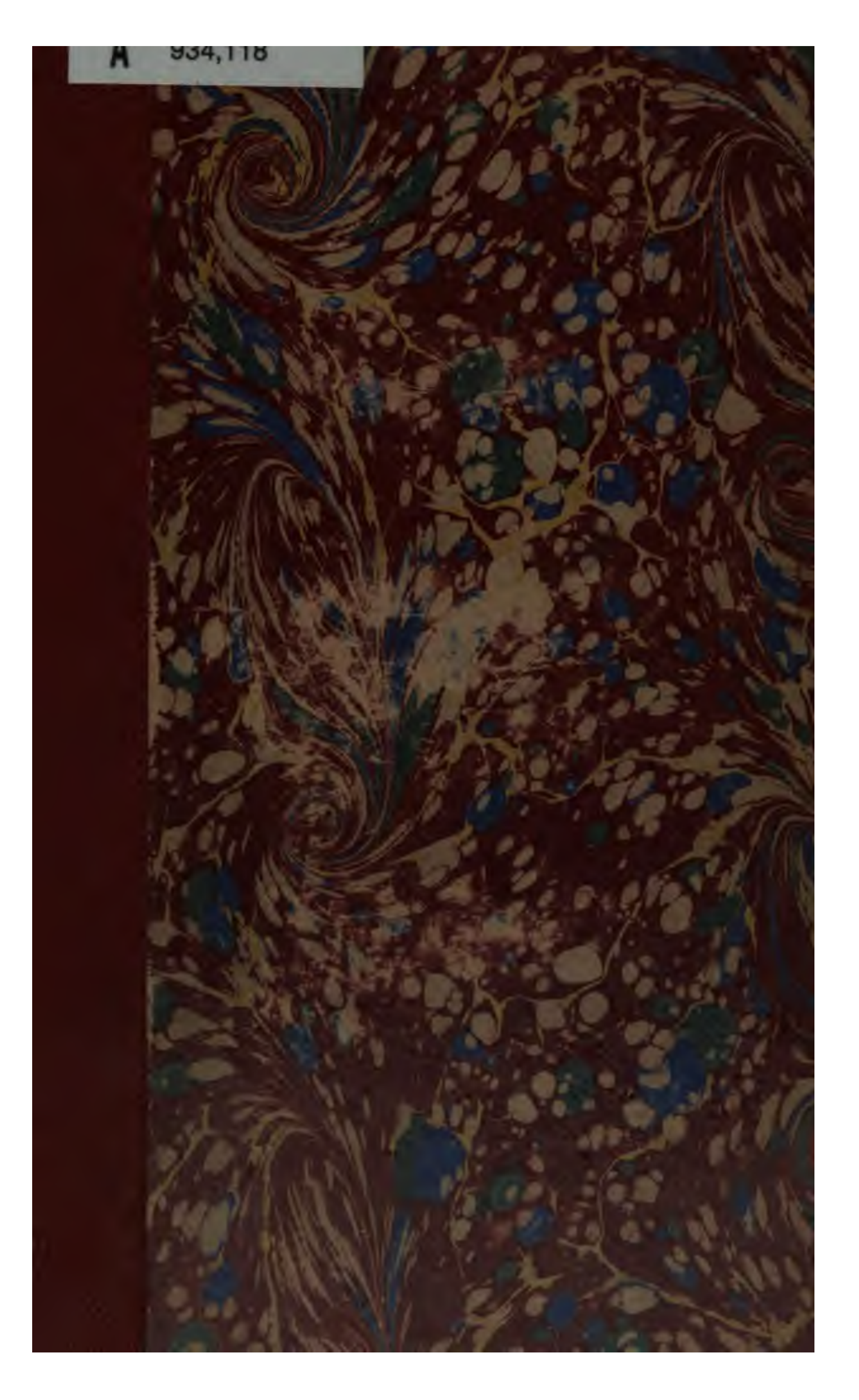
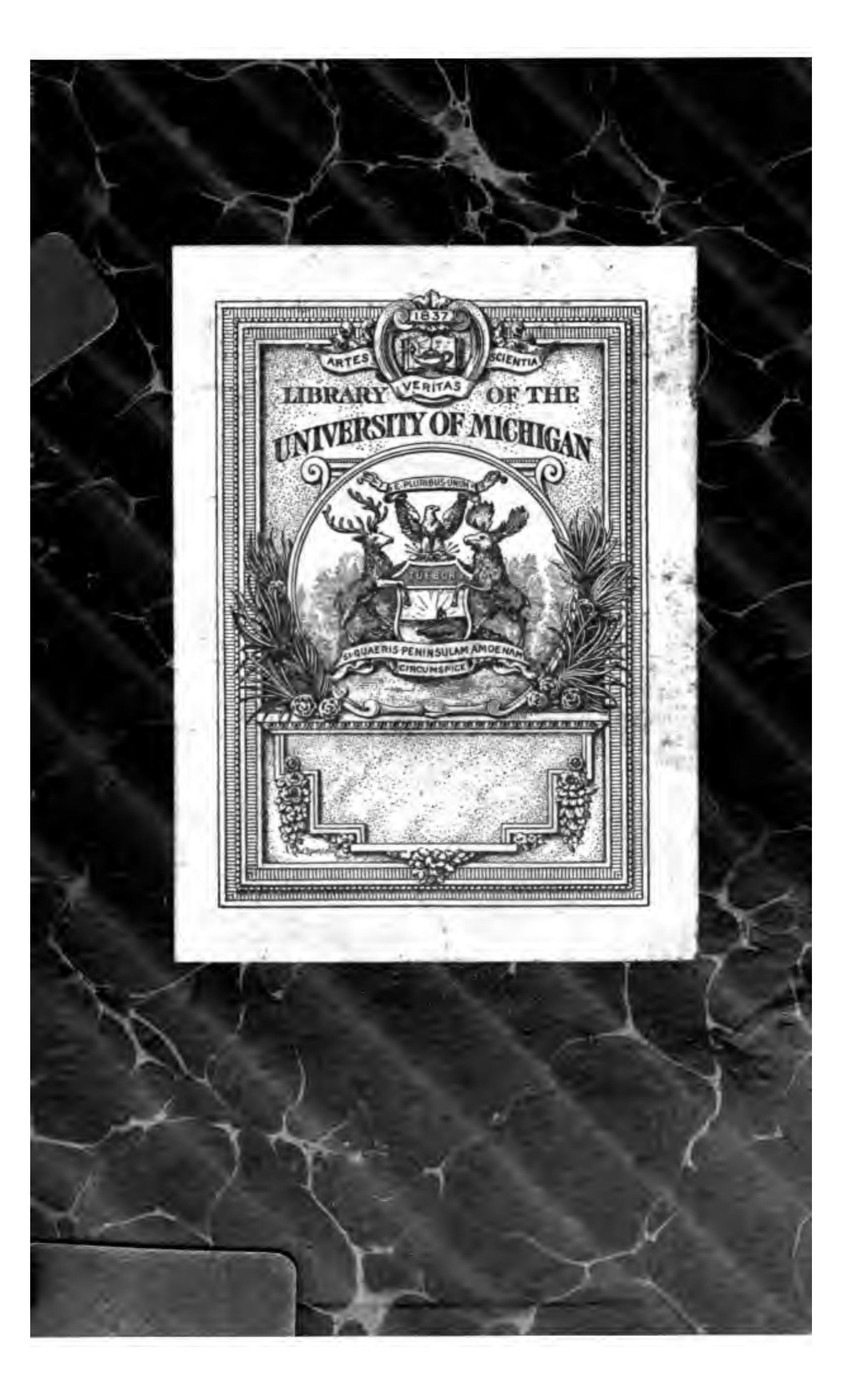

A 934,118


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

HISTOIRE ET LITTÉRATURE

I

DU MÊME AUTEUR

Format grand in-18

OUVRAGES COURONNÉS PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(PRIX BORDIN)

Le Roman naturaliste (Calmann Lévy, éditeur)...... 1 vol.

Études critiques sur l'Histoire de la Littérature française (Librairie Hachette).................... 1 vol.

Nouvelles études critiques sur l'histoire de la Littérature française (Librairie Hachette)....... 1 vol.

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY.

HISTOIRE

ET

LITTÉRATURE

PAR

FERDINAND BRUNETIÈRE

I



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3
1893

HISTOIRE

ET

LITTÉRATURE

MADAME DE LA VALLIÈRE[1]

C'est une question de savoir si dans ce livre, quoique signé de l'un des siens, mais où l'on ne parle d'aucune chanson de geste, — où l'on ne célèbre la bravoure d'aucun Varocher ni la chasteté d'aucune Érembourc, — notre École des chartes se reconnaîtra. Je le lui souhaite pourtant. Car, empressons-nous de le dire d'abord, elle n'a pas eu ni n'aura souvent la bonne fortune de pouvoir se reconnaître dans un livre d'une érudition plus solide, ou d'une critique plus élégante,

1. *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV*, par M. J. Lair, 1 vol. in-8°. Paris, 1881 ; Plon.

ou d'une composition enfin plus habile que celui de M. Lair sur *Louise de La Vallière et la Jeunesse de Louis XIV*. Rien ou presque rien d'inédit, ce qu'il en faut seulement pour ne pas démériter tout à fait du titre d'ancien élève de l'École des chartes; mais une connaissance étendue, précise, nullement pédantesque avec cela, du sujet et surtout de ses alentours; mais une adresse remarquable à manier les textes, à confronter les témoignages, à les solliciter doucement pour en tirer tout ce qu'ils contiennent; mais un goût d'arrangement et de combinaison, un art enfin de construire le récit sans que l'intérêt romanesque en coûte rien à la vérité de l'histoire et sans que la rigueur d'une exacte chronologie y contrarie l'intérêt dramatique, tels sont les mérites, — assez rares, on en conviendra, — du livre de M. Lair. C'est dommage que le style, de place en place, puisse un peu prêter à la critique, ou du moins qu'il ne nous rende pas toujours les images qu'évoque dans l'esprit le nom lui seul de La Vallière. Si ce léger reproche était sensible à M. Lair, il pourra s'en consoler en se ressouvenant que Bossuet lui-même, prêchant pour la profession de sœur Louise de la Miséricorde, ne parut pas aussi *divin* que l'avait espéré son aristocratique auditoire : c'est le mot, on se le rappelle peut-être, de la marquise de Sévigné. N'est-on pas bien excusable, en vérité, de manquer à son tour quelques traits d'une physionomie qu'un si grand peintre n'aurait pas tout à fait attrapée?

Le mal, au surplus, n'est pas bien grand. Le livre de M. Lair est sans doute une biographie de mademoiselle de La Vallière, mais il est surtout une histoire de la jeunesse de Louis XIV, et j'ajoute : une histoire très neuve. On a tant écrit sur le dix-septième siècle que nous nous flattons volontiers de le connaître, et, chaque historien que nous y voyons retourner, nous nous demandons de bonne foi ce qu'il espère donc qu'il en rapportera. C'est qu'au fait tant de gens n'en ont rien rapporté ! Mais lisez ce livre, lisez-le de près, et vous verrez combien peu nous connaissons les hommes et les choses qui passent couramment pour nous être le mieux connus. En voulez-vous tout de suite un exemple? Étudiez seulement le personnage, conforme à la vérité vraie, que tiennent ici, dans le livre de M. Lair, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, deux nobles femmes s'il en fut, et comparez les portraits, — pour ne pas dire les caricatures, — qu'on nous en a tracés, de la première comme d'une reine galante, et de la seconde comme d'une sotte couronnée. Bien sotte, en effet, n'est-ce pas, celle qui sut souffrir sans faire publiquement étalage de sa souffrance, et qui crut devoir à sa dignité royale de ne pas livrer aux dérisions des courtisans les transports de sa jalousie[1]? Ce sont de telles

1. L'abbé Duclos — dans un livre sur *Madame de La Vallière et Marie-Thérèse d'Autriche*, Paris, 1869 ; Didier, — avait bien essayé de rendre à cette reine, un peu trop oubliée de l'histoire, sa physionomie vraie, mais il avait, comme il arrive à tant de biographes, dépassé la juste mesure; et puis, le livre a le mal-

retouches, de telles corrections, de tels redressements de la vérité vraie, si je puis dire, contre la légende, et de l'histoire en face du roman, qu'il est curieux de noter, et que nous allons essayer de suivre dans le livre de M. Lair.

Tout le monde sait, ou peut apprendre en ouvrant le premier dictionnaire historique venu, que Louise de la Baume Le Blanc La Vallière naquit en Touraine en 1644. Molle et sensuelle contrée, comme l'a si bien dit Michelet, où tout le long de la rivière se mirent dans une eau paresseuse les châteaux des favoris et des favorites de nos rois. Dans le petit manoir où la la jeune fille passa sa première enfance on a retrouvé, voici déjà quelques années, et mis en place au manteau d'une cheminée, cette inscription latine, qu'elle eut douze ou quinze ans sous les yeux et qui, par une singulière coïncidence, raconte si bien sa double destinée . « *Ad principem, ut ad ignem, amor indissolutus*. Au prince, comme au feu de l'autel, amour indissoluble. » Elle perdit son père de bonne heure. C'était un brave gentilhomme, qui joua son bout de rôle, comme un autre, au temps de la Fronde, et tint fidèlement le parti de la régente. La mère se remaria avec un M. de Saint-Remi, premier maître d'hôtel de Gaston, duc d'Orléans, et ainsi jeta l'enfant dans une petite société « de toute sorte de filles, » comme dit

heur, pour n'en rien dire de plus, d'être étrangement difficile à lire.

assez dédaigneusement mademoiselle de Montpensier, qui formait l'ordinaire compagnie des jeunes princesses, demi-sœurs de la même mademoiselle de Montpensier. Or, on rêvait souvent du roi parmi ces jeunes filles, et l'une d'elles, Marguerite d'Orléans, plus tard grande duchesse de Toscane, se flattait bien de l'épouser. On l'appelait même la petite reine. M. Lair a noté, sans trop y appuyer, les impressions que de pareilles visées, et les entretiens sans doute qui s'ensuivaient dans les appartements du château de Blois n'ont pu manquer de faire sur une imagination naturellement romanesque et tendre, comme était celle de Louise de La Vallière. Elle n'avait pas encore dix-sept ans, quand une fort habile femme, la mère de l'extravagant abbé de Choisy, daigna la remarquer et la proposer pour fille d'honneur à madame Henriette, qui venait d'épouser Monsieur, frère de Louis XIV, et dont on formait la maison. Louis XIV était alors dans sa vingt-troisième année.

Madame, fille d'Henriette de France et sœur de Charles II, roi d'Angleterre, était jeune, gracieuse, vive enjouée, spirituelle, et surtout imprudente. Elle avait de plus une vengeance de femme à exercer sur le roi, qui l'avait dédaignée jadis et superbement traitée de « petite fille, » dans le temps même qu'elle pouvait prétendre, et qu'elle prétendait en effet, elle aussi, à l'épouser. Il se noua donc bientôt entre elle et Louis XIV un commerce de coquetterie qui les mena l'un et l'autre assez loin pour que les reines mères

dussent intervenir, leur parler fortement, et leur enjoindre de faire taire les bruits qui commençaient à courir. Ils feignirent d'accepter la remontrance, et convinrent, pour dissimuler leur manège, que le roi « ferait l'amoureux de quelque personne de la cour ». Ce fut d'abord une demoiselle de Pons, que l'on fit habilement disparaître de la scène au moment qu'elle entrait tout à fait, et trop avant, dans l'esprit de son rôle[1]; puis mademoiselle de Chemerault, dont les friands d'historiettes regretteront que M. Lair n'ait pas un peu plus éclairci l'aventure, et enfin Louise de La Vallière. Cette fois, c'est le roi qui fut pris à ce jeu.

Lorsque plus tard, vers 1670, la grande faveur de madame de Montespan se déclarera, comme on discernera d'abord très clairement que ce qu'elle aime en Louis XIV c'est le roi, les courtisans se précipiteront vers elle comme vers la source des honneurs, des pensions et des places. On peut toujours s'entendre avec les gens qui veulent faire fortune; madame de Montespan voudra faire fortune; il n'y aura donc pas jusqu'à la vertueuse Julie d'Angennes, et jusqu'au rigide Montausier, son époux, qui ne se mettent à l'entière dévotion de la favorite. Mais, au contraire, en 1661, comme c'était l'homme que Louise de La

1. C'est du moins la version de M. Lair, qui cite à l'appui les Mémoires de madame de Motteville; mais madame de La Fayette, — *Histoire de madame Henriette,* — prétend que mademoiselle de Pons, encore un peu provinciale, se serait au contraire prêtée fort maladroitement à ce qu'on attendait d'elle.

Vallière aimait en Louis XIV, toute la cour, unanimement, conspira pour traverser leurs amours. Les hommes, — en ce temps-là, — mettaient la vertu des femmes à si haut prix qu'ils ne concevaient pas qu'elle pût succomber que sous la promesse d'un bon contrat de rente, et d'une constitution de tabouret chez la reine.

Fouquet, d'abord, voulut s'assurer la maîtresse du roi, — se l'assurer plutôt encore que la lui disputer. Cet illustre fripon, dont les pilleries ne méritent aucune indulgence, parce qu'aucun service rendu à la France ne les a compensées, agitait dans sa tête à l'évent de vastes et dangereux desseins. Il chargea donc sa confidente accoutumée, la dame du Plessis-Bellière, d'offrir vingt mille pistoles à mademoiselle de La Vallière : soit à peu près un million d'aujourd'hui. Peut-être, à la vérité, souriait-il à ce Turcaret de supplanter un roi. Mais au fond, c'était, en la personne de la jeune fille, un espion qu'il voulait soudoyer et qui pût, par exemple, le prévenir à temps quand éclaterait l'orage qu'il sentait, depuis plusieurs mois déjà, gronder sourdement sur sa tête. Quelques jours plus tard, en effet, il était arrêté. Il importe à l'histoire d'écarter absolument ici, d'entre les raisons qui déterminèrent Louis XIV à cette espèce de coup d'état, une rivalité d'amour, et le ressentiment personnel de l'outrage infligé par ce sac d'argent à Louise de La Vallière. La perte de Fouquet, nécessaire, indispensable à la France, était résolue depuis le 4 mai ; c'est Colbert qui nous a conservé cette date ; et deux mois plus tard, le 4 juillet,

le roi n'avait pas même encore seulement jeté les yeux sur mademoiselle Pons. C'était à peine s'il venait de concerter avec madame Henriette l'imprudente manœuvre que nous rappelions tout à l'heure. Le même Colbert nous a dit d'ailleurs, avec une naïveté crue, pourquoi Louis XIV attendit quatre mois à frapper. C'est que pendant « les mois de mai, juin, juillet et août les peuples ne paient rien dans les provinces ; » et que, par conséquent, le seul Fouquet, parmi les embarras du temps, pouvait faire le service des fonds. — Au surplus, ce que je ne comprends pas, et contre quoi je suis bien aise de protester en passant, c'est la commisération banale dont tous les historiens semblent se croire obligés de payer le tribut à ce triste personnage, qui, s'il représente quelque chose, ne représente à des yeux qui voient clair, que le pouvoir de l'argent dans tout le faste de son insolence et la pompe de sa grossièreté.

Louise de La Vallière venait à peine d'échapper aux humiliantes propositions de Fouquet qu'un autre complot s'ourdissait contre elle. Grâce aux précautions de Louis XIV lui-même, et surtout d'Anne d'Autriche, toute la cour, depuis plusieurs mois, connaissait la faveur de La Vallière, que Marie-Thérèse l'ignorait encore. Olympe Mancini, l'une des Mazarines, trop fameuse sous le nom de comtesse de Soissons, forma le généreux projet de l'en avertir. Elle aussi, le roi l'avait aimée, jadis, et, nommée depuis deux ans surintendante de la maison de la reine, elle était

demeurée jusqu'alors, si Saint-Simon ne se trompe pas, « la maîtresse de la cour, des fêtes et des grâces ». De concert donc avec le « délicieux» marquis de Vardes, elle résolut de fabriquer une lettre, que l'on traduirait en espagnol pour donner le change sur sa provenance, et qui ferait savoir à la reine l'infidélité du roi. Marie-Thérèse était jalouse; Olympe le savait bien; elle qui, la première, avait été dans le ménage royal une occasion de larmes! Si la lettre était remise en temps opportun, il en pouvait sortir un scandale à chasser La Vallière de la cour. En quel lieu Louis XIV alors pourrait-il bien mettre sa maîtresse en sûreté? chez madame de Soissons, sans doute, qui la gouvernerait selon son caprice et son intérêt. La lettre, cependant, ne parvint pas jusqu'à la reine; une femme de chambre espagnole, confidente des deux reines, l'intercepta, prit sur elle de l'ouvrir, et, l'ayant lue, la remit à la reine-mère, qui lui donna simplement l'ordre de la communiquer au roi. Coïncidence assurément bizarre! lorsqu'il en eut pris connaissance et reçu la très déplaisante impression que l'on peut deviner, c'est à Vardes que le roi s'adressa pour l'aider à pénétrer ce mystère. Vardes, sans balancer, accusa la duchesse de Navailles, la plus honnête femme de la cour, comme le duc en était le plus honnête homme. En vérité, se peut-on tirer plus galamment d'affaire? Tel était René-François du Bec-Crespin, marquis de Vardes. Quand il mourut, — en 1688, — madame de Sévigné le regretta fort, « n'y

ayant plus à la cour d'homme bâti sur ce modèle-là. »

La comtesse de Soissons ne pouvait pas demeurer sur cet échec. Elle attendit, intrigua, manœuvra, se flatta d'écarter La Vallière en tournant un moment la fantaisie du roi vers mademoiselle de La Mothe-Houdancourt; puis, quand elle vit que le changement, bien loin d'opérer, ne réussissait qu'à ramener Louis XIV vers une habitude plus ancienne et plus douce, elle prit le parti de demander à la reine une audience dans le parloir des petites carmélites, et là, de lui tout déclarer.

Louis XIV cette fois dut plier. Il tira donc mademoiselle de La Vallière du service de Madame, auquel elle était toujours attachée, pour la loger — à l'hôtel hiron, l'un des plus beaux du faubourg Saint-Germain, ont dit les uns; au palais Brion, ont dit les autres; — au vrai, nous apprend M. Lair, dans un modeste pavillon, de 12 toises de long sur 4 toises de large, dans le jardin du Palais-Royal, une simple « *folie,* » comme on dira plus tard, un humble « *vide-bouteilles,* » comme on disait en ce temps-là; rien de plus. Elle y vécut « fort retirée, nous dit un contemporain, sans sortir, vêtue toujours d'un grand manteau de chambre. » C'est qu'elle était enceinte alors et près de mettre au monde un enfant qui naquit le 19 décembre 1663, et qui fut inscrit sur les registres de Saint-Leu, sous le nom de : Charles, fils de M. de Lincourt et de mademoiselle Élisabeth de Beux. Les pièces publiées par M. P. Clément dans les *Lettres,*

instructions, et mémoires de Colbert établissent ici péremptoirement la fausseté d'un récit romanesque qui s'était soutenu jusqu'à nous. Il ne fut question ni de masquer l'accouchée, ni de bander les yeux de l'accoucheur, et les choses se passèrent aussi correctement qu'il se peut dans l'irrégularité. M. Lair le fait expressément remarquer, parce qu'en effet quelques historiens ont suivi la légende, et la suivraient encore au besoin. L'enfant ne vécut pas longtemps. La mère qui sentait, depuis son départ de la cour, une curiosité malveillante fixée sur elle, eut le courage d'assister, cinq jours après ses couches, le 24 décembre, aux Quinze-Vingts, à la messe de minuit.

Elle eut alors un moment de répit, et l'année 1664 vint marquer le plus haut point de sa faveur. A vrai dire, l'automne de 1661 et le printemps de 1664 sont les seuls points lumineux que l'on aperçoive dans l'histoire de ces tristes amours. Ce fut bien à La Vallière que Louis XIV fit hommage de ces « fêtes galantes et magnifiques de Versailles, » où Molière, en sa *Princesse d'Élide*, crut pouvoir publiquement célébrer; mieux que cela, justifier les amours du maître :

Je dirai que l'amour sied bien à vos pareils,
Que ce tribut qu'on rend aux traits d'un beau visage
De la beauté d'une âme est un clair témoignage,
Et qu'il est malaisé que, sans être amoureux,
Un jeune prince soit et grand et généreux.....

Après tout, j'aime mieux voir Molière flatter ainsi

la modeste La Vallière que d'admettre, puisqu'aussi bien les dates nous autorisent à n'en rien croire, qu'il ait écrit son *Amphitryon* par une dérision, qui serait trop cruelle, du marquis de Montespan. Il ne faut pas, en général, s'effaroucher de ces flatteries, qui sont chez nos écrivains du XVII[e] siècle ce que sont les clauses de style dans un acte authentique ou nos formules de politesse au bas d'une lettre privée. Seulement, quand les formules tournent à la flatterie sous la plume d'un Molière ou d'un La Fontaine, on aimerait autant qu'ils les eussent bien adressées, et plutôt à mademoiselle de La Vallière qu'à madame de Montespan.

En tout cas, ces flatteries publiques de *la Princesse d'Élide*, c'était un signe que Louis XIV s'enhardissait et qu'il commençait à se sentir assez fort pour passer les limites où le respect des reines, et de sa mère particulièrement, l'avait jusqu'alors contenu. C'est au mois d'octobre 1664 qu'un soir, à Vincennes, il imposa la présence de sa maîtresse à sa mère. Marie-Thérèse, plus profondément atteinte encore qu'Anne d'Autriche par cette insulte, en tomba dangereusement malade, d'indignation et de jalousie. Sur ces entrefaites, une nouvelle grossesse obligeait de nouveau La Vallière de retourner à l'hôtel Brion. Le 7 janvier 1665, elle y accouchait d'un second fils. Celui-ci fut baptisé dans l'église Saint-Eustache sous le nom de Philippe, fils de François Derssy et de Marguerite Bernard. Il n'est pas inutile de donner ces détails. Ils prouvent, en effet, que Louis XIV ne s'ac-

coutuma que lentement à l'idée de ces légitimations monstrueuses, dont il devait, quelques années plus tard, donner majestueusement le scandale.

Les ennemis de La Vallière, on le conçoit, ne se relâchaient pas de leur haine. Elle était encore dans son pavillon, relevant à peine de ses couches, quand, par une nuit de février ou mars 1665, elle faillit être victime d'une tentative d'enlèvement, sinon d'assassinat. Aussi longtemps que le fait n'était attesté que par des libelles où le peu de vérité qui se rencontre est lui-même discrédité par les mensonges qui l'entourent, on pouvait et même, en bonne critique, on devait le révoquer en doute. Mais depuis qu'en 1866 M. François Ravaisson, dans ses *Archives de la Bastille*, a publié quelques-unes des dépêches de l'ambassadeur Sagredo au doge de Venise, le doute est devenu difficile. « On s'entretient tout bas, dit une dépêche du 20 mars 1665, de l'audace de gens inconnus qui ont essayé, mais inutilement, d'escalader le Palais-Royal et de s'introduire témérairement dans les appartements de la favorite. » Et par contre-coup, sur l'autorité de l'ambassadeur vénitien, garant authentique du fait, il est permis de croire que les libelles n'inventent rien non plus quand ils ajoutent qu'à dater de ce jour le roi « donna des gardes » à La Vallière. Inventent-ils seulement quand ils prétendent que vers le même temps, Louis XIV aurait placé près d'elle un maître d'hôtel « pour goûter tout ce qu'elle mangerait? » Si l'on reconnaît du moins, avec M. Lair, dans cet

attentat nocturne, la main d'Olympe Mancini, toujours acharnée contre La Vallière, et depuis si gravement compromise dans la ténébreuse affaire des poisons, on avouera que la précaution n'était pas inutile contre la vindicative Italienne. Ce qu'il faut dire, cependant, c'est qu'à la date où nous sommes, la terreur du poison ne commençait qu'à peine à se répandre. L'imagination publique n'avait pas encore été frappée. Ni madame Henriette n'était encore morte, ni le procès de la Brinvilliers n'avait encore éclaté. La Canidie du XVIIe siècle, Catherine Monvoisin, dite la Voisin, distillatrice de crapauds et vendeuse de poudres d'amour, n'était encore connue que de ses seules clientes. La comtesse de Soissons avait été l'une des premières; joignons-y quelques intrigantes, — mademoiselle du Fouilloux, mademoiselle d'Artigny, mademoiselle de Montalais, — qui toutes trois, ayant été de la confidence de La Vallière, se dépitaient de n'en être plus; et passons : c'est le moment de faire entrer en scène la marquise de Montespan.

Ce que l'on ne pardonnait pas à La Vallière, c'était d'occuper une place dont elle ne tirait profit ni pour elle, ni pour les siens, ni pour personne. Disons les choses comme elles sont, et comme aussi bien tant de témoignages nous autorisent à les qualifier : La Vallière gâtait le métier. Tandis que, toute confuse d'une fortune qu'on lui enviait, elle tâchait de se faire pardonner à force de modestie, il y avait à la cour tout un escadron de jeunes filles, de jeunes femmes dont chacune

se sentait en état de jouer le rôle de maîtresse du roi comme il doit être joué, c'est-à-dire fastueusement, audacieusement, insolemment. Au premier rang de ces beautés brillantes et provocantes se distinguait madame de Montespan, dame du palais de la reine, de grande race, spirituelle, hardie, avec cela fort mal dans ses affaires, embarrassée de grosses dettes et, pour tenir sa place, obligée d'emprunter un peu de toutes mains. Elle avait bien observé, dès les premiers mois de 1666, quelques symptômes accusateurs d'un affaiblissement de la passion du roi pour La Vallière. Cependant ses avances étaient demeurées en pure perte : le maître ne daignait encore ou n'osait se déclarer. Il aimait la société de madame de Montespan, et, dans sa conversation étincelante, visiblement, il prenait un plaisir qu'il ne trouvait pas dans l'entretien, tout uni sans doute et tout sentimental de La Vallière. Mais cela n'allait pas plus loin. Il était retenu par un reste de timidité juvénile, qu'il ne devait perdre qu'au contact de madame de Montespan. C'est alors que, pour précipiter l'événement, madame de Montespan alla consulter la Voisin.

Nous ne saurions ici, faute d'espace, — et surtout par respect pour le lecteur, — entrer dans le détail des manœuvres de toute sorte où s'abaissa la furieuse ambition de madame de Montespan. Bornons-nous donc à dire qu'une fois aux mains de la Voisin et de ses hideux acolytes, Mariette, Lesage et Guibourg, il n'est pratiques, ineptes et sacrilèges, obscènes et crimi-

nelles, qu'elle n'ait tour à tour essayées contre le roi. Il est à peine possible de rappeler une certaine messe dite par Guibourg, prêtre de son métier, sur le ventre nu de madame de Montespan en guise d'autel; mais ce qui est impossible, c'est de transcrire la formule des abominables mixtures que l'on fit avaler à Louis XIV et que nous voyons confiées à mademoiselle des Œillets, femme de chambre de madame de Montespan. Ajouterai-je que, tandis que l'apparence de l'affaire semble reporter l'imagination au siècle légendaire des Borgia, il se mêle ici, quand on pénètre dans le détail, je ne sais quel excès de superstition, de crédulité bête, et de sottise qui soulève autant de pitié que d'indignation, et d'invincible dégoût que d'horreur? M. P. Clément, dans le livre qu'il a donné sur *Madame de Montespan et Louis XIV*, a tenté vainement de disculper la favorite. En fait, et d'ailleurs imitant en cela, comme on sait, la prudence de Louis XIV, on peut dire qu'il a plutôt évité la lumière qu'il ne l'a cherchée. Mais les preuves sont là, — dans les *Interrogatoires* absolument authentiques de la Voisin, de Mariette, de Lesage, de Guibourg, de vingt autres; elles sont surtout dans les *Rapports* de La Reynie, (que nous avons en minutes originales), honnête homme, peu crédule, très perspicace, et qui, chargé de cette difficile instruction, n'ouvrit les yeux qu'enfin forcé par une éclatante évidence, — et ces preuves sont accablantes. On peut et même on doit, je crois, en l'absence de preuves juridiques, décharger madame de Montespan

de toute accusation de tentative d'empoisonnement ou d'assassinat dirigée contre La Vallière, comme plus tard contre mademoiselle de Fontanges; on ne peut pas nier que, médiocrement confiante au pouvoir de son esprit même et de l'ardeur de son ambition, elle n'ait recouru sans scrupule, pour s'emparer de Louis XIV, à tous les moyens que lui présentait la sorcellerie d'alors. Vous ne l'eussiez pas persuadée de faire gras en carême, mais elle fut bien capable de croire, quand elle fut à son tour maîtresse en titre, que les messes de Guibourg et les poudres de la Voisin avaient été l'instrument de sa haute fortune.

C'est ici l'une des parties les plus neuves du livre que nous suivons, quand l'histoire de madame de Montespan vient s'entremêler à l'histoire de La Vallière, et de telle sorte que, pendant six ans, il va devenir impossible de les séparer l'une de l'autre.

Le 2 octobre 1666, à Vincennes, tandis que Louis XIV, à Paris, visitait dans la rue Quincampoix une manufacture de point de France, La Vallière était accouchée d'une fille, qui fut depuis mademoiselle de Blois et plus tard la princesse de Conti. Cette enfant fut légitimée par lettres patentes du 13 mai 1667. Dans cet acte fameux, tous les historiens ont vu deux choses : le signe irrécusable de la plus haute faveur de Louise de La Vallière, créée par le même acte duchesse de Vaujours, et la preuve que désormais aucune contrainte n'arrêtera plus Louis XIV. Or c'est une double erreur, et M. Lair va nous le prouver. « Certes, dit-il très

bien, on ne peut pas présenter comme une œuvre édifiante la légitimation d'un enfant naturel, né d'un commerce adultérin, » mais encore faut-il être juste et ne pas reprocher si durement à Louis XIV ce que l'on passe, d'une autre part, si facilement au Béarnais. Et parce qu'aucun Saint-Simon ne s'est rencontré pour déclamer contre les légitimations d'Henri IV, ce n'est peut-être pas une raison qui suffise pour sourire indulgemment aux fredaines du vert galant, tandis qu'on empruntera toute l'indignation de l'auteur des *Mémoires* pour flétrir les scandaleux désordres de Louis XIV. Lorsque naquit César de Vendôme, Henri IV était marié,— comme Louis XIV ; et la mère, Gabrielle d'Estrées, était mariée, — comme madame de Montespan. Il est vrai qu'Henri IV fit, sans plus de façons, ce que n'osa pas faire Louis XIV; il déclara, lui, savoir de bonne source que le mariage de Gabrielle avec le sire de Liancourt était nul, et de nul effet. Saint-Simon a beau dire, l'origine des enfants de Louis XIV et de madame de Montespan n'a rien de plus *horrible*, ni de plus *inouï*, que celle des doubles bâtards d'Henri IV. L'une et l'autre se valent. Si c'était des enfants de madame de Montespan qu'il s'agissait ici, je croirais devoir insister plus fortement, et marquer qu'en aucun cas Louis XIV n'a fait enregistrer de lettres de légitimation qui fussent ornées d'un préambule aussi parfaitement cynique, et l'on dirait presque railleur, que le préambule des lettres de légitimation de César de Vendôme : « N'ayant pas d'enfant de la reine notre

épouse, y dit Henri IV en substance, pour être séparée de nous depuis dix ans, » nous avons cru qu'il importait à l'état d'avoir un enfant de notre sang; à fin de quoi nous avons depuis plusieurs années recherché la dame Gabrielle d'Estrées, eu égard « aux grandes qualités, tant de l'esprit que du corps, qui se trouvent en elle; » et voici qu'un fils nous est né, que nous allons reconnaître et légitimer, si vous le voulez bien. » Comparez maintenant le préambule des lettres de 1665, et vous verrez si M. Lair a raison d'en faire observer la réserve, de noter qu'à la veille de partir pour la Flandre Louis XIV, en tâchant de pourvoir au sort de la mère et de l'enfant, ne fait guère qu'accomplir timidement un devoir de conscience, et d'ajouter, en ce qui touche La Vallière, que cette précaution même prouve que l'amant a cessé d'aimer.

Fixons en effet les dates. On peut lire presque partout une anecdote que je laisse conter à Sainte-Beuve. Elle se rapporte précisément à l'été de 1667. « La reine et les dames allaient faire visite au roi, qui était au camp de Flandre. Mademoiselle de La Vallière... arriva sans être mandée par la reine et presque malgré elle. Quand on fut en vue du camp, malgré la défense expresse que la reine avait faite que personne ne la précédât, madame de La Vallière n'y put tenir et elle fit courir son carrosse à toute bride à travers champs, tout droit au lieu où elle croyait trouver le roi... Voilà ce que la modeste La Vallière s'était permis en vue de toute la cour. Tant il est vrai que les plus timides ne le sont

plus quand leurs passions sont une fois déchaînées et les emportent! » Eh bien ! non seulement ce n'est pas cela, mais c'est justement tout le contraire. Cet acte d'audace est si peu l'outrage d'une favorite triomphante à l'épouse légitime dédaignée qu'il est, tout au rebours, la démarche irréfléchie d'une amante désespérée. Ce n'était pas la reine qui n'avait pas mandé La Vallière près d'elle, c'était le roi qui lui avait interdit de suivre seulement la cour à Compiègne, et d'être là présente pour assister à son départ. Ce n'était pas une maîtresse qui, dans cette journée d'Avesnes, comme on l'appelle dans l'histoire, coupa le carrosse de la reine; c'était une femme grosse de cinq mois, et qui portait un enfant dont Louis XIV avait tout à fait oublié d'assurer le sort. Et ce ne fut pas un amant qui la reçut, mais un maître, alors tout occupé de parader aux yeux d'une autre, et qui ne permit même pas qu'elle se montrât, le soir de ce jour, au cercle de la cour. Sur quoi, notons ce que dit Mademoiselle en ses *Mémoires :* « Madame de Montespan logeait chez madame de Montausier, dans une de ses chambres, qui était proche de la chambre du roi, et l'on remarqua qu'à un degré qui était entre deux, où on avait mis une sentinelle, on la vint ôter. Le roi demeurait tout seul à sa chambre, et madame de Montespan ne suivait point la reine. » Ce langage est assez clair, je pense. Il faut donc dire, pour être vrai, que si, dans cette visite au camp de Flandre, quelqu'un goûta, comme dit Sainte-Beuve, « la joie d'être aimée et pré-

férée, » ce ne fut pas assurément Louise de La Vallière. Son règne venait de finir. Et bien loin que cette aventure en marque l'apogée, c'est au contraire le déclin qu'elle en signale.

Elle essaya de se défendre. Peines perdues! Non pas certes que Louis XIV fût en amour plus cruel, ni plus égoïste qu'un autre homme. Il ressemblait à tout le monde. Ce ne sont pas seulement les femmes qui, selon le mot célèbre, quand elles n'aiment plus, « oublient jusqu'aux faveurs que l'on a reçues d'elles » ; ce sont les hommes comme les femmes et ce fut Louis XIV comme tout homme. On prétend que quelqu'un lui fit entendre que l'enfant qui venait de naître, et qui fut depuis le comte de Vermandois, n'était pas de lui, et qu'il faillit le croire. Toujours est-il qu'il tarda plus d'un an à le reconnaître, et qu'à lire cette fois la sécheresse du préambule, il semble qu'il ne s'y résolut enfin que d'assez mauvaise grâce. Madame de Montespan triomphait.

On a dit et répété qu'une fois bien assurée que l'amour du roi s'était éloigné d'elle pour ne plus revenir, madame de La Vallière eût dû comprendre qu'il était de sa dignité de quitter la place et, dès lors, fuyant la cour, s'ensevelir dans la retraite. Les philosophes sont admirables! Ils savent, en pareil cas, et autres semblables, ce que commande la dignité de chacun; seulement, comme on ne voit pas que, d'aventure, leurs leçons soient à leur usage, il est permis de n'y pas donner trop d'attention. Il est beau, mais il est rare

de voir la dignité marcher de pair avec l'amour, et les amours de ce monde commencent même en général par une démission de la dignité de l'un ou de l'autre des deux amants, quand ce n'est pas de tous les deux. Mais, outre qu'un vain reste d'espoir et la cruelle douceur de se souvenir retenaient La Vallière à la cour, le sort de son fils, encore à régler, l'y attachait ; et quand ce sort fut une fois réglé, ce fut son propre sort, si précaire, qu'elle n'eût même pas pu disposer de sa terre de Vaujours; et quand ce sort fut assuré par les ordres de Louis XIV à Colbert, ce fut un autre incident qui survint.

Nous laisserons à d'autres le soin de préciser quel rôle joua dans toutes ces affaires le marquis de Montespan. Les uns l'ont fort mal traité, comme un homme assez aise, au total, de voir la fortune entrer dans sa famille, et qui n'aurait compromis ses chances que faute de savoir s'y prendre. Les autres, dont M. Lair, estiment qu'il n'épargna rien pour sauver son honneur conjugal et rentrer en possession de sa femme. Ce qui est certain, c'est qu'on le trouva gênant. Il se plaignait, il clabaudait, il venait jusque chez le roi « chanter pouilles » à madame de Montausier, « dont elle mourut imbécile » ; ce sont les termes de Saint-Simon ; ou bien encore, du fond de sa province, il annonçait officiellement la mort de madame de Montespan, lui faisait faire de pompeuses funérailles, affectait d'en porter le deuil, et, quoi qu'il fît, embarrassait très fort le roi comme la nouvelle favorite. Ni l'une n'osait

trop ouvertement afficher sa faveur, ni l'autre, comme on dira bientôt, déclarer sa maîtresse.

On eut alors l'idée cruellement ingénieuse de faire servir La Vallière à couvrir les amours du maître et de la nouvelle favorite. C'est le secret de la vie quasi commune à laquelle désormais on va les voir toutes les deux pendant six ans astreintes ; c'est le secret de la disposition même de leurs appartements, qui se commandent, pour que l'on puisse dire du roi qu'il va *chez les dames*, façon de parler qui passe en coutume, et qui dispense d'autre explication[1] ; c'est le secret de ces actes qu'on les voit signer en commun chez un notaire, où madame de Montespan conclut marché « pour quatre grottes à faire et parfaire bien et dûment, comme il appartient, le tout en biens appartenant au château vieil de Saint-Germain-en-Laye ; » c'est le secret de la présence de La Vallière en qualité de marraine au baptême de Louise-Françoise, fille de madame de Montespan ; c'est le secret encore des obstacles que mettront Louis XIV et madame de Montespan à la retraite de La Vallière, jusqu'au jour où la séparation de corps, prononcée définitivement entre la marquise et son mari d'une part, et de l'autre, la situation des enfants royaux tant bien que mal régu-

1. Même quand la cour se déplace, on a soin de tenir la main à cette disposition commode. Louvois écrit à l'intendant de Dunkerque : « Madame la duchesse de La Vallière logera dans la chambre marquée Y, et à laquelle il faut faire une porte dans l'endroit marqué 3 pour qu'elle puisse aller à couvert dans la chambre de madame de Montespan. »

larisée, permettront au maître, qui semble de loin si puissant, de n'avoir plus rien à craindre des vengeances ou des algarades d'un Montespan mal complaisant; et c'est le secret enfin de cette fuite de La Vallière au couvent de Chaillot, où Colbert ira la reprendre, avec ordre d'agir d'autorité, s'il le faut. Là dessus, madame de Sévigné plaisante agréablement : « A l'égard de madame de La Vallière, nous sommes au désespoir de ne pas pouvoir vous la remettre à Chaillot, mais elle est à la cour beaucoup mieux qu'elle ne l'a été depuis longtemps ; il faut vous résoudre à l'y laisser. » Voilà des plaisanteries qui viennent tout à fait en leur temps!

Il ne faudrait pas pourtant exagérer; et l'on est forcé d'avouer que La Vallière semble avoir assez aisément pris son parti de cette situation, singulière autant qu'humiliante. Lorsqu'en effet, en 1669, Louvois eut trouvé le moyen d'impliquer le marquis de Montespan dans une bonne affaire, bien grave, qui l'obligea de s'enfuir en Espagne, il semble que la marquise et le roi fussent ainsi débarrassés de toute contrainte et n'eussent plus besoin de La Vallière comme d'un *prétexte*, — le mot est de Bussy-Rabutin, bon juge en ces matières de haute galanterie. M. Lair ici prétend, il est vrai, « que cet abominable abus d'autorité (l'inculpation arbitraire dirigée contre Montespan), loin de dissiper les craintes du roi et de sa maîtresse, les surexcita. » Mais j'avoue que je sens quelque peine à l'en croire, et que ses arguments ne m'ont pas con-

vaincu tout à fait. Je ne vois pas bien comment Montespan, proscrit et menacé d'arrestation au premier pas qu'il eût fait sur le sol français, était plus dangereux que Montespan, dans sa province, et libre, après tout, de revenir troubler la possession du roi jusque dans Versailles. M. Lair est, j'imagine, plus voisin de la vérité, quand il note ailleurs l'insensible accoutumance de La Vallière à son titre, à ses honneurs, à ses privilèges de duchesse, le goût qu'elle avait pris depuis tantôt dix ans à la vie de cour, large, bruyante, fastueuse, à ces fêtes, à ces déplacements, à tout ce train enfin de luxe et de représentation qui commençait à faire de la cour du grand roi le modèle de toutes les autres. Et quand elle s'enfuyait à Chaillot, c'était sans doute quand son cœur, trop plein, débordait, et que quelque courtisan de son impérieuse rivale, ou peut-être sa rivale elle-même, ou le roi, qui semble avoir en tout ceci manqué au moins de délicatesse, lui rappelait trop durement ce qu'elle avait été jadis, et lui faisait sentir, dans le tourbillon même du monde, l'amère vérité de la parole qu'au jour de sa profession elle entendra tomber des lèvres de Bossuet : « Qu'avons-nous vu, et que voyons-nous? Quel état! et quel état! » Hier encore la maîtresse aimée du prince, aujourd'hui l'humble suivante, et, comme dit madame de Caylus, presque *la femme de chambre* de madame de Montespan! Il y eut évidemment, dans cette âme tendre, qui bientôt allait expier ses faiblesses d'un jour par trente-six ans d'austérités monacales, un moment de

condescendance au monde, si je puis dire, et de résignation vulgaire à la fortune que les circonstances lui avaient faite. Livrée à elle-même, je crois qu'elle eût continué de vivre à la cour et de vieillir obscurément dans la foule des sultanes disgraciées. L'affection d'un honnête homme la préserva de cette fin banale.

Au nombre des rares amis de La Vallière se trouvait l'un des amis et correspondants de Bossuet, Gigault de Bellefonds, maréchal de France. C'était lui déjà qu'en 1671 Louise de La Vallière avait chargé de faire accepter au roi les raisons de sa fuite d'un jour. En 1672, il fut brusquement disgracié, non pas du tout, comme je vois que le racontent quelques éditeurs de Bossuet, pour avoir combattu et remporté je ne sais quelle victoire malgré la défense de son général, — on l'aura confondu sans doute avec l'un des Fabius, et ce général avec Papirius, — mais bien pour avoir, étant lui-même maréchal de France, refusé de servir sous les ordres de Turenne. Ce fut lui qui mit La Vallière aux mains du P. César, carme déchaussé, directeur alors en renom, « bon ouvrier pour les consciences délabrées, » comme l'appelait Bussy-Rabutin, un jour que le père venait de lui faire restituer 100 pistoles ; ce fut lui qui la mit en rapport avec les grandes carmélites, où l'une de ses propres tantes, la mère Agnès de Bellefonds, était prieure; et enfin ce fut lui qui conseilla, quand le temps fut venu de prendre l'irrévocable résolution, de recourir aux conseils de Bossuet. « J'ai vu M. de Condom, écrit-elle

au maréchal, le 21 novembre 1673; je lui ai ouvert mon cœur, il admire la grande miséricorde de Dieu envers moi, et il me conseille fortement d'exécuter la volonté de Dieu promptement. » C'est à ce moment que le bruit de sa prochaine retraite se répandit.

A cette nouvelle, madame de Montespan fut irritée d'abord, puis effrayée. « Madame la duchesse de La Vallière, écrivait Bossuet le 21 décembre, m'a chargée de traiter le chapitre de sa vocation avec madame de Montespan. J'ai dit ce que je devais, et j'ai autant que j'ai pu fait connaître le tort que l'on aurait de la troubler dans ses bons desseins. On ne se soucie pas beaucoup de la retraite, mais il semble que les carmélites font peur. » En effet, c'était un terrible précédent que l'on allait laisser là s'établir. Qui savait, après un tel exemple, si l'usage ne s'accréditerait pas d'aller un jour dans le cloître expier l'honneur d'avoir fixé l'attention du roi? Telle était l'étiquette espagnole; cette sotte de La Vallière en ferait-elle une coutume en France? Aussi paraît-il bien que madame de Montespan ne s'épargna pas pour mettre obstacle aux projets de la future carmélite. « Le monde lui a fait de grandes traverses, » dit Bossuet, encore quelques jours plus tard, et, l'année suivante, en 1674 : « La retraite de madame de La Vallière aux carmélites leur a causé bien des tempêtes ; il faut qu'il en coûte pour sauver des âmes. »

Louis XIV qui, lui non plus, ne goûtait pas beaucoup cette résolution, laissait faire, affectait d'ignorer,

et semblait attendre, pour en dire sa pensée, que madame de La Vallière elle-même lui communiquât son dessein. C'était une suprême épreuve qu'elle répugnait à subir et qu'elle remettait de jour en jour; enfin, au commencement de mars, elle eut la force de s'y résoudre, un mois à peine avant d'entrer aux carmélites, et seulement quand elle se crut assurée du consentement royal. Le 20 avril, faisant ses visites d'adieux, elle vit le maître, comme elle l'appelait encore, pour la dernière fois. Le lendemain, accompagnée de ses deux enfants, au sortir de la messe, elle montait en carrosse; et quelques heures plus tard, les portes du célèbre couvent des grandes carmélites se refermaient sur elle. Elle prit l'habit moins de deux mois plus tard, et fit profession l'année suivante; Fromentières, évêque d'Aire, prêcha la vêture, et Bossuet la profession. Elle devait vivre trente-six ans dans le cloître. Morte au monde à dater de ce jour, elle est aussi morte à l'histoire. Le détail de ses macérations, qui risquerait de faire sourire les sceptiques, ne leur appartient pas. Une seule chose peut-être les intéresserait, c'est de savoir que dans ce cœur profondément atteint la paix fut longue et lente à se faire. « Aimer Dieu ardemment et oublier tout le reste ! Ah ! monsieur le maréchal, écrivait-elle à Bellefonds, ce serait trop agréable ! »

Nous avons librement suivi, dans les pages qui précèdent, le livre de M. Lair, mais nous n'avons pas la

prétention de l'avoir résumé. C'est qu'il abonde, en effet, de détails de toute sorte, dont nous n'avons pu sauver que quelques-uns dans une aussi rapide analyse ; et que, comme dans une œuvre combinée tout exprès pour le plaisir de l'imagination, vous n'y rencontrez pas un personnage dont l'auteur ne se soit imposé l'obligation de vous faire connaître en quelques mots l'origine, le caractère, les intentions, les projets et la fin, de telle sorte que vous teniez en main jusqu'aux moindres fils de l'intrigue émouvante qui va s'engager, se compliquer, et se dénouer devant vous. C'est ainsi qu'un livre se suffit à soi-même et que, pour le comprendre, on n'a pas besoin du secours de toute une bibliothèque, bien différent en cela de la plupart des livres qui se publient aujourd'hui comme livres d'histoire, livres impertinents, j'ose le dire, dont les auteurs, ou les compilateurs, supposent le lecteur au courant de tout ce qu'ils ont eux-mêmes appris la veille ou l'avant-veille ; — en vérité comme si l'incompréhensibilité d'une prose était la mesure de sa valeur, et qu'un livre désormais fût réputé d'autant plus savant qu'il est accessible à moins de gens !

On ne fera pas ce reproche à M. Lair. Peut-être même trouvera-t-on que l'abondance des détails va plutôt dans l'excès et déborde un peu le cadre, si fermement tracé pourtant, de la composition. Ainsi je n'ai pas vu très clairement pourquoi l'auteur avait consacré presque tout un chapitre à raconter et mettre en scène la mort de madame Henriette. Je n'en saisis pas la

liaison avec l'histoire de mademoiselle de La Vallière[1]. Mais au lieu de nous appesantir sur un rien, terminons plutôt en louant notre auteur d'une chose par-dessus toutes les autres, je veux dire d'avoir prouvé que, pour renouveler les questions que tout le monde croit connaître, il n'est pas tant besoin de documents inédits. Là pour nous, — l'intérêt particulier du sujet mis à part, — est le véritable intérêt, l'intérêt général en quelque sorte de ce livre sur *Louise de La Vallière et la Jeunesse de Louis XIV*. Nous l'avons dit et nous aurons plus d'une fois encore l'occasion de le redire : il est bon que l'on publie des documents inédits, mais, en attendant, si l'on s'occupait un peu plus de porter l'ordre, la lumière, et le secours enfin d'une bonne critique dans cet énorme amas de documents imprimés qui font plier sous leur poids les ais de nos bibliothèques, est-ce que l'on croit que l'on rendrait un moindre service à l'histoire?

1. A ce propos, et puisque en plus de ce chapitre, M. Lair a cru devoir consacrer un court appendice à la discussion du problème que soulève la mort de Madame, on regrettera qu'il ait omis de toucher quelques mots de l'argumentation sur laquelle M. Littré, jadis, traitant le sujet en érudit à la fois et en médecin, a cru devoir conclure à la mort naturelle. J'avoue pour moi, que sur cette question, après avoir bien des fois lu et relu ce que nous possédons de documents, je conclurais plutôt à l'empoisonnement. Au reste, cette « affaire des poisons » n'a guère été que touchée en passant, et elle attend toujours son historien.

15 mai 1881.

THÉORIE DU LIEU COMMUN[1]

Le titre est heureux et piquant, le livre l'est moins : d'abord, parce que le contenu n'en répond pas assez exactement au titre, et puis, parce que l'auteur y a voulu mettre trop d'esprit. C'est qu'il n'est pas si facile, en effet, de trouver une bonne plaisanterie. Un moyen sûr de ne pas l'attraper est peut-être même de courir après elle. La chute est devenue trop aisée de la plaisanterie dans la drôlerie, de la drôlerie dans la calembredaine, de la calembredaine dans la grossièreté. Nous n'appellerons pourtant pas ce *Dictionnaire des lieux communs* en exemple. L'auteur est mort, il y a quinze jours ou trois semaines à peine, et nous lui devons ce témoignage de courtoisie de ne pas mettre inutilement en lumière les défauts d'un livre

1. *Dictionnaire des Lieux-communs*. par M Lucien Rigaud, un vol. in-18. Paris, 1881 ; Ollendorff.

qu'il ne corrigera plus. Mais, puisqu'il y avait une idée sous ce titre qu'il avait choisi, servons-nous de son *Dictionnaire* comme d'un prétexte encore plus que comme d'une occasion, et tâchons d'en dégager ce qu'on nous permettra d'appeler, — quoique ambitieusement — la théorie du lieu commun. On verra, s nous ne nous trompons, qu'elle touche à plus de points, et plus intéressants, de la philosophie de l'art, que l'on ne serait tenté de le croire.

Qu'est-ce d'abord qu'un lieu commun ? Est-ce de ces phrases, périphrases, métaphores, ou aphorismes tout faits, stéréotypés, pour ainsi dire, qui circulent dans le courant de la conversation quotidienne, qui viennent se placer d'eux-mêmes sur les lèvres de l'avocat ou s'offrir à la plume du journaliste, et qui rentrent enfin tout naturellement sous la définition juridique de ces choses communes, dont tout le monde peut jouir, sans que personne ait le droit d'en revendiquer la propriété ? Prenons de çà, de là, quelques exemples au hasard. Appeler Bossuet « l'aigle de Meaux », ou Fénelon « le cygne de Cambrai, » comme peut-être quelques vieux professeurs de rhétorique ont encore aujourd'hui le courage de le faire, est-ce donner dans le lieu commun ? Inviter un jury, comme le font et le feront longtemps encore nos avocats généraux ou procureurs de la république, à ne pas « permettre que le coupable échappe à la vindicte des lois ? » ou encore, comme nos prédicateurs le feront aussi longtemps que durera la religion, invoquer « sur la tête

de l'impie les foudres de la vengeance divine, » est-ce donner dans le lieu commun? Assurément, répondra-t-on, et quelques-uns ne balanceront pas à dire : aussi complètement que l'on y puisse donner. Je ne suis pas tout à fait de leur avis. Il faut déjà distinguer.

Appeler Bossuet « l'aigle de Meaux », évidemment il n'est plus, il n'a jamais été de circonstance qui justifiât cette prétentieuse métaphore, et quiconque s'en sert est indigne d'excuse. Car elle n'est pas une façon de rendre hommage à Bossuet, mais un moyen de se dispenser d'avoir une opinion personnelle sur Bossuet. Or, il est bien permis, je l'avoue, de n'avoir pas sur Bossuet d'opinion personnelle; seulement, la métaphore a ce grave inconvénient de donner à ceux qui s'en servent l'illusion qu'ils auraient une opinion sur Bossuet. C'est ce que je dirai de toutes les métaphores, ou similitudes, ou comparaisons du même genre. Quand nos excellents voisins les Allemands appellent Paris « la moderne Babylone », ils ont l'air de dire quelque chose, mais pourtant ils ne disent rien. Ils purgent leur bile. Autant en faisions-nous jadis lorsque nos poètes de l'empire appelaient l'Angleterre « la perfide Albion ». Toutes ces locutions aujourd'hui ne sont plus qu'autant de débris d'une langue perdue dans le lointain des âges.

C'est qu'en effet chaque siècle a sa phraséologie, son jargon, et, j'oserai le dire, sans plus de respect pour ces vénérables métaphores, chaque siècle a son argot. Les événements, les mœurs, le caprice, la

mode, l'exemple jettent, à chaque génération, dans le courant de la langue, un certain nombre d'expressions nouvelles dont la génération suivante n'accepte l'héritage que sous bénéfice d'inventaire. Je me sers exprès de ce lieu commun. Les seules, en effet, de ces expressions qui survivent, sont celles qui continuent de répondre à quelque chose de réel, de vivant, de toujours actuel. Tant qu'il y aura des héritages, et tant que les héritiers seront dans le cas d'ignorer si l'héritage comporte ou plus de charges ou plus d'avantages, *l'acceptation sous bénéfice d'inventaire* continuera de représenter quelque chose d'actuel, et par conséquent il sera légitime d'en tirer toutes les métaphores et similitudes que l'on voudra. Mais, au contraire, prenez l'expression que voici : *être l'esclave de ses passions*. N'est-il pas évident que, telle quelle, et quoique l'on en puisse encore user, elle est marquée toutefois dès à présent au signe de la caducité? C'est que ce mot d'esclave, dans l'entière propriété de son sens, perd tous les jours en étendue de valeur exactement ce que l'esclavage lui-même perd de terrain. A Rome, au contraire, il y a vingt-cinq siècles, et il n'y a pas cent ans dans nos colonies d'Amérique, le mot était plein de sens, riche de nuances, et propre par conséquent à d'infinis usages. Car, dans quelque signification métaphorique ou détournée qu'on l'employât, la réalité, prochaine, immédiate, accessible à tous, contrôlait aussitôt la légitimité du tour, et l'exactitude approximative de la métaphore.

Ce n'est pas sous une autre influence que, dans l'histoire de notre langue, on a vu disparaître la plupart de ces métaphores empruntées jadis des usages latins ou de la mythologie grecque. Je ne crois pas qu'aucun avocat, de nos jours, osât placer son client sous « le bouclier des lois », ou déposer le dossier de sa cause dans « les balances de Thémis ». Pourquoi? Parce qu'il y a beau temps que les officiers d'armement ne délivrent plus de boucliers aux conscrits, et parce que de tout temps Thémis n'a rien été pour nous modernes qu'une figure allégorique. Quelques-unes de ces métaphores survivront, et, dans le style de nos pères, mais avec une légère nuance d'ironie de soi-même, on pourra continuer de parler « de bouquets à Chloris », parce qu'il y aura des Chloris en tout temps, de quelque nom qu'on les appelle, et que l'on continuera de leur adresser des vers; — ou du moins je veux l'espérer. Mais le « carquois de l'Amour », mais « la ceinture de Vénus », mais « le flambeau de l'hymen », et que sais-je encore? toute cette friperie mythologique est reléguée désormais pour longtemps dans le magasin d'accessoires des théâtres d'opérettes. Et cependant, soyez bien persuadés que vous les verriez reparaître et briller d'un renouveau de jeunesse, si, par un hasard heureusement improbable, les modes antiques, elles aussi, venaient un jour à renaître du fond des vieux souvenirs du directoire et de l'empire. Dans un grand salon carré, parmi des meubles anguleux, mettez une femme habillée de la

façon de Joséphine ou de madame Tallien, vous verrez des Fontanes, des Lebrun, des Esménard s'empresser autour d'elle, et pour peu que la mode s'en mêle, ni eux ni elle ne vous paraîtront plus ridicules qu'à leurs contemporains.

Ainsi, ce qui fait qu'un lieu commun donne à rire, ce n'est pas qu'il est un lieu commun, c'est qu'il ne vient pas en son temps, c'est qu'il ne porte pas la marque du jour, c'est qu'il a plus d'âge, si je puis dire, que celui qui s'en sert et que ceux pour lesquels il s'en sert.

C'est aussi qu'il ne vient pas en sa place. Voici qu'un prédicateur menace l'impie « des foudres de la vengeance divine ». Lieu commun! s'écrie-t-on aussitôt. Mais il pourrait répondre que ce n'est pas un lieu commun, pour lui, puisqu'il continue, pour lui, de croire fermement en une providence qui s'intéresserait directement au sort de chacun d'entre nous et, s'il le veut, il a certes le droit d'y croire. Admettons cependant qu'il ne parle ainsi que par métaphore. C'est alors comme qui dirait un grossissement de l'idée par les mots. Il veut appeler l'attention de son auditoire sur la crainte du châtiment qui menace le pécheur. Et comme peut-être ce mot de châtiment n'irait pas atteindre jusqu'aux fibres profondes qu'il s'agit pourtant de toucher, il fait ce que nous faisons tous quand nous élevons la voix pour nous faire mieux entendre, et nous faire mieux comprendre. Ce grossissement est légitime. On cite souvent le mot de Pascal :

« qu'il faut appeler Paris Paris ». Mais Pascal n'a pas dit cela. Pascal a dit qu'il est des lieux où il faut appeler Paris Paris, et des lieux où il faut l'appeler la capitale du royaume ; et il a raison ; et c'est bien différent.

Les périphrases ont une utilité certaine, et ne sont pas uniquement inventées pour servir au discours d'ornement extérieur. Il convient souvent, mais il ne convient pas toujours, d'employer le mot propre. Le mot propre n'est parfois, comme « châtiment » dans le cas que nous discutons, ou « punition », son synonyme, qu'une notation quasi mathématique de l'idée. Or nous pouvons avoir des raisons de ne point parler en langage d'algébristes. C'est le principe même de la diversité des styles. On aura beau se moquer des distinctions de l'ancienne rhétorique ; elles n'en sont pas pour cela moins justes ni moins solidement fondées. Il est vrai qu'il serait ridicule, en prenant la plume, de se proposer d'être « simple », d'être « tempéré », d'être « sublime », — non pas plus toutefois que de se proposer d'être nerveux ou d'être coloré, comme on fait aujourd'hui, — mais qu'importe que les mots aient vieilli si les choses ont survécu? Nous ne dirons donc plus, comme jadis, qu'il y avait dans l'usage un style « simple, » et un style « sublime; » mais nous dirons qu'il y a dans l'histoire des proses montées d'un ou deux tons plus haut que les autres. Et au fait, il serait surprenant que la théorie des *valeurs* en peinture et de la *gamme des tons* fût de la dernière

pour autres. Mais en littérature il n'y aurait pire confusion que la méconnaissance des *nuances* et de la *dégradation des tons*. La prose latine, par exemple, est certainement montée d'un ton plus haut que la prose grecque. Tite-Live est moins « simple » que Xénophon, et Tacite moins « tempéré » que Thucydide. Pareillement, dans l'histoire de notre littérature, la belle prose du XVIIe siècle est d'un ton plus haut que la belle prose du XVIIIe siècle, mais celle-ci de [illegible] un marque d'un ton plus bas que la belle prose du XIXe siècle. Et, selon le ton dans lequel on écrit, il y a des termes qui s'appellent pour ainsi dire les unes les autres. Et c'est pourquoi, détacher, comme on le fait souvent, d'un sermon de Bossuet, par exemple, ou d'une tragédie de Corneille, une expression oratoire ou quelque métaphore tragique pour s'en servir dans l'usage de la conversation quotidienne, c'est proprement une trahison.

Vous savez si l'on a parlé, dans le temps où nous sommes, de la nécessité qui s'impose désormais à toute critique de commencer par se mettre au point des œuvres qu'elle prétend non pas certes juger, mais comprendre, mais interpréter, mais expliquer seulement. Il fallait donc se faire Italien pour entendre Dante, Anglais pour entendre Shakspeare, Allemand pour entendre Gœthe. Par malheur, on n'en a rien fait. On raconte à ce propos, je le sais, l'histoire d'un [illegible] antique de la première génération qui voulait traduire Shakspeare. Il alla s'établir à Londres. Au bout

de quelques années, il était devenu tellement Anglais qu'il en avait désappris le français. En dépit de ce mémorable exemple, il reste vrai que jamais peut-être on n'a plus arbitrairement que depuis la diffusion de ces principes de haute critique, mesuré chacun toutes choses à sa mesure personnelle. Comme nous avons eu rarement l'occasion de prononcer l'*Oraison funèbre du prince de Condé*, nous déclarons que le style en est déclamatoire. Cependant ce n'est pas une raison, parce que l'on est plat, de qualifier l'éloquence du nom de déclamation. Comme nous avons eu rarement l'occasion d'hésiter entre l'empire du monde et notre amour pour une reine, nous décidons que le style de *Bérénice* est précieux. Cependant ce n'est pas une raison, parce que l'on est grossier, de qualifier la délicatesse du nom de préciosité. Le vrai, c'est que toutes manières de s'exprimer sont bonnes quand elles sont en leur place. On peut ajouter que c'est un secret que nous avons perdu.

Poussons maintenant un peu plus avant, et après l'apologie de la métaphore et de la périphrase, esquissons, en étendant seulement un peu le sens des mots, l'éloge de la banalite.

Je trouve un étrange exemple dans ce *Dictionnaire des lieux communs*. Le voici. Quand un président d'assises prononce les paroles sacramentelles: « Accusé, levez-vous, » il paraît que ce président donne dans le lieu commun. Et M. Jourdain, aussi lui, sans doute, à ce compte, lorsqu'il dit : « Nicole, apporte-

moi mes pantoufles! » il donne dans le lieu commun. Autant prétendre alors que ce sera donner dans le lieu commun que de se servir des mots de la langue, puisqu'ils sont à portée de tout le monde, ou des lettres de l'alphabet. Mais ce ne sont pas ceux qui se serviront de ces formules usuelles qui prêteront à rire, ce sont ceux au contraire qui croiront spirituel d'en rire, et ce sont surtout ceux qui commettront l'imprudence naïve de les vouloir varier. Car on aura beau faire, on ne trouvera jamais rien de plus simple et de plus naturel pour prier Nicole d'apporter les pantoufles que de dire : « Nicole, apporte-moi mes pantoufles. » Il y a une vraie et fausse délicatesse. La vraie c'est d'essayer de nuancer les choses qui valent en effet la peine d'être nuancées; la fausse, c'est de ne vouloir pas dans les choses indifférentes suivre l'exemple de toue le monde.

Il se pourrait donc que le lieu commun, si l'on entend bien toute la force du mot, ne fût ni si digne de tant de railleries ni si parfaitement méprisable. Ou plutôt ne se pourrait-il pas qu'il fût la substance même de l'art de parler et d'écrire ? Un critique du XVIIe siècle, fort ennemi de saint Augustin, lui reprochait de n'avoir jamais prêché que sur des lieux communs de morale. « Eh! sur quoi voudriez-vous qu'il eût prêché? » répondait hardiment Bossuet. Pareillement sur quoi voulez-vous que parle un orateur politique? sur quoi voulez-vous que parle un avocat? sur quoi voulez-vous que parle un philosophe? sur quoi voulez-vous

que parle un poète même? On nous permettra de ne rien dire de la critique, — si ce n'est que le courage du lieu commun est la première de ses vertus.

Mais je vais bien plus loin, et j'avance ici ce paradoxe que le lieu commun est la condition même de l'invention en littérature.

Je ne parle plus morale ou philosophie, je parle roman, je parle art dramatique, je parle poésie. Rien ne se fait de rien, c'est le cas de répéter ce lieu commun. Et l'invention ne s'exerce véritablement en toute originalité que sur des matières amenées, pour ainsi dire, par le long usage, à l'état de lieu commun. Il faut que plusieurs générations d'hommes aient vécu sur le même fonds d'idées pour que ce fonds lui-même puisse être transformé par la main de l'artiste. La grande originalité, ce n'est pas de tirer quelque chose de sa propre substance, mais bien de mettre aux choses communes sa marque individuelle. La véritable invention, ce n'est pas d'imaginer la descente aux enfers et le cadre de *la Divine Comédie*, c'est de s'en emparer, et d'une prise si souveraine que personne après Dante ne puisse avoir l'audace d'y toucher. La véritable invention, ce n'est pas d'écrire le premier la nouvelle, c'est de l'animer du souffle de vie, c'est d'en tirer *Roméo et Juliette*, c'est de s'approprier à jamais le sujet, et d'éteindre le nom de Luigi da Porto, ou de Bandello même, sous l'éclat du nom de Shakspeare. La véritable invention, ce n'est pas d'avoir eu l'idée, le premier, d'adapter à la scène la légende du *Docteur*

Faust, c'est de l'avoir su reprendre dans le temps qu'elle pouvait développer tout son sens mystique et revêtir toute sa signification, et c'est ce qui suffirait, tout seul, à l'immortalité de Gœthe. Telle est notre façon d'interpréter la théorie du *moment*.

Ce n'est rien que d'avoir une idée, c'est moins que l'on ne croit que d'être capable de la mettre en œuvre, le tout est de la mettre en œuvre et de l'avoir en son temps :

Oh! combien de talents! combien d'efforts célèbres
Sont demeurés sans gloire au milieu des ténèbres!

c'est-à-dire, parce qu'il était trop tôt, parce que l'obscurité régnait encore dans les esprits, parce que l'heure enfin n'avait pas encore sonné. Mais pourquoi n'avait-elle pas sonné? Parce que l'idée n'était pas encore assez universellement répandue, parce que l'effort de l'invention s'exerçait à vide, parce que les contemporains ni n'en discernaient clairement le sens ni n'en soupçonnaient la portée, parce que la *donnée*, quelque vérité d'ailleurs qu'elle enfermât en elle, et quelque évidence, n'était pas assez tombée encore à l'état de lieu commun.

Aimeriez-vous mieux peut-être choisir des exemples plus voisins de nous? S'il est un lieu commun à l'usage de tout le monde, de ceux qui ne font que sentir comme de ceux qui pensent, assurément c'est l'inaltérable indifférence de la nature aux joies et aux souffrances de l'humanité. Quoi de plus banal, et quel thème, à ce

qu'il semble, plus usé? Là-bas, dans l'empire du Milieu, sur les bords d'un fleuve jaune ou bleu, le poète chinois l'a soupiré. Le soleil continuant de briller, l'eau de courir, l'herbe de pousser, les arbres de verdir... quoi encore ? car il n'est pas de rhétoricien qui ne pût prolonger l'énumération plusieurs pages durant, et vous reconnaissez la phraséologie même des romances d'opéra-comique ! Cependant donnez-vous le plaisir de relire *le Lac*, de Lamartine, puis reprenez alors *la Tristesse d'Olympio*, et joignez-y, pour finir, le *Souvenir*, d'Alfred de Musset. Je vous défie bien d'y trouver autre chose que ce thème si banal ; et je vous défie bien de n'y pas discerner, au courant d'un même développement, trois inspirations personnelles, originales, aussi différentes qu'il se puisse. C'est la même chose ; et pourtant rien ne se ressemble moins. Et ce qui soutient, ce qui porte ici les trois poètes, ce qui leur permet de s'élever si haut que deux au moins d'entre eux, Lamartine et Musset, ont pu s'égaler eux-mêmes plus d'une fois, mais jamais peut-être se surpasser, c'est l'universalité du sentiment qu'ils expriment. Ils sont dans le lieu commun ; et c'est parce qu'ils y sont qu'ils trouvent de tels accents. Êtes-vous curieux, là-dessus, de faire la contre-épreuve et de mesurer ce que peut, en poésie, l'horreur du lieu commun. Lisez alors Charles Baudelaire et tâchez un peu de comprendre *les Fleurs du mal*.

Autre exemple maintenant. Car, en y réfléchissant, nous n'avions pas assez de confiance tout à l'heure

dans le pouvoir du lieu commun. Il n'y a pas prescription contre lui. Un chef-d'œuvre ne suffit pas à l'épuiser. Une même donnée peut toujours être reprise, toujours autrement traitée, partant toujours nouvelle. Un homme d'âge, — nous l'appellerons Arnolphe, — est maître et seigneur d'une jeune fille, — nous l'appellerons Agnès, — et prétend l'épouser; un blondin la lui souffle, — nous l'appellerons Horace. Quelqu'un osera-t-il, après Molière, reprendre ce sujet, et recommencer *l'École des femmes?* Ni Regnard, ni Beaumarchais n'hésiteront. Je passe Marivaux, qui s'est trompé ce jour-là. Mais Regnard écrira *les Folies amoureuses* et Beaumarchais *le Barbier de Séville.* Effacez pour un moment les différences, et de l'une comme de l'autre intrigue ne retenez que les éléments essentiels. C'est si bien le même sujet, que les mêmes moyens servent à le développer, et qu'il n'est pas jusqu'aux mêmes mots qui n'y soient inévitablement ramenés par les mêmes situations[1]. Vous croyez peut-être que si Regnard et Beaumarchais, après *l'École des femmes*, ont encore pu traiter brillamment la matière, c'est parce qu'ils y ont introduit des moyens

1. Par exemple lorsque Bartholo, prenant dans la poche de Rosine « la lettre de son cousin l'officier » prononce les paroles : « Quelle rage a-t-on d'apprendre ce qu'on craint toujours de savoir, » il ne fait que répéter en prose les deux vers d'Arnolphe dans la scène du ruban :

Ah! fâcheux examen d'un mystère fatal
Où l'examinateur souffre seul tout le mal!

nouveaux et des inventions ingénieuses? Je prétends, au contraire, que ce qui leur permet d'être originaux après le chef-d'œuvre et de s'inspirer de Molière sans le copier, c'est la force de la situation et l'éternelle vérité du sujet. L'invincible répugnance des Agnès et des Rosine pour les Arnolphe et les Bartholo, mais l'invincible attrait des Horace et des Almaviva pour les Rosine et les Agnès, voilà le thème, banal s'il en fut et tant qu'il vous plaira, mais inépuisable, et inépuisable, non pas quoique banal, mais parce que banal. C'est en effet parce qu'il est vieux comme le monde qu'il est toujours nouveau, et c'est s'il était d'une invention plus récente qu'il offrirait moins de ressources et qu'il eût été plus promptement usé.

Lieu commun, vous dis-je, encore et toujours lieu commun! Aussi bien, quoi de plus naturel? Un lieu commun, dans l'entière acception du mot, n'est-ce pas le lieu, comme dirait un géomètre, où viennent se rencontrer l'expérience universelle et l'universel bon sens? Et donner à cette expérience une forme, une voix à ce bon sens, n'est-ce pas justement le propre du génie?

Ainsi, le vaste écho de la voix du génie,
Devient du genre humain l'universelle voix,

parce qu'il a dit clairement ce que la voix du genre humain balbutiait, et qu'il a prononcé la parole magique où tout le monde a reconnu ce que tout le monde voulait exprimer, sans y pouvoir parvenir — *propter egestatem linguæ.*

Ç'a été, dans ce siècle même, une grande erreur de l'école romantique, la plus grande peut-être, que de décréter qu'on se mettrait désormais l'imagination à la torture pour inventer du neuf. Ils ont cru que, pour se tirer, comme ils disaient, de l'ornière classique, c'était la singularité, l'exception, la difformité, — difformité physique ou difformité morale, des Triboulet ou des Quasimodo, des Marie Tudor ou des Lucrèce Borgia, — qu'il fallait représenter sur la scène et dans le roman. Ils n'ont pas fait attention que tout le monde a les yeux au-dessous du front, le nez au milieu du visage, la bouche au-dessous du nez, et que pourtant d'imperceptibles modifications des mêmes traits suffisaient à engendrer la diversité des physionomies humaines. Est-il besoin d'avoir une loupe sur la joue gauche ou une tache de vin sur la joue droite pour qu'un homme soit reconnaissable d'avec un autre homme? Et confondons-nous deux femmes ensemble, parce qu'elles n'ont ni gibbosité, ni boiterie qui les signale à notre attention ? Mais il est encore bien plus vrai que de moindres modifications, au moral, suffisent à diversifier les caractères et les personnes.

Certes, il est plus facile de fabriquer, en dehors de toute observation du réel, et par la seule force d'une imagination systématique, des Marie Tudor et des Lucrèce Borgia, que de dessiner d'après nature des Bérénice et des Monime, en qui toute femme qui aime reconnaisse quelque chose d'elle-même. C'est que Marie Tudor et Lucrèce Borgia ne sont nulle part, non

pas même dans l'histoire, et que le poète ne les a rencontrées que dans ses rêves; mais Bérénice, la femme qu'on abandonne, ou Monime, la femme que le retour d'un maître qu'elle croyait à jamais disparu vient rappeler brusquement à la réalité de la vie, il n'est pas de journal où vingt fois vous n'ayez lu, mêlée dans la foule des *faits divers*, leur tragique histoire. Elles sont humaines, et de l'humanité moyenne, de l'humanité dont vous êtes, de l'humanité dont je suis.

Mais voici la question qui se pose : puisque l'invention n'est pas dans le fond, où donc est-elle? Je réponds : dans la forme, et dans la forme uniquement. Inventer, ce n'est pas trouver en dehors du lieu commun, c'est renouveler le lieu commun et se l'approprier. De quelle manière? par quels moyens?

Il y en a certainement, et même il y en a plusieurs. Je ne crois pas, à la vérité, que ce soient ceux dont on use aujourd'hui. Lorsque j'entends parler du soin et de la longueur de temps que nos poètes et romanciers dépensent à la recherche, au renouvellement, à l'invention de la forme, je ne puis m'empêcher de les comparer à des peintres qui prétendraient retrouver le secret du coloris des maîtres à force de combinaisons chimiques et de formules savantes sur le mélange des couleurs. On comprend sans peine ce que peut être la richesse et la solidité du fond, à part et indépendamment même de toute élégance et de toute beauté de la forme ; on comprend moins ce que peut être la beauté de la forme ou son élégance, à part et indé-

pendamment de la richesse et de la solidité du fond. Il est possible, et les exemples au surplus n'en manqueraient pas dans l'histoire, qu'un penseur profond ne soit qu'un médiocre écrivain. Mais est-il bien possible qu'un grand écrivain ne soit qu'un penseur superficiel, et que son originalité se réduise à la mince originalité d'un *styliste*, c'est-à-dire, en bon français, d'un assembleur de mots? On aura toujours en France quelque peine à l'admettre. Assurément il y a ce qu'on appelle une *technique* de la rime et du rythme; la rhétorique a ses mystères; il y a un long apprentissage de l'art d'écrire; et cet apprentissage, à quelques-uns, a duré toute leur vie. Je vais plus loin, et j'accorde qu'il y a des vocables pittoresques ou retentissants, qui font image ou musique, et des assemblages de sons qui caressent l'oreille, comme aussi des rapprochements de syllabes qui flattent l'œil. Mais il faut bien en revenir au sens, et si l'on écrit, c'est d'abord pour exprimer des sentiments ou des idées, non pas pour éveiller des sensations. C'est ce qu'il semble que l'on se fasse un devoir d'oublier parmi nos jeunes poètes et nos jeunes romanciers, et c'est pourquoi nous voyons qu'il n'y a rien de si mince que la substance de tant de vers et de tant de romans que nous pourrions citer.

Mais si je ne puis louer les prétentions de l'école naturaliste en matière de style et si je ne puis accepter la manière dont elle entend le mot, je ne puis nier, d'autre part, qu'elle ait raison au fond. L'observation

directe de la nature, incontestablement, s'il est un moyen de renouveler le lieu commun, c'est celui-là. Dans une admirable étude sur Alfred de Musset, M. Montégut, parlant du *Spectacle dans un fauteuil* et de cette jolie fantaisie : *A quoi rêvent les jeunes filles*, faisait observer comme le poète, en les retrempant à leur source et les baignant dans la nature ambiante, avait rafraîchi, rajeuni, renouvelé toutes ces éternelles comparaisons ou métaphores du langage de l'amour. C'est le procédé de tout poète. C'était le procédé de Virgile quand il imitait les alexandrins dans ses *Bucoliques* et les cycliques grecs dans son *Énéide :* c'était le procédé de Shakspeare quand il s'appropriait la littérature de nos cours d'amour, les chansons italiennes et les chansons provençales. Mais vous voyez comme les exemples concourent à prouver ce que nous avancions. Le thème était à tout le monde, le poète le marque à son signe, et comment s'y prend-il? Est-ce en cherchant laborieusement des combinaisons de sons inusitées, ou des images imprévues? Non pas, mais au contraire, et c'est en retournant à la source commune où tout le monde pouvait puiser comme lui.

On prétend quelquefois qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et on a raison; mais quiconque réfléchira verra bien que, quand rien n'est nouveau, c'est exactement comme si tout était toujours nouveau. L'homme ne change pas, mais, à chaque génération, les hommes se renouvellent. Il se peut que le pro-

grès ne soit qu'un mot, mais au moins le mouvement est un fait. Et si les choses restent éternellement les mêmes, il y a comme un perpétuel déplacement de point de vue. L'idéal de l'humanité ne diffère pas sensiblement d'avec lui-même, encore moins la réalité de cette vie quotidienne, mais ce sont d'autres hommes qui viennent prendre leur part de la vie, et ce sont d'autres imaginations qui rêvent du même idéal. C'est pourquoi le lieu commun n'est jamais si commun, ni la banalité jamais si banale. Il suffira toujours, pour intéresser les hommes, de leur parler d'eux-mêmes, et d'eux-mêmes tels qu'ils sont dans le temps précis qu'on en parle. Certainement *Manon Lescaut* n'empêchera jamais personne, pour peu qu'il en soit capable, d'écrire *la Dame aux camélias*. Lieu commun encore, s'il en fut, que l'histoire de la courtisane amoureuse, mais lieu commun qui sera neuf toutes les fois que l'artiste ira directement le reprendre dans la réalité voisine et la nature environnante.

Il n'y a de banal, au mauvais sens du mot, que les types dont le modèle a cessé d'être sous nos yeux, c'est-à-dire dont nous ne pouvons pas soumettre la vérité littéraire ou la représentation pittoresque au contrôle de l'expérience prochaine. Remarquez en passant que c'est le vice intérieur d'une certaine tragédie classique ou du drame romantique ; remarquez que c'est le vice intérieur du roman historique. Il n'importe pas que quelques grands hommes aient triomphé de la difficulté. Si le *Pompée* de Corneille

sonne faux, presque aussi faux que le *Ruy Blas* de Victor Hugo; si le *Quentin Durward* de Walter Scott ne nous satisfait pas plus que le *Cinq-Mars* d'Alfred de Vigny, nous venons d'en donner la raison suffisante. Ces intrigues et ces personnages ne ressemblent pas assez à tout le monde; ils ne sont pas immédiatement à portée de notre contrôle; nous ne savons pas, et nous n'avons pas le moyen de savoir quels sont les sentiments des laquais,

Quand ils marchent vivants dans un rêve étoilé,

non plus que nous n'avons l'expérience de ce qu'était au XVe siècle un archer de la garde écossaise du roi; et ainsi, bien loin que toutes ces œuvres soient destinées à durer par ce qu'elles contiennent de singularité, c'est, au contraire, en un certain sens, faute d'être assez banales qu'elles pèchent, qu'elles vieillissent, et qu'elles périront.

Sur ces exemples, et tous ceux que ses propres souvenirs suggéreront au lecteur, nous pouvons essayer de généraliser. Il n'y a pas de lieux communs, il n'y a que des esprits paresseux. Si banal que soit un sujet, si souvent qu'on l'ait traité, de quelques chefs-d'œuvre qu'il ait fourni la substance, il sera toujours neuf pour l'artiste qui prendra la peine de le revivre et de le repenser. Les lieux communs eux-mêmes de la conversation, ils ne sont lieux communs qu'autant qu'on les laisse échapper comme formules apprises, à la manière

des leçons d'école. Et ce qui donne à rire, c'est si peu la pensée prise en elle-même qu'au contraire c'est souvent le contraste qui éclate entre la profondeur de cette pensée même et la sottise coutumière de celui qui l'émet; y ayant à vrai dire des bouches qui ne sont faites pour laisser échapper quoi que ce soit d'un peu sensé. Le vrai moyen d'échapper à la vulgarité, c'est de penser par soi-même. On pourrait dire alors qu'en traversant le milieu d'une pensée sincère, les lieux communs s'y dépouillent de ce qu'ils ont de banal, et ne conservent de tout ce que l'on confond sous le nom de banalité que l'universalité seule, pour en ressortir originaux et vrais d'une vérité toute nouvelle. C'est sur la prose des grands prédicateurs et des grands avocats, les uns et les autres portés en quelque sorte au lieu commun par profession, que je conseillerais au lecteur de faire l'expérience. Car c'est là qu'il verrait à nu, je dis chez les plus grands, — dans un discours de Démosthène ou dans un plaidoyer de Cicéron, dans une oraison funèbre de Bossuet ou dans un sermon de Bourdaloue, dans un réquisitoire de Sheridan ou dans une diatribe de Burke, — c'est là qu'il verrait ce que devient le plus usé des lieux communs quand il est traité comme il doit être traité, c'est-à-dire quand l'orateur a repensé, retrouvé, redécouvert pour son compte les raisons d'éternelle vérité qui, justement, en ont fait ce que l'on appelle un lieu commun.

Il est vrai que la chose est bien plus difficile que

l'on ne croit. Penser par soi-même, il n'y a rien de moins fréquent. La plupart du temps, ceux-là même qui pensent, — et combien sont-ils de par le monde? — pensent avec leurs traditions de famille, leurs souvenirs de collège, avec les réminiscences qui leur sont demeurées de la conversation d'hier soir et du journal de ce matin, avec leurs intérêts de coterie, avec leurs passions de parti, sans y prendre bien garde, ou plutôt sans en avoir seulement conscience, et fermement convaincus qu'ils tiennent de leur expérience personnelle ce qu'ils ne tiennent que de leur mémoire. Notez que c'est précisément pourquoi les savants de profession ont si souvent médit de la mémoire. C'est qu'en effet la réflexion est souvent dupe et victime de cette précieuse ou plutôt de cette inappréciable faculté. Vous croyez méditer et vous ne faites que vous souvenir. Au surplus, la vie est si courte et l'expérience est si longue, en même temps que si diverse, que peu d'hommes, s'ils y font attention, oseront se vanter d'avoir éprouvé toutes leurs idées au contrôle de la réalité. Chacun de nous n'a l'expérience directe que d'un petit nombre de faits, mais chacun de nous, par compensation, a cette faculté de discerner, je ne dirai pas tout à fait le vrai d'avec le faux, mais le particulier d'avec le général et l'exception d'avec l'universalité. Ne médisons donc pas des lieux communs. Ils sont le point de départ de l'expérience elle-même, attendu qu'on ne fait d'expérience que pour procéder à quelque vérification, et ils sont le terme de l'expérience, at-

tendu qu'une expérience n'a de valeur qu'autant qu'elle sert à déterminer la *catégorie*, comme disent les philosophes, où les faits que l'on a constatés trouvent leur interprétation et leur sens.

Voilà bien des lieux communs, et nous avons mis si haut les conditions nècessaires pour les renouveler que nous ne saurions nous flatter d'y avoir réussi. Mais si nous avons pu rappeler un peu d'attention sur quelques doctrines aujourd'hui trop oubliées, et montrer qu'en plaisantant des lieux communs il se pourrait bien que ce fût du bon sens même, le plus souvent, que l'on plaisantât, nous n'aurons pas prêché dans le désert ; — et c'est une grande satisfaction pour toute espèce de prédicateur.

15 juillet 1881.

LES CHANSONS HISTORIQUES[1]

Il y a de cela quelques mois paraissait le premier volume d'un recueil demeuré jusqu'alors, dans son ensemble, à peu près inédit, et pour cette raison, comme on peut croire, d'autant plus fameux parmi les érudits sous le nom de *Chansonnier Maurepas*. On nous en avait si souvent parlé comme d'un inépuisable trésor de renseignements historiques; l'éditeur, M. Émile Raunié, dans une préface intéressante et consciencieusement étudiée, nous renouvelait d'un ton si convaincu l'assurance que nous allions trouver là, sur l'ancienne société française, abondance de mordantes épigrammes et d'instructives révélations; enfin le nom lui-même de Maurepas nous était parvenu comme le nom d'un homme de tant d'esprit, dans un

1. *Chansonnier historique du* XVIIIe *siècle*, publié par M. Émile Raunié. — I. *La Régence*, 4 vol. in-18. Paris, 1879-1880; Quantin.

siécle où l'esprit, à ce que l'on prétend, courait les rues, que nous crûmes, en effet, naïvement, que l'histoire et la littérature s'enrichissaient tout d'un coup de quelques milliers de pièces dont la valeur historique n'aurait d'égal que l'agrément littéraire. A la vérité, nous aurions pu réfléchir, — puisque aussi bien les érudits prennent à tâche de nous en administrer tous les jours quelque preuve nouvelle, — que l'inédit trop souvent n'est inédit que parce qu'il ne vaut pas la peine d'être édité. Pour une publication vraiment utile, de combien de *Mémoires* et de *Correspondances* n'est-ce pas là le cas? Mais quoi! l'épigramme, la chanson, le vaudeville, ce sont des genres si français! Dans les histoires imprimées, on trouvait quelquefois sur une favorite arrogante, sur un ministre incapable, sur un général malheureux, de si jolis couplets, si bien tournés, dont la pointe était si malicieusement aiguisée, si traîtreusement empoisonnée! Et puis, « ces chants satiriques et profanes, symbole éternel de la légèreté de la nation, » comme les appelait Massillon avec une élégante indignation, dans le même temps que les beaux esprits de la cour et de la ville chansonnaient à l'envi les désastres d'Hochstædt ou de Ramillies, nous savions qu'ils avaient vengé nos pères de tant d'humiliations, et non pas seulement depuis le XVIIe siècle, mais de tout temps, à vrai dire, avant même qu'il y eût une France, puisque dès le IVe siècle on leur en faisait déjà le reproche. *Cantilenis infortunia sua solan-*

tur, disait de nos ancêtres un père de l'Église, bien avant qu'on eût défini la monarchie de Louis XIV et de Louis XV un absolutisme tempéré par des chansons. Et sans faire attention que nous courions le risque de ressembler au marquis de Mascarille, qui travaillait « à mettre en madrigaux toute l'histoire romaine, » nous imaginions volontiers une histoire de France racontée par les chansons, comme d'autres l'ont imaginée racontée par les caricatures, voire par les faïences. Il en va falloir désormais un peu rabattre. Avouons-le sans tarder davantage. Si la publication de ce volumineux *Chansonnier* ne rend pas d'autre service, elle nous aura rendu celui-là du moins de nous avoir une fois pour toutes désabusé sur ce qu'une chanson, — tant historique soit-elle, — peut contenir de vraiment instructif, et de digne d'être enregistré par l'histoire. Le mot de Figaro n'a jamais été plus vrai : « Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante. »

Il n'y a pas à s'étendre sur la valeur littéraire du recueil. Elle serait nulle, absolument nulle, s'il ne convenait d'excepter de cette condamnation sommaire une douzaine de pièces, qui sont lisibles, et deux ou trois, qui sont presque éloquentes. Otez-les, il ne reste pas dans ces quatre volumes, d'environ chacun trois cents pages et formés, à ce qu'on a le droit de croire, d'une sorte de choix des meilleurs couplets, cent vers en tout qui ne soient pas indignes d'être retenus. « L'art de la plaisanterie a fait depuis

quelque temps d'immenses progrès, disait d'Argenson dans un passage que reproduit la préface de M. Raunié. Les vers burlesques de Scarron, qui réjouissaient tant nos pères, choquent notre goût plus épuré, et il n'est point de faiseur de parodies pour l'opéra comique qui ne fasse cent fois mieux que la fameuse *Apothéose de la perruque de Chapelain.* » Cette citation prouve ce que l'on savait : que le marquis d'Argenson n'avait pas le goût difficile. Non point assurément que nous éprouvions une admiration exagérée pour l'*Apothéose de la perruque de Chapelain* ou pour les vers burlesques de Scarron : au contraire! Nous disons seulement que « cent fois mieux que l'*Apothéose de la perruque de Chapelain,* » c'est encore bien peu de chose; et je vous en fais juge. Voici, par exemple, une épitaphe de Louis XIV :

Ci-gît l'idole de la France
Et l'ennemi de son repos,
Il fut un gouffre de finance,
Et l'asile des impôts.

D'Argenson aura beau dire, et Marais, et Barbier, ou tout autre; je déclare qu'il m'est impossible de goûter dans ce triste quatrain le moindre grain de sel. Voici encore un couplet sur la disgrâce du père Le Tellier :

Tellier, ta disgrâce
T'attire du mépris
Que la populace
A trop bien appris.

Chacun t'abandonne
Comme on ferait un pendu,
Lanturlu.

C'est le chef-d'œuvre de la platitude. Dans nos cafés concerts, on ne chante rien aujourd'hui qui ne soit immédiatement au-dessus d'un pareil couplet. Il y en a déjà quelques centaines, mais si l'on pousse, comme on nous en menace, au douzième volume, il y en aura quelques milliers de cette force dans le *Recueil Clairambault-Maurepas.*

Évidemment on les goûtait alors, puisqu'on les collectionnait. Nous en avons d'ailleurs d'indiscutables témoignages. Mathieu Marais dit, dans son *Journal,* à la date de 1720 : « J'ai vu une chanson sur l'affaire de la *Constitution,* à l'occasion d'un envoyé du sultan qui arrive. C'est une *application très ingénieuse* au *Corps de doctrine* et aux explications suivant lesquelles on peut accepter tout ce qu'on voudra et même l'Alcoran. » Citons le dernier couplet de cette application très ingénieuse :

Il est vrai que l'Évangile
Que prêche notre curé
Dans la bulle prend un style
Tout à fait défiguré.
Va, si Couët se met en tête
De protéger l'Alcoran,
Tu ne seras qu'une bête
Si tu n'es pas musulman.

Il est difficile, on nous l'accordera, d'aiguiser plus

maladroitement une pointe. Le même Marais encore, dans une autre pièce, intitulé *la Fagonade*, amas de grossières injures entassées contre Fagon, l'un des commissaires de la chambre de justice et revêtu de je ne sais quel emploi de finance, découvre ce qu'il appelle « toute la force et la vigueur de l'esprit satirique » et crie du fond de son étude au « chef-d'œuvre de noirceur et de malice. » Il faut détacher quelques vers du chef-d'œuvre, qui est très long. Il s'agit du caractère de Fagon :

Au venin qui bout dans ses veines
Dieu joignit l'esprit d'Attila,
Et sur lui l'enfer exhala
Du souffle impur de ses haleines
Les sept fameux péchés mortels,
Les sentiments les plus cruels,
Des âmes les plus inhumaines.

Que de grâces dans la médisance! et que voilà donc un homme spirituellement drapé! Je ne suis pas fâché que ce soit à Marais que l'éditeur du *Chansonnier* ait emprunté ces témoignages d'admiration. Sainte-Beuve, un beau jour, je ne sais par quel caprice, ne s'était-il pas ingénié de faire de Mathieu Marais une espèce d'autorité littéraire, et de nous le dépeindre quasi sous les traits d'un représentant du meilleur goût du grand siècle attardé dans les premières années du siècle de Voltaire? C'était un fort honnête homme que Marais, je le crois ; mais un juge assez incompétent des choses de l'esprit. Peut-être aussi, d'un siècle à l'autre,

n'est-il rien, — non pas même la mode, — qui change et diffère de soi-même autant que ce que l'on appelle, de l'un des termes les plus généraux, les plus vagues, les plus lâches qu'il y ait dans la langue littéraire, du nom trop complaisant d'esprit.

On eût aimé du moins que l'éditeur du *Chansonnier* ne se payât pas, lui, d'illusions sur la qualité du régal qu'il nous offrait. « Bon nombre de ces couplets, nous dit-il dans sa préface, sont de petits chefs-d'œuvre de verve et de style. » Il faut alors que nous ayons joué de malheur, car vainement les avons-nous cherchés, et, malgré la meilleure volonté du monde, nous ne les y avons pas rencontrés. Ce que nous avons trouvé de mieux, c'est peut-être l'épigramme suivante :

L'abominable banqueroute
Que fait Louis dans sa déroute
Va charger la barque à Caron.
Il meurt si gueux dans son vieil âge
Qu'on craint que la veuve Scarron
N'ait fait un mauvais mariage ;

mais il faut ajouter qu'elle était connue depuis longtemps, et cette réflexion nous mène au jugement qu'il convient jusqu'ici de porter sur l'ensemble du recueil : ce qu'il renferme d'inédit méritait bien de demeurer dans l'ombre, mais ce qui valait la peine d'en être tiré n'était plus, depuis longtemps, inédit.

On nous répondra qu'il importe assez peu que ces épigrammes, ces chansons, ces satires aient ou n'aient pas de valeur littéraire. Elles ont une valeur histo-

rique; c'est assez. S'inquiète-t-on de la valeur littéraire d'un document historique? Non plus en vérité qu'on ne se soucie du style d'un acte notarié. On n'ira donc pas chercher dans le *Chansonnier du* XVIII[e] *siècle* des modèles de l'art d'écrire purement ou de plaisanter avec aisance, mais n'y trouvera-t-on pas mieux que cela, si l'on y trouve un commentaire perpétuel de l'histoire officielle, une illustration populaire, pour ainsi dire, — d'autant plus instructive qu'elle sera plus libre, et même licencieuse, — des récits d'apparat et de l'historiographie brevetée?

« Un des grands agréments de ce monde, dit quelque part Voltaire, est que chacun puisse avoir son sentiment sans altérer l'union fraternelle. » Notre sentiment est que sur la valeur, même historique, de ces inédits dont on encombre annuellement la librairie contemporaine, on se méprend étrangement. Tant de publications dont on nous accable, bien loin de rendre service à l'histoire, elles lui nuisent, et elles nous facilitent si peu la connaissance du passé qu'au contraire elles l'embrouillent ; ce qu'il est aisé de démontrer, à l'occasion et par le moyen de ce *Chansonnier*.

Et d'abord on ne connaît pas les auteurs de ces *Chansons*. Qui sont-ils? dans quel monde ont-ils vécu? sont-ce des courtisans? sont-ce des gens de lettres? sont-ce peut-être uniquement des spéculateurs en scandale, comme il s'en est rencontré de tous temps, et des *maîtres chanteurs?* Vous entendez assez dans quel sens nous prenons le mot. Le fait est qu'on l'ignore.

Celui qui a fait la chanson
N'oserait dire son nom
Car il aurait les étrivières.

ou bien :

L'auteur ne dit pas ce qu'il est,
Par la raison qu'il se plaît
A voir de loin la Bastille.

J'approuve leur prudence; seulement, il s'ensuit qu'il devient impossible de contrôler l'authenticité des renseignements et la sûreté des informations qu'ils nous donnent ou qu'ils sont censés nous donner. Un papier sans signature est de l'espèce de la lettre anonyme : mensonge, quand ce n'est pas infamie. *Ut contemptissimus quisque, ita solutissimæ linguæ est.* Et quel avantage voit-on bien à jeter ainsi dans le circulation de l'histoire un fatras de documents suspects, si ce n'est de mettre à la merci d'un coquin du temps jadis la réputation des personnes, l'honneur des familles, et j'ajoute la dignité de l'histoire?

On affecte aujourd'hui de l'oublier : il n'en est pas moins vrai qu'il y a des détails que l'histoire, entendue comme elle doit être entendue, n'a ni besoin ni souci, par conséquent, de connaître. Que nous importe, par exemple, la chronique scandaleuse des maîtresses du régent? Ont-elles exercé quelque influence sur les affaires? l'une d'elles, par hasard, s'est-elle trouvée mêlée à quelque secret d'état? Si oui, comme ce fut le cas plus tard de madame de Prie

ou de madame de Pompadour, tous les détails que vous pouvez recueillir et dont vous nous démontrerez l'authenticité, nous nous empresserons d'en faire notre profit; si non, dispensez-nous de ces anecdotes licencieuses et de ces refrains obscènes qui ne nous apprennent rien, ne nous servent de rien, ni ne nous mènent à rien. Madame de Sabran fut remplacée par madame de Parabère, qui fut remplacée par madame d'Averne, laquelle fut remplacée par madame de Falaris. Je ne sais si c'est bien l'ordre de leur succession. Écrivez donc que Philippe d'Orléans, régent de France, aima les femmes, et, comme nous sommes gens vertueux, gens qui prenons

A l'honneur de nos rois un intérêt extrême,

écrivez même qu'il les aima trop, et voilà qui est dit, et n'en parlons plus. Mais l'histoire des mœurs? dira-t-on. Comme si nous ne savions pas que la cour est la cour, que les hommes sont les hommes, que les vicieux mourront, mais non jamais le vice, que les ambitions inavouables et les amours vénales sont de tous les temps, et que du haut en bas de l'échelle sociale, il n'y a de différence que la manière de s'y prendre!

Là-dessus, en fait d'histoire des mœurs, qu'y a-t-il dans vos *Chansons* que vous ne retrouviez tout au long dans les *Mémoires* ou les *Correspondances?* Ouvrons le recueil de M. Raunié. Pas une pièce qu'il ne soit obligé d'annoter et de commenter. Pas une allusion qu'il ne lui faille préciser par quelque renseignement

tiré des *Mémoires de Saint-Simon*, ou du *Journal de Dangeau*, des *Lettres de Madame* ou du *Journal de Barbier*. A quoi bon, disions-nous, publier des textes anonymes? Nous disons maintenant : à quoi bon publier des textes obscurs, qui ne peuvent être éclairés que de la lumière qu'on emprunte à des textes publiés déjà depuis longtemps? C'est exactement comme si pour éclairer le compte-rendu d'un procès criminel on s'avisait d'en appeler à la *complainte* qu'en ont déduite les faiseurs populaires. Vous ne comprenez pas tel récit des *Mémoires* de Saint-Simon ou du *Journal de Dangeau;* certaines circonstances vous échappent, quelques points demeurent douteux, quelques autres s'enfoncent dans l'épaisseur de l'ombre? Fort bien, nous arrivons à votre secours; et ce témoignage d'un acteur ou d'un spectateur des événements, ce récit d'un écrivain qui fait après tout profession d'écrire pour la postérité, cette affirmation d'un homme qui tenait état dans le monde, et dont vous pouvez plus ou moins aisément contrôler la véracité, nous allons, nous, l'*illustrer* par le témoignage d'une *Chanson* dont l'auteur inconnu n'a peut-être rien compris, rien su, ni rien vu des choses dont il parle. *Similia similibus.* Il fait nuit; fermons les volets; ce sera le moyen d'y voir plus clair.

Je n'exagère pas. « Une multitude de circonstances restées inconnues, nous dit M. Raunié, d'après M. G. Brunet, sont dans les chansonniers, toujours empressés à recueillir avec avidité, à colporter avec

indiscrétion le scandale du jour ou l'anecdote de la veille. Ils nous apprennent par exemple que le chevalier de la Ferté, étant embarqué avec le comte d'Estrées, lui fit voler ses assiettes d'argent par un mousse. » Ils nous apprennent ! Historiens et critiques, sentez-vous bien toute la force de ce mot? Ils nous apprennent! c'est-à-dire, il suffira d'un couplet anonyme, inspiré qui sait par quelle basse vengeance ou par quels honteux motifs, pour que nous inscrivions une action déshonnête au compte définitif d'un personnage historique. Sans doute aussi qu'il suffira d'avoir trouvé ces trois vers dans le recueil de M. Raunié :

Massillon s'en va à Clermont,
Pour prendre aux femmes le menton,
Ainsi qu'il faisait à Paris,

pour être en droit de suspecter les mœurs de Massillon, d'accoler à son nom, sans autre autorité, quelque épithète goguenarde, et d'écrire dans les histoires et dans les dictionnaires : « le galant Massillon, » ou « le voluptueux évêque de Clermont? » Qui ne voit que c'est ici la négation même des règles les plus élémentaires de la critique historique? Et multiplier ces sortes de publications, est-ce rendre service à l'histoire? et n'est-ce pas plutôt ajouter aux moyens déjà trop nombreux dont le pamphlet dispose pour la falsification de l'histoire?

Aussi bien, ce que nous disons ici des *Chansons*

allons jusqu'au bout, et ne craignons pas de l'étendre jusqu'à bon nombre de *Mémoires* et de *Correspondances.*

Nous accordons aujourd'hui beaucoup trop aisément notre confiance, et notre confiance entière, notre confiance aveugle, à ces recueils de mémoires et de correspondances dont notre littérature historique est si riche. Supputez en effet tout ce que l'on a publié, dans le siècle où nous sommes, de *Lettres* et de *Mémoires* sur le seul règne de Louis XIV. Mettez à part, bien entendu, les documents d'état, comme la *Correspondance de Mazarin*, ou comme les *Lettres et Instructions de Colbert.* Réservez encore quelques recueils qui tirent une valeur particulière du rôle actif que leurs auteurs ont joué dans l'histoire de leur temps; tels seront les *Mémoires de Villars* ou les *Mémoires de Torcy.* Faut-il dire d'un mot à quoi servent presque tous les autres? Uniquement à nous mettre en défiance de ce que nous avions cru savoir, et sur ce qui passait pour le plus certain; uniquement à nous fournir des raisons, moins encore de douter, pour parler franc, que d'ergoter. Relisez, dans *le Siècle de Louis XIV* et dans les quelques opuscules additionnels de Voltaire, ce que le XVIIIe siècle a su du fameux Masque de fer, et dites-moi ce qu'aujourd'hui nous en savons de plus? Mais trois ou quatre hypothèses avaient cours en ce temps-là; dix ou douze aujourd'hui se contrarient et se combattent. Et le plaisant de la chose, c'est qu'après tant d'inédits pu-

bliés et de papier noirci, il se pourrait que la version de Voltaire demeurât la plus plausible de toutes.

Prenons un autre exemple, et de l'histoire anecdotique passons à l'histoire générale. Voici les *Mémoires de Saint-Simon* et la *Correspondance de la Princesse Palatine*. Est-il un historien digne de ce nom qui, sur la foi de semblables témoignages, osât former un jugement définitif sur madame de Maintenon? Ce n'est pas qu'il m'intéresse outre mesure de savoir si les Fouquet et les Villarceaux ont fait ou non l'intérim entre le roi de France et l'auteur de *Dom Japhet d'Arménie*. Et je défie bien qu'on me prouve, pour le dire en passant, en quoi la solution de ce problème d'alcôve intéresse l'histoire. Mais ce que je veux dire, c'est que les lettres de cette « bonne Allemande, » qui n'était ni si bonne, ni si naïve surtout qu'on voudrait bien quelquefois nous le faire croire, combinées avec les mémoires du plus vaniteux des ducs et pairs, ne peuvent donner de la personne et du rôle politique de madame de Maintenon que l'idée la plus fausse. Il y a plus, et j'ose avancer que, sur ce point d'importance, l'unique obligation que nous ayons à ces deux volumineux recueils, c'est qu'il faut commencer par réfuter ce qu'ils contiennent de médisances et de calomnies, à toutes fois qu'on veut sérieusement parler de madame de Maintenon.

Au moins encore des Mémoires comme ceux de Saint-Simon, ou des Correspondances comme celles de Madame, peut-on les contrôler. La mère et l'ami

du régent ont fait figure sur le théâtre de l'histoire ; s'ils n'ont participé ni l'un ni l'autre à rien de ce qui s'est passé de très considérable sur la scène de leur temps, ils étaient dans les coulisses; ils ont connu les acteurs du drame ou de la comédie qui se jouaient, ils leur ont même quelquefois parlé. Mais ceux qui n'avaient leur place qu'au parterre, les Marais, les Barbier, les Hardy, les Regnault, qui contemplaient la cour du fond de leur cabinet d'avocat, ou la ville d'un coin de leur boutique de libraire, les bons témoins, je vous le demande, et les belles autorités que voilà ! J'ose à peine calculer approximativement ce que ces honnêtes annalistes ont répandu de contre-vérités dans l'histoire. On n'a pas encore imprimé les *Mémoires* ou *Journaux* des deux derniers. *Di, talem avertite pestem!* et puisse-t-on ne les imprimer jamais! Je reviens à nos chansonniers.

On dit, et M. Raunié n'a garde d'oublier l'argument, que si l'autorité de leurs refrains n'égale pas tout à fait celle des documents d'état, à tout le moins « ils forment, à côté de l'autorité officielle, une histoire libre où l'on retrouve les sensations vraies que les événements ont fait naître dans l'âme des contemporains, et les appréciations qu'ils ont provoquées de la part des hommes qui étaient le plus aptes à les juger. » Ce n'est plus seulement ici la négation de la critique historique, c'est la négation même de l'histoire. En fait d'appréciations, il n'y a rien de tel pour mal juger des événements que d'en être le contem-

porain. Quel est celui des contemporains de la révocation de l'édit de Nantes qui s'est avisé des conséquences de cet acte tristement fameux? Quel est celui des contemporains du système de Law qui s'est douté qu'il assistât dans la rue Quincampoix à la naissance de ce pouvoir des temps modernes que nous avons appelé le crédit? Quel est celui des contemporains, mais surtout des témoins de la prise de la Bastille qui, voyant une poignée de patriotes se ruer à l'assaut de la vieille prison d'état, s'est douté qu'il voyait une révolution passer sous ses fenêtres? Nous ne saurions trop le répéter, et au besoin nous le répéterons encore : les contemporains n'ont pas plus la « sensation vraie » des événements dont ils sont les témoins ou les acteurs, que le soldat sur le champ de bataille n'a la « sensation vraie » du plan du combat dont il est une pièce. Mais combien cela n'était-il pas encore plus juste, si possible, sous l'ancien régime, avec la difficulté des communications, la rareté des journaux, l'insuffisance des renseignements, l'indifférence des particuliers à la chose publique, et les faits enfin ne parvenant à la connaissance de la foule que défigurés, travestis, altérés en mille manières par la multiplicité même des milieux qu'ils avaient dû traverser! Aurions-nous donc oublié combien la vérité, « la vérité vraie, » comme dit Beaumarchais, est chose délicate, fragile, qu'on blesse involontairement, et qu'on mutile presque sans s'en apercevoir, parce que chacun de nous n'en accepte que ce qui convient à ses préjugés, à ses pas-

sions, à sa façon de penser? A plus forte raison, quand, comme les faiseurs d'épigrammes et de chansons, on fait littéralement métier de ne s'enquérir du vrai qu'autant qu'il peut servir de thème aux variations de de la médisance et de la malignité. Le propre d'un satirique c'est, en général, de ne voir les hommes et les choses que par leurs mauvais côtés ; mais le propre des chansonniers, c'est de ne les voir que par leurs côtés honteux.

On n'a donc même pas le droit de prétendre que, pour telle ou telle période de notre histoire nationale, les chansonniers nous donnent seulement ce que l'on pourrait appeler le niveau de l'esprit public. Il est déjà très dangereux, quoi qu'on en ait dit, de vouloir juger d'une société sur sa littérature. Ses pièces de théâtres et ses romans, — j'entends ceux qui survivent et qui passent à la postérité, dont il est permis de dire, par conséquent, dans une certaine mesure, que par l'unanimité de ses applaudissements elle a reconnu la ressemblance, — ne sont pourtant qu'une expression d'elle-même très incomplète, et souvent infidèle. Mais quand on descend des œuvres de la littérature jusqu'à des productions telles que celles des *chansonniers* ou *sottisiers*, comme on les nommait alors, dont aucune pour ainsi dire ne peut produire l'acte de son état civil, qui toutes ou presque toutes sortent on ne sait de quelles officines pour circuler sous le manteau, et de là s'aller perdre chez quelque collectionneur acharné à l'enrichissement de son cabinet, on con-

viendra que du sentiment que ces chansons expriment, il serait plus qu'imprudent de conclure la complicité de l'esprit public. Rien ne nous garantit que telle chanson du *Recueil Clairambault-Maurepas* ait couru; rien ne nous garantit que cette autre ait dépassé jamais le petit cercle de roués où elle naquit après boire; rien ne nous garantit qu'une troisième ne soit pas en unique exemplaire. Non-seulement donc nous ne pouvons pas contrôler la véracité du chansonnier, mais nous ne pouvons pas non plus mesurer la popularité de la chanson.

Je me trompe : il est un cas où, de la quantité même des *Chansons* qui se répètent et qui se pressent sur un même sujet, nous pouvons inférer que l'événement a frappé vivement les esprits. Alors nous apprenons que le bon peuple de Paris a salué par des cris de joie la mort de Louis XIV; nous apprenons que le système de Law, après avoir soulevé de folles espérances, a soulevé de furieuses clameurs de désespoir et d'indignation; nous apprenons que Dubois n'a pas été le modèle des vertus épiscopales; nous apprenons que l'affaire de la constitution a passionné la France entière et failli faire éclater une révolution. Avions-nous vraiment besoin des chansonniers pour l'apprendre ? et n'est-ce pas là ce qui s'appelle vulgairement découvrir l'Amérique en 1880?

C'est pourquoi nous ne saurions comprendre la faveur croissante avec laquelle il semble qu'on accueille ces publications inédites, chansons ou mémoires,

lettres ou journaux. Elles n'ont ni de quoi nous plaire, étant pour la plupart de la dernière médiocrité littéraire; ni de quoi nous instruire, n'étant, si l'on nous passe l'expression, que du *papotage* historique, lorsqu'elles ne sont pas de belle et bonne calomnie ; et elles sont en outre dangereuses.

Elles développent en effet dans le public un goût fâcheux pour l'histoire anecdotique, je dirais mieux encore pour la chronique scandaleuse. Elles l'habituent insensiblement à ne voir de l'histoire que les plus petits côtés. Ce sont les pires procédés du *reportage* et du mauvais journalisme appliqués à ce que l'on appelle pompeusement la connaissance des idées et des mœurs. N'avons-nous pas entendu déjà faire au *Chansonnier du* XVIIIe *siècle* ce singulier reproche que, pour un recueil du temps de la régence, il ne contenait ni des pièces assez libres ni assez de pièces libres? Aussi bien en sommes-nous venus à connaître admirablement les maîtresses de Louis XIV et de Louis XV; mais, qu'il y ait dans le même XVIIIe siècle quelques exemples de la plus haute vertu patriotique, nous les connaissons à peu près comme s'ils avaient été donnés à la Chine. Il y a toute une bibliothèque sur madame de Pompadour et sur madame Du Barry, sans parler de ce que le roman, dont c'était assurément le droit, a tiré de leurs aventures. Nous savons, à quelques deniers près, ce que chacune d'elles coûtait au roi de France. De prétendus historiens n'ont pas dédaigné de nous introduire jusque dans le cabinet de toilette

tère privé, ni dans les pamphlets, ni dans les brochures, ni dans les satires, ni dans les chansons qu'on rencontre de tels documents; c'est à peu près uniquement dans les archives d'état. Il y aurait donc un moyen bien simple de resserrer aux bornes du nécessaire et de l'utile ces « publications inédites. » Ce serait de publier tout ce que les circonstances permettraient de publier en fait de documents d'archives. Si par exemple le gouvernement allemand poussait jusqu'au cinquantième volume, ou au delà, la *Correspondance politique de Frédéric le Grand*, il est bien évident que ce serait profit net pour les historiens de l'avenir. Pour les mêmes raisons, nous n'hésiterons pas à regretter que, dans notre grande *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*, on ait cru devoir, en trop d'occasions, remplacer les textes originaux par une analyse sommaire de leur contenu. Mais, pour les correspondances privées et les mémoires, quel inconvénient y aurait-il à les renfermer sous de triples clefs et ne les mettre au jour qu'autant qu'ils auraient, comme les *Mémoires de Saint-Simon*, une valeur littéraire de premier ordre? Si l'on n'avait pas mis au jour le *Journal* de l'avocat Barbier, je vois parfaitement ce que l'avocat Barbier y aurait gagné; je vois moins bien ce que nous y aurions perdu.

Le bonhomme Barbier, grand transcripteur de chansons, nous ramènera tout naturellement à notre *Chansonnier*. Ce n'est pas avoir dépassé les limite

rigoureuses de notre sujet que d'avoir touché quelques mots de l'abus des publications inédites. Il y là certainement un danger. Nous nous sommes contenté de l'indiquer, puisque l'occasion s'en offrait. Il y a tout lieu de prévoir que nous aurons encore trop tôt l'occasion d'y revenir. Nous louerons d'ailleurs très volontiers le soin que l'éditeur du *Chansonnier du* XVIIIe *siècle* a mis à son travail, trop de soin, comme lorsqu'il lui paraît nécessaire de nous apprendre en note que « Sardanapale était un roi d'Assyrie, célèbre par son existence efféminée et voluptueuse », ou encore que Machiavel, Nicolas Machiavel, est « un célèbre écrivain politique italien, dont le livre du *Prince* a obtenu une légitime célébrité ». Nous louerons surtout sa préface, qui reste encore ce que nous aimons le mieux de tout ce *Chansonnier*. Mais nous ne pouvons pas lui accorder qu'il y eût urgence à faire paraître ce volumineux recueil, parce que nous ne pouvons pas lui accorder que ceux qui aiment les bons vers y trouvent plaisir, ni que ceux qui aiment mieux l'histoire que les curiosités de l'histoire en tirent jamais un réel profit.

15 août 1880.

LIEU COMMUN SUR L'INVENTION

Il y a des querelles, soi-disant littéraires, où toute la question, de quelque belles phrases qu'on l'habille, n'est manifestement que d'une vanité blessée, quand encore elle n'est pas purement et simplement d'un intérêt lésé. Mais il y en a quelques-unes aussi, par bonheur, de loin en loin, qui enveloppent une question de principe, et, si tel n'est pas tout à fait, tel devrait être au moins le cas de la récente querelle de l'auteur de *la Fiammina* contre l'auteur d'*Odette*.

Les faits sont assez connus. Il y a six semaines, sur la scène du Vaudeville, M. Victorien Sardou donnait une pièce, qui réussissait ; M. Mario Uchard prétendait y reconnaître son bien, et, par-devant l'opinion, réclamait sa part du succès. Voilà tout le débat. On regrettera vivement que M. Mario Uchard l'ait cru devoir porter, si ce qu'on dit est vrai, devant les tribu-

naux, qui, dans l'espèce, n'ayant rien à voir, n'auront aussi rien à trancher. Trois magistrats en robe, s'ils sont hommes d'esprit, allégueront leur incompétence, et ne retiendront de la cause que ce qui leur en appartient comme à tout le monde, quand ils ont une fois déposé la robe et qu'ils ne jugent plus à titre de magistrats. Mais ce qu'on regrettera plus vivement encore, c'est que M. Victorien Sardou n'ait pas pris plus hardiment lui-même en main sa propre cause. Car il avait une belle occasion d'en finir avec cette puérile et vaine accusation de plagiat, que les ennemis de sa manière (ou peut-être aussi de la continuité de ses succès), depuis tantôt vingt ans, ne manquent pas de renouveler à l'apparition de chacune de ses pièces. Et ne valait-il pas bien la peine de montrer à l'opinion l'une de ses plus singulières méprises, qui est de mettre l'*invention*, au théâtre comme dans le roman, là justement où elle n'est pas, ni ne sera jamais[1]?

C'est qu'en vérité ce mot d'*invention*, par une mauvaise fortune qu'aussi bien il partage avec presque tous les mots de la langue littéraire, est des plus généraux qu'il se puisse, et, partant, des plus vagues. On a bientôt dit d'un artiste qu'il manque d'*invention*, comme d'un écrivain qu'il manque de *style*, et les autres ont l'air de vous entendre, et l'on croit que l'on s'entend soi-même; mais ce que c'est que le style, et

1. Depuis que ces pages ont été publiées, M. Mario Uchard a perdu son procès, et M. Victorien Sardou, dans une très spirituelle brochure, a fait justice de *Ses Plagiats*.

ce que c'est que l'*invention*, voilà ce qu'il est moins vite fait de dire, et de dire avec précision. Essayez cependant de presser un peu les mots, je ne dis pas de les définir, et vous vous apercevrez que sans doute vous parliez, et l'on vous répondait, mais on ne se comprenait qu'à la condition de ne pas s'expliquer et d'enfermer chacun là-dessous les idées les plus contradictoires. Ceux qui croient, par exemple, avoir tout dit et prononcé sans appel, quand ils ont déclaré d'une œuvre qu'elle est de *convention*, ne réfléchissent pas qu'il n'y a d'art et de littérature qu'à condition de certaines *conventions*, et que, par conséquent, s'il est une *convention* ridicule, c'est de commencer par inscrire à l'entrée de l'école qu'on les violera toutes. Ainsi, ceux qui mettent l'*invention* (et c'est presque tout le monde aujourd'hui) dans la faculté de trouver du nouveau, ne font pas attention que, si par hasard l'*invention* consistait à ce peu de chose, ils ne nommeraient presque pas un grand nom, dans l'histoire de la littérature ou de l'art, qu'il ne fallut déposséder de sa gloire deux ou trois fois séculaire pour y substituer quelque précurseur obscur, à bon droit oublié.

Mais je soutiens contre eux, en écartant d'ici toute autre forme d'art et m'en tenant au théâtre seul, que quiconque a voulu mettre à la scène un sujet entièrement nouveau n'en a jamais tiré qu'un demi chef-d'œuvre, parfois, et, le plus souvent, si grand qu'il fût d'ailleurs, une œuvre au-dessous du médiocre. Connaissez-vous les premières comédies ou tragi-comé-

dies de celui qui devait être un jour le grand Corneille? Parcourez au moins *Clitandre*, et n'en communiquez votre avis à personne: c'est une marque de respect et de piété que vous devez à l'auteur de *Polyeucte*. Mais avez-vous lu ses dernières tragédies? C'est la rage d'inventer, et d'inventer en faisant du nouveau, qui l'a positivement perdu. La nature elle-même, dans cette longue et lente élaboration des formes qu'elle poursuit à travers les siècles, n'atteint pas tout d'un coup la perfection de ses ouvrages. C'est ainsi qu'au théâtre il semble que la nouveauté défie l'habileté de l'artiste et que, si savante que soit la main de l'ouvrier, aucune matière ne se laisse d'abord, et du premier coup, façonner en chef-d'œuvre.

Je ne veux apporter en exemple aucune de ces œuvres secondaires dont on pourrait discuter l'originalité. Mais voyez seulement comme les grands poètes semblent avoir choisi, de préférence à toutes les autres, ces matières en quelque sorte usées, rabattues, et comme avilies par un long service, pour y exercer souverainement leurs reprises! Était-elle assez banale, avait-elle assez traînée de bouche en bouche, la *Véridique histoire de l'horrible crime et de l'épouvantable punition du docteur Faust*, lorsque Gœthe la jugea digne de lui fournir son chef-d'œuvre? Et encore, si ce n'avait été qu'une légende, une de ces légendes que l'on conte le soir, au village, sous le manteau de la cheminée, quand le vent fait rage au dehors! mais le drame en était sorti depuis déjà longtemps, et, sur

les théâtres de marionnettes, dans toutes les foires d'Allemagne, les paysans, mêlés au populaire des villes, avaient entendu le nécromant contracter avec Méphistophélès son pacte diabolique. Un Français l'avait traduite, un Anglais l'avait mise à la scène; et la critique allemande, au total, n'a pas sauvé de l'oubli moins de huit à dix versions de ce: *Docteur Faust, célèbre dans le monde entier*. C'est ici le titre de la pièce telle qu'on la jouait probablement encore sur les tréteaux de Strasbourg, dans le temps que Gœthe y étudiait.

Ce que le poète a fait d'emprunts hardis à la légende et au drame populaire, on le sait, et lui-même n'a jamais eu la faiblesse de le vouloir dissimuler. Quiconque ne s'arrêtera pas à quelques différences légères est d'abord en droit de dire que l'allure générale du sujet est demeurée dans le poème de Gœthe ce qu'elle était depuis cent cinquante ou deux cents ans dans la pièce de marionnettes. Gœthe était, en effet, guidé par un trop profond instinct des lois de l'invention poétique, pour ne pas sentir qu'il n'avait pas le droit de dénaturer ou d'altérer seulement le sens de la légende. Il n'y a que les municipalités modernes pour nettoyer un monument gothique, et le dépouiller ainsi de cette couleur, la plus magique de toutes, qui est la couleur du temps. Mais, outre l'allure générale, ce sont les incidents particuliers aussi, quelques-uns mêmes de ceux, comme on l'a dit, « où brille sa plus poétique et plus incontestable origina-

lité, » qui rappellent de près les incidents consacrés du *Faust* populaire.

Gœthe n'a pas *inventé* le monologue de Faust, au début de la première partie du drame : il l'a pris tout indiqué dans celui que l'on voudra des *Faust-marionnette*. Gœthe n'a pas *inventé* la scène où le naïf écolier vient consulter Méphistophélès déguisé sous la robe et la barbe de Faust : elle est manifestement en germe dans le *Faust* d'Augsbourg. Gœthe n'a pas *inventé* la scène de la taverne d'Auerbach : et si l'esprit fort du *Faust* de Cologne ne s'appelle pas Altmayer, il n'en est pas moins échaudé par l'artifice de Méphistophélès, comme dans le *Faust* du poète. Il est même assez curieux de noter que, si Gœthe ne le foudroie pas, comme dans le *Faust* de Cologne, c'est qu'il a mieux aimé retourner du drame jusqu'à la légende, et visiblement mettre en scène le passage que voici : « *Lors il leur fit venir sur la table une vigne avec ses grappes de raisin, dont un chacun prit sa part*. Il commanda puis après de prendre un couteau, de le mettre à la racine comme s'ils eussent voulu couper, néanmoins ils n'en purent pas venir à bout... *Lors ils s'arrêtèrent tous et se tinrent l'un l'autre par le nez, et un couteau dessus*. Quand donc puis après ils voulurent, ils purent couper les grappes. » Faut-il continuer l'énumération ? Gœthe n'a pas *inventé* la scène du Brocken : elle est déjà dans plusieurs des pièces populaires ; on cite notamment la version de Strasbourg. Gœthe n'a pas *inventé*

l'apparition de Faust et de Méphistophélès à la cour de l'empereur : elle était d'autant plus connue qu'elle présentait aux montreurs de marionnettes l'occasion d'égayer de quelques tours de magie blanche l'émouvante représentation. Gœthe, enfin, n'a pas *inventé* cette magique évocation d'Hélène, qui, dans la seconde partie de *Faust*, marque, comme l'on sait, le point culminant de la mystique du poème : Hélène figurait déjà dans la légende; elle figure dans toutes les versions du drame populaire ; elle figure enfin, « plus belle que la soirée vêtue de la beauté de ses milliers d'étoiles; — plus brillante que Jupiter quand il apparut en flammes à la malheureuse Sémélé; — plus adorable que le monarque de la mer dans les bras de la capricieuse Aréthuse, » dans le *Faust* anglais de Christophe Marlowe[1].

L'originalité de Gœthe en est-elle diminuée? Mais au contraire, et c'est ici précisément qu'elle éclate : je ne veux pas dire dans l'ampleur et la richesse de développement qu'il donne aux maigres indications de la légende ; je ne veux pas même dire dans ce que, de son propre fonds de poète, il ajoute à ce que le prosaïsme du drame populaire n'avait à peine pu qu'entrevoir :

1. Voyez, pour le développement de tout ce que nous nous contentons ici d'indiquer : François-Victor Hugo, *le Faust anglais de Marlowe*, Paris, 1858, Lévy; Charles Magnin, *Histoire des marionnettes*, Paris, 1862, Lévy ; un excellent livre, trop rarement cité, et surtout G. von Lœper, *Faust, mit Einleitung and erläuternden Anmerkungen*, Berlin, 1879; Hempel.

je veux dire, et j'ose dire dans la docilité avec laquelle il se laisse guider aux suggestions du vieux thème, dans la sûreté d'instinct avec laquelle il y sait démêler ce qui ne pouvait convenir qu'aux divertissements forains de ce qui convient à la réalisation d'une grande œuvre, dans cette confiance enfin tout olympienne avec laquelle il emprunte, comme quelqu'un qui sait bien qu'il peut rendre au centuple, et, qu'après tout, donner une forme durable à cette matière, amorphe pour ainsi dire, diffuse, et répandue comme à l'état cosmique, c'est là proprement ce qui s'appelle inventer.

On dira peut-être, ici, qu'en inventant le personnage de Marguerite, dont effectivement il n'y a pas trace dans le drame populaire, — ou si faible et si douteuse qu'il est inutile d'en parler, — Gœthe a déplacé le centre de l'action, modifié dans ses profondeurs l'économie de l'intrigue, et, par conséquent, sur la donnée légendaire, construit un drame tout nouveau. Je n'y veux pas contredire. Car, si par une supposition dont je supplie qu'on me pardonne l'impiété, j'enlève de *Faust*, pour un instant, le personnage de Marguerite, je vois bien que le poème garde toute sa valeur épique, philosophique, symbolique, mais il ne faut pas douter qu'il ne perdît le plus clair de sa valeur dramatique. Admettons donc qu'il y ait, par la seule création de Marguerite, non seulement renouvellement, mais, au vrai, transformation du vieux drame, et dans le sens tout à fait étroit du mot, une part certaine d'invention. Cherchons alors un

autre exemple, et, après Gœthe, consultons Molière.

Ce fut « un grand et habile picoreur » ; ou du moins il en eut en son temps la réputation. Et, de fait, relever, dans sa prose ou dans ses vers, tout ce qu'il s'est permis, avec une liberté souveraine, d'imitations, de traductions, d'emprunts, c'est ce qu'on ne saurait faire au courant de la plume, tant il faut convenir que les endroits sont nombreux et tant aussi les citations seraient longues. Et puis ne serait-ce pas trop abaisser la question ? Ceux-là mêmes qui réduisent l'invention à cet art subalterne de machiner des combinaisons uniques, oseraient-ils bien disputer à Molière le droit de faire passer telle scène entière du *Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac, dans ses *Fourberies de Scapin*, ou même, jusque dans son *Avare*, tout un long monologue des *Esprits*, de Pierre Larivey ? Pour nous, qui ne renfermons pas l'invention dans ces bornes étroites, nous félicitons Cyrano de Bergerac et Pierre Larivey de l'honneur qu'il a plu à Molière de leur faire. Car enfin, n'est-il pas vrai qu'il ne vous sont connus pour avoir eu des « idées de monologue » ou des « idées de scène » qu'autant que l'autre a bien voulu s'en apercevoir, et ainsi, littéralement, nous l'apprendre en les leur dérobant ? Laissons donc ce détail. Laissons aussi de côté telle et telle grande pièce, *l'Étourdi*, par exemple, ou encore l'*Amphitryon ;* ce sont imitations trop ouvertement déclarées, et la démonstration nous serait trop facile. On peut noter au passage que le vers de Molière n'a peut-être jamais été plus joyeux, plus

retentissant, plus sonore que dans *l'Étourdi*, ni jamais plus plein, plus libre, plus élégant que dans l'*Amphitryon*. Et c'est bien une manière, en effet, de renouveler un sujet, et même une manière qui n'est pas à la portée de tout le monde. Il ne reste pourtant pas moins que l'*Amphitryon*, conçu dans les données de la comédie latine, et *l'Étourdi*, dessiné sur le plan de la comédie italienne, auraient ce tort, pour aujourd'hui, de n'être pas assez approchés de la vie réelle, assez voisins, si je puis dire, de l'humanité de tous les temps et de tous les lieux. Il me semble que *l'École des femmes* échappe à ce reproche.

Je n'irai pas rechercher l'origine de *l'École des femmes* dans les *Facétieuses Nuits* de Straparole ou dans le *Pecorone* de Ser Giovanni. On le pourrait, et on l'a fait. Seulement, comme le remarque ici M. Paul Mesnard, si l'on veut voir le fond de *l'École des femmes* dans l'aventure « d'un amant qui prend pour confident son rival même, et n'en réussit pas moins à le tromper », alors il n'y a pas de raison pour ne pas remonter jusqu'au bon Hérodote; et lui-même, d'où tient-il l'histoire du roi Candaule? Ajoutez que, lorsque Molière fait tant que d'emprunter, il emprunte plus délibérément. En réalité, c'est à Scarron qu'il a pris le sujet de *l'École des femmes*.

Combien y a-t-il de lecteurs qui connaissent les *Nouvelles tragicomiques* du joyeux paralytique? Cependant, la première au moins a joui d'un singulier bonheur. Beaumarchais en a repris le titre, qu'il a

rendu fameux, (c'est *la Précaution inutile*) ; quelque chose même en a passé jusque dans *le Mariage de Figaro*. Sedaine en a tiré *la Gageure imprévue :* il eût mieux fait de l'y laisser. Molière enfin y a trouvé le sujet de *l'École des femmes*, et le sujet, remarquez-le bien, non pas dans sa généralité vague et dans sa moralité banale, définie par Scarron lui-même, à savoir : « que sans le bon sens la vertu ne peut être parfaite, » et qu'une « sotte ne peut être honnête femme sans le secours d'autrui ; » mais le sujet tout construit, et la machine tout échafaudée, de telle sorte que la *poussée* s'exerce précisément aux mêmes points dans la fort médiocre nouvelle de Scarron, mal venue, confuse, invraisemblable, souvent grossière, et le chef-d'œuvre de Molière.

L'élément comique, d'abord, est le même dans *l'École des femmes* et dans *la Précaution inutile* (je veux dire la nouvelle de Scarron, car, puisque la comédie de Beaumarchais est encore une version du même thème, on pourrait s'y tromper) et cet élément n'est autre que l'ironique persistance avec laquelle leurs mesures les mieux prises et leurs ruses les mieux ourdies se retournent contre le dom Pèdre de Scarron et l'Arnolphe de Molière. Les ressorts de l'intrigue y sont les mêmes aussi : l'éducation de la jeune fille,

Dans un petit couvent, loin de toute pratique ;

autour d'elle (ce sont les termes de Scarron) « les valets les plus sots » et « les servantes les plus sottes ; »

le voyage de dom Pèdre et l'absence d'Arnolphe; le gentilhomme qui passe et repasse sous les fenêtres de la maison ; la vieille entremetteuse; le naïf récit que la Laure de Scarron et l'Agnès de Molière font elles-mêmes de leur aventure : tout était déjà dans la nouvelle de ce que nous retrouvons de la comédie. Mais la ressemblance va plus loin, et il n'est pas jusqu'à quelques-uns des traits les plus heureux de Molière qui ne soient dans Scarron. Tel est le discours de dom Pèdre à sa femme : « *Il se mit dans une chaise, fit tenir sa femme debout, et lui dit ces paroles :* Vous êtes ma femme, dont j'espère que j'aurai sujet de louer Dieu tant que nous vivrons ensemble. *Mettez-vous bien dans l'esprit ce que je m'en vais vous dire, et l'observez exactement, de peur d'offenser Dieu et de me déplaire.* » (Voyez *l'École des femmes*, acte III, sc. II.) Tel est encore le discours de la vieille : « La vieille lui prit les mains, lui disant qu'elle allait redonner la vie à ce pauvre gentilhomme qu'elle avait laissé demi-mort. — Et pourquoi? s'écria Laure tout effrayée. — *C'est vous qui l'avez tué,* lui dit la fausse vieille. » (Voyez *l'École des femmes*, acte II, sc. IV). Tel est encore l'aveu de Laure à dom Pèdre, quand elle lui dépeint son gentilhomme « si beau et si bien fait, qu'il sera ravi de le voir ». (Voyez *l'École des femmes*, acte II, sc. IV). Et bien d'autres détails encore que nous croyons pouvoir nous dispenser de signaler[1].

1. Consultez, sur tous ces points, dans la collection des *Grands*

On se récriera qu'il y a autre chose dans la comédie de Molière. Certainement, il y a autre chose; et, en premier lieu, Molière, dont ce grotesque de Scarron est aussi loin qu'un simple bouffon le puisse être de celui que Garrick, je crois, appelait « le dieu de la comédie. » Scarron, réaliste et romanesque à la fois, romanesque jusqu'à l'invraisemblance par le fond de l'histoire, et réaliste jusqu'à la grossièreté par le choix des détails a gâté son sujet, faute de le comprendre. La nouvelle est presque aussi ennuyeuse à lire que la comédie amusante à voir jouer.

C'est que Molière, et sans parler de ce don de gaieté saine et robuste dont la franchise emporte tout dans le torrent du rire, a renouvelé d'un seul coup tout le sujet, rien qu'en en dégageant la leçon qu'il contient, bien simple et profonde, qui est qu'on ne force pas la nature. Voulez-vous maintenant voir clairement toute l'importance de la leçon? Après *l'École des femmes*, relisez cet autre chef-d'œuvre, *le Barbier de Séville*, imité de si près que les mêmes situations y ramènent les mêmes mots. S'il vous suggère cependant la plus légère velléité de réflexion philosophique, je n'ai plus rien à dire, et je consens que ce soit une duperie de mesurer la valeur des œuvres de la littérature ou de l'art sur ce qu'elles enferment de sens et de moralité.

Écrivains de la France, le tome III du *Molière* de M. Paul Mesnard; le *Molière* de M. Louis Moland, qu'on réédite en ce moment même; et un récent ouvrage de M. R. Mahrenholtz: *Molière's Leben und Werke*. Heilbronn, 1881, Henninger.

Défions-nous des formules, à la bonne heure ! mais cependant n'en ayons pas peur. Nulle sorte de pédantisme n'est bonne, et c'en serait assurément une. Amusons-nous de Beaumarchais, mais profitons de Molière. Charmante et spirituelle Rosine, vous n'êtes sous votre costume espagnol que la plus espiègle, la plus exquise, et la plus délicieusement rouée des pupilles qui jamais se soient jouées d'un vilain et méchant jaloux de tuteur. Mais vous, Agnès, sous votre robe grise de pensionnaire, avec votre air de n'y toucher pas, si forte de votre ignorance, plus forte encore de votre égoïsme, ô petit cœur de pierre ! n'êtes-vous pas le vivant symbole des révoltes de la nature contre la main qui veut la comprimer? et l'éternelle dérision de ceux qui ne savent pas qu'on ne la réforme qu'en s'y conformant?

On le voit, s'il y avait dans le *Faust* de Gœthe identité d'apparence avec le *Faust* populaire, mais après tout différence, et différence assez profonde encore, d'architecture intérieure ; ici, dans la comédie de Molière et dans la nouvelle de Scarron, c'est bien la même ordonnance, et ce sont bien, à n'en pouvoir disputer, les mêmes fondations. Si donc l'invention est là où on la prétend mettre, ce n'est pas *l'École des femmes*, c'est *la Précaution inutile* qui est l'œuvre originale. Quelqu'un s'avisera-t-il, par hasard, de le soutenir? Mais prenez bien garde, en ce cas, où vous allez aboutir. Je vous avertis du danger. Vous allez nier d'abord le style ; vous allez nier ensuite le droit

d'imiter la nature et de copier la vie, vous allez enfin nier la pensée. Un dernier exemple le prouvera sans réplique.

Aussi bien est-il un nom dont l'autorité nous ferait faute si nous ne montrions qu'il en est de Shakspeare comme de Molière et comme de Gœthe, ou plutôt que la part d'invention subalterne est moindre encore dans *Roméo et Juliette*, si possible, que dans *l'École des femmes*, et surtout que dans *Faust*. Il va sans dire que, si Molière était un picoreur aux yeux de ses contemporains, Shakspeare aux yeux des siens, n'était qu'une « corneille parée des plumes d'autrui. » Ce drame d'amour n'est peut-être pas le chef-d'œuvre de Shakspeare; je ne sais même si ce n'est pas l'un de ceux où l'on pourrait signaler le plus de taches légères et de graves défauts; il n'en est pas moins, après cela, le parangon des drames d'amour. Et il a pour nous cet avantage qu'au lieu d'être emprunté, comme la comédie de Molière et l'épopée de Gœthe, à des œuvres d'une exécution si grossière qu'en regard de ce qui en est sorti elles sont en vérité comme si elles n'existaient pas, on n'a pas encore décidé laquelle est la meilleure des deux nouvelles italiennes d'où Shakspeare a pu tirer *Roméo et Juliette.*

On fait honneur de l'invention de l'histoire des amants de Vérone à un vieux conteur italien, Masuccio de Salerne, qui joindrait ainsi cette gloire à celle d'avoir inventé (j'avais oublié de le dire), la nouvelle d'où Ser Giovanni d'abord, et Straparole ensuite, en

tiré la prétendue première version de *l'École des femmes*. Mais, dans ce récit du XVe siècle, M. Émile Montégut, que nous suivons ici pas à pas, ne retrouve que la partie « purement mélodramatique » du sujet, le fait divers tel quel, réduit à la combinaison des événements successifs qui fourniront le squelette du drame. Cinquante ans plus tard, un gentilhomme vénitien, Luigi da Porto, s'en empare à son tour, ou peut-être, car la vie ne laisse pas d'être fertile en événements identiques « ayant beaucoup vu le monde » la tragédie s'est-elle renouvelée sous ses yeux. La scène est maintenant dans Vérone, le Mariotto de Masuccio s'appelle désormais Roméo, sa Gianozza s'appelle Juliette. Voilà les deux amants non seulement nés, mais baptisés. Quelques années s'écoulent encore, un religieux dominicain, Matteo Bandello, qui nous appartient quelque peu comme évêque d'Agen, dans un recueil de nouvelles si libres, ou même si licencieuses que le traducteur français, un jour, s'arrêtera pris de remords, quoique laïque, devant l'énormité de ces gaillardises épiscopales, y revient enfin, lui troisième, pour en tirer un « chef-d'œuvre qui peut se lire avec admiration même après le drame de Shakspeare. »

Tout y est cette fois. Shakspeare n'*inventera* pas l'entrevue des deux amants au bal des Capulets : elle est dans Bandello. Shakspeare n'*inventera* pas le personnage du frère Laurent : il est dans Bandello. Shakspeare n'*inventera* pas la querelle sanglante qui

force Roméo à s'exiler de Vérone : elle est dans Bandello. Shakspeare n'*inventera* pas la résolution que prend Capulet de marier sa fille : elle est dans Bandello. Shakspeare n'*inventera* pas le stratagème du trompeur et fatal sommeil de Juliette : il est dans Bandello. Shakspeare n'*inventera* pas le retour précipité de Roméo dans Vérone, à la mort de Juliette : il est dans Bandello. Shakspeare n'*inventera* pas la scène au tombeau de Juliette et de l'empoisonnement hâtif de Roméo : elle est dans Bandello. Shakspeare enfin n'*inventera* pas son dénoûment : s'il n'est pas dans Bandello, il est dans l'adaptation de Pierre Boistuau, le traducteur français des nouvelles de Bandello. Et pour que rien ne manque à la démonstration, Shakspeare n'*inventera* même pas le personnage de la nourrice ; l'honneur, et ce n'en est pas un médiocre, en revient encore au traducteur français. Il n'est pas indifférent d'ajouter que trente ou trente-cinq ans environ avant le drame, un poète anglais avait mis en vers la nouvelle de Bandello, avec les modifications de Boistuau. La part « d'invention brute », comme dit M. Montégut, se réduit donc à deux choses : Shakspeare a créé le personnage de Mercutio, et inventé « la soudaineté de la passion des deux amants, le coup de foudre de la première minute ». Il est vrai que c'est justement ce qui ne s'invente pas sans génie[1].

1. Voyez sur cette question : *the Works of William Shakspeare*, édition de M. Howard Staunton, t. I ; Londres, 1860, Routledge ; il y a d'intéressantes citations du vieux poème anglais ;

On pourrait multiplier les exemples, et des genres les plus différents. Voulez-vous des comédies? Voici *la Mégère domptée*, remaniement d'une pièce antérieure, elle-même imitée d'Arioste. Aimez-vous mieux une tragi-comédie? Voici *Troïlus et Cressida*, que Shakspeare a prise dans Chaucer, et que Chaucer avait empruntée de Boccace? Préférez-vous peut-être une tragédie? Voici *Macbeth*, où Shakspeare a suivi le chroniqueur avec autant de fidélité que de génie. Et, pour achever, voici le drame des drames, *Hamlet*, dont on a pu soutenir que, si le principal personnage était l'énigmatique méditatif que l'on sait, au lieu d'être le héros vigoureux qu'il devrait être, c'est que le sujet du drame « avait été transmis à Shakspeare par un dramaturge inférieur[1] ». Ce n'est pas à nous de discuter ce problème ; mais, que c'en soit un, comme aussi, dans le même ordre d'idées, qu'il soit passé presque en méthode, et pour toutes les pièces de Shakspeare, ou presque toutes, de chercher la pièce *antérieure* d'où la sienne serait tirée, que veut-on de plus significatif? qui prouve plus péremptoirement le peu de chose que serait l'invention réduite à ce que l'on a coutume d'entendre vulgairement sous ce mot? et d'où

Œuvres complètes de Shakspeare, traduites par M. Émile Montégut, t. IX, Paris, 1872, Hachette ; et la réédition toute récente du livre de M. Mézières, *Shakspeare, ses œuvres et ses critiques*, Paris, 1882, Hachette.

1. Voyez sur ce point l'intéssant volume de M. Th. Reinach, *Hamlet*. Texte et traduction; Paris, 1880, Hachette.

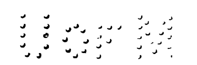
l'on puisse plus légitimement conclure que l'invention est en quelque sorte partout, — excepté où on la met d'ordinaire?

C'est que les hommes sont les hommes, c'est que les passions ne changent pas avec le millésime du siècle, c'est que la vie quotidienne, avec une monotonie désespérante, reproduit sans se lasser les mêmes combinaisons : — tant d'assassins, chaque année, tant de parjures, tant d'adultères, tant de victimes d'amour; et parmi ces victimes, tant qui périssent par le poignard, tant qui meurent par le poison, tant qui se noient, tant qui se pendent; — c'est que vouloir sortir de ces combinaisons, c'est vouloir sortir du cercle tracé à l'imagination par la nature et par la vérité; c'est que, si quelqu'un, auteur dramatique, poète ou romancier, n'a pas tiré de ces combinaisons tout ce qu'elles contenaient de gaieté comique, ou d'émotion romanesque, ou d'horreur tragique, il m'est toujours loisible de refaire ce que l'on a mal fait, et si l'on a bien fait, de prétendre encore mieux faire; c'est enfin que, si quelqu'un a par hasard *inventé* la situation la plus propre à démontrer, pathétiquement ou plaisamment, la thèse que je veux soutenir, ou les traits qui donneront aux figures que j'ai conçues le relief et le modelé de la vie, ou les moyens qui m'adresseront plus directement au but que je me propose d'atteindre, j'ai le droit de les lui reprendre, et j'en ai le droit absolu. Eh quoi ! si les montreurs de marionnettes ont imaginé d'ouvrir leur *Faust* par ce monologue immortel, irai-je donc sottement décapiter

mon drame, de peur que l'on ne m'accuse de les avoir imités? Si Scarron, presque sans le vouloir, et à coup sûr sans le savoir, a inventé, ou peut-être observé sur le vif, les traits qui marqueront le plus profondément la persistante infortune d'Arnolphe et l'inaltérable innocence d'Agnès, m'interdirai-je d'écrire l'*École des femmes*, de peur que Trissotin ou Vadius me reproche d'avoir copié Scarron? Et si Bandello, si son adaptateur français, si son traducteur anglais, ont déjà supérieurement traité la légende tragique des amants de Vérone, lorsqu'il suffit, comme le dit si bien M. Montégut, « d'ajouter des ailes » à leur prose pour en aider à sortir ce drame de l'amour, l'y laisserai-je enveloppé ? Mais, ce qu'à Dieu ne plaise, et vous ne le voudriez pas ! car vous sentez bien que c'est ici la véritable ou plutôt la seule invention. C'est à Gœthe que l'on fait honneur de *Faust* et non pas à Widmann; à Molière de l'*École des femmes*, et non pas à Scarron; à Shakspeare de *Roméo et Juliette*, et non pas même à Bandello. Qu'importe la bordure? C'est le sujet qu'on y met. Qu'importe le sujet? c'est la manière dont on le traite. Qu'importe enfin même la manière? C'est la main dont elle porte témoignage et la pensée surtout qui conduit cette main. Inventer, c'est, comme Shakspeare, élever le fait divers et l'accident quotidien, la chronique et l'histoire jusqu'à la dignité de la tragédie; c'est, comme Molière, dégager d'un conte gaulois ce qu'il enferme quelquefois d'expérience de l'homme et de la vie; ou c'est encore, comme Gœthe,

discerner sous les voiles d'une légende populaire ce qu'elle enveloppe de sens métaphysique; c'est mettre la poésie où il n'y avait que du mélodrame, la psychologie où il n'y avait que des faits, la métaphysique enfin où il n'y avait que de la fable et du merveilleux. Le reste n'est rien; — et n'a jamais compté ni ne comptera dans la littérature ou dans l'art.

Ramenons maintenant, et un peu brusquement, le lecteur à son point de départ. De quoi se plaint M. Uchard? De ce que le sujet d'*Odette* est le même que celui de *la Fiammina?* Il a senti tout le premier qu'il ne pouvait pas pousser jusque-là la nouveauté de ses prétentions. De ce que les ressorts de l'action sont les mêmes dans *Odette* et dans *la Fiammina?* C'est une question, une question à examiner, mais de l'examen de laquelle nous nous dispenserons pourtant, car, de quelque façon qu'on la résolve, M. Mario Uchard n'a pas plus de droits sur son idée de pièce que sur l'idée de sa pièce. A moins peut-être qu'il ne fasse dire en justice que Molière est un larron de gloire, et prononcer, par arrêt de la cour, que l'admiration publique, égarée depuis tantôt trois cents ans sur le nom de Shakspeare, se reportera désormais sur les noms injustement oubliés d'Hollinsheed et de Saxo Grammaticus. Il lui plaît encore d'ajouter, si je l'entends bien, que l'émotion serait procurée par les mêmes moyens dans *Odette* et dans *la Fiammina.* Mais en est-il bien sûr ? Est-il certain de ne pas se tromper quand il croit voir la *poussée* dans *Odette* aux mêmes



points qu'elle s'exerce dans *la Fiammina ?* A-t-il bien le droit de sacrifier si délibérément la part *d'invention* de l'autre, et de ne retenir de ces quatre actes que trois scènes, où il veut voir toute la pièce? Et que sait-il si M. Sardou, tout au rebours, et le public avec M. Sardou, n'a pas précisément vu la pièce dans les parties qu'il commence, lui, Mario Uchard, par en élaguer ainsi? Parties mortes, dira-t-il, et de superfétation pure, qui s'appliquent extérieurement à l'intrigue, mais ne la modifient pas, qui ne servent pas à l'action, mais plutôt l'éparpillent, et qui divisent enfin l'attention que le premier principe de l'esthétique du drame serait de concentrer. A quoi l'on pourrait au moins répondre, sur la question de fait, que combattre en ordre dispersé, c'est si peu combattre en masses profondes que c'est précisément le contraire. Et sur la question de principe... Mais j'attendrai pour toucher la question de principe que M. Uchard, ou tout autre, m'ait bien voulu montrer de quoi la scène des portraits sert à l'action du *Misanthrope;* et par quel lien nécessaire le monologue du cinquième acte se rattache à l'intrigue du *Mariage de Figaro.*

Quelle est au surplus la valeur du drame de M. Sardou? Je n'en sais rien, je veux l'ignorer, comme je néglige la valeur du drame de M. Uchard. S'il faut dire toute la vérité, je ne crois pas que ces quatre actes ajoutent grand'chose à la réputation de M. Sardou. Mais c'est sur un autre terrain que la discussion s'est d'abord placée. Il s'agissait de savoir, — ce sont à peu

près les termes de M. Uchard, — si les auteurs de l'avenir exerceraient ce qu'il appelle une espèce de *pachalik* sur l'œuvre de leurs prédécesseurs. Je crois avoir montré par d'illustres exemples qu'il en serait de l'avenir comme du passé, à peu près inévitablement. Non; rien ici, dans le domaine de l'art et de la littérature, n'appartient à personne ; tout est à tous ; et nul, pas même son inventeur, n'est le propriétaire d'une situation dramatique. On ne prend pas de brevets d'invention en littérature, et il n'y a pas en art de premier occupant des idées. Je vais plus loin. C'est seulement quand les idées se sont comme chargées de plus de sens, à mesure qu'un plus grand nombre de siècles y reconnaissaient l'expression de la nature et de la vérité, qu'elles deviennent véritablement dignes d'être mises en œuvre.

Sic aliud ex alio nunquam desistet oriri.

La condition même de l'*invention* dans les arts, c'est le droit pour chacun de considérer comme son légitime héritage tout ce qu'il trouve de trésors entassés dans le patrimoine des générations antérieures ; d'y reprendre, par conséquent, pour en user comme il lui plaira, ce qu'il juge à sa convenance ; et de croire qu'il n'a d'autre obligation envers le public, envers lui-même, envers l'art, que d'y mettre sa marque personnelle. Elle y est toujours quand l'artiste est sincère. Il ne resterait plus qu'à expliquer ce que c'est que la sincérité dans l'art.

15 janvier 1882.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

AVANT 1789

Les études relatives à l'ancien régime sont entrées depuis quelques années, pour le plus grand profit de l'histoire, dans une voie nouvelle. Il y avait beaucoup à faire, et l'on a vraiment beaucoup fait. Nous avions assez indécemment oublié que nous étions les fils de nos pères ; nous commençons à nous en ressouvenir. On parlait de l'ancien régime; on le connaissait peu.

On croyait volontiers qu'en 1789 il s'était effondré tout d'un coup, d'une ruine complète, et qu'il n'en était, non plus que de la Bastille, demeuré pierre sur pierre. On s'est aperçu qu'on se trompait, et l'on a pris la résolution de l'étudier avant de le juger. Quand le malade résiste au mal et que, pour l'emporter, il faut une crise aussi violente que la crise révolutionnaire, on a soupçonné qu'il fallait que le malade eût la vie dure.

C'est à Tocqueville qu'appartient l'honneur de l'avoir

compris. Les érudits se sont donné la tâche de remplir le programme de recherches qu'il avait tracé. En ce moment même, province par province, département par département, ville par ville, ils sont en train de dresser la carte historique de l'ancienne France. Les uns, par exemple, écrivent la monographie du village sous l'ancien régime et s'efforcent de préciser les traits les plus généraux de l'administration communale sous la monarchie[1]. Les autres, plus modestes, et limitant leurs investigations aux archives d'une seule province, nous y font connaître dans le dernier détail les hommes et les choses à la veille du mouvement révolutionnaire[2]. Il y en a qui se bornent à publier des pièces[3]. Il y en a enfin qui se réduisent à l'étude statistique d'une seule question, telle que la question de l'instruction primaire avant 1789 dans les pays qui depuis ont formé tel ou tel de nos départements. En nous aidant des premiers, c'est de ceux-ci surtout que nous voudrions, — très brièvement, — résumer les travaux. Il semble en effet que l'on puisse, dès à présent, indiquer les grandes lignes, peut-être encore un peu flottantes, mais déjà suffisamment nettes, d'une histoire de l'instruction primaire sous l'ancien régime.

1. A. Babeau, *le Village sous l'ancien régime;* Paris, 1879, Didier.

2. L'abbé Mathieu, *l'Ancien Régime dans les provinces de Lorraine et Barrois;* Paris, 1879, Hachette.

3. Gazier, *Lettres à Grégoire sur les patois de France;* Paris, 1879, Pedone-Lauriel.

C'est, je crois, M. Léopold Delisle qui, dans son savant ouvrage sur *la Condition de la classe agricole en Normandie au moyen âge*, dirigea le premier, voilà bientôt trente ans, la curiosité des érudits vers cette question de l'instruction primaire. Il avait prouvé, par des textes et par des faits, que l'instruction primaire, en Normandie du moins, était beaucoup plus largement répandue qu'on ne le pensait, et qu'en plein treizième siècle, dans cette nuit légendaire du moyen âge, non loin des vives clartés que jetaient les universités, d'humbles lueurs avaient aussi brillé jusque dans nos campagnes. Dans les écoles rurales de ce temps-là, l'instruction religieuse, naturellement, tenait la première place, mais « on ne peut douter qu'on y enseignât aussi la grammaire » ; et l'on y formait surtout des clercs, destinés plus tard à la prêtrise, mais « on initiait à l'art de la lecture et de l'écriture un certain nombre de paysans ». Des recherches nouvelles, faites par M. de Robillard de Beaurepaire, ont confirmé depuis lors, pour le diocèse de Rouen, et même singulièrement étendu les conclusions de M. Delisle[1]. Enfin, plus récemment, un autre érudit, M. Siméon Luce, dans une histoire de *Bertrand du Guesclin*, reprenant incidemment la question, élargissant le sujet, a cru pouvoir dire, sur des preuves nouvelles, et pour une autre province, qu'il n'était

1. *Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen*, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, tomes XX et XXVI.

guère au treizième siècle de commune rurale qui ne possédât son école. Voilà des faits peu connus; et qui méritaient bien ce que l'on s'est donné de mal pour les remettre en lumière.

On a demandé là-dessus comment et par quel miracle ce progrès commencé s'était brusquement interrompu? Il n'y a pas de miracle, et la réponse est facile: Philippe de Valois est monté sur le trône de France, et la guerre de Cent ans a commencé. Cent ans de guerre, et d'une guerre soutenue tout entière sur le sol français, changent la face de bien des choses. Quand le roi de France n'était plus que le roi de Bourges, il faudrait avoir l'étonnement facile pour s'étonner que l'on ne songeât guère à l'instruction du peuple, dans un royaume occupé tout entier par l'Anglais. Autant vaudrait s'étonner que nos assemblées révolutionnaires n'aient rien fait ou presque rien pour l'instruction primaire, que des rapports et des règlements. *Silent leges inter arma*. Chacun sait au surplus que, si les Valois sont au premier rang parmi les princes protecteurs de ce qu'on pourrait appeler les parties brillantes de la civilisation, il y a beaucoup à dire, depuis Philippe VI jusqu'à Henri III, sur la manière dont la plupart d'entre eux ont compris leurs devoirs envers la France. Et pourtant, même alors, la décadence ne fut pas si complète que les ordonnances des rois ne portent la trace de l'intérêt qu'ils attachent à la diffusion de l'enseignement. Quand, par exemple, ils octroyent à telle ville une érection d'offi-

ciers municipaux, on voit figurer, comme une clause de style, parmi les attributions des consuls, le droit de nommer des maîtres d'école. Il y avait donc des maîtres d'école. La décadence ne fut pas si profonde que le pays en oubliât les bienfaits de l'instruction. En 1492, dans un hameau de la Normandie, à la Haye du Theil (350 habitants), nous voyons « que les parents et amis de Marion Boucher, qui vient de perdre son père, la baillent à sa mère et à son tuteur à garder, nourrir et gouverner pendant trois ans, *pendant lequel temps ils seront obligés la tenir à l'école et lui trouver livres à ce nécessaire*[1] ». On s'intéresse donc, dès lors, même à l'éducation des filles.

Je ne nie pas d'ailleurs qu'il y ait une lacune dans l'histoire de l'instruction primaire. Que si vous ajoutez à la guerre de Cent ans les dernières guerres féodales et les guerres de religion, vous comprendrez aisément qu'il y en ait une, et qu'il faille attendre jusqu'à la fin du seizième siècle, ou même jusqu'au milieu du dix-septième siècle, pour voir l'enseignement commencer à se relever de ses ruines.

L'Église donna l'impulsion pour la seconde fois. Le Concile de Trente décida « qu'auprès de chaque église il y aurait au moins un maître qui enseignerait la grammaire gratuitement aux clercs et aux pauvres écoliers ». Évidemment, — et on a raison de le faire observer, — c'était en vue d'abord de l'éducation religieuse

1. De Beaurepaire, *Recherches*, etc.

et du recrutement des autels que les peres du concile enjoignaient la multiplication des écoles. Non pas, à la vérité, comme on l'a soutenu, « que l'esprit du clergé catholique soit entièrement opposé aux progrès des lumières et de la raison », et non pas que l'Église, en aucun temps, ait négligé la cause de l'instruction ; mais parce qu'à des attaques nouvelles il fallait opposer une tactique nouvelle. « J'affirme, avait dit publiquement Luther, que l'autorité a le devoir de forcer ceux qui lui sont soumis à envoyer les enfants à l'école... C'est pourquoi je veille, autant que j'y puis veiller, à ce que tout enfant en âge d'aller à l'école y soit envoyé par le magistrat. » Le concile suivait le protestantisme sur son propre terrain, et retournait contre lui ses propres armes.

Les historiens de l'instruction primaire auront à rechercher si d'ailleurs les pays protestants ont suivi le conseil de Luther aussi fidèlement, et surtout aussi promptement, qu'on se plaît quelquefois à le dire. Ils trouveront peut-être de bonnes raisons d'en douter. Ils ne feront pas mal encore d'examiner pourquoi le protestantisme naissant devait nécessairement prendre en main, comme on fait une cause urgente, la cause de l'enseignement populaire. Je recommande à leur attention ce texte d'un réformateur : « La grande majorité reçut avec empressement la doctrine où l'on enseigne que ce par quoi nous sommes justifiés, c'est la foi et nullement les bonnes œuvres, *pour lesquelles ils ne se sentent pas a moindre inclination.* » On dut remplacer, pour « 'a

grande majorité,» par la discipline de l'école, cette discipline des bonnes œuvres que la doctrine célèbre de l'*imputation* était venue détruire. Où l'on avait ôté le frein qu'imposait aux passions l'enseignement du dogme catholique sur l'absolue nécessité des œuvres et l'obligation de travailler soi-même à son salut, il fallait bien en mettre un autre pour brider la malice humaine, et le protestantisme, comme la société laïque aujourd'hui, s'imagina l'avoir trouvé dans l'instruction populaire.

Admettons cependant qu'on ne scrute les intentions de personne, et contentons-nous de dire que, si le protestantisme s'imposa la loi de répandre abondamment l'instruction, le catholicisme suivit sans retard l'exemple qu'on lui donnait.

Je vois qu'aux états-généraux d'Orléans, en 1568, le tiers-état demanda « qu'une prébende fût affectée, dans chaque église cathédrale ou collégiale, à l'entretien d'un précepteur qui aurait pour charge d'instruire gratuitement la jeunesse et sans salaire ». La noblesse alla plus loin. Le tiers état n'avait demandé que *l'instruction gratuite*, la noblesse demanda *l'instruction obligatoire*, en demandant que le clergé prélevât sur le revenu de ses bénéfices « une contribution pour stipendier des pédagogues et gens lettrés en toutes villes et villages... » et que les pères et mères « fussent tenus, *à peine de l'amende*, envoyer leurs enfants à ladite école ». Ces vœux n'obtinrent qu'une médiocre satisfaction. Les premiers états de Blois, en 1576, et les seconds

en 1588, les renouvelèrent expressément. Cette fois, ce fut le clergé qui prit l'initiative et qui demanda « que, dans tous les bourgs et même dans les villages, les évêques instituassent un maître, précepteur d'école, pour instruire la jeunesse, lequel serait stipendié par les paroissiens, tenus de faire instruire leurs enfants[1] ». Malheureusement, dans ces années de luttes civiles, compliquées de guerres étrangères, les circonstances ne se trouvèrent pas de sitôt favorables à la réalisation de ces louables intentions.

Ici se place dans notre histoire, non pas une « réforme, » mais, comme disait Bossuet, une « réformation » de l'église nationale, une renaissance de la discipline religieuse et de la ferveur chrétienne, à laquelle on n'a pas peut-être accordé toute l'attention qu'elle mérite. On n'a pas fait la part assez belle aux Bérulle, aux saint Vincent de Paul, à tant d'autres, et à l'histoire de leurs fondations. Port-Royal non plus et le jansénisme ne tiennent pas dans nos histoires le rang qu'ils devraient tenir. On s'élève de nos jours, et l'on a raison, contre cette manière d'écrire l'histoire qui se réduirait à mentionner des dates et des faits ; on demande, et c'est justice, que le peuple ait son histoire aussi ; mais l'histoire des idées, l'histoire des idées religieuses et morales surtout, ne saurait non plus nous être indifférente ; ou plutôt, n'est-ce pas la véritable histoire? Or, en ces

1. Voyez les textes dans l'*Histoire des états-généraux*, de M. Georges Picot.

belles années, où du bruit de leurs grandes actions les Henri IV et les Richelieu remplissent le devant de la scène, toute une forte génération grandit, qui sera la génération du siècle de Louis XIV, et dont la piété put bien connaître, il est vrai, toutes les défaillances, mais fut, en somme et tout pesé, si profondément sincère. C'est alors que se fondèrent toutes ces grandes congrégations qui toutes ou presque toutes se donnèrent pour tâche la diffusion de l'enseignement.

Le pouvoir royal, pour lui, ne s'occupa sérieusement de l'instruction primaire que lorsqu'il y vit, à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, un moyen de pallier les désastreuses conséquences de ce grand coup d'état. Il ne suffisait pas d'avoir chassé les ministres, il fallait les remplacer. C'est à cette occasion que l'ancienne monarchie posa le principe de l'enseignement obligatoire : « Enjoignons à tous pères, mères, tuteurs et autres personnes qui sont chargées de l'éducation des enfants, et nommément de ceux dont les pères et mères ont fait profession de la religion prétendue réformée, de les envoyer aux dites écoles et au catéchisme jusqu'à l'âge de quatorze ans. » La déclaration est de 1698. Une déclaration de 1724 réitéra les mêmes prescriptions, et chargea de plus les « procureurs fiscaux de se faire remettre tous les mois la liste des enfants qui n'iraient pas aux écoles, afin de faire poursuivre les pères, mères, tuteurs et curateurs chargés de leur éducation .» Que des écrivains, entraînés par l'esprit de parti, citent ces textes sans

autre commentaire, et qu'ils présentent ces déclarations, assez remarquables d'elles-mêmes, comme des déclarations ou édits sur l'instruction, dont la diffusion de l'enseignement serait le seul but, je ne m'en étonne pas, mais je ne comprends pas pourquoi M. Babeau s'écarte ici de son impartialité habituelle. Car ce n'est vraiment pas assez de dire « que Louis XIV, pour faire élever les enfants des protestants dans les principes du catholicisme, n'hésita pas à décréter pour tous l'instruction primaire obligatoire ». Il fallait dire encore que la longue *Déclaration* de 1698 d'où l'on fait cet extrait était intitulée : *Déclaration concernant la religion*. Il fallait rappeler surtout que la *Déclaration* de 1724 est cette déclaration fameuse contre les protestants, où le duc de Bourbon, le méprisable amant de la marquise de Prie, s'imaginait, dans sa férocité naïve, continuer la tradition de Louis XIV, en aggravant les dispositions de l'édit de 1685. Que sert-il en vérité de dissimuler les choses, et ne se trouvera-t-il pas toujours quelqu'un pour les rétablir dans leur vérité ? Oui, ce fut dans un intérêt politique, dans une intention de prosélytisme religieux que le gouvernement de Louis XIV et le gouvernement de Monsieur le Duc s'occupèrent de l'instruction primaire. Eh bien, que nous importe ? Ils s'en occupèrent : voilà le fait. Un grand bien sortit d'un grand mal, si l'on veut. En fut-il moins un bien ? Je pourrais demander quel est le prince ou le gouvernement qui ne mêle pas à ses intentions les plus généreuses quelques vues d'intérêt

et de prosélytisme politique. Je pourrais demander si, dans le temps où nous sommes, ceux qui réclament avec le plus d'ardeur l'instruction obligatoire voudraient nous donner à croire qu'ils travaillent à la propagation des idées qu'ils détestent? Ceci serait nouveau dans le monde. Mais je me contenterai de demander si nous avons des opinions pour les garder ou pour les répandre? Poser la question, c'est l'avoir résolue. Ni la parole ne vaudrait la peine d'être parlée, ni l'instruction d'être distribuée, si la parole et l'enseignement n'étaient pas le légitime instrument de domination des intelligences et des âmes.

Aussi, pendant tout le XVIII[e] siècle, voyons-nous les évêques travailler de toutes leurs forces à l'établissement des petites écoles. « Nous exhortons les curés, dit un évêque de Grenoble, de s'appliquer à l'établissement des petites écoles dans les paroisses par toutes les voies que la charité leur inspirera. » L'évêque de Boulogne s'exprime en ces termes : « Convaincu que rien ne contribue davantage à former de bons chrétiens que la bonne éducation des enfants, nous croyons aussi que rien ne mérite plus notre attention et celle des curés que l'établissement des maîtres d'école... Nous désirons qu'il y en ait un dans chaque paroisse de notre diocèse, qui ait soin de tenir bonne école. » L'évêque de Dijon, moins verbeux, ne « désire » ni n'exhorte, il ordonne : « S'il se trouve dans notre diocèse quelques paroisses qui soient sans recteur d'école, nous ordonnons aux curés et vicaires desdites

paroisses de veiller à ce qu'il en soit établi. » Ils vont plus loin. Le gouvernement de Louis XIV, depuis 1685, avait affecté les biens des consistoires protestants ou des religionnaires fugitifs « à l'établissement de recteurs ou de maîtres d'écoles, » de préférence à toute autre affectation, et plutôt même « qu'à la réparation des églises. » Les évêques entrent volontiers dans cette pensée. « Inspirez, disent les statuts synodaux de Toul et de Châlons, inspirez à ceux qui veulent faire des fondations au profit de l'église, de les attribuer à cette bonne œuvre, » de l'établissement des écoles. La *Correspondance des intendants avec les contrôleurs généraux* nous signale en effet, dans tel village de quatre-vingts feux et de trois cents âmes environ, des « fondations considérables » en faveur des écoles. On trouvera dans un livre de M. de Fontaine de Resbecq, pour la seule province de Flandre, une quantité considérable de ces « fondations ». Tantôt ce sont des nobles, comme en 1660[1], Louis de Croix, écuyer, seigneur de Gourguemez, qui donne un capital de 28,000 florins pour l'entretien et l'instruction de « douze pauvres orphelins » ; tantôt c'est un prêtre, comme en 1686, Denis Francquet, qui complète l'œuvre de Jean Lenglart, chanoine de Séclin, en « érigeant une école de filles en même forme de l'école de garçons présentement établie par les biens » de ce dernier; tantôt c'est une simple bourgeoise, comme en 1688,

1. Quelques années, par conséquent, avant la réunion.

« Jeanne Ramery, veuve du sieur Beaudoin Sturtellaghem, en son vivant marchand, » laquelle lègue une rente et une maison dans laquelle « trois filles dévotes et craignant Dieu seront tenues de recevoir les pauvres honnêtes filles n'ayant moyen de payer écolage jusqu'au nombre de cent cinquante ».

Je ne voudrais certes pas exagérer la valeur de ces citations ni l'importance de ces menus faits. On pourrait sans peine les multiplier, mais il faut bien avouer que de ces fondations le grand nombre sont plutôt fondations charitables que fondations scolaires. Il n'est pas douteux pourtant que dans ces modestes écoles on apprît pour le moins la lecture, l'écriture, un peu de calcul peut-être, et dans les grandes villes, un métier. D'autre part, à défaut de la sollicitude des pouvoirs publics, les habitants même des campagnes connaissent et apprécient déjà les bienfaits de l'instruction. Nous voyons dans la *Correspondance des contrôleurs généraux* que l'un des premiers soins d'une humble commune, déchargée de ses dettes et libre désormais de sa petite fortune, est de se procurer un maître d'école, ou de traiter avec quelqu'une des grandes congrégations enseignantes, oratoires et jésuites. Vers le milieu du siècle suivant, on s'adressera de préférence aux frères de la doctrine chrétienne. A la campagne, voici comment se passent les choses. Les notables habitants de l'endroit se réunissent, annoncent à la ronde ou font annoncer par leur curé l'intention qu'ils ont ou de nommer, ou de remplacer un maître

d'école, et parmi les candidats qui se présentent, en choisissent un à l'élection, sauf d'ailleurs approbation de l'intendant. Car on votait beaucoup, sous l'ancien régime, dans la commune rurale; on y votait même trop. Je veux dire qu'il n'était pas toujours sans danger que « la sage-femme » fût élue par les matrones de la localité. M. Babeau nous apprend qu'en 1788 l'usage subsistait dans cent cinquante paroisses de la subdélégation de Bar-sur-Aube sur cent soixante-dix. Il subsistait aussi, dans les villages de Lorraine, d'après le livre de M: l'abbé Mathieu. Dans les dernières années du XVIII[e] siècle, on essaya de porter remède à l'insuffisance notoire de ces sages-femmes improvisées, en instituant des cours gratuits d'accouchements. On a constaté l'existence de ces cours à Moulins, Alençon, Rouen, Albi, Nancy. En 1784, pour le diocèse d'Albi, quarante-trois femmes y assistaient régulièrement[1].

Quant à la nomination du maître d'école, elle se faisait par les notables, « à l'issue de la messe paroissiale ». Elle était quelquefois authentiquée par un acte en forme, véritable contrat qui stipulait expressément les obligations du maître et les émoluments consentis par la communauté. Quelques-uns de ces actes ont été publiés : l'un par M. de Fontaine de Resbecq, il est daté de 1777, pour le département du Nord; l'autre, pour le département de l'Aube, par M. Babeau, il est daté de 1712. Dans certaines localités, une sorte

1. Rossignol, *les Petits États d'Albigeois*.

de jury faisait subir aux candidats tantôt un interrogatoire, tantôt un véritable examen. On a retrouvé des sujets de compositions donnés à Bourbourg, en 1764, à quatorze candidats qui se disputaient la place. Ils firent une dictée d'orthographe en français, une dictée d'orthographe en flamand, une page d'écriture, savoir : trois lignes en *petit gros*, deux lignes en *moyenne*, deux lignes en *ronde* et huit lignes en *fine*[1], une addition, une multiplication, un problème sur la règle de trois, et un problème sur la règle de société. Mais d'ordinaire on s'en rapporte au curé pour apprécier les titres et la capacité du candidat.

Il y a des raisons nombreuses à cette ingérence du curé dans les affaires de l'école. La première, — je ne dis pas la meilleure, — c'est que le maître est engagé « pour chanter à l'église, assister le sieur curé au service divin et à l'administration des saints sacrements, *pour l'instruction de la jeunesse*, pour sonner l'*Angelus* le soir, le matin et à midi, et à tous les orages qui se feront pendant l'année, puiser l'eau pour faire bénir tous les dimanches, balayer l'église tous les samedis, faire la prière tous les soirs depuis la Toussaint jusqu'à Pâques[2]. » Il semble que son devoir d'enseigner soit en quelque sorte noyé dans la foule de ses autres occupations, et qu'il rende plus

1. De Fontaine de Resbecq. *L'enseignement primaire, avant 1789, dans les pays qui ont formé le département du Nord.* Paris, 1878. Champion.

2. Babeau.

de services au « sieur curé » personnellement, qu'à la jeunesse du pays. Ce n'est pas là, comme le remarque fort à propos l'abbé Mathieu, ce gros monsieur d'instituteur que connaissent aujourd'hui nos campagnes. Aussi la science de ce brave homme d'ancien régime est-elle assez légère, et ce qu'il donne d'instruction se réduit-il à peu de chose : la lecture, l'écriture, le calcul, quelquefois, dans quelques gros bourgs privilégiés, le plain-chant et les rudiments du latin. Ajoutez que, pour une grande partie du territoire, nul, pas même le curé, dont c'est le devoir, ne paraît tenir la main à l'exécution de l'obligation scolaire.

Les institutions, édits, ordonnances, règlements, en tous lieux comme en tous temps, sont nécessairement ce que les hommes les font. Et là surtout fut le vice, en France, de l'ancien régime. Malgré la haute sagesse de quelques-uns de nos rois et de nos ministres, malgré les efforts accomplis depuis Richelieu vers la centralisation, malgré le nombre déjà considérable des agents et fonctionnaires de toute sorte, malgré leur zèle et leur probité déjà proverbiale, le désordre administratif était partout, parce que les attributions de personne n'étaient étroitement déterminées, parcei que les droits de tous étaient confus, mêlés, pour ains dire enchevêtrés les uns dans les autres, et qu'enfin à chaque instant la meilleure volonté du monde, à moins qu'elle ne fût servie par la force, et par la force matérielle, se heurtait aux privilèges de l'un, à la situation acquise de l'autre, au caractère sacré d'un troisième,

à la résistance active ou passive de tous. L'ouvrage de M. Gazier peut nous servir très utilement à mesurer ce qui manquait encore, sous l'ancien régime, à l'organisation de l'instruction primaire, et par conséquent tempérer un peu l'enthousiasme que les textes que nous avons cités risqueraient d'éveiller chez quelques partisans outrés du vieux temps.

En 1790, le fameux abbé Grégoire, vivement préoccupé des obstacles que la multiplicité, la grande diversité surtout des dialectes locaux et des patois, pouvait opposer au nivellement révolutionnaire, forma le projet bizarre de les anéantir, et fit dresser un questionnaire qu'il envoya probablement à tous les départements de France. C'est ce questionnaire que M. Gazier nous a fait connaître, en y joignant les réponses qu'il a pu retrouver. Elles sont curieuses à plus d'un titre. J'en extrais seulement quelques détails relatifs à ces trois questions de Grégoire : « 1° Dans les écoles de campagnes, l'enseignement se fait-il en français? — 2° Chaque village est-il pourvu de maîtres et de maîtresses d'école ? — 3° Outre l'art de lire, d'écrire, de chiffrer, et le cathéchisme, enseigne-t-on autre chose dans les écoles? » Sur la première question, les réponses varient selon les départements, — quelques prétendus patois, comme le provençal et le breton, étant des langues véritables, c'est-à-dire un signe d'indépendance antique, de liberté native, qu'un peuple n'abdique pas volontiers, même quand pour tout le reste il se fond volontiers dans une grande unité

nationale. Sur la deuxième question, quelques départements, le département de l'Aude, par exemple, celui du Pas-de-Calais, celui du Jura, répondent qu'il y a des écoles partout ; quelques autres, les départements du Gers, de l'Aveyron, des Landes, répondent qu'il n'y en a nulle part. Je les soupçonne tous d'un peu d'exagération, et de leurs témoignages contradictoires je tire une conclusion moyenne.

Mais ce qu'il y a de caractéristique et de plus intéressant, ce sont les considérations dont quelques-uns de ses correspondants entourent les renseignements qu'ils font parvenir à Grégoire. Voici par exemple ce qu'on lui écrit du Gers : « Dans nos campagnes, nous ne connaissons pas d'école fondée ou gratuite où l'on enseigne à lire, à écrire et à chiffrer. *Quelque magnifiques que soient les fondations et quelque bien motivées et expliquées que soient les intentions des fondateurs*, l'objet n'est jamais rempli ou ne l'a pas été jusqu'ici. *Les curés étaient trop maîtres...* » On lui répond d'Agen : « Les maîtres d'école, dans les villages où il y en a, apprennent à lire en français et en latin ; mais en général ils ont tous la manie de commencer par cette langue, de sorte que l'éducation se réduit presque dans nos campagnes à rendre *les élèves capables de pouvoir, les jours de fêtes et dimanches, aider leurs pasteurs à chanter les louanges de Dieu dans une langue qu'ils n'entendent pas.* » Il reçoit encore de Bordeaux la lettre suivante : « Généralement parlant,

les ecclésiastiques se mêlent peu ou point des écoles. Ils se bornent à l'autoriser par une permission, et *trouvent toujours l'instituteur assez capable quand il sait servir la messe et jouer au piquet.* » Je ne voudrais pas fatiguer le lecteur de citations qui se répéteraient un peu les unes les autres. Il voit où était le mal, et par où péchait l'organisation des écoles. Il y avait des fondations, mais on les détournait trop souvent de leur usage; il y avait des maîtres d'école, mais leur ignorance était grande; il y avait des surveillants naturels des écoles de campagne, mais ces surveillants ressemblaient à tant d'autres, qui surveillent leurs intérêts d'abord, et le reste ensuite, ou jamais.

Quand le temps sera venu de tracer un tableau d'ensemble de l'instruction primaire sous l'ancien régime, il ne faudra pas oublier d'y faire entrer ces sortes de détails. Ce serait mutiler la vérité que de les omettre, mais ce serait aussi l'outrer que de leur donner trop de relief, et, dans l'un comme dans l'autre cas, ce serait la défigurer. Car des renseignements d'un autre genre viendraient aussitôt prouver contradictoirement qu'après tout, ces vieux maîtres ne laissaient pas de remplir à peu près leur métier. Je veux parler de ces plaintes qui s'élèvent, dès le milieu du XVIIIe siècle, sur la diffusion de l'instruction primaire. On trouve évidemment que les choses vont trop vite et que ce peu d'instruction qu'on leur donne met aux mains des populations rurales une arme dangereuse, dangereuse pour la société, dangereuse pour elles-

mêmes surtout, qui ne savent pas s'en servir. « On a la manie, dit l'auteur anonyme d'un *Essai sur la voirie et les ponts et chaussées*, — attribué longtemps, mais faussement, à Duclos, — de ne plus engager aucun domestique qui ne sache lire, écrire et calculer ; tous les enfants des laboureurs se faisant moines, commis des fermes ou laquais, il n'est pas étonnant qu'il n'en reste plus pour le mariage et pour l'agriculture. » Les maîtres d'école enseignaient donc quelque chose « aux enfants des laboureurs, » fût-ce entre deux sonneries d'*Angelus*. Un autre anonyme se plaint « de la multiplicité des écoles publiques et gratuites qui sont répandues dans tout le royaume, » et c'est justement pour aboutir à la même conclusion, qu'il n'y a désormais d'état pour le fils de l'agriculteur « que de venir grossir le nombre des religieux ou de ces célibataires, solliciteurs d'emplois, dont la France fourmille ». Mais laissons les anonymes.

Je lisais récemment, dans les extraits d'un rapport à déposer sur le bureau de la chambre des députés, que Joseph de Maistre aurait dit quelque part : « Je n'éprouve pas le besoin d'avoir un valet de chambre qui sache lire. » Le jeune député qui cite ainsi Joseph de Maistre rappelle-t-il au moins qu'avant Joseph de Maistre bien d'autres avaient dit la même chose, et que ces autres, pour n'en citer que quelques-uns, étaient le procureur général La Chalotais, par exemple, et Voltaire ? On n'a pas encore perdu l'habitude, à ce que je vois par des livres récents, de célébrer les « inten-

tions généreuses, » et « l'esprit libéral » de La Chalotais. Aussi ne faut-il pas laisser dans l'ombre ce passage de son *Essai d'éducation nationale.* « N'y a-t-il pas trop d'écrivains, trop d'académiciens, trop de collèges? Il n'y a jamais eu tant d'étudiants... *le peuple même veut étudier;* des laboureurs, des artisans envoient leurs enfants dans les collèges des petites villes, où il en coûte si peu pour vivre. » Et là-dessus, des jésuites qu'il venait d'attaquer passant aux frères, il ajoutait impitoyablement : « Les frères sont survenus pour achever de tout perdre; ils apprennent à lire et à écrire à des enfants qui n'eussent dû apprendre qu'à dessiner, et à manier le rabot et la lime... *le bien de la société demande que les connaissances du peuple ne s'étendent pas plus loin que ses occupations.* » Voilà Joseph de Maistre dépassé de beaucoup, et sa boutade réduite en système, — quarante ou cinquante ans devant qu'elle ne lui échappât, — par l'homme qui pourtant prononça le premier cette formule désormais célèbre, « que l'état devait élever les enfants de l'état ». J'emprunte ces deux citations de La Chalotais à l'auteur d'une intéressante *Histoire littéraire de la ville d'Albi*[1].

C'est avec raison qu'il a rapproché de ces paroles tant d'autres paroles analogues échappées à Voltaire sur « la canaille » et les « gueux ignorants, » et

1. Jules Rolland, *Histoire littéraire de la ville d'Albi;* Toulouse, 1879, Privat.

la nécessité, dans une société bien ordonnée, de maintenir le peuple croupissant dans son ignorance et dans son abjection naturelles. C'est avec raison surtout qu'il rappelle la lettre de Voltaire à La Chalotais. Car dans le mémoire de La Chalotais, c'est justement ce passage qu'a visé tout d'abord le seigneur de Ferney: « Je vous remercie, monsieur, de proscrire l'étude chez les laboureurs. Moi qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manœuvres et non des clercs tonsurés. Envoyez-moi surtout des frères ignorantins pour conduire mes charrues ou pour les atteler. » Diderot n'est pas de cet avis, il s'en faut du tout au tout; mais il convient quelque part que cette opinion sur l'instruction du peuple est l'opinion de la *noblesse* et des *lettrés*. S'il parle absolument, il va trop loin; tous les lettrés du XVIIIe siècle ne partagent pas ces opinions, et lui-même, Diderot, en est la preuve. Aussi ne parle-t-il pas absolument, il constate une opinion, il fixe l'état d'une question; et je dis qu'à défaut d'autres textes, cette constatation, ces plaintes, ces récriminations suffiraient encore pour nous permettre d'affirmer qu'à la veille de la révolution française l'instruction populaire était plus largement répandue qu'on ne l'a cru longtemps.

Au surplus, les chiffres ne manquent pas, et puisque dans les questions de ce genre on veut que les chiffres aient le dernier mot, citons-en quelques-uns. En 1789, une seule congrégation de femmes, peu connue d'ailleurs, la congrégation des Filles de la Providence,

dirigeait 116 maisons d'instruction, qui recevaient 11,660 élèves. Deux autres congrégations plus célèbres, les Ursulines et les Filles de Saint-Vincent-de-Paul, possédaient à elles deux plus de 800 maisons. A la même date, l'institut des Frères des écoles chrétiennes dirigeait déjà 120 maisons, qui comptaient en tout 36,000 élèves[1]. Descendons aux écoles communales. M. de Beaurepaire a constaté que sur 1,159 paroisses du diocèse de Rouen, visitées de 1713 à 1717, 855 se trouvaient pourvues d'écoles. M. Babeau constate à son tour qu'en 1788, sur 446 communes qui depuis ont formé le département de l'Aube, 420 avaient leur école. Il ajoute qu'en 1879, dans le même département, 21 communes sont encore sans écoles. Le progrès accompli se réduirait donc à l'érection de cinq écoles nouvelles pour quatre-vingt-deux ans de temps, sans parler de l'accroissement probable de la population? Enfin, si l'on veut restreindre encore le champ des recherches, on trouve que dans le petit village de Saint-Prix, canton de Montmorency, le nombre des conjoints sachant lire, ou du moins signer, n'a pas cessé de grandir depuis 1668 jusqu'en 1789. En 1668, pour 100 mariages, 46 hommes et 12 femmes savent signer. En 1789, la proportion est déjà de 73 hommes sur 100 et de 46 femmes. Elle est aujourd'hui de 88 hommes et de 94 femmes[2].

1. De Fontaine de Resbecq, ouvrage cité.
2. *L'Ecole et la Population de Saint-Prix depuis* 1668, par

Je sais le peu de confiance qu'en beaucoup de matières il convient d'accorder aux chiffres, et particulièrement ici. Je sais ce que de telles statistiques, si prudemment établies qu'on les suppose, comportent encore d'arbitraire. On détermine, par exemple, le nombre des lettrés et des illettrés par rapport au chiffre des mariages, mais sur un nombre donné de mariages, combien des conjoints appartiennent-ils réellement à la localité ? Ou bien encore on nous apprend que, dans le diocèse d'Autun, les archiprêtres, — de 1667 à 1792, — ont constaté que, sur 360 paroisses, 253 étaient pourvues de maîtres ou de maîtresses d'écoles; c'est à peu près comme si l'on ne nous apprenait rien, et c'est un pur mirage que ce total. Car enfin, de ces 253 écoles, combien en existait-il déjà, par exemple, en 1667, ou combien en existait-il encore, en 1792 ? Dans cet espace de plus de cent ans, combien de causes ont pu faire varier ce chiffre et rendent par conséquent tout à fait dérisoire cette prétendue proportionnalité? Car, si les archiprêtres du diocèse ont fait régulièrement, chaque année, leur visite, il se pourrait parfaitement que, dans l'étendue de ces 360 paroisses, il n'eût jamais existé plus d'une douzaine d'écoles à la fois.

Mais la grande raison de ne pas se presser de conclure, c'est que l'investigation n'a jusqu'ici porté que

M. Auguste Rey, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. V, 1879.

sur quelques provinces de l'ancienne France, et qu'il convient d'attendre que la patience de nos érudits ait achevé cette vaste enquête. J'ajouterai que quelques-uns des livres dont nous venons de parler tombent un peu sous le coup du reproche que l'on peut adresser à beaucoup de livres qu'on écrit sur l'ancien régime. Ils ne disent que la vérité, certainement, mais ils ne disent pas la vérité tout entière. Ils ne mettent en lumière que des faits incontestables et que des textes authentiques; ils ne joignent pas toujours à ces faits d'autres faits, qui ne laissent pas d'atténuer la portée des premiers; non plus qu'à ces textes d'autres textes qui modifient, qui corrigent, qui tempèrent ce que les textes cités peuvent avoir de décisif et d'absolu.

Je conviens d'ailleurs bien volontiers que les auteurs ont une excuse. Puisqu'en effet depuis quatre-vingts ans nul n'a guère parlé de l'ancien régime que pour l'accabler, en quelque sorte, et lui disputer jusqu'aux plus innocentes justifications qu'il pût produire, il est assez naturel, après tout, que l'on procède comme nous voyons qu'on procède aujourd'hui. Ce n'est pas tant que l'on prenne plaisir ou que l'on mette un intérêt de parti à ramener au jour uniquement les textes et les faits favorables à l'ancien régime; c'est qu'on a révélé depuis longtemps tous les autres, et qu'en travaillant, selon les méthodes en faveur, sur « l'inédit », on ne retrouve guère que des textes et des faits jusqu'ici négligés ou systématiquement repoussés dans l'ombre, parce qu'ils donnaient aux idées que l'on vou-

lait se faire de l'ancien régime quelqu'un de ces vigoureux démentis dont l'histoire est coutumière. Quoi de plus humain ! Il reste donc à contre-peser tous ces ouvrages les uns par les autres, et, les deux parties entendues dans leurs conclusions, à résumer les débats. Mais peut-être dès à présent n'était-il pas inutile de signaler ces quelques ouvrages, et d'indiquer sommairement ce qu'ils contiennent de nouveautés.

Dès à présent aussi je crois que l'on peut admettre que ces nouveautés prendront place dans l'histoire. Est-ce à dire qu'on prouvera que l'instruction primaire était tout aussi répandue sous l'ancien régime que de nos jours? Ce serait une mauvaise plaisanterie que de le prétendre, une plaisanterie qui ne vaut pas seulement la peine d'être discutée. C'en serait une plus mauvaise encore de prétendre que la révolution soit venue méchamment interrompre le développement naturel et, comme on vient de le voir, assez considérable déjà, de l'enseignement. Mais l'impulsion était donnée, l'utilité de l'instruction était comprise, même par le pouvoir royal, même par l'Église, et tout aussi clairement que par les philosophes. Il restait beaucoup à faire, mais on avait beaucoup fait. Voilà ce que de nouvelles recherches ne manqueront pas de mettre en lumière, voilà ce qu'on peut dire, et — par honneur pour nos pères comme par respect pour la vérité, — il faut le dire.

15 octobre 1879.

LA CRITIQUE D'ART AU XVII[e] SIÈCLE[1]

Un article de ces *Statuts et Règlements* de 1663 qui devaient constituer, pendant près d'un siècle et demi, la charte fondamentale de l'Académie royale de peinture et de sculpture, avait édicté qu'entre autres pratiques estimées utiles aux progrès des études, « l'Académie s'assemblerait tous les premiers et derniers samedis du mois pour s'entretenir et exercer en des conférences sur le sujet de la Peinture et de la Sculpture, et de leurs dépendances, — et pour délibérer de leurs affaires. » Il faut supposer que, trois ans durant, jusque vers le milieu de l'année 1667, les « affaires » suffirent à défrayer les séances, puisque ce n'est qu'à cette date, en effet, que les con-

1. *Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, recueillies, annotées et précédées d'une Étude sur les *Artistes écrivains*, par M. Henry Jouin. 1 vol. in-8°. Paris, 1883 Quantin.

férences prescrites furent organisées définitivement.

La première eut lieu le samedi 7 mai 1667, et les autres suivirent de mois en mois, assez régulièrement, pendant deux ans. Puis, diverses causes les vinrent interrompre : on trouva que Félibien, chargé de les coucher par écrit, ne s'acquittait pas de sa tâche avec assez de fidélité ; quelques-uns de ces entretiens dégénérèrent en discussions assez vives ; des académiciens, peu faits à l'art de parler ou d'écrire, se défièrent de leurs forces et se récusèrent ; Colbert lui-même, le protecteur de l'Académie, maintenant occupé d'autres intérêts, ne réveilla peut-être pas assez vivement un premier beau zèle qui se lassait. Cependant, bien qu'interrompue, la tradition de ces conférences ne se perdit pas, et jusque dans les dernières années du XVIIIe siècle, ceux des académiciens qui s'y sentaient du goût, — Oudry, par exemple, Restout, Cochin, le comte de Caylus, — s'ils n'en rétablirent pas l'usage, en empêchèrent du moins la prescription. C'est quelques-unes de ces *Conférences* que M. Henry Jouin vient d'avoir la très heureuse idée de réunir en volume et l'idée, moins heureuse, de faire précéder d'une préface de sa composition. De la préface, nous nous tairons, de peur d'en avoir plus à dire qu'il ne serait agréable à M. Jouin. Mais il faut bien dire quelques mots du volume lui-même, et, tout intéressant qu'il soit, prévenir d'abord qu'il n'est ni tout ce qu'il pourrait, ni tout ce qu'il devrait être.

En effet, M. Jouin s'est contenté de réimprimer pu-

rement et simplement celles de ces conférences que Félibien, au XVIIe siècle, Watelet, au XVIIIe, dans son *Dictionnaire des Arts*, ou enfin, de nos jours, les éditeurs des *Mémoires sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture* avaient déjà publiées. Il y a entremêlé quelques autres morceaux, dont les auteurs, comme Henri Testelin ou comme Antoine Coypel, avaient eux-mêmes, dans le temps, surveillé l'impression. Enfin, il a fait suivre chacune de ces conférences d'un « commentaire » tantôt plus court, tantôt plus long, qui, parmi beaucoup d'indications utiles, contient quelques erreurs; et il s'en est tenu là. Or c'était justement ici qu'eût commencé le labeur utile

La bibliothèque de l'École des Beaux-Arts possède les originaux ou les copies de la plupart de ces conférences; il eût fallu les consulter, et, sinon nous les donner toutes, du moins faire un choix entre elles, et ajouter ainsi quelque chose à ce que les prédécesseurs de M. Jouin nous avaient déjà fait connaître. J'imagine, pour ne produire ici qu'un ou deux exemples, qu'une conférence de Le Brun sur le *Ravissement de saint Paul*, de Poussin, ou encore une conférence de Tocqué sur la *Peinture de portrait* n'auraient pas fait si mauvaise figure dans ce volume. Car, même en supposant que ces conférences eussent été publiées quelque part, elles ne tiendraient pas moins très convenablement la place que s'est attribuée la préface de M. Jouin; mais si, comme je suis tenté de le croire, elles sont encore

inédites, on pensera que le compilateur est inexcusable de ne les avoir pas imprimées.

J'ajouterai qu'en recourant aux manuscrits, M. Jouin eût évité quelques unes de ces erreurs que nous signalions dans son commentaire. D'après les éditeurs des *Mémoires sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie*, M. Jouin attribue à Philippe de Champaigne une conférence sur un tableau de Poussin, — *Éliézer et Rébecca*, — lue en séance publique, le 10 octobre 1682. La conférence n'est pas de Philippe, mais de Jean-Baptiste de Champaigne, et M. Jouin en eût trouvé la preuve dans les manuscrits. Un peu plus loin, M. Jouin dresse la liste exacte des quatorze conférences prononcées de 1669 à 1678 par le sculpteur Michel Anguier, et il a l'air de donner à entendre qu'il n'en serait arrivé jusqu'à nous que les titres. Mais les quatorze conférences d'Anguier sont à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, et il en est au moins une, — *Sur le corps humain considéré comme une forte citadelle*, — qui, pour sa seule étrangeté, pour ce qu'Anguier lui-même en nomme le caractère « mystique et énigmatique », eût assez heureusement accompagné celle que M. Jouin nous a donnée. Un peu plus loin encore, M. Jouin reproduit l'analyse d'une conférence de Galloche, — *Sur le dessin et la couleur* ; — et, après nous avoir dit que Galloche aurait composé cinq conférences, il ajoute que, pour lui, sur les registres académiques, il n'a retrouvé trace que de quatre. Je puis l'assurer qu'elles existent toutes les

cinq, et admirablement calligraphiées, et qu'il n'eût tenu qu'à lui de nous en donner le texte au lieu de la sèche analyse qu'il y a substituée.

La nature même de ces erreurs en montre assez la gravité. M. Jouin, dans son commentaire, insinue perpétuellement que les discours ou conférences dont il n'a pas « retrouvé trace, » ne doivent exister nulle part ou même n'ont peut-être été jamais écrits. Le lecteur, mal informé, risque ainsi de croire qu'en fait de *Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, il aurait là, dans le volume de M. Jouin, tout ce que les circonstances en ont épargné. Mais, au contraire, ce volume n'en contient qu'une faible, très faible partie, et, ce qu'on en pourrait, ce qu'on en devrait publier est bien autrement considérable. Au lieu d'une seule conférence de Philippe de Champaigne, on en pouvait donner quatre. Au lieu de deux conférences de Nocret, on en pouvait donner cinq. Au lieu d'une conférence enfin de Michel Anguier, nous avons dit qu'on en eût pu donner treize ou quatorze, et dont quelques unes au moins, — sur l'*Hercule Farnèse* ou sur le *Laocoon*, — méritaient assurément, quelle qu'en puisse être aujourd'hui la valeur intrinsèque, d'être remises en lumière.

C'est que nous sommes en présence ici d'une tentative qui, lors même qu'elle aurait avorté, n'en demeurerait pas cependant moins importante au regard de l'histoire. On s'en va répétant que la critique d'art en France date seulement de Diderot, et beaucoup de

gens professent qu'en même temps que le premier exemple, les *Salons* du philosophe nous en auraient légué l'inimitable modèle. Il n'en est rien. Mais ce qu'il faut dire, c'est que les *Salons* de Diderot ont jeté la critique d'art dans une voie fausse, tandis que, cent ans avant lui, les Conférences de l'Académie l'avait dirigée dans la bonne, dans la vraie, dans la seule.

L'Académie s'était peut-être exagéré l'utilité de la critique, (dont l'action n'est jamais, ou rarement, immédiate et directe) quand elle s'était proposée « de tirer un résultat de chaque conférence et d'établir, sur les matières qu'on y agiterait, des maximes essentielles qui serviraient de préceptes aux écoliers. » Mais on avait tout sauvé quand on avait décidé que les résolutions de l'Académie « seraient accompagnées des raisons qu'elle aurait eues de se déterminer... et non pas exposées toutes simples et toutes nues au public, ainsi que des oracles que l'on serait obligé de croire. » Et comme c'étaient des peintres et des sculpteurs qui parlaient de leur art, les raisons de leurs « maximes » avaient tout d'abord été des raisons techniques, les seules qui soient véritablement instructives et les seules, par conséquent, qui soient de quelque prix. Car il est bien vrai que, comme on écrit pour être lu, de même, ou à peu près, on peint pour être vu, c'est-à-dire, dans l'un et dans l'autre cas, quoi qu'on en ait, pour être jugé par tout le monde; mais il n'appartient qu'à la critique de motiver les jugements de la foule, et elle ne le peut absolument que par des considérants techniques. Une

sculpture ne s'analyse pas comme une tragédie, ni un tableau ne se raconte comme un roman.

Cela ne veut pas dire, comme on affecte quelquefois de le croire, et comme l'amour-propre, au surplus, se le persuade fort aisément, que l'artiste soit seul juge de l'art; mais cela veut dire que tout art a ses moyens d'expression qui n'appartiennent qu'à lui, et que ce sont des qualités de peintre qu'il faut, avant tout, demander au peintre. Le Brun, qui surchargeait ses figures de détails allégoriques, et par suite sa peinture d'intentions littéraires, fit un jour, sur le *Ravissement de saint Paul*, de Poussin, une conférence extrêmement curieuse, où il se donna la tâche de découvrir, selon ses propres expressions, dans la toile du maître « toute une théologie muette. » Les trois anges qui soutiennent le saint représentaient donc : le premier, l'effet de la *Grâce prévenante;* le second, l'effet de la *Grâce concomitante;* le troisième, l'effet de la *Grâce triomphante;* et, jusque dans la couleur des draperies dont ils sont enveloppés, Le Brun prétendait discerner des rapports du rouge avec le triomphe, du jaune avec la concomitance, et du vert avec la prévenance. Mais, à la fin du discours, le peintre, l'homme de métier, l'artiste enfin ne pouvait heureusement s'empêcher de reparaître, et il concluait par ces mots: « Bien que j'aie donné à cette partie de la peinture dont je viens de parler l'honneur et l'avantage d'être toute spirituelle, je n'entends pas pour cela qu'on la considère comme une chose principale... Mais je veux

dire que, quand un tableau est bon en toutes ses principales parties..., s'il arrive que cette partie spirituelle s'y rencontre, alors elle donnera un grand éclat à tout l'ouvrage. » C'est cette « partie spirituelle, » on le sait, que, depuis Diderot, la critique d'art s'est surtout efforcée de mettre en relief. Mais ce sont ces « principales parties de la peinture, » au contraire, que les membres de l'Académie royale s'étaient proposé d'analyser et de définir dans les tableaux qu'ils expliquaient. Nocret, dans sa conférence sur *les Pèlerins d'Emmaüs*, me paraît avoir bien exprimé le principe qui les guidait. C'est qu'il n'y a pas eu dans l'histoire de peintre célèbre qui « n'ait possédé quelque partie de la peinture plus parfaitement que les autres, et à qui la nature n'ait donné en partage quelque talent particulier. » Il a raison. La critique d'art n'a parlé convenablement ni d'un tableau, ni surtout d'un maître, — et quand il serait du second ou du troisième ordre, — tant qu'elle n'a pas découvert, signalé, catalogué pour ainsi dire, une partie de la peinture qu'il ait possédée plus parfaitement que ses prédécesseurs ou ses contemporains. Les membres de l'Académie royale ne se sont appliqués à rien plus consciencieusement qu'à signaler ces qualités qui font les maîtres, et montrer, en quelque sorte, au doigt, l'originalité de Raphaël ou de Titien.

Là est le véritable intérêt de ces conférences : ce sont des artistes qui parlent de leur art. Ils démêlent dans une œuvre d'art, dans *la Sainte Famille* ou

dans *l'Ensevelissement du Christ*, dans le *Laocoon* ou dans l'*Hercule Farnèse*, les qualités qui rendent raison à la foule de ce qu'il y a toujours de vague et de confus dans la sincérité même de son admiration. Peu de phrases, beaucoup de faits. Assurément s'ils ont affaire avec Raphaël, ils n'omettront pas d'observer « qu'ayant à peindre saint Michel dans une action qui exprime la force et la puissance de Dieu, Raphaël a donné à sa figure une beauté mâle et vigoureuse, » parce qu'effectivement, il entre, si je puis ainsi dire assez de pensée dans la peinture de Raphaël pour que le détail psychologique y vaille la peine d'être signalé. Mais s'ils ont affaire avec Titien, sans s'imposer l'étroite obligation de ne pas y parler d'autre chose, ils y admireront de préférence « l'artifice des couleurs et leur belle harmonie », et ils insisteront, avec une satisfaction visible et un plaisir d'hommes du métier, sur l'arrangement des jaunes et des bleus, des rouges et des verts, qui, par leur union ou leur contraste, concourent à cette harmonie de l'ensemble.

C'est ce qu'il y a d'inestimable. Leurs raisons valent ce qu'elles valent, elles sont bonnes ou elles sont mauvaises, mais ce sont des raisons d'artiste; et si quelquefois, comme à tout le monde, il leur arrive de prendre leurs préjugés pour des raisons, ce sont encore des préjugés d'art. Dans une dissertation sur *l'Effet des ombres*, ils parlent donc en hommes qui connaissent les difficultés du clair et de l'obscur, et dans un discours sur *l'Art de traiter les bas-reliefs*

ils apportent les arguments que leur a suggérés la pratique. Dominés avant tout par la nécessité de leur art, discutant avec leurs confrères de l'Académie royale, s'adressant à des élèves dont ils ont les progrès et les succès à cœur, ils demeurent sculpteurs ou peintres. Et quant aux grandes questions d'esthétique, bien loin qu'elles leur demeurent fermées, au contraire ils les traitent comme elles doivent être traitées, c'est-à-dire *a posteriori*, selon que l'examen des œuvres les leur impose, et non pas pour les imposer aux œuvres *a priori*, selon la méthode ordinaire aux esthéticiens.

Trois de ces questions, entre plusieurs autres, paraissent avoir, non-seulement à l'origine, mais jusque vers le milieu du XVIIIe siècle, préoccupé l'Académie.

La première est de l'importance relative du dessin et de la couleur. Elle se posa dès les premières conférences, et, après que Le Brun eut parlé du *Saint Michel*, de Raphaël, Philippe de Champaigne ayant parlé de l'*Ensevelissement du Christ*, de Titien, on vit deux camps se former : les partisans de Raphaël et les partisans de Titien, les dessinateurs et les coloristes. A la quatrième conférence, la guerre éclata. Mignard, — Nicolas Mignard, non pas Pierre, qui n'était pas encore académicien, — parlant de la *Sainte Famille* de Raphaël, y avait loué particulièrement le maître « d'avoir terminé les figures de ses contours sur les parties qui leur servaient de fonds, sans s'être servi de reflets trop sensibles. » Quelqu'un de la compagnie, que Félibien ne nomme pas, prit feu là-

dessus, et déclara « que, bien loin de condamner les reflets dans un ouvrage, ils y devaient être exactement observés; que Titien avait toujours ainsi fait; et que cette omission de reflets dans le tableau de Raphaël était un manquement qu'on ne saurait excuser. » Ce quelqu'un allait un peu loin. Aux séances suivantes, la discussion s'envenima. Un peintre aujourd'hui bien oublié, Blanchard le neveu, prit le parti de la couleur contre le dessin; de « l'école de Lombardie », comme on disait alors, contre « l'école de Rome »; et Le Brun, au contraire, préoccupé surtout des exigences de l'enseignement, la cause du dessin contre la couleur. Le grand peintre était de ces hommes, on le sait, qui n'ont jamais raison modérément. Si l'on en croit Guillet de Saint-George, l'historiographe de l'Académie, et que l'on lise, comme il faut lire les historiographes, entre les lignes de son récit, les choses allèrent assez loin pour qu'il devînt prudent d'interrompre les conférences, et c'est même de ce temps-là qu'elles n'eurent plus lieu qu'à intervalles assez irréguliers.

A défaut des discours de Blanchard et de Le Brun, que nous a refusés M. Jouin, nous avons, dans une conférence de Testelin, qui fut prononcée en 1679, un résumé fort bien fait de toute la discussion. Il ne paraît pas que l'on y ait échangé des observations très curieuses. L'argument des coloristes mérite néanmoins d'être relevé. C'est que « la fin de l'art étant d'imiter la nature,.. la couleur en sa

perfection représentait toujours la vérité, tandis que le dessin ne pouvait représenter que la possibilité. » On leur répondait que, justement, « sous prétexte de donner ainsi plus de force et d'éclat à leurs ouvrages, ils s'éloignaient entièrement de l'imitation du naturel, aussi bien dans la couleur que dans la forme. » Au fond, c'était déjà le mot fameux, que le dessin est la probité de la peinture. « Si l'on doit estimer les tableaux par la vraie et naturelle représentation des choses, il ne faut pas faire comparaison de ceux de Titien avec ceux de Raphaël, puisque Titien n'a jamais pensé en travaillant ses ouvrages qu'*à leur donner de la beauté et à les farder, pour ainsi dire, par l'éclat des couleurs*, et non pas à représenter les objets régulièrement comme ils sont. » Ainsi décida l'Académie.

Une autre question, vers le même temps, ne fut pas moins vivement débattue : c'est la question de la *couleur locale* ou des *mœurs*, comme on disait alors, et comme on faisait bien de le dire, attendu qu'en peinture le mot de *couleur locale* a un sens très déterminé, qui n'est pas du tout celui qu'on lui donne en littérature. Le siècle présent s'est libéralement décerné la louange d'avoir inventé la couleur locale. Au dire des préfaces romantiques, on ne saurait guère que depuis 1830 reconnaître Agamemnon d'avec Louis XIV, ou distinguer les temps entre la cour de Versailles et celle d'Ecbatane ou de Persépolis. Peut-être, après cela, ne serait-il pas difficile de prouver aujourd'hui

que l'Espagne d'*Hernani* n'a rien de plus espagnol que l'Espagne du *Cid*, ou que *la Bataille du Granique*, de Le Brun, est tout aussi grecque en son genre, et même orientale, que l'*Entrée des Croisés*, d'Eugène Delacroix, est *bosphorique* et féodale.

Mais ce n'en est pas le lieu. Tenons-nous-en à nos conférences, et bornons-nous à constater que, dans l'Académie royale, toutes les fois qu'il s'agit d'une toile de Titien ou du Véronèse, on est à peu près unanime à y critiquer la disconvenance des sujets et de la manière décidément trop libre de les représenter. Lorsque Nocret prend pour matière de son discours *les Pèlerins d'Emmaüs*, il commence par déclarer que : « comme Paul Véronèse avait une façon de vêtir ses figures qui, d'ordinaire, n'était pas fort convenable aux sujets qu'il traitait, et que c'est en quoi on ne doit point l'imiter, il n'en parlerait point ». Lorsque Louis Boulogne, à son tour, parle sur *la Vierge au Lapin*, il n'omet de reprocher à Titien ni « d'avoir donné un habit de Vénitienne à sainte Catherine, qui devait être vêtue à la manière d'Égypte, pays de sa naissance et de son séjour, » ni d'avoir, dans les fonds, « représenté une ville et des clochers dont les aiguilles et la structure sont à la moderne, contre ce qui se pratiquait dans le siècle et la patrie de sainte Catherine, » ni d'avoir placé là « un berger à la tête d'un troupeau, et un lapin qui, au milieu d'un groupe de personnes sacrées, ne peut passer que pour une minutie. » Poussin lui-même n'échappe pas à ce genre de critique, et Jean-

Baptiste de Champaigne se plaint avec vivacité que le maître « n'ait pas traité le sujet de son tableau avec toute la fidélité de l'histoire, » quand, s'étant proposé de peindre *Éliézer et Rébecca*, il a retranché de sa toile « la représentation des chameaux dont l'Écriture fait mention. »

Ces citations, que l'on pourrait multiplier, sont caractéristiques. C'est, au surplus, l'originalité de l'école française dans l'histoire de l'art que d'avoir accordé de tout temps une singulière importance à ce que l'on pourrait appeler la beauté rationnelle de la composition. Il ne nous suffit pas, comme aux Vénitiens, par exemple et aux Hollandais, que les détails aient par eux-mêmes de l'agrément ou du prix ; nous voulons encore qu'ils aient leur raison d'être, — on serait tenté de dire leur justification et leur utilité, — dans la constitution naturelle du sujet. Nous demandons, et nos peintres, de leur côté, tout en proclamant avec Poussin que « la fin de la peinture est la délectation, » s'imposent quelque chose de plus que de flatter les yeux : ils veulent aussi satisfaire l'esprit. Un Français mêlera toujours je ne sais quel vague regret à la sincérité de son admiration pour un chef-d'œuvre tel que les *Noces de Cana* du Véronèse, mais quand il louera dans *les Pèlerins d'Emmaüs* de Rembrandt, la vulgarité même et la réalité fortement accentuée des types, ce ne sera jamais que par une espèce d'abjuration de son goût national, et un courageux effort d'impartialité théorique.

On peut regretter, à la vérité, que nous ne nous soyons pas toujours assez tenus en garde contre cette disposition à chercher dans la peinture et y réclamer des qualités qui ne sont qu'occasionnellement pittoresques. C'est une erreur à l'artiste que d'affecter la réputation du penseur. Ni la sculpture, ni la peinture ne sont évidemment des modes d'expression de la raison pure. Passe encore de peindre « pour les gens d'esprit », ou même, comme on en fait un mérite à Poussin, « pour les philosophes » ; mais peindre « pour les logiciens », il est permis de dire que c'est excéder les bornes de la peinture. L'importance trop grande accordée par l'école française à la composition rationnelle nous a fait tomber de proche en proche à la peinture littéraire. S'il y a vraiment dans le tableau de Poussin : *les Israélites recueillant la manne dans le désert*, toutes les intentions que Le Brun y discerne, il faut bien convenir que toute cette psychologie pittoresque approche parfois de la puérilité.

Nous n'avons pas su nous retenir sur la pente. Ai-je en effet besoin de faire une fois de plus remarquer la place que le sujet, c'est-à-dire l'anecdote, le fait divers, —pour ne pas dire la devinette, —ont prise dans notre peinture moderne ? Comme s'il y avait quelque chose de moins pittoresque au monde que le motif lithographique, *le Convoi du pauvre* ou *le Départ de l'émigrant ?* Mais, d'autre part, il n'est pas moins vrai que, dans les grands sujets, la composition et l'ordonnance importent, et qu'elles y sont régies par des lois qui ne

sont pas uniquement celles de la couleur et du dessin. C'est une question de mesure, on pourrait dire même: c'est une question de dimension. Et si l'école, par la suite, eut le tort certain de s'exagérer l'importance de cette partie de la peinture, jusqu'à y sacrifier les autres, l'Académie royale eut raison pourtant, dans ces conférences, d'y accorder plus d'attention que n'avaient fait en général les écoles d'Italie.

Testelin avait donc raison quand il reprochait au Bassan, dans un tableau qui représentait *le Retour de l'enfant prodigue*, « d'avoir éloigné les figures principales dans le derrière du tableau, et de les avoir fait fort petites, tandis qu'il faisait paraître sur le devant une grande cuisine et des gens qui habillent un veau gras ». Coypel encore, quelques années plus tard, avait raison de reprocher au Dominiquin d'avoir introduit, dans son *Martyre de saint André* « un soldat qui, en faisant un effort pour tirer une corde, tombe à la renverse, et donne occasion à ses compagnons de rire et de se moquer de lui. » Mais je crois, pour en revenir à Poussin, que Le Brun n'avait pas tort quand il soutenait contre Champaigne que le maître avait bien fait de retrancher de son tableau d'*Éliézer et Rébecca* la représentation des dix chameaux de l'Écriture : en premier lieu, parce que dix chameaux auraient fait, en tout état de cause, une « étrange caravane ; » et, en second lieu, parce qu'il faut, en peinture, comme ailleurs « rejeter du sujet les objets bizarres qui pourraient débaucher l'œil du

spectateur, et l'amuser à des minuties ». Rien n'est plus choquant que ces disparates aux yeux des gens du XVIIe siècle, et le secret de la perfection que leurs œuvres respirent on le trouve précisément dans ce courage, — car il y faut du courage, — avec lequel ils savent sacrifier la curiosité du détail à l'effet calculé des ensembles. Je me reprocherais de ne pas ajouter que Le Brun, ce jour-là, poussé jusque dans ses derniers retranchements par cet obstiné Champaigne, crut devoir à toutes ces raisons joindre cette raison suprême, et amusante: « que M. Poussin avait pu supposer sur un fondement solide que ces animaux avaient été tirés à l'écart, comme si la bienséance eût exigé qu'on les eût séparés d'une troupe de filles agréables, surtout dans le temps que l'on allait contracter un mariage avec une d'entre elles : ce qui demandait toute la circonspection et la propreté d'une entrevue galante et polie. »

Toutes les questions se tiennent. En peinture comme en littérature, la question de la *couleur locale* avoisine de très près la question du *naturalisme* dans l'art. On sera peut-être bien aise, en passant, d'apprendre que ce mot, si fort à la mode aujourd'hui, et en effet beaucoup mieux composé que le mot de *réalisme*, qu'il a remplacé, s'employait déjà au XVIIe siècle dans le sens exact où nous le remployons depuis quelques années : « L'opinion qu'on appelle naturaliste, dit expressément Testelin, estime nécessaire l'imitation exacte du naturel en toutes choses. » Sur cette

question, comme sur les précédentes, l'Académie se divisa. C'était assez la mode alors de « charger les contours », d'en exagérer la force ou l'élégance, et, selon l'expression consacrée, « d'y donner le grand goût ». Il y avait des formules consacrées pour donner aux objets « le goût puissant » ; et il y en avait pour leur donner « le goût terrible ». Or, les naturalistes soutenaient « qu'il était ridicule de proposer à de jeunes étudiants de réformer les objets naturels par ces prétendues charges d'agrément, *qui leur remplissaient les esprits d'idées incertaines*, et les rendaient à la longue incapables d'imiter les objets avec justesse ». Mais leurs adversaires invoquaient les grands exemples, et répondaient que « s'assujettir à imiter un naturel faible et chétif, ainsi qu'on les rencontre communément, ne pouvait que détourner les étudiants, et les porter au contraire à une manière petite et faible ». Ce sont là des arguments connus dans une discussion connue.

Il en est un plus subtil, et plus profond, que fit valoir Louis Boulogne, dans sa conférence sur *la Vierge au lapin :* c'est que « l'antique et les tableaux de maîtres se voient toujours dans la même attitude, au lieu que le naturel ne peut demeurer longtemps dans le même état, et change si souvent de disposition que, si l'on tombe dans une première faute, le moyen manquant de la corriger, elle en engendre invinciblement une longue suite ». Si de cette observation on rapproche l'observation de Gérard van Opstal, dans sa conférence

sur le *Laocoon :* « que les fortes expressions ne se peuvent apprendre d'après le modèle, parce qu'on ne saurait le mettre en un état où toutes les passions agissent en lui, et que, d'autre part, il est difficile de les copier sur les personnes mêmes en qui elles agiraient effectivement, à cause de la vitesse des mouvements de l'âme; » on a les deux principales raisons qui, dans tous les temps et dans tous les arts, soutiendront, contre les excès du naturalisme, les droits de la tradition et l'empire des maîtres.

Les naturalistes furent d'abord battus. En 1721, détournant un mot de La Bruyère, Antoine Coypel pouvait dire encore « que Michel-Ange et Raphaël avaient peint les hommes *meilleurs* par la grandeur de leur goût et l'élévation de leurs idées; que Titien les avaient faits *semblables;* et que les Flamands et les Hollandais les avaient faits *plus méchants* par la bassesse des sujets et leur petit goût de dessin. » Mais une évolution se préparait déjà. Coypel constate lui-même qu'il a vu, de son temps, mépriser d'abord « tout ce qui n'était pas Poussin ; » puis les Bolonais succéder à Poussin dans l'estime des peintres, Rubens aux Bolonais, et Rembrandt à son tour à Rubens.

S'il en faut croire une conférence d'Oudry, datée de 1749, ce serait dans l'atelier de Largillière qu'aurait commencé cette réhabilitation de l'école flamande et hollandaise : « M. de Largillière m'a dit une infinité de fois que c'était à l'école de Flandre, où il avait été élevé, qu'il était particulièrement redevable de ces

question, comme sur les précédentes, l'Académie se divisa. C'était assez la mode alors de « charger les contours », d'en exagérer la force ou l'élégance, et, selon l'expression consacrée, « d'y donner le grand goût ». Il y avait des formules consacrées pour donner aux objets « le goût puissant » ; et il y en avait pour leur donner « le goût terrible ». Or, les naturalistes soutenaient « qu'il était ridicule de proposer à de jeunes étudiants de réformer les objets naturels par ces prétendues charges d'agrément, *qui leur remplissaient les esprits d'idées incertaines*, et les rendaient à la longue incapables d'imiter les objets avec justesse ». Mais leurs adversaires invoquaient les grands exemples, et répondaient que « s'assujettir à imiter un naturel faible et chétif, ainsi qu'on les rencontre communément, ne pouvait que détourner les étudiants, et les porter au contraire à une manière petite et faible ». Ce sont là des arguments connus dans une discussion connue.

Il en est un plus subtil, et plus profond, que fit valoir Louis Boulogne, dans sa conférence sur *la Vierge au lapin :* c'est que « l'antique et les tableaux de maîtres se voient toujours dans la même attitude, au lieu que le naturel ne peut demeurer longtemps dans le même état, et change si souvent de disposition que, si l'on tombe dans une première faute, le moyen manquant de la corriger, elle en engendre invinciblement une longue suite ». Si de cette observation on rapproche l'observation de Gérard van Opstal, dans sa conférence

sur le *Laocoon :* « que les fortes expressions ne se peuvent apprendre d'après le modèle, parce qu'on ne saurait le mettre en un état où toutes les passions agissent en lui, et que, d'autre part, il est difficile de les copier sur les personnes mêmes en qui elles agiraient effectivement, à cause de la vitesse des mouvements de l'âme; » on a les deux principales raisons qui, dans tous les temps et dans tous les arts, soutiendront, contre les excès du naturalisme, les droits de la tradition et l'empire des maîtres.

Les naturalistes furent d'abord battus. En 1721, détournant un mot de La Bruyère, Antoine Coypel pouvait dire encore « que Michel-Ange et Raphaël avaient peint les hommes *meilleurs* par la grandeur de leur goût et l'élévation de leurs idées; que Titien les avaient faits *semblables;* et que les Flamands et les Hollandais les avaient faits *plus méchants* par la bassesse des sujets et leur petit goût de dessin. » Mais une évolution se préparait déjà. Coypel constate lui-même qu'il a vu, de son temps, mépriser d'abord « tout ce qui n'était pas Poussin ; » puis les Bolonais succéder à Poussin dans l'estime des peintres, Rubens aux Bolonais, et Rembrandt à son tour à Rubens.

S'il en faut croire une conférence d'Oudry, datée de 1749, ce serait dans l'atelier de Largillière qu'aurait commencé cette réhabilitation de l'école flamande et hollandaise : « M. de Largillière m'a dit une infinité de fois que c'était à l'école de Flandre, où il avait été élevé, qu'il était particulièrement redevable de ces

doivent avoir de nuancé, de relatif, de doux, de suave, de subtil dans leurs rapports..... » Nous n'avons en effet pour répondre à cette interrogation l'opinion authentique ni de Terburg, ni de Metzu; mais, pour nous rendre sûrs que nos peintres du XVII° siècle avaient des mots propres à exprimer ce que les « couleurs ont de relatif dans leurs rapports », nous n'avons qu'à les écouter parler sur Titien ou le Véronèse; et, pour nous convaincre que l'école flamande possédait à fond la théorie des valeurs, nous n'avons qu'à méditer les paroles et les leçons de Largillière.

« Vous savez, disait-il, que dans le coloris on regarde deux choses : la couleur locale et le clair obscur; que la couleur locale n'est autre chose que celle qui est naturelle à chaque objet, et que le clair-obscur est l'art de distribuer les clairs et les ombres avec cette intelligence qui fait qu'un tableau produit de l'effet. Mais ce n'est pas assez d'en avoir cette idée générale : le grand point est de savoir comment il faut s'y prendre pour bien appliquer cette couleur locale, et pour acquérir cette intelligence qui la met en valeur par comparaison avec une autre. *C'est là, à mon sens, l'infini de notre art...* » Il faisait ensuite une application du principe à une toile de Titien, ou d'un « bon maître de l'école flamande », exerçait ses élèves à voir sûrement « ce que les couleurs font les unes contre les autres », leur répétait « qu'il n'y a point de règle ni de dose qui puisse donner une teinte de quelque espèce qu'elle soit », et

belles maximes dont il savait faire un si heureux usage, et il m'a souvent témoigné le regret qu'il avait du peu de cas qu'il voyait faire à la nôtre des secours abondants qu'elle en pourrait tirer. » Et conséquent avec ses principes, Largillière ne balançait pas à prêcher en toute occasion « l'imitation du naturel », sans jamais admettre que l'on prétendît, au nom du grand goût ou de l'idéal, en « corriger les défauts ou l'insipidité ». Tout ce qu'il concédait, c'est que, s'il eût eu lui-même « à travailler l'histoire », il se fût procuré des figures de différents caractères, « un modèle plus fin, par exemple, pour faire une figure d'Apollon, un modèle plus fort et plus carré pour faire un Hercule, et ainsi du reste ».

Le lecteur aura sans doute remarqué comme toutes ces controverses, encore aujourd'hui, sont actuelles, par la raison toute simple qu'aujourd'hui comme alors les questions qui s'y agitent sont éternelles. Il lui paraîtra peut-être plus curieux de voir de quelle façon magistrale sont aussi traitées quelques questions, — celle du *plein air*, par exemple, ou celle des *valeurs*, — que nous considérons volontiers comme nouvelles, pour ne pas dire contemporaines.

« Je ne sais pas, disait Fromentin dans son beau livre sur *les Maîtres d'autrefois*, il y a quelques années, quelle était, doctrinalement parlant, l'opinion de Pierre de Hooch, de Terburg et de Metzu sur les *valeurs*, ni comment ils les nommaient, ni même s'ils avaient un nom pour exprimer ce que les couleurs

doivent avoir de nuancé, de relatif, de doux, de suave, de subtil dans leurs rapports..... » Nous n'avons en effet pour répondre à cette interrogation l'opinion authentique ni de Terburg, ni de Metzu; mais, pour nous rendre sûrs que nos peintres du XVII[e] siècle avaient des mots propres à exprimer ce que les « couleurs ont de relatif dans leurs rapports », nous n'avons qu'à les écouter parler sur Titien ou le Véronèse; et, pour nous convaincre que l'école flamande possédait à fond la théorie des valeurs, nous n'avons qu'à méditer les paroles et les leçons de Largillière.

« Vous savez, disait-il, que dans le coloris on regarde deux choses : la couleur locale et le clair obscur; que la couleur locale n'est autre chose que celle qui est naturelle à chaque objet, et que le clair-obscur est l'art de distribuer les clairs et les ombres avec cette intelligence qui fait qu'un tableau produit de l'effet. Mais ce n'est pas assez d'en avoir cette idée générale : le grand point est de savoir comment il faut s'y prendre pour bien appliquer cette couleur locale, et pour acquérir cette intelligence qui la met en valeur par comparaison avec une autre. *C'est là, à mon sens, l'infini de notre art...* » Il faisait ensuite une application du principe à une toile de Titien, ou d'un « bon maître de l'école flamande », exerçait ses élèves à voir sûrement « ce que les couleurs font les unes contre les autres », leur répétait « qu'il n'y a point de règle ni de dose qui puisse donner une teinte de quelque espèce qu'elle soit », et

finissait en les mettant à peindre, seul, sur une toile, « un bouquet de fleurs blanches », ou « un vase d'argent », rendus dans « leur vrai ». Puis, ramassant en quelque sorte les parties successives de la leçon, il concluait ainsi :

« La nature bien vue vous peut seule donner ces lumières originales qui distinguent l'homme supérieur d'avec l'homme commun. Je dis : bien vue, car, si vous ne la voyez sans cesse avec les yeux de comparaison que je vous demande, il n'y a rien de fait. Vous comprenez bien que ce ne serait pas la voir comme il faut que de la soumettre à un goût particulier que vous auriez pris pour un coloris de manière, qui ne ferait que vous la déguiser à vous-même... Non, il faut qu'il n'entre pas un objet dans votre tableau, ni principal, ni accessoire, que vous n'ayez étudié dans cet esprit de lui donner la couleur juste qu'il doit avoir par lui-même, et que le ton de cette couleur soit réglé par les objets dont il est environné. »

J'ai tenu à détacher de cette page, pour le mettre plus en lumière, un mot qui devrait être gravé, c'est le cas de dire, en lettres d'or au fronton de toutes les écoles : « Les principes ne sont faits que pour vous mettre vis-à-vis de la nature. » N'est-il pas vrai là-dessus que lorsque Oudry nous dit « que les idées de son maître sur la couleur passaient toute imagination pour la beauté dont elles étaient, » à peine a-t-on le courage de le taxer d'un peu d'exagération? Il est impossible au moins de ne pas admirer l'aisance et la

supériorité de langue avec laquelle sont traitées dans cette conférence les « choses d'atelier », comme on les appelle, et ces quelques pages mériteraient d'être classiques. J'en voudrais un extrait dans nos recueils de *Morceaux Choisis*.

La théorie du *plein air* n'est pas beaucoup moins explicite dans une conférence de Sébastien Bourdon sur *la lumière* que dans la conférence d'Oudry la théorie des *valeurs*. Il n'y a que les expressions de changées. Ce que nous appelons les *valeurs*, Oudry, d'après Largillière, l'appelait les *oppositions*, et, avant Largillière, on l'appelait les *reflets;* pareillement, ce que nous appellons le *plein air*, Sébastien Bourdon l'appelait tout simplement la *lumière*. Ce n'est pas qu'au besoin, tout comme Largillière use du mot *valeur*, il ne se serve aussi du mot *plein air*. Il reproche notamment au Caravage de n'avoir « plus su peindre des figures en plein air », à dater du jour qu'il eut fait acquisition de sa manière nocturne et de sa lumière fausse. Mais à vrai dire, l'expression n'est pas encore significative de toute une théorie.

Dans cette ingénieuse conférence, le jour est divisé en six parties : l'aube du jour, le lever du soleil, le matin, le midi, l'après-midi, le soleil couchant. « La lumière qui luit dans ces six instants du jour varie dans ses effets à chacun de ces instants, et à chaque fois, elle prend un caractère particulier et distinctif qu'aperçoit aisément quelqu'un qui apporte à sa contemplation *des yeux de peintre*. » Bourdon définit assez heureuse-

ment ces caractères particuliers et distinctifs. Un pas de plus, et il était en possession de ce principe fondamental du paysage moderne qu'à chaque heure du jour la nature a, pour ainsi dire, son frisson particulier, et que c'est ce frisson qui, en vibrant dans la toile, lui donne cet air d'individualité et presque de de personnalité même que nous y apprécions surtout. Mais il était peintre d'histoire! Il s'avisa donc que, « dans un esprit philosophique », les différents modes de la lumière « étaient autant d'agents qui influent sur l'âme et l'affectent de mouvements et de désirs divers », et là-dessus, s'attachant surtout à marquer les différentes actions, — actions de mouvement, actions de repos, — auxquelles conviennent les diverses lumières, s'il ne manqua pas son sujet, on peut dire du moins qu'il le rétrécit singulièrement, et le diminua de portée. On n'y trouvera pas moins des observations curieuses, et toutes, comme il convient en critique, tirées de l'étude et de l'analyse des œuvres, des *Soleils levants* de Claude Lorrain, et des *Bacchanales* de Titien.

Indépendamment de l'intérêt spécial qu'elles offrent, et dont nous ne pouvons donner qu'une idée trop sommaire, il y aurait maintenant à dire quelques mots de l'intérêt général de ces conférences.

On y pourrait relever, par exemple, l'idée que tous ces maîtres se font de la dignité de leur art. Je ne parle pas des déclamations un peu pompeuses en même temps qu'un peu naïves d'Antoine Coypel *sur l'Excellence de la peinture*, où peu s'en faut que les grands

hommes ne soient estimés en raison du cas qu'ils ont fait des peintres de leur temps, et des décorations dont ils les ont honorés. « Stella fut chevalier de Saint-Michel aussi bien que Le Brun... Mignard de même... Carle Maratte a été fait chevalier par les mains du pape en plein sénat... » Mais je veux parler, (et le lecteur en a sans doute entrevu quelque chose), de l'étendue d'instruction et de la qualité d'éducation qu'ils exigent ou au moins qu ils réclament du peintre. Il est vrai qu'il y allait pour eux d'une question de vie ou de mort. En effet, dans les premiers temps de l'Académie royale, quand elle était encore aux prises avec la corporation des « maîtres », il s'agissait de savoir s'ils demeureraient, comme jadis, confondus parmi les artisans, ou s'ils prendraient rang dans la société de leur temps, et deviendraient des « artistes ». Leur situation dans le monde, si l'on peut s'exprimer ainsi, dépendait de ce qu'ils sauraient allier d'habitudes libérales avec la pratique de leur art. Mais le fait n'en est pas moins là. Ce sont des esprits cultivés, et quelques-uns d'entre eux, si je ne me méprends pas à la valeur des fragments que j'en ai cités, sont presque des écrivains. Je donnerais Greuze tout entier, y compris *la Cruche cassée*, pour quelques tableaux de Poussin à choisir, et je donnerais tout ce que Diderot a pu dire de Greuze ou de Boucher pour trois ou quatre conférences de Le Brun ou de Philippe de Champaigne. Le cartésianisme y tient sa place, tout comme le sensualisme dans les *Salons* du philosophe. On peut même trou-

ver qu'ils prennent trop à la lettre la doctrine des «esprits animaux» ; et certainement, dans les premières années surtout, ils en abusent.

L'effort qu'ils font pour y conformer notamment leur esthétique de l'expression n'est pas moins remarquable et significatif. Et à ce point de vue, peut-être n'a-t-on pas encore assez étudié l'histoire de l'art français au XVIIe siècle dans ses rapports étroits avec la littérature, et même la philosophie, — pour ne pas dire la théologie du temps.

Enfin la biographie des artistes peut tirer, elle aussi, son profit du recueil de ces conférences. Était-ce une de ces idées qui vous viennent on ne sait d'où, qui s'enfoncent dans la mémoire, et que l'on tient pour vraies sans pourtant les avoir jamais vérifiées? Mais, comme je trouvais dans la pompe décorative des grandes machines de Le Brun je ne sais quoi de contraire, et réciproquement, dans la froideur janséniste des Champaigne je ne sais quoi d'analogue à l'ordinaire sévérité du peintre des *Sept Sacrements*, je croyais que les Champaigne eussent été dans l'Académie naissante les défenseurs naturels de la gloire de Poussin, et Le Brun plutôt son adversaire Mais tout au rebours : c'est les Champaigne qui, parmi toutes leurs protestations d'estime et d'admiration sincère, saisissent volontiers l'occasion de chicaner Poussin, et c'est Le Brun qui, chaque fois, prend sa défense avec une chaleur de cœur et une vivacité d'éloquence qui, pour beaucoup de raisons, lui font tout à fait honneur.

Après tout cela, il faut bien en revenir au grand intérêt de ces *Conférences* et, en terminant, comme en commençant, ne pas craindre d'y trop appuyer : c'est de la critique d'art faite par des artistes, par de très grands artistes, et cent ans avant que Diderot se soit emparé du genre pour le corrompre. On a vu que, pour être technique, elle n'était pas moins intelligible à tous. J'ajoute que, fût-elle plus technique encore, elle serait encore la bonne.

Et il ne faut pas dire là-dessus que les questions de technique ne relèvent que du métier, que le public n'a cure des moyens qui servent à atteindre la fin, et qu'en toutes choses il ne peut et ne doit prendre d'intérêt qu'au résultat. C'est une question de technique aussi, de métier donc, si l'on veut, que de savoir où gît le secret de la splendeur du style de Bossuet et de la lucidité de celui de Voltaire. Mais évidemment cette splendeur et cette lucidité sont des effets, qui ont des causes, et toute critique ne serait qu'une oiseuse et rhétoricale amplification qui n'aurait pas pour premier et dernier objet la recherche de ces causes. N'est-il pas étonnant, au surplus, que les mêmes gens qui savent si bien quelle est en littérature la valeur et l'importance du style, c'est-à-dire de la forme, ne se rendent pas compte qu'en peinture ou en sculpture, la forme, c'est-à-dire l'invention dans l'exécution, a bien plus d'importance et de valeur encore? Ils devraient pourtant réfléchir que les mots veulent dire quelque chose, et que la peinture et la sculpture

s'appellent les arts plastiques. C'est l'originalité de leur crayon, et, si je puis m'exprimer ainsi, c'est l'individualité de leur palette qui classe les peintres entre eux, comme c'est l'individualité de l'expression et l'originalité du tour qui classent les écrivains. La critique n'a donc rien fait tant qu'elle n'a pas trouvé l'explication de cette originalité de l'artiste, et elle ne l'a pas trouvée tant qu'elle n'est pas descendue au dernier détail de la technique. Mais comment y descendrait-elle, si ce n'était en interrogeant les artistes eux-mêmes sur leur art? Je crois avoir montré qu'ils n'avaient pas, il y a deux cents ans déjà passés, de répugnance à nous répondre. Apprendrai-je aux lecteurs des *Maîtres d'autrefois*, ou des écrits encore trop rares du savant sculpteur qui professe l'esthétique au Collège de France, que les artistes d'aujourd'hui, si nous voulions un peu les écouter, n'y feraient pas plus de difficultés?

1er juillet 1883.

L'IMPÉRATRICE MARIE-THÉRÈSE

ET MADAME DE POMPADOUR

Il ne devrait être besoin ni de beaucoup de phrases, ni de grands mots, pour recommander la belle *Histoire de Marie-Thérèse* à laquelle M. d'Arneth travaille depuis plus de quinze ans, et si seulement en France nous lisions davantage, ce serait l'avoir suffisamment louée que d'en avoir nommé l'auteur. Peu d'écrivains ont rendu plus de services à l'histoire politique du XVIIIe siècle. Non seulement en effet M. d'Arneth, — si nous ajoutons à son *Histoire de Marie-Thérèse* son *Histoire du prince Eugène de Savoie*, — se trouve avoir écrit véritablement les annales de l'Empire depuis 1700 jusqu'en 1780; mais encore il faut compter ces précieuses correspondances, tirées des archives de la maison d'Autriche, dont la publication ne fait pas moins d'honneur à la libéralité

du souverain qui l'a permise que les notes et les éclaircissements qui les accompagnent en font à la sagacité de l'éditeur, à l'étendue de ses informations, et à la sûreté de son érudition. Ce ne sont pas moins d'onze ou douze volumes[1] de pièces originales et inédites, qui forment la preuve suivie du récit de M. d'Arneth, qui sont comme les épisodes de ses recherches, ses bonnes fortunes d'archiviste, et dont quelques-unes n'intéressent pas plus l'histoire de la politique autrichienne que notre histoire de France et l'histoire même des approches de la révolution. L'ouvrier n'a pas fait défaut à cette riche matière; et, non moins habile à disposer de tant de ressources que patient à les réunir, c'est un monument digne d'elle que M. d'Arneth aura bientôt achevé d'élever à la grande mémoire de Marie-Thérèse, un monument vraiment digne d'une grande souveraine et d'une grande nation.

Il faut avouer que les étrangers ont une autre manière que nous d'écrire leur histoire nationale. On ne les voit pas affecter d'être obstinément rebelles au respect, et, sous un faux semblant d'impartialité, rétifs à l'admiration. Mais surtout ils ne semblent pas croire, — et ils ont raison, — que ce soit déroger à la

1. *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II*, 1 vol. — *Joseph II et Catherine II*, 1 vol. — *Joseph II et Leopold de Toscane*, 2 vol. — *Marie-Thérèse et Joseph II*, 3 vol. — *Beaumarchais et Sonnenfels*, 1 vol. — *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette*, 1 vol., dont les pièces les plus importantes ont été jointes à la *Correspondance de Marie-Thérèse avec le comte de Mercy-Argenteau*, 3 vol. Paris, 1873, Firmin Didot.

justice de l'histoire que d'appliquer une autre mesure à ceux qui ont eu charge d'âmes et de peuples, une mesure plus large, plus généreuse qu'à ceux qui n'ont eu qu'eux-mêmes et eux seuls à gouverner dans cette vie. Ils ne cherchent pas d'abord le point faible, ils n'insistent pas sur les petits côtés, ils n'appuient pas sur le ridicule, ils négligent même certains détails qui n'ont en effet rien de commun, ou peu de chose, avec l'histoire. Vous diriez qu'ils se soucient médiocrement de savoir que, si Louis XIV paraissait grand, cela tenait à ses souliers, dont les talons étaient très hauts, bien qu'en réalité il fût d'une taille fort ordinaire. Il leur arrive enfin souvent de compenser les vertus et les vices, les qualités et les défauts, les succès et les revers, et, quand ils racontent l'histoire de Marie-Thérèse ou de Frédéric le Grand, s'ils pèchent par quelque endroit, ce sera plutôt par excès d'admiration ou même d'enthousiasme. En France, nous ne sommes pas même assurés que Louis XIV fût un grand roi. Que dis-je ? Quand ils interrogent les cartes, il vient même à quelques-uns, comme ce pauvre Lanfrey, des doutes sur la valeur des combinaisons stratégiques d'un Napoléon. Notre mission dans la littérature historique est de dédorer les idoles.

La plupart de nos historiens se sont montrés sévères pour Marie-Thérèse, sévères jusqu'à l'injustice, et quelques-uns même au delà. J'oserais à peine reproduire les termes dont Michelet veillissant n'a pas craint de se servir dans es derniers volumes de son

Histoire de France, pour juger et condamner l'impératrice[1]. Il faut espérer que le livre de M. d'Arneth aidera l'avenir à rabattre de cet excès de sévérité. Marie-Thérèse fut une grande reine, qui voulut et qui sut réunir à toutes les qualités de la femme des qualités viriles d'intelligence et de résolution. Frédéric, mauvais complimenteur s'il en fut, dur aux femmes, cynique en propos comme en actes, mais qui savait juger en roi les choses de la politique et de la guerre, a rendu noblement justice à l'impératrice-reine. « Par ses soins, dit-il dans son *Histoire de la guerre de sept ans*, le militaire acquit dans ce pays un degré de perfection où il n'était jamais parvenu sous les empereurs de la maison d'Autriche, et *une femme exécuta les desseins dignes d'un grand homme.* » La souveraine est dans l'histoire de son règne; la femme est tout entière dans cette simple phrase, vulgaire peut-être, banale au moins sous une autre plume, touchante et profonde sous la sienne : elle écrit à Marie-Antoinette : « Du dauphin, je ne vous dirai rien, vous connaissez ma délicatesse sur ce point : la femme est soumise en tout à son mari, et ne doit avoir aucune occupation que de lui plaire et de faire ses volontés. *Le seul vrai bonheur en ce monde est un heureux mariage*; *j'en puis parler*[2]. » Ces sortes de mots ne s'attendent guère des impératrices ni des reines. Il

1. Voyez particulièrement au tome XVI, chap. XVIII.
2. *Marie-Thérèse, sa correspondance avec Marie-Antoinette*, t. Ier, par MM. d'Arneth et Geffroy, 6.

y en a beaucoup d'aussi sincères et vraiment humains dans la correspondance de Marie-Thérèse.

Ce serait trahir M. d'Arneth que de vouloir analyser ses huit volumes en quelques pages ; nous ne l'essaierons donc pas. D'ailleurs il reste encore à l'historien de ce long règne quatre années à parcourir, et sans doute un ou deux volumes à publier. Mais de ces inépuisables archives, dont il a la direction, M. d'Arneth, entre beaucoup d'autres curiosités, a tiré toute une correspondance, inconnue jusqu'à lui, du chancelier Kaunitz et de la marquise de Pompadour. C'est de quoi faire la lumière sur un petit point obscur de notre propre histoire, et résoudre le problème des prétendus rapports de l'impératrice Marie-Thérèse avec le « ministre en jupons » de Louis XV.

On lit dans presque toutes nos histoires, dans les plus étendues[1] comme dans les abrégés qui servent à l'enseignement de nos collèges, que la fière, « l'austère », la « pudibonde » impératrice, pour entraîner le cabinet de Versailles à signer ce fameux traité de 1756 qui donna le signal d'une sorte de changement à vue dans l'histoire de la politique française, en effaçant jusqu'au souvenir d'une inimitié deux fois séculaire entre les maisons de France et d'Autriche, aurait écrit de sa main à madame de Pompadour un billet, devenu célèbre, qui commençait par ces mots : *Ma cousine...* et qui finissait par ceux-ci : *Votre*

1. Sismondi, Michelet, Henri Martin, Lavallée, Guizot.

bonne amie. Je ne répondrais même pas que quelques-uns n'eussent donné le corps de la lettre. Mais personne encore n'a cité l'original, ni seulement indiqué dans quelles archives on le trouverait. Dirons-nous qu'il serait étonnant que madame de Pompadour, telle qu'on la connaît, bourgeoise enivrée de la faveur royale, et toute fière de sa honte déclarée comme d'une victoire de la finance sur la noblesse, n'eût pas fait quelque peu trophée de ce billet? Cependant ni les lettres authentiques de la marquise à madame de Lutzelbourg, datées de cette époque à peu près, ni les *Mémoires* de madame du Hausset, sa femme de chambre, n'y font la plus légère allusion; les archives de Vienne n'en renferment pas trace, et nous n'avons pas jusqu'à présent ouï dire qu'on l'ait retrouvé dans les nôtres. Enfin, dans une lettre de sa main, Marie-Thérèse elle-même a nié formellement qu'elle eût jamais écrit à la marquise : « Vous vous trompez si vous croyez que nous avons jamais eu de liaisons avec la Pompadour : jamais une lettre, ni que notre ministre ait passé par son canal. Ils ont dû lui faire la cour comme tous les autres, mais jamais aucune intimité. Ce canal ne m'aurait pas convenu[1]. » Il ne se peut guère de

1. Cette lettre, tirée des archives de Saxe et publiée pour la première fois en France par M. Depping, se trouve dans le livre de M. Campardon : *Madame de Pompadour et la cour de Louis XV.* Mais M. Depping et M. Campardon n'en ont cité qu'un fragment. M. d'Arneth, en la reproduisant à son tour, l'a complétée, au tome VIII de son *Histoire*, p. 37, 38.

dénégation plus nette, ni de démenti plus catégorique. Supposons néanmoins que l'impératrice fasse erreur, ou bien admettons, qu'ayant jadis écrit pour satisfaire la raison d'état, elle ait depuis décidé d'en perdre la mémoire, et voyons les pièces.

Il semble bien que jamais, à aucune époque de l'histoire, de plus petites causes n'ont produit de plus grands effets qu'au XVIIIe siècle, ni de plus surprenants. Le XVIIIe siècle est entre tous le siècle de l'histoire anecdotique, et, depuis ce verre d'eau que la belle duchesse de Marlborough, en un jour de colère, répandit sur la robe de la reine Anne d'Angleterre jusqu'à cette rencontre d'un Tallien et d'une madame de Fontenay d'où sortit la journée du 9 thermidor, c'est un enchaînement de petits motifs qui semblent décider, — au moins quand on ne regarde qu'à la superficie des choses, — les résolutions les plus graves et les aventures les plus audacieuses. Il n'est donc pas indifférent de remarquer que dès longtemps avant qu'il fût question de la guerre de sept ans, c'est à dire au fort de de la guerre de la succession d'Autriche, madame de Pompadour n'étant pas encore « *déclarée* [1] », le roi Louis XV avait déjà des griefs d'amour-propre contre Frédéric; et que pour le résoudre à se retourner contre son allié de la veille, il ne paraissait pas qu'il fallût tant de manœuvres. Quand nos historiens

1. La victoire de Fontenoy est du 11 mai 1745, et madame de Pompadour ne fut *présentée* que le 15 septembre de la même année.

racontent cette guerre de la succession d'Autriche, ils n'oublient guère de rappeler un billet que le roi de Prusse écrivit à Louis XV au lendemain de la victoire de Hohenfriedberg : « Je viens, disait-il, d'acquitter la lettre de change que Votre Majesté avait tirée sur moi à Fontenoy. » Pourquoi seulement n'ajoutent-ils pas qu'au lendemain de cette même victoire de Fontenoy, le même Frédéric écrivait au même Louis XV, que « c'était un événement glorieux pour la personne du roi et pour les avantages de la France, mais que pour les intérêts de la Prusse une bataille gagnée sur les bords du Scamandre ou la prise de Pékin, seraient des diversions égales[1] ? » Il avait même passé de l'ironie jusqu'à l'insulte, et quand le ministère français lui avait signalé le Hanovre comme une *bonne capture*, il avait répondu, lui, qui venait de faire main basse sur la Silésie et qui devait un jour dépecer la Pologne, que « de pareilles propositions étaient bonnes pour négocier avec un Mandrin[2] ». On venait précisément de rouer le fameux contrebandier à Valence. On sait d'ailleurs que par deux fois, dans le cours de cette même guerre de la succession d'Autriche, Frédéric avait fait sa paix séparément et faussé sa parole d'al-

1. Nous répétons les plaisanteries de Frédéric sur son propre témoignage, et les deux citations sont tirées de l'*Histoire de la guerre de sept ans*. Je trouve une autre version de la première dans une pièce officielle : *Réponse au mémoire du roi de France*. Gust. Droysen, *Friedrich der Grosse*, II. 480.
2. Édit. Preuss, t. IV, p. 29.

liance et de fidélité. Là-dessus il n'avait plus besoin de diriger ses sarcasmes contre madame de Pompadour : le mal était fait. L'eût-il réparé s'il avait accueilli les avances de la marquise, quand Voltaire se fut chargé de les lui transmettre? C'est une question. Ce qui du moins n'est pas douteux, c'est que, quand le ministère autrichien fut dirigé par Kaunitz et le ministère français par Bernis, les ambassades occupées par Choiseul à Vienne et par Starhemberg à Paris, il ne fut pas difficile de faire de Louis XV l'ennemi juré du roi de Prusse. Madame de Pompadour put aider à l'alliance, elle ne l'imposa pas à Louis XV; elle hâta peut-être, elle ne détermina pas la résolution du roi.

Ce fut Kaunitz lui-même qui fit les premiers pas vers la marquise. En 1751, étant alors ambassadeur de l'impératrice à Paris, il écrivait à Vienne : « Si madame de Pompadour se mêlait des affaires étrangères, elle ne nous rendrait peut-être pas de mauvais offices. » Elle ne s'en mêlait donc pas encore? Et pourquoi s'en mêla-t-elle? Faut-il le dire? Ambition, vanité, gloriole, mais surtout pour défendre contre les intrigues de cour sa *position* menacée par un puissant parti lequel n'admettait pas que Jeanne Antoinette Poisson, dame Le Normand d'Étioles, une « espèce », comme on disait, usurpât ces privilèges d'alcôve jusqu'alors exclusifs aux Montespan et aux Châteauroux.

On avait laissé Stahremberg entièrement libre, selon la circonstance, d'adresser les propositions de sa cour soit au prince de Conti, qui dirigeait la correspondance

secrète, soit à madame de Pompadour. Il choisit la favorite, et Kaunitz écrivit à la marquise. La première lettre est datée du mois d'août 1755. « Madame,... M. le comte de Starhemberg a des choses de la dernière importance à proposer au roi, et elles sont d'espèce à ne pouvoir être traitées que par le canal de quelqu'un que Sa Majesté Très Chrétienne honore de son entière confiance et qu'elle assignerait au comte de Starhemberg. Nos propositions, je pense, ne vous donneront pas lieu de regretter la peine que vous aurez prise... » Sans doute madame de Pompadour répondit à la confiance du chancelier comme il pouvait le désirer, car nous lisons dans une dépêche du mois de janvier 1756 : « J'ai été extrêmement flatté de quelques expressions de la petite lettre de madame de Pompadour que vous m'avez envoyée en dernier lieu; » et, toujours galant, il ajoute : « Je serai bien aise qu'elle voulût se rappeler la promesse de certain portrait de la plus aimable dame du monde que j'attends avec impatience depuis trois ans. »

On n'a pas retrouvé la « petite lettre » de madame de Pompadour; mais il semble que nous en puissions aisément deviner le contenu. C'étaient sans doute les expressions d'une reconnaissance naïve, mêlée d'un peu d'étonnement; la marquise ne s'attendait pas à « cet excès d'honneur », et elle le laissait voir. Il suffit de comparer les deux lettres de Kaunitz et de noter le changement de ton. La première est d'un diplomate qui ne fait que de commencer à tâter le

terrain, officielle et froide, comme d'un homme qui ne sait trop la réponse qu'il recevra ; la seconde, avec son post-scriptum, est d'un conquérant qui ne doute plus qu'il ait ville gagnée, familière et badine, comme d'un grand seigneur qui vient de retrouver son aplomb et qui laisse, à travers les formules de sa galanterie, percer une pointe légère de dédain. En effet, la négociation aboutit promptement, et le traité de Versailles est signé le 1er mai 1756.

On remarquera que jusqu'ici le nom de l'impératrice n'a pas été seulement prononcé. Il apparaît pour la première fois dans la lettre de remerciement que Kaunitz adresse à la favorite : « L'on doit absolument à votre sagesse, Madame, ce qui a été fait jusqu'ici entre les deux cours. Je ne dois pas même vous laisser ignorer que Leurs Majestés Impériales vous rendent toute la justice qui vous est due, et ont pour vous tous les sentiments que vous pouvez désirer. » Madame de Pompadour s'empresse de répondre : « C'est avec une grande satisfaction, Monsieur, que je vous fais mes compliments sur la réussite des traités conclus entre l'impératrice reine et le roi. Je suis sensiblement touchée de la justice que Leurs Majestés veulent bien me rendre et des bontés dont elles daignent m'honorer. »

Évidemment Marie-Thérèse n'a pas écrit, et, au fait, on ne voit guère à quel moment de la négociation le billet de l'impératrice pourrait bien se placer. Les galanteries de Starhemberg et de Kaunitz ont suffi : madame de Pompadour est assez payée de ses peines par l'au-

tographe du chancelier. Aussi va-t-elle, de ce jour, se dévouer entièrement à l'alliance; et, pour le malheur des armes françaises, à la direction de la politique joindre la direction de la guerre. Peu s'en faut qu'elle ne veuille tracer des plans de campagne; elle prétend au moins suivre les événements. « Qui appelez-vous Salomon du nord, grande femme? écrit-elle dans le mois de septembre à madame de Lutzelbourg; dites le tyran, et vous aurez raison. Je vous remercie de la petite carte : on m'a dit qu'on trouverait à Strasbourg celle de toute l'Allemagne, pareille à celle que vous m'avez envoyée. Je voudrais fort en avoir trois exemplaires[1]. »

D'ailleurs il convient peut-être de rappeler ici que l'alliance autrichienne fut accueillie par un applaudissement presque universel. Ce ne fut pas seulement le roi qui se félicita de l'union intime avec Vienne comme de « son ouvrage[2] ». Duclos nous raconte que ce fut une espèce d'ivresse. « Chacun s'imagina que l'union des deux premières puissances tiendrait toute l'Europe en respect. On proposa même dans l'Académie de donner pour sujet du prix de poésie le traité entre les deux cours[3]. » Voltaire écrivit au comte d'Argental : « On dit que Marie-Thérèse est actuel-

1. *Mélanges de la Société des bibliophiles français.* Lettres de madame de Pompadour.

2. Boutaric, *Correspondance secrète inédite de Louis XV*, I, 216.

3. Voyez : Filon, *l'Ambassade de Choiseul à Vienne*, d'après des documents inédits. 20, 25.

lement l'idole de Paris et que toute la jeunesse veut s'aller battre pour elle en Bohême. » On chantait à Paris, en apprenant la nouvelle de l'invasion de la Saxe et de la victoire de Frédéric à Lowositz :

D'un ton doux et flatteur, mon cousin,
Dire aux gens que l'on pille
Qu'on est leur protecteur, mon cousin,
La tournure est gentille.
Voilà d'un Mandrin l'allure, mon cousin,
Voilà d'un Mandrin l'allure.

Un an plus tard encore, — avant Rosbach, il est vrai, — Starhemberg, revenant de souper à Versailles, « où l'on a bu de bien bon cœur à la santé de Sa Majesté l'impératrice, » s'exprimera en ces termes : « Il me paraît d'être parmi des compatriotes, et la joie que tout le monde marque est si sincère que je ne puis croire que je suis en pays étranger. » C'est qu'en effet la popularité vraiment européenne de Frédéric ne date que du fort même de cette guerre de sept ans. Quand Voltaire était parti pour Berlin, on vendait une caricature dans les rues de Paris en criant : « Voilà Voltaire ! ce fameux Prussien ! Le voyez-vous avec son bonnet de peau d'ours pour n'avoir pas froid? A six sols le fameux Prussien[1] ! » Madame de Pompadour put donc se flatter, au bruit des chansons et du cri populaire, qu'en négociant le traité de Versailles, elle avait fait acte de haute politique.

1. Madame Du Hausset, *Mémoires*, édit. Barrière, 69.

La cour de Vienne, cependant, ne se contenta pas longtemps du secours de 24,000 hommes stipulé par le premier traité. Dès le mois d'octobre 1756, Kaunitz, ambitieux de couronner son ouvrage, écrivait à la marquise pour lui exprimer son espoir « que la France continuerait, par ses actions vis-à vis de l'Autriche, à seconder son zèle apostolique », et que, grâce à l'infatigable ardeur de madame de Pompadour pour les intérêts du roi « vus dans le grand », on approcherait bientôt « de la consommation du plus grand ouvrage qui fût jamais sorti d'aucun cabinet d'Europe ». Et toujours le *post-scriptum* obligé : « Vous ne doutez pas, Madame, que ce ne soit avec la plus grande impatience que j'attends ce charmant portrait pour lequel M. de la Tour me fait languir depuis si longtemps[1]. »

Sur ces entrefaites, l'attentat de Damiens contre Louis XV faillit renverser du même coup le crédit de madame de Pompadour et brouiller les calculs de l'Autriche. Il y eut un moment d'hésitation; mais Starhemberg s'empressa d'informer le chancelier « que la marquise n'avait été que quatre ou cinq jours sans entendre parler du roi, que dès le cinquième ou sixième il lui avait écrit », et que Louis XV, aussitôt que rassuré sur les suites de son égratignure, était retourné chez madame de Pompadour « comme à l'ordinaire ». Le renvoi de MM. d'Argenson et de Machault acheva

1. Toutes les citations dont la source n'est pas autrement indiquée sont empruntées aux pièces inédites données par M. d'Arneth. *Geschichte Maria Theresia's*, t. IV et V.

de dissiper les alarmes de la cour de Vienne. L'abbé de Bernis, créature de madame de Pompadour, devint tout-puissant dans le conseil, et le comte de Stainville, plus tard duc de Choiseul, d'une famille qui se partageait depuis déjà plusieurs générations entre le service de l'Empire et celui de la France, fut désigné pour l'ambassade de Vienne. Dans l'intervalle, un second traité de Versailles avait été signé, le 1er mai 1757, jour anniversaire de la signature du premier.

Le chancelier fut chargé « par ordre exprès de Leurs Majestés Impériales » de témoigner au comte de Bernis et au maréchal de Belle-Isle « la grande satisfaction et l'estime particulière » de Marie-Thérèse. Pour madame de Pompadour, l'impératrice résolut de lui offrir un souvenir (*Andenken*), et fit prier Starhemberg de savoir adroitement ce qui pourrait être le plus agréable à la marquise, « d'un présent en argent, d'une tabatière ornée du portrait de Sa Majesté, d'une boîte de laque, ou bien encore d'un présent en bijoux ». Starhemberg opina pour une écritoire, et Marie-Thérèse voulut choisir elle-même dans sa collection de laques indiennes les pièces les plus belles et les plus rares, qui furent envoyées à un bijoutier de Paris, « Durollay et Estienne son neveu », pour les monter et les garnir d'or et de pierres précieuses.

Kaunitz n'avait pas attendu jusque-là pour adresser à madame de Pompadour ses compliments ordinaires, dans un style cette fois plus grave et plus officiel qu'il ne l'avait encore fait : « Le comte de Starhemberg m'a

informé, Madame, du plaisir et de la satisfaction que vous aviez témoigné à l'occasion de ce que le roi vient de faire en dernier lieu pour seconder plus puissamment l'impératrice et la cause commune. Il nous a informé de même jusques ici de l'intérêt que vous aviez témoigné prendre dans toutes les occasions à ce qui nous regarde. Leurs Majestés y ont toujours été sensibles, et elles le sont à tel point sur cette marque récente d'affection que vous venez de leur donner qu'elles me chargent de vous en témoigner toute leur reconnaissance. » Sur ce ton, rien n'arrête plus le chancelier; le traité devient « un grand, un fameux ouvrage, illustre dans tous les siècles à venir »; et, pour la grandeur de la circonstance, à l'assurance accoutumée de « son respectueux attachement », il croit devoir joindre celle de « sa vénération ». Évidemment il pense avec Bernis que l'amie du roi « ne peut plus scandaliser que les sots et les fripons; qu'il est de notoriété publique que l'amitié depuis cinq ans a pris la place de la galanterie; et qu'enfin c'est une vraie cagoterie que de remonter dans le passé pour noircir l'innocence de la liaison actuelle[1] ». L'opinion de Bernis et de Kaunitz était d'ailleurs, on le sait, l'opinion de Voltaire.

En effet, à Versailles et dans tous les châteaux, le roi a fait murer les portes qui mettaient ses appartements en communication avec ceux de la marquise.

1. Ch. Aubertin, *l'Esprit public au* XVIII*e siècle*, 331..

Madame de Pompadour est devenue décidément un personnage politique. A défaut des solennelles flatteries de Kaunitz, si sa vanité eût pu douter encore et que sa tête folle ne fût pas enivrée de l'encens autrichien, ne suffirait-il pas d'ailleurs des démarches que le roi de Prusse, réduit à merci, laisse ou fait tenter auprès d'elle? Le bruit n'a-t-il pas couru que Frédéric paierait volontiers la paix du prix de la principauté de Neufchâtel, donnée en souveraineté à la marquise? N'écrit-il pas à sa sœur, la margrave de Bayreuth, « qu'on pourrait offrir jusqu'à 500,000 écus à la favorite pour la paix, et pousser les offres beaucoup au-delà, si en même temps elle pouvait s'engager à lui procurer quelques avantages[1]? » Et les dépêches de M. de Choiseul, sa première dépêche n'apprend-elle pas au roi « que l'impératrice a témoigné nommément beaucoup d'estime et d'amitié pour madame de Pompadour[2] »?

Aussi commence-t-elle à prendre dans sa correspondance avec le chancelier un air tout nouveau de pouvoir et de dignité. Elle s'essaie à la grandeur d'âme : ni Rosbach, ni Lissa ne l'abattent. « L'événement du 5 de ce mois, — la défaite de Lissa, — en diminuant beaucoup ma joie, — sa joie de la victoire des Autrichiens à Breslau, — n'affaiblit pas mon courage. *Toute âme élevée se raidit contre le malheur et n'en est que*

1. D'Arneth, t. V, 271, 273 et Desnoireterres, *Voltaire aux Délices*, 240.
2. Filon, *Pièces justificatives*, 86.

Ce furent encore madame de Pompadour et Kaunitz qui resserrèrent les liens de l'alliance prête à se relâcher. L'impératrice s'apaisa, l'abbé de Bernis tomba, Choiseul prit le ministère, et, le 30 décembre 1758, signa le troisième traité de Versailles. Kaunitz écrivit à la marquise le 11 janvier 1759 : « L'impératrice est touchée, Madame, de l'intérêt que vous continuez à prendre à son union avec le roi. Elle a vu avec plaisir jusqu'ici la constance et la fermeté avec laquelle vous avez toujours été attachée au système établi entre les deux cours, et elle vous en a su le plus grand gré. »

Cette lettre accompagnait l'envoi du présent : un pupitre, avec le portrait de l'impératrice, orné de pierres précieuses. M. d'Arneth a retrouvé la facture : le total s'élevait à 78000 livres à peu près. C'était bien, comme on le voit, un présent plutôt *galant que magnifique*[1], et qui rend difficile à croire, comme le voulait d'Argenson, « que l'avarice de la dame eût milité en tout ceci ». Kaunitz, aimable à l'excès, craignit pourtant que sa lettre, si flatteuse, ne comblât pas encore la vanité de la marquise ; il lui sembla que le présent eût dû être accompagné d'une lettre autographe de l'impératrice ; et il ne cacha pas ses inquiétudes à l'ambassadeur. Mais tout se passa le mieux du monde. Madame de Pompadour ne se plaignit « que de la grande

1. Expression de l'impératrice dans la lettre de démenti que nous avons citée plus haut.

richesse du présent », et Louis XV chargea Starhemberg « de faire connaître à l'impératrice combien il était personnellement sensible à cette marque d'attention ». La joie déborda dans la réponse de madame de Pompadour : « Réunissez, monsieur le comte, tous les sentiments que l'élévation et la sensibilité de votre âme pourront vous inspirer, vous serez encore bien éloigné de sentir ce qui s'est passé dans la mienne en recevant le portrait de Sa Majesté Impériale. Je suis comblée de cette marque infinie de bonté; mon cœur, accoutumé à compter et à admirer respectueusement les grâces surnaturelles de l'impératrice, n'osait se flatter qu'elle daignât les étendre jusqu'à moi... » Le même courrier portait à Vienne une lettre de la marquise à Marie-Thérèse, ainsi conçue : « Madame, m'est-il permis d'espérer que Votre Majesté Impériale daignera recevoir avec bonté mes très humbles remerciements et les expressions de la respectueuse reconnaissance dont je suis animée pour l'inestimable portrait qu'elle m'a fait remettre? S'il ne fallait, Madame, pour mériter ce don précieux, qu'être pénétrée jusqu'au fond de l'âme de l'admiration pleine d'enthousiasme qu'inspirent les grâces séduisantes et les vertus héroïques de Votre Majesté, personne sans exception n'en serait plus digne que moi... Vous êtes accoutumée, Madame, à voir dans tous ceux qui ont le bonheur de vous approcher les sentiments que j'ai l'honneur de vous exprimer, mais j'espère que Votre Majesté daignera distinguer les miens et les regarder comme une suite

du très profond respect avec lequel je suis, etc. »

Le chancelier fit-il quelques efforts pour arracher de Marie-Thérèse une réponse autographe à ce remerciement? Nous l'ignorons; mais M. d'Arneth affirme ici que les archives impériales n'en ont pas gardé la trace. Le démenti de Marie-Thérèse subsiste donc. Peut-être seulement trouvera-t-on que l'impératrice force un peu l'expression quand, après ces mots, dans la lettre citée : « jamais une lettre, ni que notre ministre ait passé par son canal, » elle ajoute en appuyant: « jamais aucune intimité. Ce canal ne m'aurait pas o nvenu. » Le ton des lettres de Kaunitz proteste éloquemment; et ce sont certainement des soupers « intimes » que ces soupers de Versailles, où l'on portait de si bon cœur la santé de l'impératrice et, comme on l'a vu plus haut, où Starhemberg, selon ses propres expressions, croyait retrouver des compatriotes. Ce n'est là du moins, semble-t-il, ni la froideur ordinaire ni le décorum accoutumé des relations diplomatiques. Il n'est pas douteux non plus que madame de Pompadour ait été le premier intermédiaire entre les deux cours. Nous serons cependant ici moins sévère que M. d'Arneth pour le langage de Marie-Thérèse. L'impératrice avait ses raisons politiques. Mais, en outre, il nous semble qu'elle ne saurait être responsable des formules de politesse de son chancelier, surtout quand ce chancelier mettait publiquement une part de sa gloire à cacher « la profondeur de ses desseins sous des dehors frivoles. » Et pour Starhemberg, on avouera que de

Vienne à Paris il n'était pas facile de régler à l'étiquette l'attitude qu'il devait garder en face d'une femme de qui l'on attendait beaucoup, toute-puissante sur Louis XV, qui faisait et défaisait des ministres, aimable d'ailleurs sous ses grâces apprêtées, habile à plaire, et qui ne laissait pas échapper une occasion d'accabler l'embassadeur autrichien de l'éloge de sa souveraine. Il y a une politesse banale qui est le masque transparent de la parfaite indifférence : madame de Pompadour ne s'en fût pas longtemps accommodée. Ce n'était pas même assez que Starhemberg affectât le ton d'un vulgaire courtisan de la marquise; il y fallait quelque chose de plus, et que dans ses compliments on sentît un hommage à la femme et non pas seulement au crédit de la maîtresse du roi : autrement, l'ambassadeur eût mal fait les affaires de sa cour.

En tout cas, il semble désormais acquis à l'histoire que Marie-Thérèse n'a pas écrit le fameux billet de 1756, et si quelque sceptique voulait encore douter de la parole de l'impératrice, il n'aurait qu'à relire les lettres de madame de Pompadour. Avant le présent de 1758, « elle n'aurait jamais osé, nous dit-elle, se flatter que l'impératrice étendît ses grâces jusqu'à elle ». Ce n'est pas là le langage d'une femme honorée depuis plus de deux ans par une fille des Habsbourg des noms de *ma cousine* et de *ma bonne amie*. Son remerciement serait moins humble, et l'expression de sa reconnaissance plus contenue, moins étonnée. Les

galanteries de Starhemberg d'abord, l'honneur de correspondre directement avec Kaunitz ensuite, un pupitre de laque indienne et le portrait de l'impératrice enfin : telle est l'adroite gradation des faveurs qui payèrent à madame de Pompadour la part qu'elle fut d'ailleurs toute heureuse et tout aise de prendre à la négociation des trois traités du 1er mai 1756, du 1er mai 1757, et du 30 décembre 1758. Et non seulement l'impératrice n'accompagna pas d'un billet de sa main l'envoi de 1758, mais Kaunitz ne répondit même pas à la lettre de remerciements de 1759. Aussi bien pouvait-il désormais s'en fier aux gages donnés par la France, aux rancunes de la marquise contre le roi de Prusse, enfin aux projets ouvertement déclarés de la politique personnelle du roi.

Il resterait peut-être maintenant à toucher quelques mots de cette alliance autrichienne que nos historiens ont reprochée si vivement à Louis XV, comme le plus inopportun et le plus coupable abandon de la politique traditionnelle de Louis XIV, de Mazarin, de Richelieu, d'Henri IV. Bornons-nous à constater que le principe et l'objet de la politique de Louis XIV et d'Henri IV n'était pas, comme on semble le dire, dans l'abaissement de la maison d'Autriche, mais bien le maintien du système de l'équilibre européen. « Abaisser toute puissance qui tenterait de s'élever au-dessus de la sienne, soit en voulant usurper ses possessions, soit en s'arrogeant une injuste prééminence, soit enfin en cherchant à lui enlever son influence et son crédit

dans les affaires générales [1], » tel avait été « l'objet politique de la couronne de France. » La maison d'Autriche n'était pas son ennemie *naturelle*, elle était son ennemie *politique*. Il s'agissait de l'abaisser, mais non pas de l'anéantir ; et les suites devaient prouver s'il était sage à la France de laisser les Hohenzollern déposséder les Habsbourg de leur antique prépondérance en Allemagne. Or, ces suites, on prouverait aisément, par le témoignage de la *Correspondance secrète* et par celui de la *Correspondance de Bernis et de Choiseul*, que Louis XV les prévoyait et qu'il savait clairement les atteintes qu'en recevrait l'équilibre européen. « Nous serons peut-être longtemps embarrassés, disait-il dès 1757, d'avoir remis entre les mains du roi de Prusse les intérêts et le secret du parti patriotique en Pologne. » La faute fut d'entreprendre la lutte sans avoir ni crédit, ni soldats, « ni généraux, ni ministres, » comme l'avoue l'abbé de Bernis, ministre lui-même, avec une naïve humilité qui désarme. Une plus grande faute fut de s'y acharner. Pourtant, parce que de honteuses défaites ont marqué dans notre histoire chaque année de la guerre de sept ans, ce n'est pas à dire que la pensée de cette guerre fût vraiment impolitique. Une réhabilitation de Louis XV ou de madame de Pompadour nous importe peu sans doute : mais il nous importe beaucoup que le succès ne de-

1. *Mémoire pour servir d'instructions au sieur comte de Stainville* ; Filon, 79-86.

vienne pas la mesure du juste et de l'injuste, du politique ou de l'impolitique [1].

Aussi bien n'est-ce pas là de ces questions que l'on puisse discuter et résoudre en passant. Il y faudrait d'ailleurs bien des documents dont les archives d'état n'ont pas encore livré le secret. Le lecteur aura pu voir que le livre de M. d'Arneth en contenait un bon nombre, et juger de leur intérêt par les quelques emprunts que nous y avons faits. On peut dire que, de 1740 à 1776, il n'est pas une période de l'histoire d'Allemagne ni un épisode de l'histoire d'Autriche sur lequel les pièces et le récit de M. d'Arneth ne jettent une même et vive lumière. Notre histoire nationale, elle aussi, en est parfois éclairée d'une manière inattendue; mais empressons-nous d'ajouter que, quand cette dernière raison ne se joindrait pas à toutes les autres, quiconque lira cette grande *Histoire de Marie-Thérèse*, arrivé au terme de ces huit volumes, ne formera sans doute qu'un souhait, c'est que l'auteur mette bientôt la dernière main à son œuvre, et la termine comme il l'a commencée.

15 septembre 1877.

1. Depuis que ces pages ont été publiées, l'opinion que nous avancions en 1877, encore un peu timidement, semble s'être accréditée jusque parmi nos historiens. Voyez la remarquable *Introduction* de M. Frédéric Masson aux *Mémoires de Bernis*, et surtout les beaux travaux du duc de Broglie : *La première lutte de Marie-Thérèse et de Frédéric II*.

LA CASUISTIQUE DANS LE ROMAN[1]

L'homme d'esprit, — diplomate, conseiller d'état, député, sénateur, un peu ministre même, académicien, traducteur, journaliste, critique, poète et enfin romancier, — dont nous venons d'écrire le nom, n'est pas un inconnu pour les lecteurs français. Certainement, ils se souviennent, ou, si par hasard ils l'avaient oublié, ce nous serait un devoir, avant tout, de leur rappeler qu'il y a quelques années un jeune écrivain d'avenir, Louis-Lande, qui depuis, en des circonstances demeurées mystérieuses, a payé de sa vie l'intérêt d'ardente curiosité qu'il portait aux choses d'Espagne, leur avait présenté l'auteur de *Pepita Jiménès*. Ce récit de

1. I. *Récits andalous*, par don Juan Valera; 1 vol. in-18. Paris, 1879, Calmann Lévy. — II. *Le commandeur Mendoza*, par don Juan Valera; 1 vol. in-18. Paris, 1881, Ghio.

mœurs était le début de don Juan Valera dans le roman; — d'autant plus digne d'être signalé que les romans de mœurs ne passent pas pour nombreux en Espagne, et que, parmi leur petit nombre, quand on en a distingué cinq ou six qui méritent l'honneur de franchir les monts, il semble que ce soit déjà beaucoup. Les réputations littéraires ne s'élèvent plus sur ce fondement dans la patrie de Cervantes.

Il y aurait même lieu d'examiner, à ce propos, pourquoi, depuis tantôt une centaine d'années, et tandis que toutes les variétés du roman pullulent en Angleterre, en France, en Russie même, il est des pays, au contraire, — l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne plus particulièrement, — où le genre, en dépit du talent et de la bonne volonté de quelques-uns, n'a tracé que de maigres racines et ne paraît décidément pas vouloir s'acclimater. Nous avons vingt occasions de retrouver l'Allemagne et l'Italie. Ici, la grandiloquence naturelle à la langue espagnole a peut-être exercé quelque influence. Et lorsque, par exemple, dès les premières pages, on tombe sur une description de ce goût déclamatoire : — « La mélancolie de cette vallée n'est pas la mélancolie profonde et glaciale que l'on respire dans les bois d'Écosse, mais une mélancolie qu'illuminent les rayons furtifs de ce resplendissant soleil de Grenade, toujours brillant, dans le ciel dépouillé, du feu dont le regard s'allume dans l'ardeur de la passion, ou encore, semblable au sourire de la volupté sur les lèvres de la bacchante, mélancolie au sein de laquelle les amers souvenirs du

désenchantement s'endorment sous les ailes diaprées de mille riantes espérances[1], » — on peut au moins se prendre à douter que ce magnifique et retentissant vocabulaire daigne s'abaisser à l'expression de ces sentiments moyens, de ces détails familiers, de ces menues descriptions qui sont pourtant l'âme même du roman de mœurs. Hâtons-nous de dire que ce passage n'est pas emprunté de don Juan Valera. Mais plutôt, l'originalité de l'auteur de *Pepita Jiménès* et des *Illusions de don Faustino* consisterait en une simplicité savante, autant du moins qu'il nous soit permis d'en juger au travers, non pas même d'une traduction, mais d'une adaptation.

L'opinion commune, je le sais, des auteurs que l'on adapte, et des romanciers particulièrement, c'est qu'à les traiter de la sorte on les mutile. Ils estiment que l'adaptateur, pour délicatement qu'il opère, leur fait tort du meilleur d'eux-mêmes. On a même remarqué que, toutes les fois que l'on proposait à un romancier de retoucher quelque chose à son œuvre, c'était justement le plus bel endroit qu'on lui demandait de gâter. Tant il est vrai que la critique est aveugle! A plus forte raison, si l'adapteur s'avise de retrancher toute une scène, pouvez-vous être sûr non seulement qu'au gré de l'auteur c'était infailliblement la meilleure, mais encore qu'elle était la scène capitale, je veux dire la scène où s'acheminait, comme vers un

1. *Maria*, por Rafael Gago; Madrid, 1881.

but marqué, tout ce qui la précède, et d'où conséquemment tout ce qui la suit découlait comme de sa source.

L'adaptateur, presque toujours, a raison : quelquefois, cependant, l'auteur n'a pas tout à fait tort. Je ne doute pas qu'ici, par exemple, en allégeant son original d'un surcroît de détails, l'adaptateur des *Illusions de don Faustino* n'ait rendu service à don Juan Valera. Deux volumes, à ce qu'on nous apprend, et chargés de métaphysique, pour conter les malheurs en amour de l'héritier ruiné d'une noble famille, il nous semble que ce devait être un peu beaucoup. Tandis que dans l'adaptation, le récit, réduit aux bornes d'environ deux cents pages, — quoiqu'il y ait quelques mailles rompues du tissu de l'intrigue et quoique les événements y aillent un peu à la débandade, — marche au moins d'une allure vive et d'un air de bonne humeur alerte. Nous n'en dirons pas tout à fait autant du *Commandeur Mendoza*, plus récemment traduit par M. Albert Savine. Si c'est fidèle, et nous n'avons aucune raison d'en douter, c'est bien long, et ce n'est certainement si long que parce que c'est trop fidèle.

Ce qui n'empêche pas qu'après avoir loué de son infidélité même l'adaptateur des *Illusions de don Faustino*, nous allons louer maintenant le traducteur du *Commandeur Mendoza* de sa fidélité. On n'est pas, je pense, plus accommodant. C'est qu'il faut distinguer, parmi les œuvres d'un écrivain, et surtout d'un poète ou d'un romancier, les œuvres qui sont vraiment significatives et celles qui ne le sont pas.

Il y a des romans de facture qui font très agréablement passer une heure ou deux, voisins d'une espèce de perfection commune et banale de leur genre, mais qui pourraient être au surplus signés de tout le monde. On les lit donc, on en conserve plus ou moins longtemps le souvenir, on finit toujours par les oublier. Manquer de défauts, c'est manquer d'originalité. Tels sont vingt romanciers qui me pardonneront aisément de ne pas les nommer. Il y en a d'autres au contraire, qui sont mal faits, si l'on veut, où l'on trouve, sans y chercher malice, à reprendre et blâmer autant ou plus qu'à louer, mais qui n'en sont pas moins marqués au coin de l'originalité personnelle, et qui portent profondément empreinte de la griffe de quelqu'un. Rien de plus facile encore ici, sous prétexte de donner des exemples, que de saisir obliquement l'occasion de louer tel de nos romanciers français contemporains aux dépens de tel autre. Contentons-nous de notre auteur espagnol. *Les Illusions de don Faustino* sont un roman de la première espèce; mais un roman de la seconde c'est *le Commandeur Mendoza.* Poussons la déduction jusqu'au bout. S'il n'est question que de faire une lecture, et de vous procurer une distraction sans fatigue, ne prenez pas *le Commandeur Mendoza*, lisez *les Illusions de don Faustino.* Vous y trouverez de la bonne humeur, — ce qui, par parenthèse, ne se rencontre plus que trop rarement dans le roman français, — un ou deux grains de satire, de très curieux détails de mœurs, de spirituelles esquisses

de la vie de province en Espagne, deux ou trois études enfin de coquettes, un peu minces peut-être de psychologie, indiquées plutôt que creusées, mais intéressantes et surtout bien vivantes. D'ailleurs, le livre une fois fermé, vous ne serez pas autrement inquiet de savoir quel est l'homme qui se cache derrière l'auteur, et vous pourrez passer à une autre lecture.

Mais, au contraire, si, comme j'ose l'espérer, vous estimez qu'il n'y a pas, qu'il ne doit pas y avoir de vrai plaisir de l'esprit sans un peu d'instruction qui s'y mêle; si vous croyez qu'un romancier peut donner à penser; si vous êtes curieux de connaître don Juan Valera, mais de le connaître par ce qu'il y a dans son œuvre de personnel et d'original, alors vous lirez *le Commandeur Mendoza*. Vous y apprendrez du nouveau : ce que c'est que la casuistique, l'usage que le romancier peut en faire, ce que vaut enfin, comme instrument d'analyse psychologique, cette science tant décriée. Je ne voudrais pas généraliser trop hardiment, mais pourtant, en relevant dans la préface du traducteur ce qu'il nous dit d'un roman de Pedro de Alarcon, — *el Escandalo*, — comme en nous remémorant aussi des renseignements glanés un peu de toutes parts, je suis tenté de croire qu'il y a là, dans cet emploi de la casuistique, en même temps qu'un trait qui caractérise la manière de don Juan Valera, un trait qui pourrait bien caractériser aussi le roman espagnol contemporain. Ce qui se conçoit. L'Espagne a trop longtemps été la terre d'élection des casuistes

et de la casuistique, pour que l'on ne s'en aperçoive pas encore aujourd'hui, de loin en loin, et jusque dans l'œuvre de ses romanciers. Il y a toujours, heureusement, parmi chaque génération d'hommes, quelques représentants de chacune des générations qui l'ont précédée dans l'histoire. C'est ce qui fait la variété de l'art, le plaisir de la conversation, et la consolation de la vie.

On ne saurait dire si le mot de *casuistique* nous est devenu, depuis *les Provinciales*, plus ridicule ou plus odieux. Seulement la casuistique, au vrai, n'est rien ou presque rien de ce qu'il nous plaît d'entendre sous le mot. On la définit, d'ordinaire, par une simplification quelque peu perfide, comme une composition scandaleuse entre le devoir et l'intérêt. Votre devoir est d'agir d'une façon, prévue par la morale ; votre intérêt est d'agir d'une façon contradictoire, suggérée par la circonstance ; la casuistique serait l'art de trouver un biais qui tranquillisât la conscience sur l'accomplissement du devoir en donnant à l'intérêt toute liberté de courir à son assouvissement. Mais ce n'est pas là la casuistique : ce n'en est que la corruption. La vraie casuistique est l'approfondissement et la codification des motifs qui doivent régler la conduite, dans les cas, si nombreux et si difficiles, où le devoir se trouve en conflit, non point du tout avec l'intérêt, mais avec le devoir lui-même. Je ne sais comment agir parce que, dans l'enchevêtrement des circonstances données, de quelque manière que j'agisse, il me pa-

raît que je vais transgresser une obligation formelle; voilà le cas de conscience. Mais il doit y avoir un principe de distinction et des raisons de subordonner, dans l'espèce, la transgression de l'une de ces obligations à l'exécution de l'autre; quel est ce principe, et comment l'appliquer? voilà toute la casuistique. Ceux-là seuls en peuvent contester les titres qui, par une grâce toute personnelle d'insensibilité morale, n'ont jamais douté d'eux-mêmes, ni jamais senti, sous la leçon de l'expérience, que la vie de ce monde ne laissait pas d'être parfois une chose assez compliquée. Prenons-en pour exemple la question que s'est posée l'auteur du *Commandeur Mendoza*.

Un brave gentilhomme, don Fadrique Lopez de Mendoza, retiré du service, est venu se fixer, pour y achever paisiblement ses jours, dans son village natal de Villabermeja. Les souvenirs de sa vie d'aventures, les longues conversations avec ses compagnons d'enfance, la société du père Jacinto, dominicain, son ancien précepteur ou plutôt maître d'école, suffisent à remplir son existence agréablement. Quand il est fatigué de vivre au village, il va passer quelques jours à la ville voisine, chez don José, son frère, où le babillage, les caresses, les cheveux blonds et les yeux bleus de doña Lucia, sa nièce, égaient ce fonds de misanthropie qu'un philosophe, — et le commandeur est un philosophe, — ne manque guère à rapporter de ses lointains voyages.

L'enfant, un jour, lui confie un gros secret. Doña

Clara, l'une de ses amies, aime don Carlos et elle en est aimée; par malheur, les parents ne veulent pas entendre parler de don Carlos, ou plutôt ils ne savent rien de l'amour qu'il a pour leur fille ; ils la destinent à don Casimiro de Solis, vieillard cacochyme, laid, ni riche ni pauvre, et de plus leur cousin. C'est ici le problème. Si doña Blanca de Roldan, qui est une bonne mère, veut pourtant marier sa fille à don Casimiro, c'est que sa fille n'est pas la fille de don Valentin de Roldan. Doña Clara est née d'un adultère. La malheureuse mère, dévorée depuis vingt ans par un remords inexpiable de l'unique faute qu'elle ait commise, a, dans la solitude, imaginé ce bizarre, cruel et odieux moyen de réparation. Car, don Casimiro de Solis serait l'héritier naturel de don Valentin de Roldan, si doña Clara n'existait pas; or, si l'on marie la jeune fille à don Casimiro, cette fortune, que sa mère ne veut pas qu'elle vole, ne retournera-t-elle pas, sans bruit et sans scandale, où elle devait légitimement aller ?

Le lecteur voudra bien n'accuser que nous de l'apparence mélodramatique de ces combinaisons. Elles n'ont rien que de naturel dans le roman de l'auteur espagnol. Analyser, comme on dit, un roman, c'est, presque toujours, trahir le romancier. Il faut mettre devant ce qui est derrière, détruire l'ordonnance de l'œuvre, abréger, resserrer, écourter, mutiler, si bien que ce procédé, qu'on croirait le plus fidèle, est au contraire le plus trompeur, et c'est pourquoi nous y répugnons. Il y a des occasions pourtant où l'on

n'en peut guère employer d'autre; et c'en était ı
Je demande maintenant aux ennemis jurés de casuistique s'il s'agit ici d'un conflit entre le devoi l'intérêt, ou d'un conflit entre un devoir et un a devoir. Quel est le devoir d'une femme que les (constances ont placée dans le cas de doña Blan Roldan ? Devra-t-elle après vingt ans déclarer el même sa faute à son mari ? Pourquoi ? dans l'inté de qui ? sous l'obligation de quel devoir ? Car enf ce sont des lois d'ordre public, et non pas le capri individuel, qui règlent la transmission des hérita Supposons que don Valentin de Roldan, ayant reçu aveux de sa femme, veuille ôter sa fortune à doi Clara, l'événement n'ira pas sans scandale. Il faud qu'il réclame, en quelque sorte, la reconnaissan publique de son déshonneur ? Il faudra, d'autre par que doña Clara perde le respect de sa mère ? Si c' un devoir que d'expier sa faute, et si la confession (la faute est le commencement de l'expiation, est-c un devoir aussi que de faire supporter à ce mari trop confiant l'extrême conséquence du crime ? en est-ce ui encore que d'en faire peser la responsabilité sur l' fant innocente ? en est-ce un enfin que de romp entre ce père qui croit être père et cette fille qui croit être sa fille, les liens que le temps, l'habitude, l'af tion ont noués ?
Et pas n'est question de dire : « il fallait... » ou « il eût fallu... » Sans doute, il eût fallu ne | commettre la faute, et il fallait, l'ayant commise,

...t à l'autre de la
...inte colère. L'é-
...son nom, défend
...que d'Embrun lui
...u versé dans les
...t d'une religion
...vêque d'Embrun;
... triste sœur. Les
...ô charge d'ajouter
...ve moyen d'insérer
...ifs qui courent les
...lair » des détails
...et autre, avec l'em-
... la bonne occasion,
...uts une invasion de
... ajoutant que « ces
... qu'il veut dire, —
...es successives, mar-
...qui ne voulaient pas
... de la bulle ». C'est
... paniers, — *iniqui-*
...niquités, comme ils
...ui pâmé d'aise.
... de la lutte un bon
...olà que chaque fac-
...s *Lettres persanes!*
...cours. Les convul-
...aculer au cimetière
...u diacre Pâris. L'é-

situation fausse : une situation où l'on se trouve presque à chaque instant sous la nécessité de transgresser ou de négliger un devoir pour en remplir un autre. Est-il d'ailleurs besoin de supposer des situations fausses ? Vous ne voulez pas d'exemples dramatiques ou romanesques? J'en invoquerai donc de plus vulgaires. Vous avez de lourdes dettes et une famille nombreuse à soutenir ; que ce soient des dettes contractées par vous ou à vous léguées par les circonstances, il n'importe : je vous défie bien de ne pas chercher une *composition* entre le devoir de payer ces dettes et le devoir de nourrir votre famille, tous deux également clairs, stricts et catégoriques. Superposez maintenant quelques autres devoirs à ceux-ci : comme le devoir de courir au foyer de l'épidémie, si vous êtes médecin, le devoir d'aller prendre la fièvre jaune à la Martinique ou la dyssenterie à la Cochinchine, si vous êtes marin, le devoir d'aller vous faire casser quelque part la tête, si vous êtes militaire. Ne conviendrez-vous pas qu'il peut résulter, à un moment donné, de cet entrecroisement d'obligations, qui ne s'ajoutent pas seulement, mais qui se contrarient les unes les autres, de douloureuses complications, et que, pour les dénouer, ce n'est pas trop d'une sensibilité morale très délicate, soutenue d'un jugement droit et d'une expérience étendue de la vie? J'avoue que je voudrais un peu plus de cette casuistique dans un roman français, et je ne crois pas qu'aucun lecteur s'en plaignît.

Il est vrai qu'il nous faudrait commencer par perdre

de certaines habitudes qui nous sont invétérées. Le romancier espagnol a posé son problème, et nous venons d'essayer de montrer la difficulté de la situation. Mais, Français que nous sommes, je veux dire admirateurs des beautés rectilignes de la logique bien plus que des finesses et des délicatesses de la psychologie, nous aurions promptement résolu le cas de conscience de doña Blanca de Roldan d'une façon simple, élégante et hardie; — en le niant.

« Car, auraient dit les uns, de quoi s'embarrasse-t-elle? Vous venez vous-même de le dire; ce qui est fait est fait; cette femme est folle; si elle se repent, qu'elle se punisse; ou, si le courage lui manque, eh bien! qu'elle étouffe ses remords! » Et les autres : « Il est impossible qu'une femme qui a trompé son mari n'ait pas pris, depuis vingt ans, son parti de l'avoir trompé; ses remords ne sont qu'une grimace; et sa dévotion, bien loin de la relever à nos yeux, est justement ce qui l'achève; nous aimons qu'on soit ce qu on est. » Ceux-ci sont les pharisiens; les premiers étaient les sceptiques. Et l'auteur espagnol leur répond : Vous vous trompez; cette femme était avant sa faute non seulement une dévote, mais une sainte, et depuis sa faute, précisément parce que c'était une sainte, c'est une créature qui souffre et qui ne cessera de souffrir qu'en cessant de vivre. Bien plus, elle souffrait jusque dans sa faute. « Une seule femme au monde m'a vraiment aimé, dit son complice, d'un amour ardent et coupable. Je l'aimai aussi, — pour mon malheur! car elle avait

une humeur de tous les diables. Nous nous adorions, et l'histoire de nos amours ne fut qu'une succession de querelles quotidiennes... Elle avait été une sainte, on continuait à la croire telle, car nous étions extrêmement prudents. Au fond de sa conscience troublée, dans le plus profond de son cœur, orgueilleux et fanatique à la fois, elle était honteuse d'avoir humilié sa fierté, d'avoir cédé à mes désirs : elle était épouvantée et pleine d'horreur d'avoir quitté pour moi le bon chemin, d'avoir, pour moi, offensé son Dieu et violé ses devoirs. *Tout cela, peut-être sans bien s'en rendre compte, elle voulait me le faire payer, car elle me jugeait très coupable.* Ce que j'ai eu à subir d'elle n'a pas de nom. »

N'est-il pas vrai que la plupart de nos romanciers, rencontrant une telle femme et la mettant en scène, ils n'eussent pu se tenir de railler eux-mêmes ce mélange de dévotion et d'amour, et de nous donner à douter, chacun selon sa philosophie particulière, de la sincérité de cette dévotion ou de l'ardeur de cet amour? Mais ils eussent eu tort. Nous voulons trop simplifier. La nature humaine est plus riche en contrastes. Il y a là deux sentiments en lutte, également sincères, également forts, également irrésistibles, dont aucun ne peut parvenir à triompher de l'autre, qui déchirent le cœur où ils se combattent; et, — nous espérons que le lecteur partagera notre opinion, — d'avoir suivi pendant tout un roman ce caractère si complexe, comme aussi, nous le montrant à vingt ans de distance

du crime, d'avoir si exactement mesuré l'étendue des ravages accomplis par le remords dans cette âme naturellement fière, orgueilleuse, insolente même, ce n'est pas un mince mérite à l'auteur du *Commandeur Mendoza*.

Si ce caractère est espagnol, je n'en sais rien, je ne veux pas le savoir. On abuse aujourd'hui de ce semblant d'explication. On dit : Ce caractère est bien espagnol, et cette façon de voir est bien anglaise. J'en connais qui ne sont pour ainsi dire pas sortis de leur village et qui déclarent hardiment : Voici des mœurs furieusement chinoises, et voilà des paysages prodigieusement sénégalais. On ne s'aperçoit pas que c'est s'arrêter à la surface des choses, et proclamer modestement que ce que l'on n'a pas pu réduire à ses éléments *doit* être irréductible. Mais moi, qui ne connais ni le Sénégal ni la Chine, j'aime mieux croire que ce caractère, tout espagnol qu'il soit, ne laisse pas d'être humain ; et c'est ici que la casuitique devient de la psychologie.

Il y a des natures grossières, qui n'ont que faire des distinctions de la casuitique ; elles obéissent à l'impulsion de la machine ; elles vont naïvement, sans hésitation comme sans remords, où leurs désirs les poussent ; elles suivent ce qu'on a nommé d'un mot honnête leur tempérament, et, convaincues de l'infaillibilité de leurs sens, elles ne s'imaginent pas qu'on puisse être coupable ou répréhensible seulement, dès que l'on cède à la nature. N'essayez pas de le leur faire en-

tendre ; elles auraient beau le vouloir qu'elles ne vous comprendraient pas. Les Manon Lescaut et les Emma Bovary sont de cette famille. On dit d'un mot qu'elles manquent de sens moral. Cependant il y a, d'autre part, des âmes délicates, qui ne sont pas plus que les autres à l'abri de la tentation, ou même de la faute; dont « les désirs peuvent courir plus vite que leur honneur », et dont « les passions peuvent être plus ardentes que leur foi[1] »; mais qui ne se parent point de leur faute et qui ne s'enorgueillissent pas d'avoir cédé à la tentation. C'est précisément pour elles que l'on a inventé la casuistique. Elles en sont la cause occasionnelle, comme eût dit Malebranche; et Leibniz pourrait ajouter qu'elles en sont la raison suffisante. Il ne s'agit pas d'endormir dans la sécurité d'une fausse paix le remords de leur conscience; il s'agit de les empêcher de réparer une faute par une autre faute, et d'aggraver le mal en essayant de l'expier. Car c'est communément ce qu'elles font dès qu'elles sont livrées à leur seule inspiration. C'est ce que fait doña Blanca, quand elle veut sacrifier sa propre fille à l'ardeur dont elle brûle d'effacer à jamais les conséquences d'un premier crime.

Elle cherche, en mariant sa fille à l'héritier naturel de la fortune des Roldan, un apaisement qu'elle ne

1. . . . . my desires
Run not before mine honour, nor my lusts
Burn hotter than my faith.

(*Le Conte d'Hiver*, IV, III.)

trouvera pas, et, tout entière à la pensée de la réparation, elle ne voit pas, elle ne sent pas qu'en travaillant ainsi au malheur de sa fille elle ajoute le crime de la mère au crime de l'épouse. Mais remarquez bien qu'il n'y a pas plus *égoïsme* ici, dans l'erreur de cette mère aveuglée, qu'il n'y avait *hypocrisie* tout à l'heure, dans le fait de l'épouse recouvrant d'un impénétrable orgueil le secret de sa faute. Où il y a dessein de réparer sa faute, et de quelque principe que ce dessein procède, que ce soit du besoin d'étouffer le remords, ou de compenser le préjudice, ou de payer la faute, on peut se tromper sur les moyens, mais il n'y a pas *égoïsme*. Tout de même, il n'y a pas *hypocrisie* là où l'éternel secret dans lequel on ensevelit la faute et la perpétuité de l'humiliation intérieure empêchent le coupable de retourner à sa faute, et lui servent de défense toujours active contre l'assaut de la tentation.

C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous empêcher d'éprouver pour une telle femme, comme tous ceux qui l'entourent, une sympathie profonde, parce qu'elle souffre, et parce que le principe de sa souffrance fait justement la beauté morale de sa nature. Elle a trompé son mari, c'est vrai ; elle a fait le supplice de son amant, c'est vrai ; elle va faire le malheur de sa fille, c'est encore vrai. Mais pourtant nous ne pouvons guère nous défendre de la plaindre, ou même d'avoir pour elle une compassion où il se mêle presque autant d'estime que de pitié. C'est qu'éclairés par la lumière de la casuistique, nous avons vu dans cette âme, et que, l'er-

reur d'un seul mais irréparable moment exceptée, nous n'y avons rien trouvé que de généreux et de noble.

Le lecteur a deviné peut-être que l'amant de doña Blanca n'était autre que don Fadrique de Mendoza. C'est lui le vrai père de doña Clara. Autre cas de conscience encore : il veut sauver son enfant du mariage dont on la menace, et qui niera que ce so un devoir pour lui ? Mais d'épargner l'honneur de la mère en même temps que l'affection de l'enfant pour cette mère, qui niera que c'en soit un autre ? Et de ne pas permettre que sa fille, à lui, soit l'héritière illégitime de la fortune des Roldan, n'accorderez-vous pas que c'en soit un troisième ? Ici encore est-ce entre le devoir et l'intérêt que le conflit s'élève, ou si c'est entre le devoir et le devoir ? Je ne pense pas qu'il y ait deux réponses.

Don Fadrique s'avise, pour sortir d'embarras, d'un curieux expédient. Sa fortune, par hasard, est à peu près égale à celle des Roldan. S'il pouvait, de manière ou d'autre, la faire passer aux mains de don Casimiro, l'époux qu'on destine à l'enfant ? Si doña Blanca, de son côté, consentait à cette espèce de substitution d'expiation ? Si l'on pouvait enfin atteindre ce résultat sans compromettre l'honneur de la mère, sans troubler la sécurité du mari, sans effleurer le respect de l'enfant pour sa mère, enfin, — car il faut tout calculer, — sans effaroucher la fierté de don Casimiro ? C'est ce que don Fadrique essaie de faire.

Mais il est évident que ce n'est pas là une solution. Car,

si sa fortune lui permet de tenter cette voie de conciliation, c'est hasard, c'est rencontre, c'est concours inattendu de circonstances particulières. La réparation que poursuit doña Blanca ne peut pas dépendre, en bonne et saine morale, du chiffre plus ou moins élevé de réaux que possède présentement son amant d'autrefois. Elle le fait entendre au père Jacinto, qui s'est chargé de la négociation; elle le dit à don Fadrique lui-même, qui s'est introduit chez elle presque par surprise; et, dans une fort belle scène, dont je détache les imprécations finales, qui jetteront une lueur plus vive sur le cas psychologique :

« Il n'est pas de moyen de séduction, il n'est pas de mensonge ni de tromperie, lui dit-elle, en lui rappelant le passé, seigneur don Fadrique, il n'est pas de flatteries ou de douces paroles, de serments de me donner toute votre âme, que vous n'ayez employés pour vaincre mes refus. Et j'en vins jusqu'à désirer de me perdre pour vous sauver. Oui, j'en vins à rêver qu'au prix de ma chute, gagnant votre âme, je l'enlèverais à l'impiété où elle était plongée. Et j'eus cette folle illusion de croire que, si je tombais avec vous dans le péché, je vous relèverais pour vous entraîner avec moi dans la purification et dans la pénitence... J'étais aveugle... Vous ne cherchiez que la satisfaction d'un caprice et vous ne vouliez de moi qu'un triomphe d'amour-propre... Vous aviez cru qu'une fois vainqueur de mes refus, j'oublierais tout pour vous... Vous vous imaginiez que j'allais tuer en moi tout re-

mords, toute honte, tout souvenir du devoir... Vous vous trompiez. Vous étiez maître de mon âme; mais, comme dans un pays généreux et fier où le conquérant ne possède que le sol où son pied pose, vous ne me possédiez que quand je m'oubliais moi-même. En tout autre temps, je me levais contre vous, j'essayais d'expier ma faute par la pénitence, et je luttais pour reconquérir ma liberté... Vous qui ne cherchiez que joie et plaisir, vous vous êtes fatigué de lutter. Ainsi je fus délivrée de mon horrible esclavage. Dieu soit loué qui l'a voulu ainsi! »

La citation est un peu longue : je la crois caractéristique. Prenez un peu la peine, en effet, d'y démêler les nuances. Il n'y a pas à douter de la sincérité du sentiment. La chose est difficile à dire en français. Nous sommes toujours un peu Gaulois. N'est-il pas clair cependant que l'amour adultère de cette femme n'a pas altéré, ni seulement entamé l'intégrité de sa dévotion; et si la passion, par surprise, a été pour une fois la plus forte, ne sentons-nous pas qu'elle dit vrai quand elle reconnaît dans cette dévotion même, non pas certes la justification ni l'excuse, mais l'explication de sa chute? C'est bizarre, mais c'est ainsi. Et j'en reviens toujours à ce point : nos romanciers, en général, ne savent pas assez ou ne veulent pas voir combien la nature humaine est complexe, et, pour mille raisons que ce n'est pas le temps d'énumérer, l'*amas de contradictions* et l'*incompréhensible énigme* que nous sommes.

On pense bien maintenant que la situation de don Fadrique et de doña Blanca, comme aussi la situation de tous les personnages dont le sort est lié à la résolution qu'il prendront, ne peut se dénouer que par la mort de don Fadrique ou de doña Blanca. C'est doña Blanca que le romancier a sacrifiée. Vainement don Fadrique a trouvé le moyen de faire passer sa fortune à don Casimiro : nous savons que doña Blanca ne peut pas accepter ce sacrifice comme une suffisante expiation de son crime. Il faut que ce soit la mort qui vienne la délier du serment qu'elle s'est fait, et, en fléchissant la dureté de son orgueil, réconcilier son repentir d'épouse avec son devoir de mère. Doña Clara épousera don Carlos, et don Fadrique fera lui-même une fin en épousant doña Lucia, sa nièce. Voilà bien des mariages au dénoûment ou, si l'on aime mieux, une trop manifeste intention de bien finir et de prendre congé du lecteur sur d'agréables impressions.

Aussi bien ne faudrait il pas croire que, dans ce roman même, il manque d'esprit ou de gaieté. Les amours de Nicolasa, par exemple, la jeune coquette de village, et de son Tomasuelo, le fils du maître forgeron, sont contées avec autant de bonne humeur que de juste observation. L'auteur des *Illusions de don Faustino*, mais surtout de *Pepita Jimenès*, excelle à peindre justement ces beautés de campagne, moitié dames, moitié villageoises, et quelques traits lui suffisent pour en graver le souvenir dans les mémoires. Une ironie légère qui ne blesse pas, une manière de

dire alerte et dégagée, la plaisanterie d'un homme d'esprit qui raille volontiers les menus ridicules de ses personnages, sans cesser pour cela de les aimer et de s'intéresser à eux, si ce ne sont pas tout à fait les qualités d'un romancier de race, — au moins dans *Pepita Jimenès* et dans *les Illusions de don Faustino*, — ce sont les qualités d'un conteur aimable et facile qui se délasse d'occupations, je ne veux pas dire plus graves, ce qu'à Dieu ne plaise, mais réputées plus sérieuses, telles que de traduire de l'allemand ou de siéger aux cortès, en se jouant dans le récit des mœurs. On se sent comme conduit par un guide dont la culture d'esprit serait infiniment plus étendue que celle de ses personnages, l'expérience infiniment plus diverse, la portée d'intelligence enfin de beaucoup supérieure à son œuvre, et le roman sans doute en est moins roman, si je puis dire, mais l'homme n'en est que prisé davantage. *Le commandeur Mendoza*, toutefois, est bien, dans tout le sens du mot, un véritable roman. Nous avons essayé de le montrer. Et comme roman par conséquent, les défauts qu'on y pourrait noter : quelques longueurs, de la subtilité, de la déclamation parfois, on en a vu des traits, — et le tout aggravé par la traduction un peu lourde, — n'empêchent pas que ce soit, parmi les œuvres de don Juan Valera, l'œuvre significative. Il est vrai qu'il nous resterait à savoir ce que c'est qu'une *Doña Luz*, dont le traducteur du *Commandeur Mendoza* semble nous promettre, au nom d'un mystérieux inconnu, la traduction prochaine.

Quant à la question que nous avous cru pouvoir effleurer à l'occasion de ce roman, comme il importe que nul ne s'y méprenne, il ne sera peut-être pas mauvais d'ajouter que l'auteur n'est nullement ce qu'on appelle un *romancier catholique*, mais un très libre esprit, quoique très respectueux de la liberté des autres, probablement parce qu'il tient à la sienne. On pourrait prétendre, au surplus, non seulement qu'un peu de casuistique ne saurait nuire au romancier, ni même à l'auteur dramatique, mais encore que la casuistique est l'âme même de l'art de représenter les passions. Voyez plutôt le roman anglais, depuis les romans de Richardson jusqu'à ceux de Georges Eliot, et repassez dans votre souvenir le répertoire du Théâtre-Français depuis *Polyeucte*, qui est un cas de conscience, et jusqu'à *Daniel Rochat*, qui est un autre cas de conscience. Ce qui est malheureureusement vrai, c'est que la casuistique n'est à l'usage, comme nous l'avons fait observer, que des âmes délicates, et, depuis quelques années, on paraît mieux aimer à peindre des natures grossières.

15 novembre 1881.

LES PHILOSOPHES

ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE[1]

Si l'histoire de la Révolution française n'est pas encore faite, on ne peut pas dire que ce soit faute de livres ou disette d'historiens. On formerait une riche bibliothèque des seuls ouvrages qui depuis quatre-vingts ans ont affiché le titre d'*Histoire de la Révolution*; mais, si l'on voulait inscrire au catalogue l'énumération des écrits de toute provenance qui, de de près ou de loin, se rattachent à cette grande époque, il y aurait de quoi lasser la patience d'un bénédictin. Chaque année cependant de nouveaux ouvrages viennent s'ajouter aux anciens. Nous les lisons, et nous finirons par croire qu'en vérité la matière est inépui-

1. *L'Esprit révolutionnaire avant la révolution*, par M. F. Rocquain. 1 vol. in-8°, Paris, 1878. Plon.

sable, puisque, pour quelques-uns qui ne font que recommencer contre l'ancien régime l'éternel réquisitoire, il en est bien peu qui ne vaillent la peine d'être lus et qui ne nous apprennent en somme quelque chose de nouveau. Dans le nombre, au premier rang, nous devrions mettre le grand ouvrage de M. Taine sur *les Origines de la France contemporaine*, s'il ne convenait, pour le juger, d'attendre qu'il soit terminé. Nous pouvons toujours placer au second, c'est-à-dire à distance respectueuse encore, le livre de M. Félix Rocquain sur *l'Esprit révolutionnaire avant la révolution*.

I

C'est un livre savant, très instructif, plein de choses, et dont l'idée, sous condition toutefois que l'on n'en exagère pas la portée, méritera certainement d'être discutée par les historiens à venir de la révolution. Voilà pour l'éloge. M. Rocquain ne se propose rien de moins, en effet, que de prouver « que le mouvement d'opinion d'où sortit la révolution ne date pas des philosophes ». C'est la première ligne de sa préface. Quant à la critique, nous reprocherions volontiers à ce gros livre de n'être pas toujours d'une lecture facile, — trop de faits, trop de citations, trop de notes, — mais nous résisterons à la tentation. Il faut,

dit-on, être de son temps : c'est ici la méthode historique nouvelle, qui remplacera désormais la méthode, à ce qu'il paraît, insuffisante et surannée des Guizot, des Thierry, des Mignet !

Est-ce aussi par excès de déférence aux lois de cette même méthode nouvelle que M. Rocquain se défend si vivement de « soutenir une thèse » ? En effet, la jeune école a banni du sanctuaire de l'histoire jusqu'à l'ombre des idées générales. Le triomphe qu'elle rêve serait de réduire l'historien au rôle assurément utile, mais évidemment inférieur, d'assembleur de dates et de compilateur de faits. Un illustre doctrinaire prétendait, lui, qu'il n'y a rien d'aussi méprisable qu'un fait. Il allait un peu loin. Toujours est-il que du fait en histoire, aussi bien que du chiffre en économie politique, il y a manière de se servir, et, qu'en histoire comme en économie politique, cette manière est tout. L'illusion de l'historien qui se flatterait de « reproduire le passé », ne serait pas moins vaine que l'illusion de ce peintre ou de ce romancier réalistes, qui, de la meilleure foi du monde, s'imaginaient que *le Ventre de Paris* ou *les Demoiselles de la Seine* reproduisaient la nature. Mais ils ne reproduisaient que leur manière de voir, qui n'était pas la bonne. M. Rocquain a manié trop de textes, il en a fait un trop habile usage pour ne pas savoir mieux que nous qu'il n'est thèse à l'appui de laquelle on ne découvre un document dans la poussière des archives, et qu'il n'est rien qu'on ne puisse

prouver en histoire, — avec des faits, — en s'y prenant bien. Il aura donc beau dire : c'est une thèse qu'il soutient, une thèse hardie, comme on va voir, et, fût-ce au risque de le compromettre, nous l'en félicitons d'abord.

On a cru pendant longtemps que l'esprit philosophique du XVIIIe siècle et l'esprit révolutionnaire ne faisaient qu'un. A tout prendre, on le croit encore, puisqu'on célébrait bruyamment, il n'y a pas six mois, le centenaire de Voltaire et de Rousseau, réconciliés inopinément dans la mort par la confiante admiration de tous ceux qui ne les ont pas lus. On continue même de le célébrer, si l'écho n'en a pas menti, dans ces concerts populaires où retentissait jadis... mais pourquoi troublerais-je le repos de ces morts fameux en leur apprenant quels refrains étranges le bruit de leur nom a remplacés? Donc, tous nos historiens, sans exception de parti, nous représentaient unanimement les Montesquieu, les Voltaire, les Diderot, les Jean-Jacques et derrière eux tout le long cortège de leurs « garçons de philosophie, » comme les vrais artisans, pour ne pas dire les uniques ouvriers de la révolution. On ne s'accorde pas aisément, en France, sur l'histoire de la révolution ; jusque dans les camps les plus opposés, toutefois, on s'entendait sur ce point. En effet, l'histoire littéraire du siècle n'était-elle pas l'histoire même des progrès de l'esprit d'examen, d'incrédulité, d'audace, et de révolte? Depuis les *Lettres persanes* jusqu'au *Mariage de Figaro*, le nom reten-

tissant de quelque œuvre immortelle n'était-il pas aussi le nom dont on pouvait nommer quelque attaque nouvelle contre les choses, les hommes et les principes de l'ancien régime? Et plus tard, dans les assemblées révolutionnaires, ne trouvait-on pas, toute chaude encore, sur les lèvres des orateurs de la Constituante, comme à la bouche des déclamateurs de la Convention nationale, la leçon des encyclopédistes? Les Malouet, les Mounier, les Lally-Tollendal, qu'étaient-ils autre chose que les continuateurs de Montesquieu, les commentateurs de l'*Esprit des lois* ? et quand Robespierre montait à la tribune, qu'y faisait-il que délayer dans les flots de sa verbeuse éloquence les sophismes du *Contrat social* ou de la profession de foi du vicaire savoyard ? Mais le roi lui-même parlait en ces temps-là comme un élève de *la Nouvelle Héloïse*, après avoir fait de la serrurerie comme un échappé de l'*Émile!* Et ces intermèdes grotesques à la grande tragédie, ces députations qui défilent à la barre, la fédération, « vision sublime de l'avenir, » la translation des cendres de Voltaire, la célébration de la fête de l'Être-Suprême, ne semble-t-il pas que le metteur en scène de la comédie larmoyante et sentimentale, Diderot, l'auteur du *Père de famille* et du *Fils naturel*, en eût ordonné le décor et réglé la distribution? Oui, c'était bien là la légitime postérité de la génération précédente, et rien n'y manquait, en vérité, non pas même, parmi les législateurs de la montagne, dans la personne de « ce beau jeune homme au front bas, au

avant Rosbach, avant la Du Barry, avant le parlement Meaupou, avant le procès du collier, à peine au lendemain de la lettre de Pantophile Diderot *sur les Aveugles*, mais avant le discours du citoyen de Genève sur *l'Origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, avant enfin que de Ferney le plus spirituel des patriarches eût laissé s'envoler aucune de ces innombrables brochures dont il allait bientôt couvrir le siècle finissant. De sorte qu'avec un peu d'imagination, et si seulement on ne détestait pas de soutenir des paradoxes, on en arriverait à prétendre que, bien loin d'avoir précipité la catastrophe, les philosophes l'ont au contraire retardée.

Car, voyez plutôt : l'irritation était au comble, tous les liens de l'ancienne discipline étaient brisés, « c'était le temps de la grande querelle du parlement », le peuple lui-même, si docile jusqu'alors et si moutonnier, « commençait dans ses halles à parler de droits et d'intérêts nationaux », le trône s'effondrait et déjà l'autel tombait en débris; mais tout à coup les philosophes surviennent, ils détournent l'attention du souci de la chose publique, ils jettent leurs gros volumes et leurs petits pamphlets comme un aliment à ce besoin de nouveautés qui s'était emparé de la nation, et la France ayant cessé de « s'ennuyer », ce furent quarante ans de répit qu'ils donnèrent à l'ancien régime. C'était assez l'opinion de Rousseau, qui nous a raconté dans ses *Confessions* comme quoi la grande émotion soulevée dans l'or-

chestre de l'Opéra par sa *Lettre sur la musique française* avait fait oublier brusquement toutes les autres querelles, et peut-être empêché une révolution dans l'état.

Certes, de la part de Rousseau, je ne sache illusion d'un monstrueux et maladif orgueil qui nous puisse étonner. Mais à coup sûr, d'un grave et sérieux historien, au premier abord, l'assertion a de quoi surprendre. Déposséder les philosophes de cette royauté qu'ils avaient exercée jusqu'alors, et dans ces maîtres consacrés de l'esprit du XVIIIe siècle n'en plus voir que les serviteurs ! En vérité ce n'est pas une médiocre hardiesse que d'essayer ainsi de retourner, de bout en bout, l'opinion traditionnelle, et ce ne serait pas un mince succès que d'y réussir à moitié seulement.

La thèse n'est pas précisément nouvelle. Elle était déjà tout entière dans l'une de ces savantes et piquantes études sur le XVIIIe siècle, auxquelles doit demeurer attaché le nom de M. Aubertin. Le même historien, depuis lors, dans un livre composé, — tout comme un autre, — sur pièces inédites, *l'Esprit public au dix-huitième siècle*, reprenant sa pensée, l'éclaircissant encore, la justifiant par de nombreuses citations, bien choisies, bien disposées surtout, l'avait amené jusqu'à ce point, si difficile à discerner, qui sépare une idée neuve d'un paradoxe, et la vérité jusqu'alors inaperçue de l'exagération d'elle-même. Ce point, la question est justement de savoir si M. Rocquain ne l'a pas dépassé. C'est

beaucoup que d'avoir une idée juste, mais il faut prendre garde que l'idée la plus juste est toujours bornée, balancée, contredite par une autre idée non moins juste. L'oublier un seul instant, c'est être déjà tombé dans l'erreur, comme, selon le vieux et vrai proverbe, c'est tomber dans l'injustice que d'oublier qu'un autre droit borne toujours le droit. *Summum jus, summa injuria.*

Certainement, quand M. Rocquain cherche dans l'histoire intérieure du XVIII[e] siècle les véritables origines de la révolution française, il est dans la bonne voie, dans la voie nouvelle ouverte, il y a plus de vingt ans, par Alexis de Tocqueville, aux historiens de la révolution. Nous ne saurions plus nous contenter aujourd'hui, comme au temps où M. Thiers écrivait de cette grande histoire le récit le plus clair, le plus vif, — je ne dirai pas le plus impartial, et j'ose ajouter le moins philosophique, — nous ne voudrions plus nous contenter de quelques lignes jetées au courant de la plume sur les causes prochaines de l'événement. C'est que nous ne croyons plus, comme alors, que l'explosion révolutionnaire ait creusé je ne sais quel infranchissable abîme entre la France d'autrefois et la France d'aujourd'hui. Nous ne croyons plus qu'au seul tonnerre de la parole de Mirabeau l'ancien édifice de la monarchie française, avec tout ce qu'il contenait de traditions éprouvées, d'enseignements utiles, et de glorieux souvenirs, se soit effondré d'une ruine se complète qu'il n'en soit pas resté pierre sur pierre.

Et si nous ne croyons pas encore avec M. de Sybel que la dissolution de l'empire allemand, ou même le partage de la Pologne, puissent et doivent être mis au même plan de l'histoire générale que « la ruine de la monarchie française, comme il dit, par la révolution démocratique », nous ne croyons plus cependant, que le canon de Valmy, selon la parole de Gœthe, ait inauguré une ère nouvelle dans l'histoire du monde. Nous savons que l'histoire d'un grand peuple ne s'interrompt ni ne recommence jamais ; que la France contemporaine, avec ses vertus et ses vices, est la légitime héritière de l'ancienne France; qu'elle n'a pas le droit, sans forfaire à la dignité nationale, de répudier la succession; et qu'enfin, pour comprendre ce que la révolution a rejeté des traditions du passé, il faut commencer par apprendre ce qu'elle en a reçu. Nous admettrons donc, comme une vérité d'évidence, qu'il soit devenu nécessaire de remonter dans le passé bien au-delà des philosophes du XVIIIe siècle pour expliquer les origines de la révolution, mais est-ce bien à dire après cela qu'elle se fût accomplie sans eux, et telle surtout qu'elle s'est accomplie ? Ce serait pousser un peu loin le fatalisme en histoire, ce serait faire bien bon marché de l'influence de la littérature sur les idées, dans un pays où, comme en France, la forme a si souvent emporté le fond; et c'est ici qu'il faut savoir s'arrêter.

Car enfin, que veut-on dire ? et quand on parle de l'action de philosophes sur la révolution, entend-on,

comme semble le croire M. Rocquain, « que le mouvement d'idées d'où sortit la révolution date des philosophes? » Peut-être; mais on entend surtout, si l'on nous permet d'employer cette langue spéciale, que les philosophes, d'abord, donnèrent sa *forme* à cette *matière* confuse de troubles et de séditions d'où la révolution devait sortir; et ensuite, que la tragédie se déroula d'acte en acte selon le scénario qu'ils en avaient comme tracé d'avance.

Certes, je ne doute pas que la seule vision du dénoûment les eût fait reculer de dégoût et d'horreur, eux, les enfants gâtés des salons aristocratiques et les familiers de la finance, — Diderot, le commensal des d'Holbach, Rousseau, l'hôte des Luxembourg, La Harpe « qui donnait si bien le bras », le cavalier préféré des maréchales, Chamfort, le lecteur des princesses du sang, — eux tous enfin qui connurent ces années heureuses dont on a pu dire que « qui ne les avait pas vécues ne savait pas la douceur de vivre ». Quand ils eurent éprouvé ce que c'est que « l'ivresse de la liberté chez un peuple d'esclaves », La Harpe, dans les prisons de la Terreur, en versa des larmes de sang, et Chamfort s'en coupa la gorge. Il n'en est pas moins constant que la révolution, telle que nous la connaissons, en bien comme en mal, est et restera leur œuvre. Car ce sont bien eux qui l'ont marquée profondément des deux caractères qui la distinguent de toutes les autres révolutions de l'histoire : la généreuse universalité des principes, et la maladroite

application de la logique des idées pures au gouvernement des hommes.

Mais je craindrais de me donner trop beau jeu contre M. Rocquain, trop facile et trop vaste carrière ; peut-être aussi que j'exagère sa vraie pensée. Voyons-le donc plutôt nous tracer sa psychologie de l'esprit révolutionnaire, et prêtons avec lui l'oreille à ce bruit lentement grossissant qu'il croit entendre sourdre de toutes parts avant même qu'éclate la voix tumultueuse et déclamatoire de la philosophie du siècle.

II

On peut caractériser d'un seul mot l'esprit du XVII[e] siècle : c'est un siècle de foi. En cherchant bien, on y découvrira, dans un canton perdu de la littérature ou de la philosophie, quelque poète de cabaret, comme Théophile, impie jusqu'à l'obscénité, ou quelque bel esprit de ruelles, comme Saint-Évremond, voluptueux, sceptique et mécontent ; mais il n'importe. Les Théophile et les Saint-Évremond sont attardés sur le XVI[e] siècle plutôt qu'en avance sur le XVIII[e] siècle. Disciples de Montaigne plutôt que précurseurs de Voltaire, leur voix ne parle pas à l'avenir, elle n'est qu'un écho mourant du passé. Le siècle est sincèrement croyant. Il croit à la mission des rois, à peu près comme il croit, dans cet autre domaine où ne

retentissaient pas encore les agitations de la politique, aux règles éternelles de l'art. La confiance de Louis XIV en lui-même et dans son rôle de lieutenant de Dieu sur la terre, n'a d'égale que la confiance de Boileau dans sa destinée d'arbitre du bon goût et de législateur du Parnasse. Ce poète qui pèse des syllabes et ce roi qui descend au dernier détail des affaires, ne sont pas les dupes naïves de ce que l'on a bien osé nommer leur petitesse et leur médiocrité d'esprit. Ils obéissent à la même préoccupation scrupuleuse, au même souci de la perfection. Le XVIIIe siècle au contraire est par excellence le siècle de l'incrédulité, l'âge d'or de la critique, l'ère bénie du scepticisme. Il a cru cependant à deux choses, et, par un singulier retour, ayant nié tout ce qu'il y a de fixe et de solide, il a mis ses complaisances dans ce qu'il y a de plus changeant et de plus trompeur chez l'homme : l'expérience de l'œil et de la main, dans ce qu'il y a de plus illusoire et de plus faillible au monde : la raison raisonnante. Il a cru aussi aux anguilles de Needham, au baquet de Mesmer, et au charlatanisme de Cagliostro.

Eh bien, ce changement, nous dit-on, ce renversement du tout au tout, dont on rend la philosophie responsable, n'est pas en réalité l'œuvre des philosophes. Il est possible que l'incrédulité contemporaine marche encore dans les traces des pas de l'incrédulité du XVIIIe siècle. Une plaisanterie de Voltaire, une invective de Jean-Jacques, une obscénité de Diderot,

peuvent être encore des arguments pour elle. On paraphrasera toujours avec applaudissements et profit le *Dictionnaire philosophique* ou *la Religieuse*. Mais, à dire le vrai, ce sont ceux-là mêmes dont le premier devoir était de conserver intact le dépôt des traditions qui l'auraient tous les premiers, avec une maladresse insigne, dénaturé, compromis, et livré finalement au scandale des disputes humaines. Ce sont les membres eux-mêmes de l'épiscopat français qui, dans l'ardeur de la lutte engagée dès les dernières années du règne de Louis XIV sur cette célèbre bulle *Unigenitus*, auraient brisé les portes du sanctuaire. Ce sont eux qui auraient donné libre accès dans les choses religieuses à l'armée de ces railleurs, qui, sans égard pour les distinctions théologiques et sans pitié pour les infinies subtilités de l'école, allaient confondre et renverser, dans le même emportement de leur verve incrédule, ce qui méritait peut-être d'être jeté à terre et ce qui n'était pas indigne assurément d'être conservé.

C'est d'abord la cour de Rome, intervenant au débat, dans cette France de la régence, avec son vocabulaire d'épithètes insultantes, et traitant sans mesure les assertions des prélats qui résistent à la bulle de « fausses, scandaleuses, outrageantes, téméraires, absurdes, blasphématoires, schismatiques. » Étrange moyen d'enseigner aux peuples le respect de leur pasteur ! Les prélats à leur tour, encouragés par l'exemple tombé de si haut, se jettent

réciproquement l'outrage, d'un bout à l'autre de la France, avec la libéralité d'une sainte colère. L'évêque de Montpellier, Colbert de son nom, défend la cause des jansénistes : l'archevêque d'Embrun lui répond en le traitant « d'homme peu versé dans les Écritures, d'ignorant, et de prélat d'une religion très douteuse ». On connaît l'archevêque d'Embrun; c'est Tencin, triste frère d'une plus triste sœur. Les autres cependant semblent avoir pris à charge d'ajouter le ridicule à l'odieux. Celui-ci trouve moyen d'insérer dans ses mandements les ponts-neufs qui courent les rues, celui-là d'y donner « au clair » des détails obscènes sur la santé des femmes. Cet autre, avec l'empressement d'un homme qui saisit la bonne occasion, reproche aux jansénistes récalcitrants une invasion de sauterelles qui désole son diocèse, ajoutant que « ces animaux, — ce sont les sauterelles qu'il veut dire, — par leurs sauts et leurs intercadences successives, marquaient l'inquiétude de ces gens qui ne voulaient pas se fixer aux sentiments du pape et de la bulle ». C'est le même qui défendait l'usage des paniers, — *iniquitatis opercula*, — réceptacles d'iniquités, comme ils les appelait d'un style où Cathos eût pâmé d'aise.

Puis, comme dans la chaleur de la lutte un bon soldat doit faire arme de tout, voilà que chaque faction s'avise, — au lendemain des *Lettres persanes!* — d'appeler le miracle à son secours. Les convulsionnaires jansénistes se font miraculer au cimetière Saint-Médard, sur le tombeau du diacre Pâris. L'é-

vêque de Soissons leur répond en publiant la *Vie de la bienheureuse Marie Alacoque*, en son vivant religieuse de la Visitation de Paray-le-Monial, étonnante compilation que la France entière saluera d'un énorme éclat de rire, dont la ville, et la cour, et le roi lui-même ont donné le signal. Étonnez-vous après cela que l'avocat Barbier, médiocrement lettré, médiocrement plaisant, mais Parisien de Paris, frondeur et naïf, bonhomme au demeurant, écrive dans son *Journal*, aux environs de 1734 : « Il serait à souhaiter que nos prélats s'abstinssent de publier des écrits qui ne servent en réalité qu'à diffamer la religion. Plus on creuse sur ces matières, soit sur les prophéties, soit sur les miracles anciens, et plus on voit l'obscurité des unes et l'incertitude des autres, qui se sont établis, dans des temps reculés, avec aussi peu de fondement que ce qui se passe sous nos yeux. » Je sais bien qu'il n'y a qu'à tourner la page, et que notre bon incrédule, en nous racontant merveilles d'une chienne de la foire qu'il a vue, — mais de ses yeux vue, — jouer divinement le « triomphe », n'hésitera pas à conclure « qu'il y a de la magie là dedans ». Qu'importe ! il ne nous en a pas moins signalé très nettement ce premier ébranlement des fortes croyances, inévitable suite des querelles théologiques, et symptôme avant-coureur de l'universelle incrédulité.

Dès la première moitié du siècle, il se forme donc lentement, sous l'influence des disputes religieuses, un esprit de raillerie, le voltairianisme d'avant Vol-

taire, un courant d'opposition philosophique, indépendant des philosophes et antérieur aux philosophes; car, à la date où nous sommes, Voltaire ne semble avoir d'ambition que d'accommoder l'*Hamlet* dans son *Éryphile*, et dans sa *Zaïre* l'*Othello* de Shakspeare au dernier goût français, Montesquieu plante des vignes à la Brède, Diderot donne, quand il en trouve, des leçons de mathématiques, et Jean-Jacques achève son éducation aux Charmettes.

Voilà qui va bien ! mais ne pensera-t-on pas qu'il manque plus d'un trait à ce tableau de l'incrédulité naissante? Le grand *Dictionnaire* de Bayle, ce compendium du doute et cet arsenal du scepticisme, n'est-il donc plus de 1697? ou, s'il s'agit de l'influence anglaise, n'est-ce pas en 1715 que Bolingbroke exilé vient chercher un asile en France? Les lecteurs français ne connaissaient-ils pas les *Voyages de Gulliver?* et quelques-uns d'entre eux le *Conte du Tonneau*, peut-être? Voltaire, qui excelle à dénoncer les prétendus larcins des autres, ne croit-il pas retrouver la violente satire de Swift dans un petit article de Fontenelle, *Mero et Enegu*, lisez : Rome et Genève? Les *Lettres persanes* ne sont-elles pas datées de 1721? Et dans ce jeu d'esprit, des critiques clairvoyants n'ont-ils pas remarqué « que l'auteur engageait un peu trop la gravité respectable de ces matières : la religion, les mœurs, le gouvernement[1] »? Les *Lettres philoso-*

1. Ces paroles sont de Marivaux, qui rédigeait alors une feuille : *le Spectateur français.*

phiques elles-mêmes ne sont-elles pas de 1734? et l'audace de l'ironie voltairienne, encore ici contenue dans les bornes du goût classique, a-t-elle poussé depuis beaucoup plus loin que dans ce premier essai de ses forces? Sans doute les philosophes ne dirigent pas encore l'opinion souverainement; ils la provoquent tout au moins, et déjà commencent à lui donner ce qu'elle ne pouvait tenir que d'eux seuls : cette forme dogmatique qui soulage la mémoire, et ces contours arrêtés que la vertu du style était seule capable de lui imposer. Si ce ne sont pas encore les grands noms de l'histoire littéraire, si ce ne sont pas encore les chefs, si ce n'est pas le gros de l'armée philosophique, c'en sont du moins les éclaireurs, l'avant-garde et les trompettes.

Il est vrai que l'opposition janséniste n'est pas seulement religieuse, elle est aussi parlementaire, c'est-à-dire politique. En effet, toutes les fois que la nécessité surgit, comme alors, de déterminer la limite, toujours flottante, du temporel et du spirituel, il est inévitable que l'on remonte, plus tôt ou plus tard, mais toujours, à l'origine « des deux puissances, » — c'est l'expression du temps, — pour en discuter les attributions, la juste étendue, la légitime autorité. Certes, ni le régent ni Dubois n'étaient hommes à se soucier beaucoup des jansénistes ou des constitutionnaires, et j'imagine que rien au monde ne leur était plus indifférent que l'orthodoxie du P. Quesnel, si ce n'est le bien de l'état. Mais Dubois voulait le chapeau

de cardinal, et le régent avait commis cette fatale imprudence de réveiller les ambitions usurpatrices du parlement de Paris en lui rendant une ombre de pouvoir politique. On ne fait pas casser gratis un testament royal! Janséniste par tradition, défenseur né de ce que l'on appelait les « libertés de l'église gallicane », le parlement devint donc à la fois, au XVIIIe siècle, contre les évêques atteints de la maladie du chapeau, « qui les rendait fous pour la plupart », la forteresse des opposants à la bulle, des anticonstitutionnaires, et, par le fait même, contre l'autorité royale, un défenseur inattendu des droits de la nation.

L'histoire détaillée de cette lutte peut avoir, bien qu'ingrate, son intérêt de curiosité; mais ce qui importe ici, c'est plutôt de marquer, à travers les phases de la querelle, le progrès des idées de résistance et d'insoumission au pouvoir.

D'un côté, c'est l'épiscopat revendiquant l'indépendance absolue de l'église. L'évêque de Soissons, constitutionnaire, signifie publiquement aux magistrats : « que l'église est au-dessus de leurs arrêts et qu'il ne leur appartiendrait pas de le juger, même pour un crime de lèse-majesté ». On peut penser que sur ce terrain, les prélats ennemis se retrouvent d'accord. L'évêque de Montpellier, janséniste, déclare donc que : « bien loin que les évêques dussent se soumettre dans l'ordre spirituel à la volonté des princes, c'était aux évêques à rendre compte des rois mêmes au jugement de Dieu ». Belles paroles! si

quelqu'un pouvait dire où commence, où finit « l'ordre spirituel », si l'histoire ne nous le montrait pas mêlé confusément au temporel, et, sous les princes même les plus pieux, ne réussissant pas à faire une fois pour toutes la distinction du tien et du mien. La cour de Rome, à son tour, enchérissant, adopte une leçon, dans la légende de Grégoire VII, où le grand moine est loué d'avoir excommunié jadis un empereur d'Allemagne, — celui qui allait à Canossa, — comme de la plus glorieuse action de son pontificat. « Dans un *Oremus* joint à cette leçon, on priait Dieu de donner aux successeurs de Grégoire VII la force de suivre un si glorieux exemple. »

Le parlement, en réponse à ces maladroites provocations, frappait comme d'abus les décrets du saint-siège, et ne se lassait pas de condamner, supprimer, lacérer les mandements des évêques. Par malheur, en même temps qu'il déclarait « impossible de tolérer qu'on mît entre les mains des fidèles des écrits qui tendaient à ébranler les principes inviolables et sacrés de l'attachement des sujets à leur souverain, » il travaillait de sa part, tout à fait méthodiquement, à discréditer et ruiner ces mêmes principes. Tout un nombreux parti favorisait ses prétentions. Dans une consultation signée de quarante avocats, on lisait, par exemple : « que les magistrats du parlement, et ceux qui ont droit d'y avoir séance, étaient souverainement dépositaires des lois de l'état et que personne n'était juge au-dessus de leurs arrêts, sans excepter Sa Ma-

jesté elle-même. » Dans un autre libelle, sur l'*Origine et l'autorité du parlement*, on avançait en propres termes « que le roi ne pouvait contracter avec ses peuples que dans le sein du parlement, lequel, aussi ancien que la couronne et né avec l'état, est la représentation de la monarchie tout entière. » Il n'y avait évidemment qu'un pas de ces doctrines, dont il est à peine utile de noter en passant la fausseté historique, au principe de la souveraineté nationale, tel que D'Argenson, en 1753, l'annonce et le formule : « Dans l'esprit public s'établit l'opinion que la nation est au-dessus des rois comme l'église universelle est au-dessus du pape. » Le rapprochement même que fait ici le clairvoyant annaliste ne nous montre-t-il pas, avec une singulière netteté, comment, par quelle association d'idées, et, si je puis dire, par quelle communication de mécontentements, une opposition tout d'abord purement religieuse, est devenue peu à peu politique? Et dès lors ne peut-on pas se demander ce qui manquait encore pour que la révolution éclatât?

Sans doute, on peut se le demander, mais en attendant qu'on se réponde, toujours est-il qu'elle n'a pas éclaté. C'est aussi bien qu'ici, comme plus haut, on oublie quelque chose. Le tableau n'est pas complet, mais surtout il n'est pas fidèle.

On grossit démesurément, tout d'abord, l'importance de cette opposition parlementaire, en appelant notre attention sur elle comme sur une nouveauté dans l'histoire de la monarchie française. Si je voulais mon-

trer que les parlements du XVIIIe siècle ne font après tout que reprendre, et s'efforcer une fois de plus de consacrer dans les faits des prétentions qui leur étaient aussi chères qu'elles étaient peu conformes à l'humilité de leur origine et au but de leur institution, rien ne serait plus facile, et je n'aurais qu'à citer cette admirable et large introduction des *Mémoires* de Retz à son récit des troubles de la Fronde. Il suffisait au parlement d'ouvrir ses vieux registres; il y retrouvait tout au long les formules factieuses de ses revendications d'un droit qu'il n'avait jamais possédé. Il lui suffisait de relire les pamphlets d'autrefois; et dans les *Mazarinades* il retrouvait sinon la lettre, au moins l'esprit de la stupide parole « que l'insurrection est le plus saint des devoirs ». Là-dessus s'avisera-t-on d'aller rechercher les origines de la révolution française dans l'histoire de la Fronde! Mais si l'on veut s'en tenir aux œuvres de l'esprit critique et philosophique, que deviennent donc les noms et les œuvres des Fénelon, des Boulainvilliers, des Dubos? Je ne parle pas de l'abbé de Saint-Pierre; mais Fénelon, dès l'année 1695. n'avait-il pas provoqué cette grande enquête sur l'*État de la France*, qui fut la matière des travaux de Boulainvilliers? Si l'histoire de *l'Ancien gouvernement de la France* ne parut qu'en 1727, n'en circulait-il pas des copies du vivant même de l'auteur? Et le grand succès de l'*Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules* ne date-t-il pas de 1734?

Toutes les discussions soulevées autour de ces deux livres n'avaient-elles pas familiarisé les esprits avec ces questions du droit des rois, du droit de la noblesse, du droit des peuples ? toutes choses qui, selon le mot du cardinal de Retz, « ne s'accordent jamais si bien que dans le silence » ? ou bien encore, cette idée des états généraux : « la nation représentée », suggérée par la difficulté des circonstances, dès les dernières années du règne de Louis XIV, à tous les esprits inquiets de l'avenir, croit-on que ceux-là mêmes qui la proposaient comme un unique remède n'en vissent pas bien les conséquences possibles? « Il n'est pas aisé de se flatter que les états généraux s'en tiennent aux simples remontrances, aux demandes, à ne délibérer que sur les matières qui leur seront proposées par Votre Altesse Royale. Le nom d'états généraux est d'autant plus grand qu'il n'a paru qu'en éloignement depuis un grand nombre d'années, qu'il s'est accru dans l'esprit du public par l'idée mal approfondie que ces assemblées ne sont tenues que dans les cas les plus importants, qu'elles ont toujours été redoutées des rois, d'où on infère que rien de grand ne se peut sans elles et que par elles, et que leur autorité borne, balance, ajoute à celle des rois. » Mais, en vérité, quand Necker, en 1788, proposera comme dernier expédient la convocation des états généraux, il n'y verra pas aussi clair. Ces paroles sont cependant de 1717, et c'est Saint-Simon qui parle. Voilà l'idée de la souveraineté nationale, non pas acceptée sans doute,

— au contraire, — mais cependant constatée par Saint-Simon. Il existe déjà pour l'esprit public une autorité qui « borne, balance, ajoute à celle des rois », et c'est l'autorité des états généraux, « la nation représentée » ; nous pouvons répéter le mot, il est aussi de Saint-Simon. Oublierons-nous enfin ces conférences du *Club de l'entresol*, où se forme précisément le marquis d'Argenson, et dont les entretiens étaient de « toute matière politique et administrative »? Oui, si l'on y tient, l'*Esprit des lois* n'aura fait que résumer, avec cette concision laborieuse et dédaigneuse qui est la manière de Montesquieu, des idées qui, comme on le dit, étaient alors, en 1748, celles de tout le monde; mais on ne nous a nullement prouvé que ces idées eussent jailli pour la première fois du choc et de l'exaspération des passions, sorties, comme d'une outre d'Éole, des flancs de la bulle *Unigenitus*.

On ajoute, il est vrai, l'indignité du gouvernement, la royauté de Louis XIV déshonorée par son arrière-petit-fils, l'amour-propre national humilié sur tant de champs de bataille, les finances dilapidées... Ce qui n'est pas douteux, c'est que de jour en jour, à mesure qu'on avance vers la fin du siècle, le pressentiment d'une catastrophe inévitable et prochaine obsède les esprits. Ici les textes abondent, et l'on peut vraiment dire que le *Journal* de Barbier et les *Mémoires* de D'Argenson, mis en lumière il y a quelques années à peine, ont éclaté dans l'histoire traditionnelle comme une révélation. « La révolution est certaine dans cet

état-ci, écrivait D'Argenson en 1743, il s'écroule par les fondements, il n'y a plus qu'à se détacher de la patrie, et à se préparer à passer sous d'autres rois et d'autres maîtres. » On était alors en pleine guerre de la succession d'Autriche, et Barbier commentait à sa manière les paroles de D'Argenson, en remarquant « que, de dix personnes, il y en avait les trois quarts disposées à mal parler de nos entreprises et à saisir les mauvaises nouvelles ».

Et cependant, n'écrivons pas trop vite avec la majuscule ce mot de révolution, qui revient si souvent sous la plume du marquis d'Argenson. Le même D'Argenson, ministre des affaires étrangères en 1744, verra tout à coup, et presque aussi longtemps que durera son pouvoir, la France moins avilie, la cour moins corrompue, le roi moins méprisable, l'avenir moins sombre, et la catastrophe moins prochaine. Je n'en veux d'autre preuve que sa lettre à Voltaire sur la victoire de Fontenoy, bulletin de triomphe s'il en en fut, et d'enthousiasme monarchique. « Le triomphe est la plus belle chose du monde : les *Vive le Roi!* les chapeaux en l'air au bout des baïonnettes, les compliments du maître à ses guerriers, la visite des retranchements, des villages et des redoutes si intactes, la joie, la gloire, la tendresse..... Aujourd'hui nous aurons un *Te Deum* sous une tente, avec une salve générale de l'armée... Cela sera beau! » Si l'on se rappelle au surplus qu'un an auparavant la France entière, dans un dernier élan d'amour et de piété

pour ses princes, avait décerné à Louis XV, malade à Metz, le surnom de « Bien-Aimé », on sera tenté de croire que rien encore n'était perdu, ou plutôt, que malgré la bulle, malgré le parlement, malgré M. Rocquain, tout était même sauvé, si les choses n'eussent repris aussitôt leur cours accoutumé. Car ni Raucoux ni Lawfeld n'y font rien, et c'est une victoire sans lendemain que la victoire de Fontenoy. Ce grand bruit de batailles s'éteint dans le silence du traité d'Aix-la-Chapelle, traité de dupe, s'il n'est pas encore un traité de honte; les affaires retombent dans le désarroi, et le maître lui-même, étonné, fatigué de l'effort qu'il vient de faire, passe des bras de la duchesse de Châteauroux dans ceux de madame de Pompadour.

Il est bon de noter en passant qu'il n'y a rien là, dans cette hérédité de la quenouille et du cotillon, qui scandalise Barbier. Au contraire, s'il s'indigne, ce sera de ce que l'on ose bien chansonner madame de Pompadour. Tant d'impertinence le passe. « Il faut avouer qu'il y a des gens bien insolents. Il suffit que le roi soit attaché à une femme pour qu'elle devienne respectable à tous ses sujets. » D'Argenson entend mieux, voit plus loin, éclairé qu'il est par sa disgrâce, et du fond de sa retraite, — on peut dire le mot, — continue de prophétiser. Il entend monter le cri de la foule contre celle qu'on appelle la *coquine* du roi. Dans le contraste toujours grandissant de la misère publique et de la débauche royale, il voit se former et grossir l'amoncellement des colères populaires. « Je sais de l'un des

principaux magistrats de Paris, écrit-il en 1753, que les Parisiens sont en grande combustion intérieure; l'on y prend des précautions militaires, le guet monte la garde chaque jour;... ce même magistrat ne doute pas qu'à la suppression du Châtelet, l'on ne fermât les boutiques, qu'il n'y eût des barricades et que c'est par là que la révolution commencerait. » Et trois mois plus tard : « Ainsi tout se prépare à la guerre civile et voilà que le roi n'emploie plus ses forces que contre ses sujets. Aussi les esprits se tournent-ils au mécontentement et à la désobéissance, et tout chemine à une révolution dans la religion et le gouvernement. » Mais il précisera davantage : « La révolution, dira-t-il, est plus à craindre que jamais. Si elle est pour arriver à Paris, cela commencera par le déchirement de quelques prêtres dans les rues, même par celui de l'archevêque de Paris, le peuple regardant ces ministres comme les vrais auteurs de ses maux. » N'est-il pas bien curieux cependant que ce soient ces mêmes années si troublées, de 1748 à 1756, que la plupart des historiens nous représentent comme les plus paisibles et les plus prospères du règne? On pourrait multiplier les citations, on en trouverait de très curieuses, — et que, je ne sais pas pourquoi, M. Rocquain a négligées, — dans le livre de M. Aubertin. Celles-là suffiraient à la démonstration de la thèse : par malheur pour la thèse, on omet quelques remarques essentielles.

III

Et d'abord, ce serait rendre un grand service à l'histoire, ou plutôt ce serait la renouveler dans quelques-unes de ses parties que de faire une bonne fois la critique de ces mémoires, journaux et correspondances qui, pour quelques révélations très curieuses qu'ils ont apportées, ne laissent peut-être pas d'avoir plus souvent altéré que « restitué », — c'est le mot à la mode, — la vraie physionomie des hommes et des choses. Il faut voir en effet de haut, et de très haut, pour oser s'en tenir au jugement de Voltaire sur le siècle de Louis XIV, qui est le vrai, qui est le bon, quand on vient d'achever, si toutefois on en a eu le courage, la lecture de Saint-Simon ou des lettres de Madame, duchesse d'Orléans.

Je ne dis pas que les *Mémoires* de D'Argenson ou le *Journal* de Barbier soient de ces documents douteux que l'on ne puisse, que l'on ne doive consulter qu'avec défiance. Encore bien y faut-il quelques précautions. Les témoins oculaires ne sont pas toujours les mieux renseignés qu'il y ait sur les événements mêmes auxquels ils assistent. Ils parlent avec une assurance qui en impose; mais ils voient faux et surtout ils voient court. Quand on se sent succomber sous l'énorme amas de matériaux que d'infatigables édi-

teurs, avec une inconcevable opiniâtreté, rendent à la lumière du jour, — les huit volumes de Barbier, les neuf volumes de D'Argenson, les dix-sept volumes du duc de Luynes, — on est tenté d'appeler les témoins oculaires la peste de l'histoire. Nous devenons aussi par trop curieux du petit côté des choses, et nous nous donnons beaucoup de mal, et nous perdons beaucoup de temps, pour n'aboutir, en fin de compte, qu'à perdre de vue les grandes lignes de la perspective historique. Eh quoi ! parce qu'il aura plu jadis à quelque bourgeois désœuvré, chaque soir que Dieu lui donnait, de mettre à sa plume la bride sur le cou, sa compilation prendra rang parmi les documents historiques, nous le consulterons comme une autorité, nous l'écouterons comme un oracle, et nous jetterons à mains pleine sa prose dans l'histoire d'un grand siècle ! Voilà justement l'avocat Barbier, honnête homme sans doute, et certainement incapable de rien inventer, mais crédule, mais pesant, mais borné. Dans l'histoire qui se fait sous ses yeux, en sa qualité d'avocat, satellite du parlement, il ne voit que l'histoire parlementaire. Qui ne craindra sagement que nous ne grandissions outre mesure, sur sa parole, l'importance d'une lutte qui n'est pas, après tout, elle seule, toute l'histoire du XVIIIe siècle ?

Pour D'Argenson, c'est autre chose : D'Argenson, mêlé par tradition de famille, par sa naissance et par son rang, par profession enfin à la plupart des événements de son temps, est un homme d'affaires, c'est

presque un homme d'état, c'est à coup sûr un prophète, un voyant d'une pénétration singulière. Mais précisément, quand tant d'idées, bizarres jusqu'à l'extravagance, qui se rencontrent au cours de ses *Mémoires*, ne nous mettraient pas en garde contre son imagination, il faudrait faire une observation. C'est que, dès le lendemain de sa chute, D'Argenson s'aperçoit fort bien que le vent a tourné, et qu'il souffle désormais d'Angleterre, chargé, comme il le dit, « d'antimonarchisme et d'antirévélation ». Quand il consigne sur son journal ces sombres prophéties que nous citions tout à l'heure, dans l'œuvre d'universelle dissolution à laquelle il assiste, il ne manque pas d'y faire sa part au « matérialisme », c'est à dire à la philosophie nouvelle. Et l'on croirait presque, en vérité, qu'à ses yeux, jusqu'à l'apparition de l'armée philosophique sur le champ de bataille, ni le trône ni l'autel surtout n'ont couru de sérieux dangers.

C'est qu'aussi bien toutes les oppositions ne sont pas également dangereuses. Nous pouvons comparer l'opposition parlementaire à ces oppositions dynastiques ou constitutionnelles qui seraient l'âme même des gouvernements libres, si l'on en croit les théoriciens. Et de l'opposition janséniste, nous pouvons répéter la célèbre parole : *Oportet hæreses esse;* qu'il faut des hérésies, pour ranimer les croyances qui sommeillent, et rendre ainsi plus compact ce grand corps de la catholicité, dont « l'amertume la plus amère et la plus douloureuse est dans la paix ». Mais, lorsque les oppo-

sitions contestent le principe même du gouvernement qu'elles attaquent, quand elles ne vont à rien moins qu'à détruire de fond en comble les sociétés politiques, — laissant d'ailleurs à d'autres le soin de les reconstruire, — c'est alors qu'elles deviennent véritablement menaçantes, et que les révolutions se préparent. Or, est-il vrai que les philosophes soient les premiers du XVIIIe siècle qui aient pris ce qu'on appellerait aujourd'hui ce rôle « d'irréconciliables et d'intransigeants »? A la question posée dans ces termes, il n'y a pas deux réponses.

C'est ce qu'avait clairement vu M. Aubertin dans son livre sur *l'Esprit public au dix-huitième siècle*. Il commençait par attirer l'attention sur cette opposition janséniste et parlementaire de la première moitié du siècle. Il en expliquait en deux mots l'origine, il en montrait la vivacité, quelquefois la violence, il lui rendait dans l'histoire l'importance que personne encore ne lui avait reconnue, mais il terminait en concluant que cette opposition même fût restée stérile, ou qu'à peine eût-elle engendré quelque fronde, si l'esprit littéraire ne s'en fût emparé, si l'esprit philosophique ne lui eût imposé sa complicité, si l'esprit révolutionnaire ne l'eût enfin absorbée pour la dominer d'abord et la détruire ensuite. C'est bien la thèse de M. Rocquain : seulement, d'un chapitre unique de l'histoire du XVIIIe siècle, d'un chapitre adroitement encadré par son prédécesseur dans un tableau d'ensemble, il a fait tout un gros livre, et de ce gros livre il a prétendu

faire l'histoire même du siècle et l'histoire des origines de la révolution; et c'est là qu'il est tombé dans le paradoxe.

L'histoire, quoi qu'on en dise, n'est pas ni ne sera jamais une science. L'histoire est un art, dont le secret, comme de tout art peut-être, est dans le choix et la mesure, dans le juste équilibre et dans l'harmonieuse proportion des parties. Car il est bien évident qu'en histoire tout tient à tout, et que s'il est quelque part où toutes choses soient « causantes et causées, » c'est assurément dans ce vaste domaine où l'action des choses sur l'homme se mêle et se noue pour ainsi dire à l'action de l'homme sur les choses. Le difficile est de savoir s'arrêter à point dans cette recherche des causes, comme aussi de savoir se borner dans l'énumération des faits et l'accumulation des documents. Le récit le plus court est quelquefois le plus complet; rien de vraiment achevé n'est long. Parce que la révolution française est une suite naturelle, nécessaire de notre histoire nationale, remontera-t-on, pour la mieux comprendre, jusqu'aux premières origines de cette même histoire? et, parce qu'elle consomme dans le monde moderne la ruine du système féodal, remontera-t-on jusqu'à l'an 1000, pour y suspendre le premier anneau d'une chaîne de déductions infinies? Non, sans doute. Il aura suffi de quelques indications générales et rapides, et l'histoire des événements ne commencera qu'avec l'événement lui-même.

Je crains bien que M. Rocquain n'ait méconnu cette loi souveraine de la composition historique. Il manque à son édifice la proportion, à ses matériaux la mise en œuvre, à son travail la dernière main qui manquent toujours aux œuvres d'érudition pure. A la vérité, s'il avait choisi pour son livre un tout autre titre que l'*Esprit révolutionnaire avant la révolution*, nous n'aurions rien ou presque rien à dire ; s'il avait mis à la première page : *l'Opposition janséniste et parlementaire au dix-huitième siècle*, à peine ferions-nous quelques réserves sur la méthode, sur la forme, sur quelques détails, — en somme rien d'important, et nous louerions volontiers la patience de l'érudit en même temps que l'intérêt et le bonheur de ses trouvailles. En effet, il y a des parties neuves dans l'ouvrage de M. Rocquain. Grâce à lui, l'historien désormais ne se croira pas quitte envers l'histoire intérieure du XVIIIe siècle quand il aura, que bien que mal, recommencé cet éternel tableau des débauches du régent, l'exposition du système de Law, la chronique des maîtresses de Louis XV, avec cela l'analyse plus ou moins étendue de l'œuvre de Voltaire et celle de Rousseau.

Mais s'il faut entamer le récit, par lui-même fort ingrat, des controverses soulevées autour de la bulle *Unigenitus*, des miracles du diacre Pâris et de la grande querelle du parlement avec la cour, l'historien du XVIIIe siècle ne lui donnera pas une trop grande importance, et lui mesurera la place. Il se souviendra

des paroles de Voltaire dans son *Histoire du parlement*, qui parut en 1769 : « Trois ou quatre cents convulsionnaires de la lie du peuple pensaient qu'il fallait s'égorger pour la bulle et pour sœur Perpétue; le reste de la nation n'en croyait rien. Le parlement était devenu cher au peuple par son opposition à l'archevêque et aux arrêts du conseil, mais on se bornait à l'aimer sans qu'il tombât dans la tête d'aucun père de famille de prendre les armes et de donner de l'argent pour soutenir ce corps contre la cour. » Voilà la note juste, et contre la vérité de laquelle ne saurait prévaloir le témoignage d'aucun Barbier! Déjà ce serait exagérer que d'aller beaucoup au-delà. Mais ce serait fausser l'histoire que de trouver ces querelles dans un argument pour déposséder les philosophes de la part qu'ils ont prise à la révolution.

Que l'on porte donc sur les philosophes et sur leur œuvre tel jugement que l'on voudra : libre à chacun, selon son humeur, ses intérêts, ou ses convictions. Mais que l'on en fasse, avec les uns, des artisans de mensonge et d'erreur, avec les autres, des apôtres de vérité, tantôt des demi-dieux mortels, et tantôt des Mammons d'iniquité, quand il serait si simple d'en faire des hommes, plus grands que nous, mais pétris comme nous tous et de bien et de mal, ils sont et demeureront dans l'histoire les vrais artisans de la révolution. Elle est leur œuvre, puisque c'est d'eux que date le mouvement d'idées d'où la fin du siècle

devait la voir sortir. L'opinion ne s'y est pas méprise, et je crains fort, ou plutôt j'espère, qu'en dépit du livre de M. Rocquain, — et tout en en faisant volontiers son profit, — elle ne s'y méprendra pas plus dans l'avenir que dans le passé.

15 octobre 1878.

LE PERSONNAGE SYMPATHIQUE

DANS LA LITTÉRATURE

Il y a deux manières, en littérature comme en art et comme un peu partout, de s'y prendre avec les préjugés : l'une, qui est de n'y reconnaître qu'autant de monuments de l'humaine sottise, et l'autre, de sonder : pour voir si peut-être le préjugé ne reposerait pas quelquefois sur des fondements encore assez solides. La première est plus expéditive, avec je ne sais quoi de libre, d'aisé, de hardi même ; la seconde est plus lente, beaucoup plus lente, mais aussi plus instructive. Je voudrais essayer aujourd'hui de le montrer par un nouvel exemple, en essayant de dire ce que c'est que l'on exige du poète, ou de l'auteur dramatique, ou du romancier, quand on réclame d'eux des *personnages sympathiques*. Le public a-t-il tort ou

raison de persister dans cette exigence, qualifiée si souvent de puérile et de tyrannique? Et l'artiste lui-même peut-il, sans quelque danger pour l'art, ou l'éluder, ou s'y soustraire, ou la braver? La question, dans ces derniers temps, a été plus de vingt fois posée. Le bruit qui s'est fait, — pendant une semaine! — autour de la comédie de M. Henri Becque : *les Corbeaux*, prouve assez, si je ne me trompe, qu'elle n'est pas encore suffisamment éclaircie.

Tel est en effet, le retentissement que le théâtre donne aux choses! Ce que l'on reproche à la comédie de M. Becque : — de n'avoir pas été faite pour plaire, — on ne l'a pas reproché moins vivement aux romans de M. Zola. La cause elle-même d'une certaine poésie, de la prétendue poésie de la laideur et de la pourriture, est incontestablement enveloppée dans le procès du naturalisme. On ne saurait presque rien dire de général, à l'occasion de *Pot-bouille*, qui ne convienne aux *Fleurs du mal*, et ne tombe comme d'aplomb sur ce prétentieux Baudelaire. Et si l'on se plaint qu'il n'y ait pas dans le monde où l'auteur de *Nana* nous fait vivre un seul personnage à qui l'on puisse vraiment s'intéresser, on peut, et il faut même se plaindre qu'il n'y ait pas dans les vers du poète de *la Charogne* un seul sentiment où l'on puisse sympathiser. Cependant il n'a pas moins fallu que le public reçut en quelque sorte le choc du naturalisme au théâtre, et sur cette grande scène officielle de la Comédie-Française, non pas peut-être pour qu'il comprît, mais pour qu'il

sentît toute l'importance de la question. Ce que n'avait pu faire en vingt ans l'auteur des *Fleurs du mal*, ni bientôt en vingt volumes l'auteur des *Rougon-Macquart*, en moins de quatre actes, et de trois heures, nous l'avons vu faire par l'auteur des *Corbeaux*.

Est-ce donc d'hier que l'on s'est avisé de mettre le *personnage sympathique* à la scène, ou de le faire figurer dans le roman? Mais, au contraire, c'est d'hier, et d'hier seulement, que l'on s'efforce à l'en éliminer. Pour se rendre la tâche plus aisée, les naturalistes ont assez habilement imaginé de confondre sa cause avec celle de la comédie de Scribe. J'estime là-dessus qu'il faudrait un peu laisser Scribe dormir paisiblement dans sa tombe, ou bien on finira par nous faire croire que ce mort continue de vivre, puisqu'il faut tous les jours qu'on le tue. Le fait est qu'il y a des personnages sympathiques dans l'épopée d'Homère et dans la tragédie de Sophocle. Il y en a aussi dans le *Ramayâna* de Valmiki, et dans le *Pi-pa-ki* de Kao-Tong-Kia. Est-ce de l'*Othello* de Shakspeare, peut-être, qu'ils seraient absents, ou de l'*Andromaque* de notre Racine? Mais il ne me semble même pas, — ayant sans doute la vue courte et le préjugé tenace, — qu'ils manquent ni dans le drame de Victor Hugo ni dans le roman de Balzac. Si donc il y a convention, elle est constante; et quoi que l'on dise de la force de l'accoutumance, ou, si l'on aime mieux, de la paresse naturelle de l'esprit humain, une convention constante a quelques chances au moins de n'être pas tout

à fait arbitraire. Puisque le personnage sympathique ne fait pas plus défaut dans le drame chinois que dans le poème hindou, il y a lieu de croire qu'on ne l'a pas subrepticement introduit dans le domaine de l'art pour la plus grande satisfaction du censitaire français de 1840. Et en supposant que ce qui s'est fait jusqu'à nous doive un jour cesser de se faire, on n'a pas le droit d'en conclure que ceux qui l'ont fait jusqu'à nous n'ont pas eu de raisons pour le faire. Vive la nouveauté! mais certaines vieilleries ont du bon, quelquefois, et même de l'excellent.

Poussons un peu plus avant maintenant. Qu'est-ce que le personnage sympathique, dans le roman, dans le drame, ou ailleurs? Il semble que cela s'entende, et que la définition aille de soi. C'est un personnage du bonheur ou du malheur de qui nous fassions comme notre propre affaire. Le Rodrigue de Corneille et l'Alceste de Molière sont des personnages sympathiques; le Gil Blas de Le Sage et le Figaro de Beaumarchais sont des personnages sympathiques; les Indiana, les Valentine, les Lélia de George Sand sont des personnages sympathiques; la Manon Lescaut de l'abbé Prévost, l'Arsène Guillot de Prosper Mérimée, la Marguerite Gautier de M. Dumas, sont des personnages sympathiques. Vous voyez tout aussitôt que, pour être sympathiques, il n'en sont pas plus vertueux. Ou plutôt, il faut dire que, si quelques-uns d'entre eux ont fait crier à l'immoralité, c'est justement parce que, tout vicieux ou pervertis qu'ils fussent,

ils ne cessaient pas pour cela de nous être sympathiques.

Au fond de toute question d'immoralité que la critique soulève, ce qui s'agite, en effet, c'est le droit de l'artiste à fixer nos sympathies sur des personnages dont la conduite serait sévèrement jugée par la morale usuelle. Quel est le grand argument du prêtre contre le théâtre et des mères de famille contre les romans? Ni les uns ni les autres n'en redoutent une instruction que l'homme et la femme recevront tôt ou tard, et nécessairement, de l'usage de la vie, mais bien l'éveil des sympathies, dans un âge encore faible, pour des personnages dont le prestige de l'art a masqué, comme ils disent, la laideur et la perversité morales. Nos naturalistes eux-mêmes, à bien y regarder, n'en ont-ils pas le sentiment vague et confus, et, au besoin, ne spéculent-ils pas sur cette vérité d'expérience? M. Zola, du moins, ne veut pas dire autre chose quand il enseigne que George Sand serait l'empoisonneur, et que *Pot-Bouille* ou *l'Assommoir*, en comparaison de *Valentine* et d'*Indiana*, seraient des romans moraux. Je crois qu'il se trompe, et je crois aussi qu'ordinairement on pose mal cette question de l'immoralité dans l'art; mais il me suffit ici que ce que l'on craint, ce n'est évidemment pas que les œuvres tombent dans l'indifférence, puisque c'est au contraire qu'elles ne risquent, en égarant les sympathies, de nous faire perdre, avec les vrais noms, les justes notions des choses. Ce que l'on trouve à reprendre dans *Phèdre*, c'est précisé-

ment que l'amante incestueuse d'Hippolyte nous demeure sympathique, aux dépens du fils vertueux de l'Amazone, et dans *le Légataire universel*, de quoi les moralistes se plaignent, c'est que nous soyons contre Géronte avec Lisette et son Crispin.

Nous apprenons par là qu'il n'est pas tout à fait exact de dire, comme on le fait trop souvent, que le personnage sympathique doive être le parangon de toutes les vertus et l'archétype de toutes les perfections. Au contraire, dans la tragédie quelque passion coupable, et dans la comédie même un peu de gredinerie leur sont autant de moyens de nous séduire. Quoique criminels, ou même vicieux (ce qui est bien plus remarquable), un héros de drame ou une héroïne de roman peuvent nous être, et nous sont en effet, très souvent sympathiques : ainsi d'Othello, par exemple, et ainsi de Roxane. Inversement, et par contre-épreuve, je n'en sache pas un qui nous soit sympathique parce qu'honnête et vertueux. Lisez plutôt ce que l'on a si spirituellement appelé les mauvais bons livres : *Sir Charles Grandison*, par exemple, ou les romans encore de madame Augustus Craven : *Fleurange*, *le Mot de l'énigme*, *Éliane*.

Il n'est guère plus exact de dire que, pour déterminer les sympathies du lecteur ou du spectateur, il soit nécessaire ou même avantageux que le drame et le roman, selon le mot consacré, finissent bien. La tragédie classique d'abord et le drame romantique, s'ils se définissent quelquefois, comme *Cinna*, par

exemple, ou comme *Cromwell*, par la qualité des personnes ou la grandeur des intérêts qu'on y débat, ne se définissent-ils pas aussi souvent, et même plus souvent, comme *Bajazet* ou comme *Ruy Blas*, par l'horreur de la catastrophe? Ou encore : si cette catastrophe a parfois pour objet d'éliminer de l'action le personnage antipathique, n'arrive-t-il pas, au contraire, et tout aussi fréquemment, comme dans *Othello*, par exemple ou comme dans *Roméo et Juliette*, qu'elle frappe directement les personnages sympathiques? Ou bien enfin : n'est-il pas universellement admis que, quand une aventure véritablement tragique, dans quelque monde, aristocratique ou bourgeois, qu'elle soit placée, se dénoue par une machine, aux dépens de la vérité des faits et de la logique des caractères, elle tombe de ce seul fait aux conditions du mélodrame? Si quelque dieu, descendant du cintre, au dénouement du *Roi Lear*, venait réconcilier Cordelia, Regane et Goneril dans une commune et durable affection de leur vieux père, ou si quelque autre encore, au cinquième acte d'*Andromaque*, mariait lui-même Pyrrhus avec la veuve d'Hector et Oreste avec Hermione, qui dira sans rire qu'Hermione et Andromaque, ou le roi Lear et Cordelia, par la vertu de cette invention, nous devinssent plus sympathiques? Les œuvres, au surplus, encore ici, parlent d'elles-mêmes. Si *le Cid* finit bien, *le Misanthrope* finit mal. *Gil Blas* finit bien, mais *Manon Lescaut* finit mal. *Indiana* finit bien, mais *Valentine* finit mal. *Le Demi-*

Monde finit bien, mais *la Dame aux Camélias* finit mal.

Opposera-t-on peut-être qu'en un certain sens on appelle finir bien ce que nous appelons ici finir mal? Ainsi, les dernières pages de *Manon Lescaut* et le dénouement de *la Dame aux Camélias* rétablissent dans leurs droits la loi sociale et la morale : voilà finir bien. Ce n'est pas là répondre, mais plutôt tourner la question, qui est celle-ci : Quand nous rencontrons dans le drame ou dans le roman des personnages sympathiques, la sympathie qu'ils nous inspirent dépend-elle de l'événement heureux ou malheureux qui dénoue leur histoire? En aucune façon; et c'est tout ce que veulent prouver les exemples dont nous nous servons. En quoi donc, et par où nous sont-ils sympathiques? Le nom qu'on leur donne me paraît une réponse assez claire. Ils nous sont sympathiques dès qu'ils touchent notre sensibilité, comme ils cessent de l'être aussitôt qu'ils ne l'ébranlent pas.

Sensibilité, sensiblerie, sentimentalisme, sentimentalité, rien n'est plus facile que de brouiller tous ces mots ensemble et d'en plaisanter agréablement. Il le serait beaucoup moins de démontrer que ce n'est pas notre sensibilité que doivent atteindre et qu'atteignent effectivement à fond les personnages sympathiques. Aucune situation, dans le drame ou dans le roman, n'est forte ou touchante par elle-même et par elle seule : elle ne le devient qu'en raison de l'intérêt sensible que nous prenons aux personnages dont le destin y est

engagé. Pareillement, aucun personnage ne nous est sympathique par hypothèse ou par définition : il ne le devient qu'en raison des motifs que l'on nous a donnés de nous intéresser à lui. La plus grande valeur d'une rencontre ou d'une situation dépend des préparations qui nous l'ont rendue nécessaire et, par conséquent, désirée. De même, nos sympathies se déterminent à peine sur la nature des actes, mais principalement sur les circonstances qui les ont justifiés. Harpagon n'est pas sympathique, mais Shylock le devient incontestablement quand il prononce la tirade célèbre : « Est-ce que le juif n'est pas nourri des mêmes aliments, blessé par les mêmes armes, sujet aux mêmes maladies, refroidi par le même hiver, échauffé par le même été qu'un chrétien? Si vous nous piquez, ne saignons-nous pas? et si vous nous empoisonnez, ne mourons-nous pas? et si vous nous outragez, ne nous vengerons-nous pas? » C'est que l'art ou le génie du poète nous a montés en quelque sorte à l'unisson des sentiments et des passions du personnage.

Toute la psychologie du personnage sympathique est là. Quel qu'il soit par ailleurs, criminel ou vertueux, heureux ou malheureux, homme ou femme, jeune ou vieux, laid ou beau, riche ou pauvre, il s'agit de pénétrer assez avant en lui pour y découvrir un sentiment si général à la fois et si particulier, si profondément humain et si caractéristique de son originalité morale, que sa cause devienne la nôtre et que

nous nous sentions comme incarnés en lui. Rien autre chose ne le rend sympathique, mais il suffit de cela pour nous le rendre sympathique, et jusque dans le crime. La Phèdre de Racine et le Macbeth de Shakspeare en sont de mémorables exemples. Que maintenant le public s'en rende compte ou non, qu'il prenne souvent l'intention pour le fait et l'artifice pour l'art, voilà du moins ce qu'il demande quand il demande au poète des personnages sympathiques. En a-t-il cependant le droit? la dignité de l'art peut-elle s'accommoder de l'exigence? et, plus généralement, le public a-t-il quelque compétence aux choses d'art?

C'est se demander tout simplement qui des deux est fait pour l'autre : l'homme pour l'art ou l'art pour l'homme? Le public, pour sa part, n'a pas là dessus l'ombre seulement d'un doute. Il est convaincu qu'il a le droit entier de juger l'artiste. On voit des gens qui n'oseraient se prononcer sur un travail de charpente ou de serrurerie professer des opinions, comme on dit, très arrêtées, sur le *naturalisme* ou l'*idéalisme* dans l'art. Tel homme d'esprit qui ne s'aventurerait pas à donner un avis sur une fourniture de toile à voile ou de laine à matelas juge néanmoins, du fond de son fauteuil à la Comédie-Française ou du coin de son feu, que le roman du jour est mauvais et la pièce détestable. Et il n'est pas enfin jusqu'au moindre commis marchand, lequel sourirait de pitié si le client qu'il sert disputait de l'apprêt d'un satin ou du cati d'un drap, qui pourtant n'hésitera pas à formuler son ar-

rêt, péremptoire et sans appel, sur les *Méditations* elles-mêmes ou *la Légende des siècles*, sur Lamartine et sur Victor Hugo. En vérité, comme si l'art était au monde la seule chose dont on put parler sans en rien entendre, ni se donner seulement la peine d'en rien apprendre! comme si tout homme, pour peu qu'il ait des yeux et des oreilles, y apportait en quelque sorte une compétence infuse! et comme si notre jugement, partout ailleurs chancelant et trompeur, se trouvait, en matière de peinture ou de poésie, subitement investi du privilège d'infaillibilité!

Comment, par quelle affectation de dédain transcendant les artistes répondent à ces prétentions du public, on le sait. L'artiste seul, à les en croire, serait juge de l'art; il n'y aurait d'opinion qui comptât pour lui que celle de ses pairs; et le moindre témoignage d'un rival de gloire et de popularité l'assurerait plus fermement de la valeur de son œuvre que les applaudissements de toute une salle soulevée par le délire de l'admiration. C'est dommage toutefois qu'en général, pour parler de la sorte, il faut que l'artiste ait échoué. Car, au contraire, lorsqu'ils ont réussi, se targuent-ils assez de l'approbation du public! Font-ils assez bon marché du sentiment de leurs pairs! Et se raillent-ils assez de ces règles de l'art sur lesquelles on prétend les juger! La foule n'est plus alors ce ramassis de courtauds de boutique et d'amateurs incompétents; c'est un tribunal, un tribunal incorruptible, le seul tribunal de qui l'on s'honore de relever. Ah! vraiment

oui! les juges de l'art sont bien reçus, s'ils s'avisent de jeter une note discordante au milieu du concert des éloges, et les hommes du métier proprement accommodés, s'ils osent signaler une faute contre les lois du genre. Il faudrait pourtant s'entendre une bonne fois. Si le public a raison quand il applaudit, n'aura-t-il pas aussi raison quand il siffle? L'artiste, s'exposant de lui-même, et sans y être contraint par aucune obligation, au jugement du public, ne devra-t-il pas être tenu de s'y soumettre en toute circonstance, et de le subir sans en murmurer? Et la grande règle de toutes les règles étant enfin de plaire, comme dit Molière, n'aura-t-on pas véritablement violé toutes les règles en une, du moment que l'on aura déplu?

Voilà bien la grande règle, en effet, celle du moins que, pendant longtemps, on a considéré comme telle, et nous touchons le fond du débat. Ce que le public demande à l'art, ce n'est pas tout à fait de lui complaire, mais qu'il puisse du moins, lui, public, s'y plaire. On n'ouvre pas le roman qui vient de paraître pour y chercher des raisons de trouver la vie la plus triste; on ne va pas au théâtre avec l'espérance de joindre un nouveau motif aux motifs que l'on peut avoir déjà de se plaindre des hommes. Cependant c'est justement ce que voudrait le naturalisme. L'art n'est pas fait pour plaire, selon son esthétique; il l'est même si peu qu'une œuvre qui plaît aurait, pour cette seule raison, manqué son but. L'art est l'imitation de la nature, qui est mauvaise, la reproduction de

la vie, qui est cruelle, et l'expression de l'homme, qui est féroce. Tout œuvre donc qui représentera l'homme sympathique, la vie facile, et la nature clémente, sera nécessairement mensongère et, comme telle, sortira de l'art.

Admettons avec eux que le monde soit mauvais. Beaucoup de personnes alors prétendront que c'est justement parce que ce monde est mauvais,

> Qu'il a fallu s'en faire un autre, et l'inventer;

et que cet autre monde est le monde de l'art. L'art nous apparaîtra comme une conquête de la sensibilité sur la nature, de même que la moralité, par exemple, est une victoire de la volonté sur les instincts et les appétits. Il aura son origine dans le besoin que nous éprouvons de faire quelquefois diversion et trêve aux soucis de la vie; il aura pour but la constitution d'un ordre idéal où chaque chose soit à sa place : à sa place et dans son rang. Et nul n'aura le droit de combattre cette conception de l'art, parce qu'autrement il n'y aurait plus d'art, et l'art ne serait qu'un avec la science. S'il ne s'agissait que de « constater l'homme », la psychologie pourrait y suffire. S'il n'était question que de résoudre des problèmes sociaux, l'économie politique n'a pas été inventée pour autre chose. Et si le but de l'art était enfin de « manifester les causes permanentes et génératrices » des choses, la science remplit déjà l'office, et le remplit incomparablement

mieux. Cette prétention toute moderne de faire concourir l'art au même but que la science est vaine, et elle est tout aussi dangereuse que la prétention de le faire concourir, comme on l'a voulu quelquefois, au même but que la morale ou la prédication. L'objet de l'art n'est pas d'enseigner, mais de plaire, au sens large où jadis on entendait le mot. Le public a donc raison de vouloir des œuvres qui lui plaisent. Il est d'ailleurs bon juge de son plaisir; et son incompétence ne se trahit que dans les jugements qu'il prétend porter sur la qualité, la nature, et les causes de son plaisir.

C'est qu'il n'y a rien de si délicat que de classer les plaisirs entre eux, rien de si difficile que d'en déterminer exactement la nature, rien de plus aventureux que de les vouloir assigner chacun à sa juste cause. Le plaisir que nous éprouvons à satisfaire un appétit n'est évidemment pas le même plaisir que nous éprouvons à saisir, par exemple, une vérité nouvelle: ont-ils seulement une commune mesure? Le plaisir que nous ressentons à voir jouer *Tartufe* n'est pas le même que nous ressentons à voir jouer *Britannicus*. Il y a mieux; et si c'est un plaisir d'une nature et d'une qualité déterminée que nous éprouvons à voir jouer *Tartufe*, il est assurément d'une autre nature et d'une autre qualité à voir jouer *le Légataire universel*, comme il est autre encore à voir jouer *Britannicus* et certainement autre à voir jouer *Polyeucte*. Mais quelque définition que l'on donne du plaisir et

quelque hiérarchie des plaisirs entre eux que l'on essaie de constituer, il n'est du moins pas douteux que les plaisirs de la sympathie tiennent un rang très élevé dans cette hiérarchie, le premier peut-être à de certains égards, et pour bien des raisons faciles à donner.

On peut prouver la dignité morale et l'importance esthétique de la sympathie en plusieurs manières. On peut établir d'abord qu'elle est, sous ses formes les plus élevées comme dans ses manifestations les plus humbles, le principe même, l'âme diffuse en quelque sorte, et l'ouvrière cachée de la vie sociale. Par une rencontre singulière, qui mérite bien d'être signalée, ce sont les positivistes qui l'ont fait avec le plus de force; et c'est peut-être M. Taine qui, dans sa *Philosophie de l'art*, a le plus solidement démontré que les œuvres de l'art étaient d'autant plus hautes qu'elles exprimaient mieux ce « caractère bienfaisant », et cette « unique faculté d'aimer ».

Une autre manière est de consulter l'histoire, et de constater qu'entre les grands artistes, ceux-là précisément ont le plus créé qui ont le plus aimé, c'est-à-dire dont la sympathie s'est le plus largement, le plus généreusement étendue à tout ce qui est humain. Racine a plus créé que Corneille. Shakspeare a mille âmes et Gœthe n'en a qu'une : ce grand esprit, si curieux de tout ce qui se saisit par la seule prise de l'intelligence, a manqué de sympathie.

Une troisième manière enfin serait de faire voir que les personnages le plus sympathiques nous sont ceux,

comme nous disions, dans l'âme de qui le poète est descendu le plus profondément, et qu'ainsi, la sympathie qu'ils nous inspirent est une suite immédiate, un effet direct, une conséquence nécessaire de leur nouveauté psychologique et de leur originalité morale. Une résolution quelconque n'est en réalité que le total visible d'un nombre presque infini de sentiments accumulés. Un monstre, au moral, est un homme aux sentiments successifs de qui nous ne pouvons nous substituer, et dont les actes, pour ainsi dire coupés de leurs origines, éclatent à nos yeux sans justification et sans cause. Tels sont les personnages du drame romantique : tel est le François Ier du *Roi s'amuse*, tel est le don Salluste de *Ruy Blas*. Mais, au contraire, dès que nous avons saisi les mobiles d'un acte et que, sans excuser toutefois l'acte lui-même, s'il est moralement mauvais, nous avons reconnu cependant que les mobiles en étaient dans la nature et dans la vérité, le personnage nous devient déjà sympathique. Tels sont les héros de la tragédie de Racine : telle est l'Hermione d'*Andromaque*, telle est l'Agrippine de *Britannicus*, et telle est la Roxane de *Bajazet*. Et quand enfin au crime même, à quelque degré que ce soit, il se mêle un élément moral, c'est-à-dire un sentiment non-seulement naturel, mais généreux, mais délicat, mais louable dans son principe, alors nos sympathies accompagnent le personnage dans l'extrémité du malheur et le suivent jusque dans le châtiment. Tels sont les personnages du drame de

Shakspeare : tel est Othello, par exemple, ou telle est lady Macbeth. C'est la fatalité du théâtre ancien qui reparaît dans le théâtre moderne, et le criminel y est redevenu, comme autrefois, plus malheureux que coupable. On s'apercevra sans doute, si l'on y veut bien réfléchir, qu'il n'en va pas autrement dans l'histoire, et dans la vie, par conséquent, elle-même que dans la littérature et dans l'art. Une circonstance atténuante, pour parler la langue du droit, n'est pas une circonstance qui diminue la culpabilité de l'acte, mais une circonstance qui nous aide à comprendre les motifs de l'acte, et ce qu'ils ont pu prendre sur le coupable, à un moment donné, d'irrésistible empire.

Il résulte de là qu'en demandant au poète, à l'auteur dramatique, au romancier des *personnages sympathiques*, bien loin de leur demander rien, comme le croient les esprits forts, qui soit contradictoire aux exigences de l'art, c'est précisément, et d'instinct, un désir, un souhait, un vœu que l'on forme intérieurement de les voir s'y soumettre. Mais on peut aller plus loin encore. Et si l'on considère que le public, au grand dépit des esthéticiens du pessimisme, n'a peut-être jamais été plus que dans notre temps curieux de *personnages sympathiques*, il est permis de croire que sa curiosité procède justement d'un sentiment très vague, mais très délicat, et d'une intelligence très confuse, mais très saine, des conditions nouvelles faites à l'art moderne par le progrès des siècles et la croissante complexité de la vie.

Jusque dans la poésie même, en effet, depuis tantôt cent ans passés, la sympathie n'est-elle pas devenue le principe intérieur de l'art? Je ne parle pas de cette sympathie dont le poète s'est ému de nos jours pour les souffrances et les joies de celui que nos Français du XVIIIe siècle, à l'imitation des Grecs et des Romains, eussent appelé volontiers le barbare. Je pourrais en parler, car enfin ce que nous avons gagné sur le XVIIIe siècle, c'est d'avoir compris ou senti que notre littérature nationale, quoique universelle, n'avait pas cependant épuisé la source des émotions humaines. Si le mot de couleur locale, dont on a fait, dont on fait encore tant de bruit, signifie quelque autre chose que la capacité de reproduire ce qu'il y a de plus matériel dans la forme et dans la couleur, il exprime le pouvoir de comprendre, à force de sympathie, ce qu'il y a de diversité, selon les temps et selon les lieux, sous et dans l'apparente identité du même sentiment. Mais je veux parler de cette sympathie plus particulière, et comme on dit, intime, que le poète éveille en nous par la seule manifestation de sa propre personnalité.

Une grande révolution littéraire s'est accomplie le jour où l'auteur des *Confessions* a conquis pour le poète le droit de montrer l'homme à l'homme, sans interposition de personnes fictives et sans le secours d'une fable imaginaire. Si Corneille a souffert, si Racine a aimé, si Molière a pleuré, nous avons pu le deviner, ils ne nous en ont du moins rien dit; mais le poète des *Méditations* nous a confié jusqu'aux secrets

dont il n'était pas le seul maître; le poète des *Feuilles d'automne* et des *Contemplations*, jour par jour, a iuscrit l'histoire de sa vie dans ses vers; et le poète des *Nuits* a pris le monde à témoin de ses amours trompées. Qui ne voit que c'est à notre sympathie qu'ils ont fait appel? à notre expérience commune des misères de la vie qu'ils se sont adressés? à ce qu'il y a de capable en nous de ressentir avec eux la tristesse des douleurs et le triomphe des joies qu'ils ont chantées? C'est ce que n'ont pas compris les Charles Baudelaire. Ils n'ont pas vu que ce que nous aimions dans ces grands poètes, c'était la répercussion en eux et la multiplication de nos propres sentiments. Ils ont cru que nous les suivrions à leur tour dans leurs *paradis artificiels* et que nous confondrions avec les rêves du poète les hallucinations du mangeur de haschich. Ils se sont trompés, et pourquoi se sont-ils trompés? Pour n'avoir pas reconnu l'importance esthétique de la sympathie.

Mêmes remarques à faire sur le roman de mœurs, et qui expliquent en même temps que l'étendue de son domaine, la force aussi de son empire. Enfermés chacun que nous sommes et comme emprisonnés dans le cercle de notre condition, ce que nous avons goûté du roman de mœurs, qu'est-ce autre chose que ce qu'il nous apportait d'informations sur ce vaste monde, au milieu duquel nous vivons plus ignorants de ceux qui sont avec nous les enfants d'un même sol que des mœurs des Germains, peut-être, au temps de l'histo-

rien latin, ou que de la psychologie des nègres du Congo? Mais, comment on vit dans ce milieu social où la sécurité du lendemain est à la merci d'un chômage, et quelquefois de l'indisposition d'un jour; comment encore, à l'autre extrémité de l'échelle, dans ce milieu où la facilité de satisfaire le désir en a comme émoussé l'aiguillon : voilà ce que nous cherchons dans le roman de mœurs. Et voici ce que nous aimons à y trouver : une sorte de supplément à la très petite et très imparfaite expérience que nous avons de la vie; l'analyse de ce que deviennent les sentiments moyens quand ils passent d'un milieu dans un autre, la réfraction qu'ils y subissent, la forme et la couleur imprévue qu'ils en prennent; ce qu'il arrive enfin de l'homme selon les circonstances où le hasard, la fortune, la nécessité, ses propres fautes, sa propre volonté le placent, et ce qui subsiste en lui de très semblable à ce que nous sommes tous, en même temps que ce qui s'y engendre de très personnel à lui-même et de très particulier à sa condition.

A plus forte raison au théâtre. Car, dans une salle de spectacle, la communication qui s'établit d'elle-même entre les hommes assemblés nous empêche de faire à l'auteur dramatique ce que nous consentirions de concessions au romancier, ce que nous en avons consenti, par exemple, à l'auteur de *Madame Bovary*. Si cependant, à la grande rigueur, on conçoit que l'élément sympathique puisse être absent de la comédie de caractères, et si l'on admet qu'il puisse être

suppléé dans la comédie d'intrigue par l'intérêt de curiosité pure, il ne peut être remplacé par rien, encore moins faire absolument défaut dans la comédie de mœurs. A mesure que vous approchez vos personnages de la condition du spectateur, et que vous prétendez faire du théâtre une plus fidèle, plus exacte, plus minutieuse observation de la vie, j'ai le droit d'exiger qu'en effet il y ait plus en eux de ce que je sens en moi, afin qu'il me soit plus aisé d'entrer dans leurs sentiments.

Il n'importe pas beaucoup après cela que le public y soit trompé quelquefois, et que, comme il est arrivé si souvent, sa faveur s'égare sur une apparence, une ombre, un fantôme de *personnage sympathique* : l'aimable mais insignifiante ingénue des comédies d'Eugène Scribe, et le brave mais ridicule capitaine des mélodrames du boulevard. Tout s'imite. Il y a une contrefaçon de la force qui ne consiste guère que dans la grossièreté; tout de même il y a des artifices pour donner le change au public sur ses propres sympathies. La mère à qui l'on a pris son enfant, le père dont on a déshonoré la fille, l'ouvrière séduite, le mari trompé, l'épouse trahie, le fils naturel, que sais-je encore! voilà ce qu'on appelle vulgairement des personnages sympathiques; et je ne veux pas nier qu'on en ait singulièrement abusé, qu'on en abuse étrangement tous les jours. Mais cela même, bien loin de contredire ou de contrarier la définition, n'exige seulement pas qu'on l'élargisse et la confirmerait au besoin. Car il est évident qu'on n'abuserait pas de ces *personnages*

sympathiques si d'autres n'en avaient usé les premiers avec succès. Il est évident que les mêmes types ne reparaîtraient pas sur la scène, à intervalles fixes, non plus que dans le roman, s'ils ne reparaissaient pas aussi bien, avec la même constance et la même régularité, dans la réalité de la vie. Et il est évident qu'ils ne renaîtraient pas ainsi périodiquement parmi nous comme de leurs propres cendres s'ils n'exprimaient quelque chose d'éternellement humain.

Avant donc de louer les audacieux d'avoir brisé les conventions, il est bon d'examiner à quoi les conventions répondent. On s'aperçoit alors le plus souvent, pour peu qu'on se soit efforcé d'en approfondir le sens qu'elles ressemblent beaucoup « à des rapports nécessaires qui dériveraient de la nature des choses, » ce qui est la meilleure définition que l'on ait jamais donnée des lois. Je ne sais si je l'aurai pu montrer, — à l'occasion du *personnage sympathique* — aussi clairement que je crois le voir moi-même. On aura compris du moins que cette question, si simple en apparence et d'une solution si prompte, était à vrai dire extrêmement complexe. Elle dépend de vingt autres questions et vingt autres questions en dépendent. Si le lecteur a reconnu la liaison et que le principe même de l'art était engagé dans le procès des Agnès du théâtre de Madame et des Iago de l'Ambigu Comique, c'est beaucoup, et pour le reste... il l'excusera sur la difficulté de la matière.

15 octobre 1882.

LE PAYSAN SOUS L'ANCIEN RÉGIME [1]

En ce temps de Manuels d'instruction morale et civique, où c'est à qui s'efforcera d'inspirer à l'enfance elle-même, — on pourrait dire dès le berceau, — le plus inintelligent mépris et la haine la plus aveugle de la France d'autrefois, ce n'est pas seulement un bon livre, c'est presque une bonne action qu'un ouvrage comme celui de M. Albert Babeau sur *la Vie rurale dans l'ancienne France*. Après nous avoir initiés, voilà trois ou quatre ans, au détail de la vie publique de l'habitant des campagnes pendant les trois derniers siècles, c'est aujourd'hui la vie privée, si mal

1. I. *L'Ancien Régime dans les provinces de Lorraine et Barrois*, par l'abbé D. Mathieu. Paris, 1879, Hachette.— II. *Le Village sous l'ancien régime*, par M. Albert Babeau. Paris, 1879, Didier. — III. *La vie rurale dans l'ancienne France*, par M. Albert Babeau. Paris, 1883, Didier. — IV. *La Vie agricole sous l'ancien regime en Picardie et en Artois*, par le baron A. de Calonne. Paris, 1883, Guillaumin.

connue, si mal étudiée surtout, de ce même paysan que le consciencieux historien nous expose. Son livre sur *la Vie rurale dans l'ancienne France* complète son livre sur *le Village sous l'ancien régime*. J'ai vu qu'on leur avait à tous deux reproché ce que j'en apprécie surtout : l'étendue et le caractère général des conclusions. Mais, s'il est vrai que M. Babeau s'est appliqué plus particulièrement à l'étude d'une seule province, il n'a pas négligé tout ce qu'il s'est accumulé de travaux depuis quelque temps sur l'histoire des autres. Entre tant de livres qui confirment les siens, j'en citerai surtout deux : l'un, parce que je vois qu'il n'en a pas fait grand usage et que je le trouve très bon, c'est *l'Ancien Régime dans la province de Lorraine et Barrois*, par M. l'abbé Mathieu ; et l'autre, parce qu'il a paru tout récemment, c'est *la Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois*, par M. le baron de Calonne. Tous ensemble, ils soulèvent trois intéressantes questions : l'une de méthode, l'autre de fait, la troisième de justice historique. Commençons par la première.

I

On ne sait pas assez combien sont nombreuses, délicates, complexes, les difficultés de pareils sujets. Les députés ni les professeurs de physiologie n'en tiennent

compte, et, pour n'avoir pas à les résoudre, affectent de les ignorer, ou les ignorent peut-être, et en tout cas les suppriment. Elles continuent de subsister pourtant, et elles font le désespoir de l'historien. Le nombre et la diversité des matériaux en est la principale cause. C'est qu'il en est, à vrai dire, des textes comme des chiffres. On prétend à tort qu'il n'y a rien de plus brutal; on devrait soutenir, au contraire, qu'il n'y a rien de plus maniable, de plus souple, de plus complaisant. Pour ma part, j'ose avancer, et notamment en ce qui touche les trois derniers siècles de notre histoire antérieure, que je n'y connais pas d'opinion que l'on ne puisse autoriser par des textes.

Veut-on, par exemple, prouver que, sous l'ancien régime, la situation de l'habitant des campagnes était au dernier degré du dénûment matériel et de la misère morale? Il n'y a rien de plus facile, et, de 1689 à 1789, pour un siècle entier, on peut échelonner une série de témoignages irrécusables. Commencez par le passage fameux de La Bruyère (1689) : — « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne... » Continuez par la citation de Saint-Simon (1725) : — « Au milieu des profusions de Strasbourg et de Chantilly on vit en Normandie d'herbes des champs. Le premier roi de l'Europe ne peut être un grand roi s'il ne l'est que de gueux de toutes conditions. » Ajoutez la lettre de Massillon (1740) : « Le peuple de nos campagnes vit dans une misère affreuse, sans lits, sans meubles; la plu-

part même, la moitié de l'année, manquent du pain d'orge et d'avoine qui fait leur unique nourriture. » Joignez encore le journal de D'Argenson (1752) : — « Des seigneurs de Touraine m'ont dit que, voulant occuper les habitants par des travaux à la campagne, à journées, les habitants se trouvent si faibles et en si petit nombre qu'ils ne peuvent travailler de leurs bras... » On voit les conclusions où mène invinciblement cette lente accumulation de textes, et l'espèce de réquisitoire qui se dresse, pour ainsi dire de lui-même, article par article, contre l'ancien régime.

Mais veut-on prouver maintenant le contraire ? N'allez pas supposer qu'il y ait le moindre embarras. Les textes sont aussi nombreux et aussi décisifs : « On ne saurait croire combien les paysans sont heureux, écrit un anonyme en 1728, maintenant que leurs gentilshommes et leurs seigneurs ne leur enlèvent plus le chapon ni la poule, le veau ni le mouton, l'œuf ni le fruit, et qu'un chacun mange en repos sans crainte d'être maltraité de personne. » Dix ans plus tard : « Les villages sont peuplés de paysans forts et joufflus, vêtus de bons habits et de linge propre, écrit en 1739 lady Montague ; on ne peut imaginer quel air d'abondance et de contentement est répandu dans tout le royaume. » Et Walpole, en 1765 : « Je trouve ce pays-ci prodigieusement enrichi depuis vingt-quatre ans que je ne l'avais vu... Les moindres villages ont un air de prospérité, et les sabots ont disparu. » N'oublions pas non plus Voltaire, en 1774 : « Comment

peut-on dire que les belles provinces de France sont incultes? C'est se croire damné en paradis. Il suffit d'avoir des yeux pour être persuadé du contraire... Voyagez, messieurs, et vous verrez si vous serez ailleurs mieux nourris, mieux abreuvés, mieux habillés, et mieux voiturés. » C'est, en effet, on vient de le voir, l'avis des étrangers. « Nous avons maintenant voyagé pendant 5 ou 600 milles en France, » écrit en 1789 un docteur Rigby, dont on a publié tout récemment des *Lettres* qui forment aux *Voyages* d'Arthur Young une instructive contre-partie, « et nous avons vu à peine un arpent inculte, si ce n'est dans les forêts de Chantilly et de Fontainebleau. Partout ailleurs, à peu près chaque pouce de terrain a été labouré ou bêché, et semble en ce moment écrasé sous le poids de ses moissons... Quel pays! quel sol fertile! quel peuple industrieux! » Et, pour Arthur Young lui-même, après avoir tiré de ses *Voyages* tout ce que l'on en a tiré de textes sur la misère de nos campagnes à la veille de la révolution, quiconque a pris la peine de le lire sait que l'on en pourrait tirer au moins autant, et d'aussi significatifs, sur leur prospérité.

Tous tant qu'ils sont, étant témoins oculaires, il est probable qu'ils ont raison, mais chacun selon sa nature, son éducation, ses préjugés, — dont il faut commencer par faire la part; chacun selon les temps et les circonstances, — dont il faut commencer par faire une recherche exacte; chacun enfin selon les lieux, — dont il faut commencer par acquérir la connais-

sance. Ainsi, d'une part, La Bruyère est un *styliste*, comme on dit, et de qui l'expression, ici, comme en plus d'un cas, est légitimement suspecte de dépasser la pensée; Saint-Simon, à son tour, est un mécontent, d'autant plus éveillé sur les maux du royaume qu'il croit posséder dans son rêve de constitution aristocratique la panacée qui les guérirait; Massillon lui-même est un évêque, et sa sensibilité, son zèle pieux, son ardeur de charité l'entraînent aux exagérations de langage. Mais, d'un autre côté, cet anonyme qui chante à Leyde *les Délices de la France* n'y a peut-être pas regardé de très près; lady Montague est une grande dame, dont l'observation superficielle ne va pas sans doute beaucoup au-delà de l'écorce des choses; Voltaire est un égoïste, qui jouit de cent cinquante mille livres de rente et qui, quand il a mangé, comme ses moyens le lui permettent, « d'un caneton de Rouen et d'un pluvier de Dauphiné, » n'admet pas volontiers que l'on puisse quelque part mourir de faim. Tous ces petits problèmes, de valeur du témoignage et de crédibilité du témoin, ne se résolvent déjà pas sans beaucoup de recherches et de longues hésitations.

Il faut faire en outre attention que ces témoignages qui crient lamentablement misère peuvent se reporter à des années de détresse. Tel fut l'hiver de 1724, qui vit la première institution des dépôts de mendicité. Telle fut encore l'année 1740. A la Chine, dans l'Inde anglaise, en Irlande et ailleurs, nous savons que, jusque de nos jours, il sévit parfois d'épouvantables

famines. On peut aussi concevoir telle hypothèse, même sous la république, où la France ne suffirait pas à sa propre consommation. En tout cas, c'est une question que de savoir si l'on peut, sur la foi des témoins de ces années de misère, tracer un tableau ressemblant de ce qu'était la situation des campagnes dans les années d'abondance et de prospérité. C'en est encore une autre que de savoir jusqu'à quel point, et dans quelle mesure, on peut rendre un régime politique responsable de maux dont la cause prochaine était dans une erreur économique ou financière (comme l'interdiction de la libre circulation des grains) dont on n'est revenu que de nos jours. Et ni l'une ni l'autre n'est précisément facile à débrouiller.

Enfin, comme il y a lieu de distinguer les années, il y a lieu de distinguer aussi les régions. Ce qui est vrai de l'Alsace peut ne l'être pas du Béarn; ce qui est vrai de la Provence peut ne l'être pas de la Bretagne. En dépit de la centralisation administrative, il faut toujours se souvenir que les provinces de l'ancienne France ont chacune leur individualité marquée. Leur incorporation à la patrie commune ne date pas de la même époque. La réunion ne s'en est pas faite par les mêmes moyens. Les unes ont été, comme la Bretagne, annexées par un mariage; les autres, comme le Roussillon, par la guerre; une troisième, par accession, comme la Navarre; une quatrième, par échange, comme la Lorraine. Chacune d'elles a conservé, du temps de son indépendance ou de sa dépendance d'une

sance. Ainsi, d'une part, La Bruyère est un ***styliste***, comme on dit, et de qui l'expression, ici, comme en plus d'un cas, est légitimement suspecte de dépasser la pensée; Saint-Simon, à son tour, est un mécontent, d'autant plus éveillé sur les maux du royaume qu'il croit posséder dans son rêve de constitution aristocratique la panacée qui les guérirait; Massillon lui-même est un évêque, et sa sensibilité, son zèle pieux, son ardeur de charité l'entraînent aux exagérations de langage. Mais, d'un autre côté, cet anonyme qui chante à Leyde *les Délices de la France* n'y a peut-être pas regardé de très près; lady Montague est une grande dame, dont l'observation superficielle ne va pas sans doute beaucoup au-delà de l'écorce des choses; Voltaire est un égoïste, qui jouit de cent cinquante mille livres de rente et qui, quand il a mangé, comme ses moyens le lui permettent, « d'un caneton de Rouen et d'un pluvier de Dauphiné, » n'admet pas volontiers que l'on puisse quelque part mourir de faim. Tous ces petits problèmes, de valeur du témoignage et de crédibilité du témoin, ne se résolvent déjà pas sans beaucoup de recherches et de longues hésitations.

Il faut faire en outre attention que ces témoignages qui crient lamentablement misère peuvent se reporter à des années de détresse. Tel fut l'hiver de 1724, qui vit la première institution des dépôts de mendicité. Telle fut encore l'année 1740. A la Chine, dans l'Inde anglaise, en Irlande et ailleurs, nous savons que, jusque de nos jours, il sévit parfois d'épouvantables

famines. On peut aussi concevoir telle hypothèse, même sous la république, où la France ne suffirait pas à sa propre consommation. En tout cas, c'est une question que de savoir si l'on peut, sur la foi des témoins de ces années de misère, tracer un tableau ressemblant de ce qu'était la situation des campagnes dans les années d'abondance et de prospérité. C'en est encore une autre que de savoir jusqu'à quel point, et dans quelle mesure, on peut rendre un régime politique responsable de maux dont la cause prochaine était dans une erreur économique ou financière (comme l'interdiction de la libre circulation des grains) dont on n'est revenu que de nos jours. Et ni l'une ni l'autre n'est précisément facile à débrouiller.

Enfin, comme il y a lieu de distinguer les années, il y a lieu de distinguer aussi les régions. Ce qui est vrai de l'Alsace peut ne l'être pas du Béarn; ce qui est vrai de la Provence peut ne l'être pas de la Bretagne. En dépit de la centralisation administrative, il faut toujours se souvenir que les provinces de l'ancienne France ont chacune leur individualité marquée. Leur incorporation à la patrie commune ne date pas de la même époque. La réunion ne s'en est pas faite par les mêmes moyens. Les unes ont été, comme la Bretagne, annexées par un mariage; les autres, comme le Roussillon, par la guerre; une troisième, par accession, comme la Navarre; une quatrième, par échange, comme la Lorraine. Chacune d'elles a conservé, du temps de son indépendance ou de sa dépendance d'une

autre couronne, sinon précisément des privilèges, tout au moins des coutumes reconnues, consacrées, authentiquées. Le pouvoir central ne s'y fait pas sentir de la même manière; il se heurte en Languedoc à des bornes qu'il ne rencontre pas en Normandie. L'impôt, notamment, n'est partout ni assis sur les mêmes bases, ni réparti de la même façon, ni perçu dans les mêmes conditions. Mais s'il faut tant distinguer et diviser, s'il faut souvent aller si loin chercher le principe et reconnaître l'origine de ces distinctions, s'il faut enfin, parce que tout se tient, s'entre-croise et se commande, hésiter si longtemps avant que de conclure, qui ne voit la difficulté de représenter au vrai, même seulement à cent ans de distance, la condition réelle de plusieurs millions d'hommes dispersés sur un territoire de plusieurs milliers de lieues carrées?

On y parviendra cependant; on est en voie d'y parvenir. Les histoires provinciales se sont heureusement multipliées dans le siècle où nous sommes, et des ouvrages comme celui de M. Albert Babeau témoignent éloquemment du parti que l'on en peut tirer. Il faudra seulement que la méthode en devienne de plus en plus rigoureuse, et que de plus en plus on les appuie sur ce que l'on appelle les documents d'archives.

J'en donnerais volontiers la définition suivante. Un document d'archives est un document qui, de quelque nature qu'il soit, n'a pas été rédigé pour servir à l'histoire. Ce qui le caractérise essentiellement, on pourrait presque dire que c'est son insignifiance intrinsèque;

ce qui en fait le prix, c'est que ceux qui le rédigaient n'ont pas eu conscience d'y mettre; ce qui en fonde l'autorité, c'est ce que l'on y trouve des renseignements étrangers à l'objet de sa rédaction. Tel est un compte de syndic, tel est un procès verbal d'élections, tel est un traité passé entre une commune et son maître d'école, tel est un contrat de mariage, tel est un inventaire dressé après décès, tel est un testament. Quand on écrit des lettres, il s'y mêle toujours, et jusque dans des lettres d'affaires, quelque chose de la personne de celui qui les écrit. Voyez, par exemple, les lettres de Colbert et de Louvois. Quand on rédige des Mémoires, on y prend toujours une attitude. Les exemples en seraient trop nombreux, si l'on me demandait d'en citer. Quand on compose enfin des histoires, on y apporte quelquefois un intérêt, souvent un parti-pris, toujours un dessein. Mais dans un testament, dans un inventaire, dans un contrat de mariage, s'il se glisse quelque autre intention que de tester et de régler les droits des mineurs ou des conjoints, on ne peut pas dire que ce soit celle de tromper la postérité sur la valeur d'un cheptel ou la situation d'un immeuble dotal.

C'est avec de pareils documents que l'érudition moderne a renouvelé l'histoire du moyen âge. En l'absence de ces documents littéraires et de ces mémoires apprêtés dont il y avait surabondance pour l'histoire des temps modernes, il a fallu se contenter de documents d archives et, n'ayant pas ce que l'on eût voulu, se

résoudre à tirer parti du peu que l'on avait. On y a si bien réussi que les mêmes documents aujourd'hui sont en train de renouveler à son tour la manière d'écrire l'histoire moderne, et que de tant de Mémoires, Correspondances ou Histoires proprement dites, nous ne retenons plus pour nous en servir que ce qu'ils contiennent de plus impersonnel, de plus involontaire et presque de plus inconscient. C'est avec des pièces du même genre que M. Albert Babeau a composé ses deux intéressants ouvrages. Elles en forment les fondations, elles en sont la substance. De même a fait l'abbé Mathieu pour la Lorraine et M. de Calonne pour l'Artois et la Picardie.

On peut alors, mais alors seulement, quand de la poussière même de ces parchemins on a vu le passé renaître, on peut recourir aux documents d'une autre espèce. L'*Émile* de Jean-Jacques, par exemple, et *la Vie de mon père*, de Rétif de la Bretonne, contiennent de précieux renseignemens. M. Babeau s'en est heureusement servi. J'aurais voulu qu'il y joignît les premières pages des *Mémoires* de Marmontel. Outre qu'elles sont fort jolies,—trop jolies peut-être pour être absolument vraies, — elles intéressent l'histoire du Limousin, qui passe pour une province pauvre, et elles nous reportent aux environs de 1730. On ne saurait trop relire les *Voyages* d'Arthur Young; on y joindra désormais les *Lettres* du docteur Rigby. Mais les Mémoires proprement dits, et les Correspondances surtout ne doivent venir qu'en dernier lieu. On n'y doit

prendre que des couleurs pour animer en quelque sorte et faire vivre la sévérité du dessin. Quant aux ouvrages d'un caractère polémique, tels que *l'Homme aux quarante écus*, de Voltaire, ou tels surtout que *l'Ami des hommes*, du marquis de Mirabeau, le *Dictionnaire philosophique* ou *l'Encyclopédie*, et tant d'autres, voilà ceux dont il faudrait se défier, et voilà ceux pourtant où, comme s'il s'agissait en 1883 d'abattre l'ancien régime vaincu et non pas d'en écrire l'histoire, on va tous les jours encore chercher ses arguments et ses preuves.

Cependant, comme vingt autres l'ont dit avant nous, comme nous l'avons dit plusieurs fois nous-même, et comme nous avons à plus d'une reprise essayé de le montrer, l'histoire des trois derniers siècles, un peu partout, mais en France plus qu'ailleurs, ayant été faussée par l'esprit de parti depuis quatre-vingts ans, est presque entière à récrire. Continuerons-nous toujours de la raconter sur la parole de ceux qui l'ont faite, et prendrons-nous éternellement pour autorité dans leur propre cause les déclarations de ceux-là mêmes précisément qu'il s'agit de juger?

II

Entrons donc au village et pénétrons dans la maison, non pas du gros fermier, dont les fils, dès ce temps-là, deviennent, pour peu qu'il plaise à Dieu, procureurs,

avocats, médecins, mais dans la maison du laboureur, « propriétaire, métayer, fermier ou colon, qui gagne sa vie à la sueur de son front et qui, sans jouir du superflu, possède le strict nécessaire ». En Champagne, dans une province dont la pauvreté, même sous l'ancien régime, passe pour proverbiale, presque partout le laboureur ou manouvrier est propriétaire de la chaumière qu'il habite. On estime que la plus modeste, à la fin du XVIIIe siècle, vaut de trois à quatre cents livres. Le sol, à la vérité, n'en est ni carrelé ni planchéié, les bestiaux y logent avec la famille, la couverture en est de paille; mais faut-il donc, de notre temps même, aller si loin dans nos campagnes pour y retrouver cette modeste habitation rurale? Le mobilier se compose du lit tout d'abord, « le meuble le plus coûteux de la maison », et qu'en effet nous voyons estimé jusqu'à cent livres dans un contrat de mariage de 1683. Extérieurement, il est fait de poirier, de noyer, « d'antique bois de chêne », orné de rideaux en serge rouge, verte ou jaune, « à franges de soye »; intérieurement, les filles, en épousant, stipulent au contrat qu'il sera garni d'un matelas et d'un traversin de plumes. Sans doute il n'a pas toujours ni partout ce bel aspect d'aisance et presque de richesse. « Dans les Alpes, nous dit M. Babeau, des sortes de tiroirs placés les uns au-dessus des autres recevaient la literie. » Je crois seulement pouvoir ajouter qu'en dépit de la révolution, au fond de plus d'une province, M. Babeau retrouverait « encore ces sortes de tiroirs ».

Après le lit, le coffre, ou, chez les plus aisés, l'armoire, l'armoire de chêne, à quatre battants souvent; et dans l'armoire ou le coffre, souvent aussi plus de linge que l'on n'en a de nos jours dans beaucoup de petits ménages parisiens. Voici l'inventaire du coffre de la femme d'un homme de journée. « Quatre draps de toile de chanvre, — une douzaine de chemises, — une douzaine et demie de serviettes, — une douzaine et demie de coiffes, — deux douzaines de mouchoirs de col et à moucher, — une douzaine et demie de collets de toile, — un corset de toile de basin garni de ses manches, — trois tabliers de toile de chanvre. » Cet inventaire est daté de 1665. Je ne trouve que les mêmes « quatre draps de toile de chanvre, » et seulement trois chemises de plus, dans un inventaire de 1672, qui est celui de l'amie de Molière, Madeleine Béjart, laquelle pourtant laissait une fortune assez ronde. Il n'y a que « neufs mouchoirs » dans l'inventaire de La Bruyère. En revanche, dans l'inventaire d'un laboureur de Picardie, dressé en 1754, je trouve jusqu'à vingt-sept chemises.

Les autres pièces du mobilier sont de moindre importance : la table, qui est parfois de « noyer fait à l'antique » et « se tirant par les deux bouts »; quelques escabelles, ou même, vers la fin du XVIIe siècle, quatre et cinq chaises « garnies de paille »; dans les environs de Paris, assez souvent « un petit mirouer » à bordure de bois noir; de temps en temps, au-dessus du manteau de la cheminée, de mauvaises images;

avocats, médecins, mais dans la maison du laboureur, « propriétaire, métayer, fermier ou colon, qui gagne sa vie à la sueur de son front et qui, sans jouir du superflu, possède le strict nécessaire ». En Champagne, dans une province dont la pauvreté, même sous l'ancien régime, passe pour proverbiale, presque partout le laboureur ou manouvrier est propriétaire de la chaumière qu'il habite. On estime que la plus modeste, à la fin du XVIIIe siècle, vaut de trois à quatre cents livres. Le sol, à la vérité, n'en est ni carrelé ni planchéié, les bestiaux y logent avec la famille, la couverture en est de paille; mais faut-il donc, de notre temps même, aller si loin dans nos campagnes pour y retrouver cette modeste habitation rurale? Le mobilier se compose du lit tout d'abord, « le meuble le plus coûteux de la maison », et qu'en effet nous voyons estimé jusqu'à cent livres dans un contrat de mariage de 1683. Extérieurement, il est fait de poirier, de noyer, « d'antique bois de chêne », orné de rideaux en serge rouge, verte ou jaune, « à franges de soye »; intérieurement, les filles, en épousant, stipulent au contrat qu'il sera garni d'un matelas et d'un traversin de plumes. Sans doute il n'a pas toujours ni partout ce bel aspect d'aisance et presque de richesse. « Dans les Alpes, nous dit M. Babeau, des sortes de tiroirs placés les uns au-dessus des autres recevaient la literie. » Je crois seulement pouvoir ajouter qu'en dépit de la révolution, au fond de plus d'une province, M. Babeau retrouverait « encore ces sortes de tiroirs ».

Après le lit, le coffre, ou, chez les plus aisés, l'armoire, l'armoire de chêne, à quatre battants souvent; et dans l'armoire ou le coffre, souvent aussi plus de linge que l'on n'en a de nos jours dans beaucoup de petits ménages parisiens. Voici l'inventaire du coffre de la femme d'un homme de journée. « Quatre draps de toile de chanvre, — une douzaine de chemises, — une douzaine et demie de serviettes, — une douzaine et demie de coiffes, — deux douzaines de mouchoirs de col et à moucher, — une douzaine et demie de collets de toile, — un corset de toile de basin garni de ses manches, — trois tabliers de toile de chanvre. » Cet inventaire est daté de 1665. Je ne trouve que les mêmes « quatre draps de toile de chanvre, » et seulement trois chemises de plus, dans un inventaire de 1672, qui est celui de l'amie de Molière, Madeleine Béjart, laquelle pourtant laissait une fortune assez ronde. Il n'y a que « neufs mouchoirs » dans l'inventaire de La Bruyère. En revanche, dans l'inventaire d'un laboureur de Picardie, dressé en 1754, je trouve jusqu'à vingt-sept chemises.

Les autres pièces du mobilier sont de moindre importance : la table, qui est parfois de « noyer fait à l'antique » et « se tirant par les deux bouts »; quelques escabelles, ou même, vers la fin du XVII[e] siècle, quatre et cinq chaises « garnies de paille »; dans les environs de Paris, assez souvent « un petit mirouer » à bordure de bois noir; de temps en temps, au-dessus du manteau de la cheminée, de mauvaises images;

enfin, mais seulement sous le règne de Louis XVI, dans quelques maisons, une horloge de bois. Certes, si rien de tout cela n'annonce la fortune, rien non plus n'y diffère, autant qu'on le veut bien dire, de ce qu'il est encore de nos jours; et si l'on dit que ces traits ne conviennent pas à toutes les provinces et toutes les habitations rurales de l'ancienne France, je réponds qu'il faut, comme tant d'historiens, n'avoir jamais mis le pied hors Paris, — dans la vraie campagne et dans une vraie chaumière, — pour s'imaginer qu'ils conviendraient à toute la France d'aujourd'hui.

Si le logement n'est pas la tanière que l'on nous peint d'ordinaire, l'alimentation, dans les années moyennes, n'est pas non plus tout à fait ce que les déclamateurs nous représentent. « Je ne sais comment il est arrivé, dit quelque part Voltaire, que, dans nos villages, où la terre est ingrate, les impôts lourds, la défense d'exporter le blé qu'on a semé intolérable, il n'y ait guère pourtant un colon qui n'ait un bon habit de drap et qui ne soit bien chaussé et bien nourri. » Voltaire en parle bien à son aise. Il voyait en beau ce jour-là! Nous serons moins optimiste que l'auteur de *Candide*. Mais, pas plus qu'en un sens, il ne convient d'exagérer dans l'autre. Si le pain a manqué trop souvent, il y a quelque chose de puéril à nous montrer le paysan faisant sa nourriture accoutumée de « paître l'herbe à la manière des bêtes ». D'abord il n'y aurait pas sans doute résisté longtemps; et puis, comment

donc trouverions-nous dans sa demeure tout ce que nous y trouvons de vaisselle? On relève dans un inventaire de 1786, chez un simple manouvrier, « vingt-cinq assiettes, trois saladiers, une escuelle, une salière de faïence ». Un laboureur, en 1772, ne possède pas moins de cinq douzaines de fourchettes de fer » M. de Calonne ajoute même que « les pièces d'argenterie sont plus communes chez le fermier qu'on ne saurait le croire, » mais il ne cite pas ses preuves.

Le pain, le laitage, la viande de porc sont la base de l'alimentation. Le pain est d'orge, de seigle, d'avoine, « de farine de glands » dans les années de détresse. Pour le lard, il faut bien que la consommation en soit assez régulière, puisque Voltaire se plaint que les évêques, — dans le temps du carême! — soient assez intolérants pour en imposer l'abstinence aux campagnards. On mange moins de bœuf et de mouton. Cependant « les statistiques de 1787, comparées avec les statistiques actuelles, permettent de dire que, dans le département de l'Aube, le nombre des bêtes à cornes n'a augmenté que d'un cinquième et celui des moutons que d'un onzième. » D'où il résulte, fait observer M. Babeau, que, l'approvisionnement de Paris en prélevant une moins grande quantité, les habitants en consommaient à peu près autant qu'aujourd'hui. J'aimerais mieux qu'il eût cité les chiffres de Lavoisier, dans ses fragments sur *la Richesse territoriale de la France*, d'où l'on déduit que la quantité moyenne de la consom-

mation en viande était, par tête et par jour, de 112 grammes pour la population des villes et 42 grammes pour la population des campagnes. Il est plus d'un chef-lieu de département où la consommation ne s'élève aujourd'hui même qu'à 123 grammes. Quant à la volaille, un Allemand qui parcourt la France, au commencement du XVII[e] siècle, s'exprime ainsi dans son journal : « Si l'on consommait en un an dans les autres pays le même nombre de chapons, de poules et de poulets qu'on fait ici disparaître en un jour, il serait à craindre que l'espèce n'en pérît. » Enfin, l'usage du vin, dans les provinces méridionales, était presque universel, et celui du cidre dans les régions de l'Ouest : Normandie, Bretagne, Anjou. S'il fallait bien s'en passer et se réduire à l'eau quand la récolte avait été mauvaise, je ne sache pas qu'il en aille autrement encore aujourd'hui. De sorte que l'on ne peut même pas prétendre que l'ivrognerie date chez nous de la révolution.

Il convient d'ajouter quelques mots du vêtement. A en croire les inventaires, c'était évidemment par là que s'écoulait le superflu du paysan et surtout de la paysanne, dont la « braverie », comme on disait alors, était déjà la grande passion. On ne peut pas douter que ce luxe de vêtements soit quelquefois allé très loin sous l'ancien régime, puisque nous voyons au XVI[e] siècle des ordonnances royales défendre aux paysans de porter « pourpoints de soye, chausses bandées ou bouffées de soye », et plus tard, au XVIII[e] siècle,

un cahier de village demander, entre autres vœux, que « défenses soient faites aux serviteurs et servantes de porter soye, argenterie, ni habits non convenables à leur état et condition ». Chemisette de drap ou de laine, quelquefois même « de peau de cerf à boutons d'argent »; pourpoint de drap gris ou noir, « rehaussé de galons » ou « garni de rubans »; haut de chausses de même étoffe, manteau de bouracan « couleur musc ou rose sèche », fraise ou collerette, chapeau noir, blanc ou gris, le costume que le paysan revêt aux jours de fête ne diffère pas, comme on le voit, beaucoup du costume de l'artisan ou du bourgeois de la ville voisine. Il a aussi des souliers, mais il ne les porte guère, d'abord parce qu'ils le gênent, et ensuite pour ne pas les user trop vite. Arthur Young s'étonne beaucoup de les voir ainsi marcher pieds nus, leurs souliers à la main, sur les grandes routes; s'il revenait parmi nous, il y retrouverait encore aujourd'hui les mêmes causes d'étonnement.

Le costume des femmes, cela va sans dire, est encore plus riche que celui de leurs maris. Sont-ce bien les « femelles dont parlait La Bruyère, demande à bon droit M. Babeau, cette manouvrière en cotte de serge rouge guipurée par le bas, avec ses brassières de drap musc, son devantier de damas à fond rouge, ses manches de damas blanc piqué, son tablier de gros de Tours? » ou encore « cette fermière dont le corps de satin guipuré est accompagné d'une jupe couleur de rose sèche également guipurée »? et n'est-on pas

quasi tenté de croire avec lui que véritablement les paysannes d'opéra comique ont eu des modèles dans la réalité »? Ce serait peut-être beaucoup dire. Au moins devons-nous remarquer que, comme on l'a vu par l'inventaire du coffre à linge d'une simple journalière, les dessous répondent au dehors, ce qui est le vrai signe de l'aisance; et que, d'autre part, cette progression du luxe est constante pendant toute la durée du XVIIIe siècle. Et s'il y a quelque chose de barbare à porter souvent ainsi, « n'ayant pas dans ses greniers une provision de blé pour un mois, » toute sa fortune sur son corps,—comme c'est le cas d'un grand nombre de ces fermières ou manouvrières si bien vêtues, — il ne reste pas moins vrai que le goût du luxe jusque dans les dernières classes d'une société prouve qu'elles ont le temps d'y songer, le loisir d'en user, ne fût-ce qu'aux jours de fêtes, et quelques moyens d'y satisfaire.

L'ombre au tableau, c'est celle, si l'on peut s'exprimer ainsi, que le château projette sur le village. Non pas que, sur ce chapitre même, il ne règne encore dans nos histoires plus d'un étrange préjugé. Beaucoup de ces droits, d'abord, avaient eu leur raison d'être; et quelques-uns ne l'avaient pas tout à fait perdue. Telles étaient la plupart des corvées, et notamment celles que l'on appelait *corvées de fief*, les plus ridicules et quelquefois, à force d'être humiliantes, les plus lourdes de toutes. Mais, de par les ordonnances royales, elles n'étaient dues qu'autant qu'elles étaient

fondées en titre, et presque dans toutes les provinces, le titre n'était valable qu'autant qu'il avait été consenti par ceux contre lesquels on l'invoquait, et qu'autant qu'il avait une cause légitime, c'est-à-dire qui eût tourné au profit des corvéables. Ainsi, cette fameuse corvée de *battre les grenouilles* dans le fossé du château, pour assurer la tranquilité du sommeil du seigneur, n'était vraisemblablement, partout où nous la rencontrons, que la redevance consentie par le village pour une concession ancienne de prés ou de bois communaux, ou encore, en un temps plus ancien, pour un affranchissement de servage. Il y en avait d'autres, que l'on appelait *corvées de justice*. C'étaient celles que le seigneur avait droit d'exiger en sa qualité de détenteur d'une part de la puissance publique. Pareillement, tous ces droits féodaux, que l'on énumère avec tant de complaisance, et sans s'apercevoir que l'on en déguise un seul sous cinq ou six noms qui diffèrent selon les provinces, se réduisaient à deux catégories : *droits de justice* et *droits fonciers*, dont l'origine, et par conséquent la justification, est identique à celle des corvées.

Mais c'est ici le cas de dire que ce qui les justifiait en droit était précisément ce qui les condamnait en équité. Le paysan payait pour un service qu'on ne lui rendait plus. Il aurait même pu prétendre qu'il payait pour un service qu'on ne lui avait jamais rendu, si la liberté est de droit naturel, et que le servage comme l'esclavage soient des usurpations contre lesquelles la

révolte est toujours permise. Nul n'a montré avec plus de force que M. Taine, dans le premier volume de ses *Origines de la France contemporaine*, que ce qui a perdu les privilégiés de l'ancienne France, ce ne sont pas leurs privilèges, ou même l'abus qu'ils en ont fait, mais bien la négligence imprudente ou coupable avec laquelle ils se sont déshabitués de rendre le service public et de remplir l'emploi qui justifiait leurs privilèges. Dans plusieurs provinces, comme la Vendée, comme l'Anjou, comme une partie de la Bretagne, où le gentilhomme campagnard était demeuré sinon « le protecteur qui nourrit, » — il était bien trop pauvre, — mais à tout le moins « l'ancien qui conduit », ses privilèges n'ont pas empêché le villageois, au jour du danger, d'être avec son seigneur et de se battre sous son commandement. Par malheur, en plus d'une région de ces provinces mêmes, et dans la plus grande part de la France, le paysan, de tous ces privilèges, ne sentait plus que le poids, et d'autant plus intolérable que, s'il était homme, sous de certaines conditions, à en accepter l'exercice de bonne grâce, on ne pouvait lui demander d'en comprendre le sens, ni surtout d'en reconnaître l'origine, car d'abord, elle se perdait à trois ou quatre cents ans de distance, dans la nuit du moyen âge, et ensuite, s'il avait sondé jusque-là, c'es alors qu'il en aurait reconnu toute l'illégitimité.

Je ne sais si ce qu'il y avait de plus vexatoire dans ces droits seigneuriaux n'était pas la façon dont ils étaient perçus, la manière dont le seigneur, tantôt

sous un nom et tantôt sous un autre, — aujourd'hui sous prétexte d'*assises* et demain sous couleur de *revêture*, à la moisson pour son *champart* et à la vendange pour son *carpot*, — intervenait dans chaque opération de la vie agricole. Mais, certainement, en ce qui regarde l'état, le paysan de l'ancien régime, tout accablé qu'il fût d'impôts, en sentait moins l'énormité que ce que le recouvrement, — celui de la taille, par exemple, ou encore celui des gabelles, — en avait d'inquisitorial, d'odieux et presque de féroce : « Il résulte plus de préjudices, dit le rédacteur de l'article *Vingtième* dans *l'Encyclopédie*, de la diversité des impôts et du désordre avec lequel s'en fait la levée que de leur charge même, quelque énorme qu'elle soit. » L'idée que l'on avait eue de bonne heure de confier aux taillables, choisis à l'élection, le soin de procéder à la répartition de l'impôt, avait fini par tourner contre l'intention même, évidemment bienveillante, qui l'avait autrefois dictée. Les collecteurs de la taille, comme ceux de la gabelle, étaient nommés par leurs concitoyens, et c'était presque là ce qu'il y avait de plus lourd : cette obligation aux uns de procéder dans leur propre village, et aux autres de s'entendre pour se faire taxer presque à la fantaisie du répartiteur. Même observation pour les corvées royales : ce qu'elles avaient d'insupportable, c'était leur arbitraire, le droit qu'avait un intendant, à peu près selon son bon plaisir et sans égard aux travaux des champs, d'envoyer en tout temps, jusqu'à treize ou

quatorze lieues de chez elle, toute la population valide, hommes et femmes, d'un même village ; ce n'était vraiment ni la nature du travail, ni le principe de l'impôt, ni même le temps perdu par lequel il se soldait, et qui, après avoir varié de six à cinquante jours l'an, avait été presque partout uniformément réduit à douze. Ajouterai-je ici que ceux qui s'apitoient sur les misères qu'entraînait à sa suite la corvée royale, ne font pas attention que, lorsque Turgot essaya de l'abolir en nature et de la transformer en argent, le soulèvement fut unanime? et que, quand un édit royal eut néanmoins accompli la transformation, les trois ordres de certaines provinces, en 1789, réclamèrent dans leurs cahiers le retour à l'ancien état de choses? Mais il y a tant de points auxquels ils ne font pas plus d'attention !

Ne croirait-on pas encore, à les entendre parler des milices, que c'était le paysan, et le paysan seul, qui portait tout le poids du service militaire? « Les soldats, — dit un professeur de physiologie, député, — c'était le paysan qui les fournissait. On tirait la milice au sort, mais presque tous les jeunes gens étaient exemptés, sauf les fils de paysans; » et il souligne. « Jacques Bonhomme n'avait pas toujours la certitude de manger le pain de son et d'avoine dont il se nourrissait alors, — écrit un autre député, professeur de philosophie, celui-là, — tandis que ses fils mouraient sur les champs de bataille au service du roi. » Donnez-vous ici le spectacle de leur franchise! En premier

lieu, l'institution des milices ne date que de 1688, et ainsi n'a pas duré cent ans ; en second lieu, le chiffre fixé par l'ordonnance de 1726 ne les porta pas au-delà d'un total de 60,000 hommes : soit, à raison de six ans de service, 10,000 hommes par an, c'est-à-dire un milicien par une et plus souvent par deux communes ; en troisième lieu, sauf les cas exceptionnels, où, les compagnies se trouvant composées d'anciens soldats, et la nécessité pressant, on en fit entrer quelques-unes en campagne, les miliciens, en temps de guerre, tenaient garnison dans les places fortes, et, en temps de paix, n'étaient astreints qu'à de courtes réunions ; et enfin, en quatrième lieu, si les exemptions étaient nombreuses, comme ce n'était pas sans doute la noblesse qui manquait à payer l'impôt du sang, il fallait bien que ce fussent messieurs du tiers-état qui en profitassent, — le bourgeois, le boutiquier, l'artisan, l'ouvrier des villes, — et, en effet, c'était eux. C'est un détail à ne pas oublier que celui-là ! Noblesse et clergé, tout compris, et selon l'évaluation la plus exagérée, ne vont pas ensemble à quatre cent mille âmes. La population totale des villes atteignant au moins huit millions pour toute la France, il reste à peu près sept millions six cent mille privilégiés du tiers-état. Pourquoi donc ne nous en parle-t-on jamais ?

A ces traits et quelques autres, on peut voir que, si le paysan, sous l'ancien régime, a connu de tristes jours, et plus tristes qu'il n'en traversera désormais de longtemps (grâce à une évolution économique où

la révolution n'est pour rien, ou pour bien peu de chose), il s'en faut toutefois qu'il ait été ce que l'on nous représente : l'éternel misérable et la victime universelle. A certains égards même, c'est une question de savoir si son sort n'aurait pas été presque meilleur qu'aujourd'hui. M. Babeau, du moins, dans l'un de ses premiers chapitres, a pu se demander si « lorsqu'en 1788 des droits politiques furent conférés aux habitants des campagnes, ces droits remplacèrent toujours pour eux les droits plus pratiques et plus à leur portée que longtemps ils avaient directement exercés » ; et il a pu laisser la réponse dans le doute. On a beaucoup parlé des assemblées provinciales du xviiie siècle, mais il y avait aussi des assemblées municipales, et dont les pouvoirs paraissent avoir été très étendus. Ces assemblées décidaient « les ventes, achats, échanges, locations de biens communaux, les réparations des églises, presbytères, édifices publics, chemins et ponts ». Dans plusieurs localités, elles fixaient le ban de vendange et tarifaient le prix de la journée d'ouvrier. Elles nommaient « leur syndic, leur pâtre, leur sergent, leur messier, les collecteurs de dîmes, » et, comme nous l'avons vu, les collecteurs de tailles. Le droit de suffrage, en de certaines circonstances, appartenait même jusqu'aux femmes. Réunies chez le curé, c'étaient elles qui procédaient à la nomination des sages-femmes en titre du village. En 1788, dans la seule subdélégation de Bar-sur-Aube, cent cinquante paroisses sur cent soixante-dix étaient en

possession de ce droit. Il en était de même en Lorraine, à ce que nous apprend l'abbé Mathieu. Enfin, dans certaines circonstances, l'assemblée communale était chargée d'assister les pauvres. M. Babeau nous révèle à cette occasion : « qu'il arriva au moins une fois que les cultivateurs qui formaient la majorité de l'assemblée ne consentirent à voter des fonds pour les indigents qu'à la condition d en recevoir autant pour eux-mêmes. » Voilà qui est bien rural ! et si M. Babeau nous dit que cela n'est arrivé qu'une fois, c'est qu'il ne veut rien avancer que sur preuves. Accueillant, hospitalier même au riche, « le cultivateur », un peu par tous pays, est dur au pauvre monde.

Un fait bien digne de remarque, à propos de ces assemblées, c'est la protection dont l'intendant et le subdélégué les couvrent, à partir surtout du XVIII[e] siècle. « La cour, depuis quelque temps, a distribué dans les provinces, disait en 1689 un pamphlet célèbre[1], certaines gens auxquels on donne le nom d'*intendants*. On les voit tenir séance chez eux pour juger les procès de particuliers, recevoir les plaintes et les griefs du premier venu, *et particulièrement du bas peuple et du paysan*, et par ce moyen ils ont abaissé la noblesse. » Le pamphlétaire a raison. S'il n'y a pas précisément dessein formé, résolution délibérément prise, et projet arrêté, du moins est-il vrai qu'au XVIII[e] siècle il y a tendance du pouvoir central à se concilier la faveur du

1. *Les soupirs de la France esclave qui aspire à sa liberté.*

menu peuple, et notamment du peuple des campagnes. Apprenons à discerner le vrai sens et reconnaître la direction des choses. Par dessous les apparences, et en dépit des actes, qui ne répondent pas toujours aux intentions, on serait parfois tenté de croire, en observant de près cette politique administrative, qu'elle viserait, comme on dit de nos jours, à une espèce de socialisme d'état. Mais, en tout cas, ce qui n'est pas douteux, et ce que l'on est en droit d'affirmer sans restriction, c'est qu'au XVIIIe siècle, si quelqu'un a profité du peu d'initiative qui demeurait encore au gouvernement, c'est le peuple des campagnes.

Il y aurait lieu de joindre ici tout ce que l'on pourrait dire du développement de l'instruction primaire dans les campagnes. C'est une question dont on s'est, depuis quelques années, passionnément occupé. M. Babeau, dans son *Village sous l'ancien régime*, y avait consacré tout un intéressant chapitre. Les lecteurs nous permettront de les renvoyer à celui que nous y avons nous même consacré plus haut. Disons seulement que sur ce point comme sur tant d'autres, ce serait fermer les yeux à l'évidence que de ne pas reconnaître que l'ancien régime avait beaucoup fait, et qu'en cette matière, comme en tant d'autres, on a suivi l'impulsion, mais on ne l'a pas donnée. Le paysan d'autrefois pouvait s'instruire, et, s'il était « intelligent et laborieux, » devenir « instituteur, officier, notaire, etc., » dès ce temps-là comme aujourd'hui.

J'ai emprunté ces trois mots « instituteur, officier,

notaire », à l'un de ces nombreux Manuels dont l'école primaire est infestée. On voit l'heureuse perfidie de l'énumération. Il est vrai, le paysan de l'ancien régime ne pouvait pas devenir aisément « officier, » et, s'il le devenait, il demeurait, sauf exception, dans les bas grades. N'ayant pas la *qualité*, il lui était presque aussi difficile de se faire tuer sous l'uniforme de mestre de camp ou de lieutenant-général, qu'il peut l'être aujourd'hui à quiconque n'a pas trouvé dans son berceau le premier *million*, d'acquérir le second. La comparaison est d'autant plus naturelle, qu'au XVIIe et au XVIIIe siècle, c'était à la richesse bien plus encore qu'à la qualité qu'une compagnie se vendait. Mais, instituteur ou notaire, on ne me fera pas croire aisément que ce fussent à l'ordinaire des Bouillon ou Montmorency qui en disputassent la charge au fils du paysan. On sait que son petit-fils atteignait à mieux que cela. Pas n'est besoin de remonter bien haut dans la généalogie d'un Colbert pour y retrouver le maçon, ni vraisemblablement, si nous pouvions la reconstituer, dans celle d'un Louvois pour retrouver le petit boutiquier parisien. J'ai ouï dire aussi qu'un évêque de Nîmes, appelé Fléchier, était le fils d'un épicier de Pernes, et certain évêque de Clermont, nommé Massillon, le fils d'un notaire d'Hyères, qui sans doute eux-mêmes, le notaire et l'épicier, selon le mot de Saint-Simon, descendaient de « quelques manants de là autour ». Irai-je fouiller les *Mémoires* du noble duc pour y découvrir les humbles origines de quelques-unes

des plus grandes familles de la magistrature ? ou, dans ce que l'on aurait le droit d'appeler le *Contre-Mémoire* du parlement de Paris, rechercher les « bouchers » et les « poissonniers », dont on y fait venir quelques-uns des plus grands noms du XVIIIe siècle ? Mais le poète Quinault, né dans une arrière-boutique de boulanger, devint auditeur en la chambre des comptes. Et Destouches, dont nous ne savons pas l'origine, après avoir été comédien, fut secrétaire d'ambassade et depuis chargé d'affaires en Angleterre. Les exemples seraient innombrables. Et quant aux charges de finances, à voir tous les laquais qui sont devenus commis, et de commis fermiers-généraux, s'ils étaient si souvent ridicules, et si féroces en même temps, on est tenté de dire, il faut même dire que c'est parce qu'ils sortaient directement du peuple. Il est amusant, de nos jours encore, de voir nos historiens, quand ils rencontrent, chemin faisant, les Bouret et les Pâris, ne pouvoir pas se tenir de leur reprocher la bassesse de leur extraction. « Les noms de Laurent David, Jean Alaterre, Nicolas Salzard, dit un honorable inspecteur d'académie, étaient connus et sans doute maudits jusqu'aux fonds des plus humbles hameaux. Ces noms qui représentaient la plus grande puissance financière et fiscale de la France, appartenaient aux plus vulgaires individus. Salzard, par exemple, avait été portier et était devenu valet de chambre[1]. » Voudrait-il donc, aussi

1. *La France en* 1789; par M. Alfred Pizard. Paris, 1883, Degorce-Cadot. Si nous indiquons le livre et si nous nommons l'au-

lui, que les traitants fussent sortis de la côte de Saint-Louis ? C'est peut-être beaucoup demander.

La vérité sur tout cela, c'est que, sous l'ancien régime, excepté les ambassades et les grands commandements militaires, toutes fonctions, depuis celle de commis des fermes jusqu'à celle même de premier ministre, étaient accessibles à tous. « On ne voit presque jamais qu'une génération de paysans fortunés, dit un texte cité par M. de Calonne. Le cultivateur n'a pas plus tôt acquis un peu de bien qu'il fait quitter la charrue à son fils pour l'envoyer à la ville, et le pourvoir d'un office. » L'unique différence, et elle est considérable, — mais non pas peut-être au sens où on l'entend d'ordinaire, — c'est que, sauf dans la finance, on n'arrivait pas à tout en partant de rien. Il fallait deux ou trois générations pour élever la famille rurale aux honneurs de la « grande robe, » et, des honneurs de la « grande robe » pour l'élever à la vraie noblesse, il y fallait deux ou trois générations encore. N'est-il pas permis de se demander si, dans un grand pays comme la France, cette antique lenteur ne valait pas mieux aux intérêts de tous que la moderne rapidité?

Il y a en effet comme une aptitude générale au gouvernement des hommes et au maniement des affaires qui ne saurait s'acquérir sans une longue préparation.

teur, c'est que l'auteur a fait pour être impartial un effort dont il lui faut tenir compte, et que, malgré tout, son livre se lit avec intérêt.

III

J'arrive, en terminant, à la question de justice historique. Elle est bien simple. Quelles que soient les surprises que nous réserve l'avenir, et peut-être nous en réserve-t-il plus d'une, ni les uns ne peuvent craindre, ni les autres ne peuvent espérer que l'ancien régime renaisse jamais de ses ruines. Il ne s'agit donc plus pour personne de le combattre avec des arguments dont l'ardeur de la lutte expliquait la déloyauté, s'il ne la justifiait pas, mais maintenant, avec des preuves, avec des raisons, avec des faits, d'en écrire enfin l'histoire.

Je voudrais donc qu'en nous retraçant le tableau de l'ancien régime, on y mît d'abord en sa place tout ce que cet ancien régime a lui-même fait pour préparer le nouveau. Dirai-je que, sur ce premier point, ni le livre de M. Taine ni celui de Tocqueville ne nous donnent une entière satisfaction? Il semble que Tocqueville n'ait reconnu dans l'ancien régime que les commencements de ce qui lui déplaisait dans le nouveau, et je crains fort que M. Taine ne nous ait montré que l'envers du même ancien régime. Ce ne sont pas désormais des considérations générales et philosophiques, ce sont de menus faits, patiemment amassés, opposés, conciliés qui introduiront dans le tableau de

l'ancien régime cet élément de calme et d'impartialité. Et il faudra bien qu'on l'y introduise, « par force ou par amour; » si l'on veut comprendre la génération même qui fit la révolution. Car, en admettant l'insuffisance d'éducation politique des hommes de la constituante, et surtout des assemblées qui suivirent, il faudra bien reconnaître que, pris un à un, chacun dans son genre et dans le sens de ses aptitudes, presque tous, ou du moins un bon nombre, ont été des hommes remarquables. Et, après avoir trouvé dans les vices de l'ancien régime l'explication de leurs erreurs, il faudra bien, dans ce que j'appellerai les vertus de ce même régime, trouver la justification de leurs qualités.

Je sais tout ce que l'on a dit de l'enthousiasme révolutionnaire. Quelqu'un en a même étendu l'influence jusqu'à des faits que l'on n'attendait guère. « Chose très remarquable, et qu'il faut signaler quand on parle de l'influence morale de la révolution, les naissances et les mariages augmentent dès que l'enthousiasme a saisi les cœurs, et les décès diminuent ! » A plus forte raison, cela s'entend, la même influence a-t-elle subitement dilaté les cerveaux. Mais peu de gens probablement se sentiront disposés à se payer de semblables raisons. Ils voudront qu'on leur dise enfin d'où sortaient tous ces hommes de loi, procureurs, avocats, petits magistrats, petits propriétaires, d'où ces curés aussi qui remplirent les assemblées révolutionnaires. Et s'ils sortaient du peuple, si c'était de la chaumière ou de la ferme paternelle qu'ils étaient partis pour étu-

dier, se pourvoir d'un office, et faire souche de bourgeois, tout affolés qu'ils soient eux-mêmes de haine contre l'ancien régime, il n'y a pas à le nier, c'est bien lui qui les a formés.

Il faudra tenir aussi plus de compte que l'on n'a fait jusqu'ici d'un élément considérable, à savoir la situation des peuples étrangers à la veille de la révolution. On nous a dit assez où nous en étions de misère en bas et de corruption en haut. Et les autres peuples, où en étaient-ils? où l'Angleterre? où l'Allemagne? où l'Espagne? où l'Italie?

« Lisez les voyageurs des deux derniers siècles, a écrit quelque part Michelet, vous les voyez stupéfaits, en traversant nos campagnes, de leur misérable apparence, de la tristesse, du désert, de l'horreur de pauvreté, des sombres chaumières nues et vides, du maigre peuple en haillons. Ils apprennent là ce que l'homme peut endurer sans mourir. » Anglais, ils auraient pu mieux l'apprendre en Irlande, Italiens en Calabre, Espagnols en Castille, Allemands un peu partout chez eux. Mais le fait est que Michelet les a lus avec ses yeux de visionnaire. Car enfin Walpole et lady Montague, dont on a lu les textes, sont-ils ou ne sont-ils pas des « voyageurs du dernier siècle? » Il a suffi qu'Arthur Young fît une excursion de quelques jours en Catalogne pour y apprendre à admirer le Roussillon : « Nous nous trouvons tout à coup transportés, écrit-il aussitôt, d'une province sauvage, déserte et pauvre, au milieu d'un pays enrichi par l'industrie de

l'homme. » De même, quand le docteur Rigby passe dans le pays de Clèves, « dont il n'y a pas la centième partie qui soit cultivée », et de là en Hollande, « où il ne voit guère que des friches », il ne peut s'empêcher d'écrire : « Combien les pays et les peuples que nous avons vus depuis que nous avons quitté la France perdent à être comparés avec ce pays plein de vie ! » Arthur Young et le docteur Rigby sont-ils encore ou ne sont-ils pas des voyageurs du dernier siècle ?

Je craindrais de lasser la patience du lecteur si je voulais rapporter ici tous les endroits du journal d'Arthur Young où son admiration s'épanouit. « *Pau, le* 12 *août* 1787. — Quelques parties de l'Angleterre se rapprochent de ce pays de Béarn, mais nous en avons bien peu d'égales à ce que je viens de voir dans ma course de 12 milles de Pau à Moneins... Partout on respire un air de propreté, de bien-être et d'aisance qui se retrouve dans les maisons, dans les étables fraîchement construites, dans les petits jardins, dans les clôtures, etc. » — « *Pont-l'Evêque, le* 19 *août* 1788. — Pont-l'Évêque est dans le pays d'Auge, célèbre par la grande fertilité de ses pâturages. Gagné Lisieux à travers la même riche contrée, haies admirablement plantées ; le sol est divisé en nombreux enclos et très boisé. — *Le* 20. — Le chemin gravit une hauteur qui domine la riche vallée de Corbon... Elle est rempli de beaux bœufs du Poitou et se ferait remarquer dans le Leicester et le Northampton. » — « *Strasbourg, le* 20 *juillet* 1789. — Arrivé à Stras-

bourg, en traversant une des plus belles scènes de fertilité et de bonne culture que l'on puisse voir en France. Elle n'a de rivale que la Flandre, qui la surpasse cependant. » Pourquoi jamais ou presque jamais, ne choisit-on ces endroits pour les citer?

Avant donc d'appeler les voyageurs étrangers en témoignage de la misère de la France au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, il ne sera que juste de s'assurer que leurs journaux ou leurs lettres ne témoignent pas de la prospérité du pays autant que de sa misère. Quand on aura fait ce premier travail, il ne manque pas d'ouvrages où l'on pourra rechercher alors ce qu'était la condition du paysan étranger. Et peut-être, tout compte fait, se trouvera-t-on, sans le vouloir, insensiblement amené, par des chemins différents, à la conclusion de Tocqueville : que, si la révolution européenne qui devait détruire les restes de l'ancien régime éclata en France et non ailleurs, c'est justement parce que, de toutes les contrées de l'Europe, la France était celle où l'ancien régime était devenu le plus doux.

Mais, quelle que soit la conclusion, que nous n'avons pas à préjuger (puisqu'il n'est présentement question que de la manière d'écrire l'histoire de l'ancien régime), on ne s'explique pas que les historiens, bornés aux frontières de France, se soient comme systématiquement abstenus de cette enquête, la seule qui fût décisive. Car, décrire l'ancien régime du point de vue de nos idées actuelles, ce n'est rien qu'en faire la caricature, et pour en écrire l'histoire, c'est au point

l'homme. » De même, quand le docteur Rigby passe dans le pays de Clèves, « dont il n'y a pas la centième partie qui soit cultivée », et de là en Hollande, « où il ne voit guère que des friches », il ne peut s'empêcher d'écrire : « Combien les pays et les peuples que nous avons vus depuis que nous avons quitté la France perdent à être comparés avec ce pays plein de vie! » Arthur Young et le docteur Rigby sont-ils encore ou ne sont-ils pas des voyageurs du dernier siècle?

Je craindrais de lasser la patience du lecteur si je voulais rapporter ici tous les endroits du journal d'Arthur Young où son admiration s'épanouit. « *Pau, le* 12 *août* 1787. — Quelques parties de l'Angleterre se rapprochent de ce pays de Béarn, mais nous en avons bien peu d'égales à ce que je viens de voir dans ma course de 12 milles de Pau à Moneins... Partout on respire un air de propreté, de bien-être et d'aisance qui se retrouve dans les maisons, dans les étables fraîchement construites, dans les petits jardins, dans les clôtures, etc. » — « *Pont-l'Evêque, le* 19 *août* 1788. — Pont-l'Évêque est dans le pays d'Auge, célèbre par la grande fertilité de ses pâturages. Gagné Lisieux à travers la même riche contrée, haies admirablement plantées; le sol est divisé en nombreux enclos et très boisé. — *Le* 20. — Le chemin gravit une hauteur qui domine la riche vallée de Corbon... Elle est rempli de beaux bœufs du Poitou et se ferait remarquer dans le Leicester et le Northampton. » — « *Strasbourg, le* 20 *juillet* 1789. — Arrivé à Stras-

bourg, en traversant une des plus belles scènes de fertilité et de bonne culture que l'on puisse voir en France. Elle n'a de rivale que la Flandre, qui la surpasse cependant. » Pourquoi jamais ou presque jamais, ne choisit-on ces endroits pour les citer?

Avant donc d'appeler les voyageurs étrangers en témoignage de la misère de la France au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, il ne sera que juste de s'assurer que leurs journaux ou leurs lettres ne témoignent pas de la prospérité du pays autant que de sa misère. Quand on aura fait ce premier travail, il ne manque pas d'ouvrages où l'on pourra rechercher alors ce qu'était la condition du paysan étranger. Et peut-être, tout compte fait, se trouvera-t-on, sans le vouloir, insensiblement amené, par des chemins différents, à la conclusion de Tocqueville : que, si la révolution européenne qui devait détruire les restes de l'ancien régime éclata en France et non ailleurs, c'est justement parce que, de toutes les contrées de l'Europe, la France était celle où l'ancien régime était devenu le plus doux.

Mais, quelle que soit la conclusion, que nous n'avons pas à préjuger (puisqu'il n'est présentement question que de la manière d'écrire l'histoire de l'ancien régime), on ne s'explique pas que les historiens, bornés aux frontières de France, se soient comme systématiquement abstenus de cette enquête, la seule qui fût décisive. Car, décrire l'ancien régime du point de vue de nos idées actuelles, ce n'est rien qu'en faire la caricature, et pour en écrire l'histoire, c'est au point

de vue des idées et de la situation de l'Europe en 1789 qu'il conviendrait de se placer.

Voici enfin une autre condition, non moins méconnue, quoique non moins nécessaire. C'est encore dans un Manuel que je trouve cette phrase : « Jacques Bonhomme se demandait parfois ce que devenait tout l'argent qu'il donnait aux percepteurs d'impôts. Il eût bien voulu supposer qu'il servait à payer l'armée, à entretenir les routes, les canaux, enfin à assurer le bien du pays. Mais comment le croire quand il apprenait de quel luxe s'entouraient les princes et le roi? » N'est-ce pas jouer de malheur, lorsque, précisément, s'il est quelque chose que les étrangers qui la traversent envient à la France du XVIIe et du XVIIIe siècle, c'est le développement et la splendeur de ses travaux publics? Est-il permis d'oublier, d'autre part, que parmi leurs titres de gloire, et en dépit de bien des fautes, les Bourbons peuvent justement revendiquer celui d'avoir en quelque sorte, et presque les premiers, assis la probité financière sur un trône d'Europe? Et enfin, si on élève un peu plus haut ses regards, ce qu'ils ont fait de la France et du nom français dans le monde, ne paie-t-il pas largement les millions que Jacques Bonhomme leur a donnés? C'est le cas de dire qu'un grand peuple ne vit pas seulement de pain, mais un peu de gloriole, si l'on veut: le bon sens et la justice doivent dire de gloire. Ces impôts, dont le chiffre, depuis moins de cent ans, a plus que sextuplé en valeur absolue, puisque le dernier budget de la

monarchie n'a peut-être pas même atteint 500 millions, et plus que triplé en valeur relative (c'est-à-dire en tenant compte de la différence du pouvoir de l'argent), ils ont été le prix de la puissance politique et de la grandeur morale de la France. Et on dira ce que l'on voudra des hontes du règne de Louis XV et de la décadence incontestable de la politique française au XVIIIe siècle, mais il n'est pas moins vrai qu'il suffit d'ouvrir l'histoire pour voir quelle figure la France de 1789 faisait encore dans le monde.

C'est qu'en effet, par une longue habitude, par une tradition constante, avec une régularité qui se continuait même lorsque le prince, comme Louis XV, semblait avoir abdiqué son rôle, tous les grands ressorts de cette antique monarchie étaient, si l'on peut ainsi dire, tournés vers le dehors et tendus pour l'accroissement de la grandeur française en Europe. Oui, sans doute, cela coûtait cher! On n'achetait pas gratis un roi d'Angleterre et les princes de la ligue du Rhin, on n'avait pas pour rien à sa solde le roi de Suède et l'électeur de Brandebourg; il y fallait des espèces sonnantes. On ne se mettait pas non plus en état de résister à l'Europe coalisée presque tout entière, et souvent même de lui dicter la loi, sans de grandes dépenses et surtout, comme on dit aujourd'hui, sans de fortes *disponibilités*. On n'entretenait pas sans argent une grande diplomatie, la mieux informée qu'il y eût, la plus habile que l'on ait jamais vue peut-être à exercer une grande influence par toute la séduction des

moyens du monde enveloppant et déguisant la brutalité de l'action matérielle. Et les flottes, qui après avoir été celles de Duquesne et de Tourville, furent encore celles de Suffren? Et les armées, dont les dernières victoires ne furent pas Fontenoy ni Lawfeld, mais Valmy, mais Jemmapes même? Et les fortifications, celles de Vauban, qui ne devaient pas, jusqu'à deux cents ans de distance, nous être tout à fait inutiles? Direz-vous peut-être que cela coûtait cher? Ce n'est pas mon avis; mais ce n'est pas aujourd'hui la question. Je dis seulement que, si cette misère intérieure, qui n'a pas été toujours aussi lamentable qu'on le veut bien prétendre, a été la rançon de cette grandeur extérieure, dont nous ne pouvons même plus nous faire aujourd'hui l'idée, c'est un trait qu'on ne saurait sans injustice omettre quand on parle de l'ancien régime, et qu'il faudra bien, un jour ou l'autre, que l'on y introduise, si l'on veut en donner un portrait ressemblant.

Quelqu'un aura-t-il ce courage? Espérons le, sans trop y croire; souhaitons-le, sans nous en flatter. Le temps presserait cependant. Car, si l'on n'y prend garde, et qu'on laisse faire aux politiciens, encore quelques années, et il sera trop tard. L'esprit de secte et la violence auront, en effet, détruit tout ce qui était jadis, et ce qui seul peut être le fondement de l'histoire : l'intelligence, l'amour et le respect du passé.

1er Avril 1883.

LE MAL DU SIÈCLE[1]

S'il suffisait, non pas même pour écrire un bon livre, mais pour ne point gâter un beau sujet, d'être animé des meilleures intentions, nous n'aurions pas assez d'éloges pour les quatre cent dix-neuf pages que M. Paul Charpentier vient de consacrer à l'étude de cette maladie subtile, mystérieuse, et profonde que l'on a désignée, voilà longtemps déjà, faute d'un autre nom plus significatif, sous le nom de mal du siècle. On n'est pas en effet plus vertueux, plus austère, plus moral, on ne donne pas de meilleurs conseils, on n'est pas plus digne enfin d'un prix de Monthyon que M. Paul Charpentier. C'est dommage, en vérité, que la morale ne soit pas partout à sa place, que la pureté des intentions n'ait rien de commun avec l'analyse psychologique, et

1. *Une maladie morale. — Le mal du siècle*, par M. Paul Charpentier; Paris, 1880. Garnier.

que sir Charles Grandisson soit le dernier homme du monde qu'on puisse appeler à connaître de Werther, de René, de Childe-Harold et de tant d'autres illustres désespérés ou dégoûtés à leur suite, qui, comme on l'a si bien dit, loin « d'avoir adouci dans les plaisirs qui les environnaient l'amertume de leur âme, ont répandu cette amertume sur tous les plaisirs qui pouvaient l'adoucir ».

Si ce n'était pas ici jouer d'un trop vilain tour à un homme si bien intentionné, nous citerions volontiers quelques jugements échappés à la plume intrépide de M. Paul Charpentier. Ainsi, quel courage, quelle force de conviction, et quelle fureur de moraliser ne lui a-t-il pas fallu pour écrire cette phrase : « Chateaubriand a déclaré que s'il le pouvait il anéantirait *René*. Si ce vœu était sincère, il doit lui en être tenu compte ? » mais quelle insensibilité de puritanisme pour ne découvrir dans Musset tout entier que « des aspirations insuffisantes vers le bon et vers le vrai » ? ou quelle froideur et quelle barbarie d'impitoyable justicier pour ne voir dans *Lélia* qu'une « triste spéculation de l'auteur sur la crédulité et la sympathie de trop faciles lecteurs » ? Évidemment il en a dû trop coûter à M. Charpentier d'écrire ces choses, et d'autres semblables, pour que nous insistions. Aux dieux ne plaise que nous ajoutions par d'inutiles reproches aux remords de sa conscience littéraire ! et contentons-nous de dire que son livre est un livre manqué. Non pas, si vous voulez, qu'il n'ait

fait preuve d'une certaine connaissance de son sujet, — connaissance générale et pour ainsi dire extérieure. Je ne crois pas cependant que personne s'étonne si je dis qu'il en a méconnu la vraie nature, toute particulière et tout intérieure. Son grand tort est d'avoir cru qu'à force de morale on pouvait se tirer d'un sujet avant tout et peut-être uniquement psychologique.

Qu'est-ce donc que le mal du siècle ? Il serait difficile, mais heureusement fort inutile, de le définir. On ne débute pas en physiologie par une définition de la vie, non plus qu'en psychologie par une définition de l'âme. Savoir, c'est connaître par les causes. Ce sont les causes du mal du siècle qu'il s'agit d'analyser d'abord ; la définition viendra plus tard ou elle ne viendra pas, ce n'est pas une affaire.

Laissons de côté les causes générales. Elles ne prouvent ni n'expliquent rien, parce qu'elles expliquent et prouvent trop. Assurément la révolution profonde qui s'est accomplie dans les idées vers la fin du dernier siècle, et dont notre révolution française n'est rien que le plus dramatique épisode, n'a pu manquer d'avoir son retentissement et d'exercer son influence même sur ceux qui l'ont combattue, qui la combattent encore, et qui la combattront. Connaissez-vous une curieuse parole d'Esquirol ? « L'influence de nos troubles politiques, dit-il quelque part, a été si profonde que je pourrais donner l'histoire de notre révolution, depuis la prise de la Bastille jusqu'à la der-

nière apparition de Bonaparte, par celle de quelques aliénés dont la folie se rattache aux événements qui ont signalé cette période de notre histoire. » Lorsque la tempête trouble et bouleverse ainsi des intelligences que l'on peut considérer comme moyennes, quels effets n'admettrez-vous pas qu'elle puisse, qu'elle doive produire sur les imaginations fortes? Seulement, ce qu'Esquirol disait là de la révolution française, il était bien convaincu, et nous le sommes avec lui, qu'il eût pu le dire de la Réforme et des guerres de religion. A tout prendre, parmi ces causes générales et profondes, je n'en vois vraiment qu'une qui fût de nature à précipiter les esprits dans ce doute incurable et dans ce désespoir sans issue qui sont un des caractères de la maladie du siècle : c'est à savoir le démenti sanglant donné par la brutalité des faits aux rêves d'or de la philosophie du XVIII[e] siècle. Mais justement je doute que vous trouviez que Rousseau, ni Gœthe, — cela va sans dire, puisque *la Nouvelle Héloïse* est de 1760 et *Werther* de 1775, — ni Chateaubriand, ni Byron en aient été particulièrement affectés.

Il faut donc descendre à des causes plus spéciales, et chercher un commencement d'explication dans l'analyse même de l'organisation et du tempérament de l'artiste ou du poète. Car, il faut bien en convenir, l'artiste ou le poète ne sont pas créatures tout à fait semblables au commun des mortels. Rousseau, Goethe, ou Byron ne sont pas précisément des garçons horlogers, des conseillers de cour ou des pairs d'An-

gleterre qui prendraient la plume, à leurs moments perdus, pour se délasser, comme on prend sa canne après avoir fermé boutique, ou comme on demande sa voiture pour « aller faire un tour de promenade ». Mais ils ont leur organisation de poète, c'est-à-dire la fibre plus délicate, plus nerveuse, plus irritable, les sens plus fins, l'imagination plus forte. Telles impressions, qui glissent sur notre épiderme plus grossier, pénètrent, s'insinuent, et se prolongent plus profondément en eux pour s'y multiplier d'elles-mêmes. Ils sentent ce que nous ne sentons pas. Ajoutez que « la manière, et non la réalité des choses, suffit pour remplir toute la capacité de leur âme : parce que, les moindres objets produisant de grands mouvements dans les fibres délicates de leur cerveau, elles excitent par une suite nécessaire dans leur âme des sentiments assez vifs et assez grands pour l'occuper tout entière ». C'est pourquoi de très vulgaires contrariétés les atteignent aux sources mêmes de la vie. C'est pourquoi des accidents insignifiants aux autres hommes leur sont d'irréparables malheurs. Et c'est pourquoi vous êtes envers eux souverainement injustes si vous comparez leurs souffrances aux souffrances du vulgaire.

Eh oui ! si vous ne regardez qu'à la superficie des choses, il pourra bien vous sembler que ni Jean-Jacques, ni Byron, ni tant d'autres n'ont été si malheureux, ni si maltraités par le monde, ni si cruellement persécutés par le sort. Si Rousseau, dans ses *Confessions*, note presque involontairement qu'à

partir de tel jour il a cessé de connaître la faim, vous pouvez répondre en effet, avec l'autorité du bon sens et l'inhumanité du pharisien, qu'il y a de par le monde quantité de misérables qui passent leur vie tout entière uniquement à combiner des moyens de se défendre de la faim, et qui ne remplissent pas pour cela l'univers de leur lamentations. Maintenant c'est Byron qui, par la bouche de Conrad, de Lara, de Manfred, répand, avec cette abondance de sarcasmes que nul n'a surpassée, son mépris et ses malédictions sur le monde. Quoi ? Que lui est-il arrivé ? Quelles épreuves extraordinaires a-t-il traversées ? Quelles tortures inouïes a-t-il subies ? Il est fatigué de vivre, et il meurt du dégoût d'exister. Voire ! ce n'est que cela, repart le chœur des pharisiens. Eh bien ! s'il n'avait pas abusé de la vie, il n'en serait pas dégoûté ! Est-ce que nous en sommes dégoûtés ? S'il n'avait pas abusé des plaisirs, il n'en serait pas rassasié ! Est-ce que nous en sommes rassasiés ? Non, sans doute, vous n'êtes ni rassasiés ni dégoûtés. C'est que vous n'aviez pas reçu d'en haut ce don fatal, cette rare et redoutable faculté de vivre en un quart d'heure une vie tout entière, et d'épuiser dans une seule expérience toute la douleur ou toute la volupté. Mais eux, c'est en quoi précisément ils sont poètes. Ils vivent comme tout le monde et sentent comme personne. C'est leur misère, mais c'est leur grandeur. Étonnez-vous après cela qu'ils aient familièrement le désespoir dans le cœur et le blasphème à la bouche.

Dirai-je qu'ils sont malades? Ce sera comme vous le voudrez, ou plutôt comme vous l'entendrez. « L'extrême esprit est accusé de folie, comme l'extrême défaut. Rien que la médiocrité n'est bon. C'est la pluralité qui a établi cela et qui mord quiconque s'en échappe par quelque bout que ce soit. » Lorsque le poète, — Rousseau, Byron ou Chateaubriand, — découvrant quelque côté jusqu'alors mal connu de l'humaine nature, exprime quelque sentiment dont la singularité nous étonne, nous nous écrions d'abord que ce sentiment n'est pas dans la nature humaine. En effet, il n'est pas dans la nôtre; ou du moins il n'y est qu'à l'état vague et confus de malaise intérieur, et nous ne l'y avions pas aperçu. Si donc, toutes les fois qu'on dépassera les têtes vulgaires, on est malade; si, toutes les fois qu'on découvrira dans les profondeurs de soi-même quelque chose qui n'est pas en tout le monde, on est malade; si, toutes les fois qu'on souffrira de sa douleur au-delà de ce qu'il est convenu qu'on en doit souffrir, on est malade; oui, les Jean-Jacques, les Byron et les Chateaubriand sont malades. « Des êtres singulièrement constitués doivent nécessairement s'exprimer autrement que les hommes ordinaires. Il est impossible qu'avec des âmes si différemment modifiées ils ne portent pas dans l'expression de leurs sentiments et de leurs idées l'empreinte de cette modification. »

Et telle est bien, pour le dire en passant, l'erreur où quelques médecins sont tombés quand ils ont émis ce surprenant aphorisme « que le génie n'est qu'une

névrose ». Car, comme ils se disaient qu'en la place de Jean-Jacques ou de Byron, ils n'eussent assurément pas ressenti pour des maux si vulgaires de si vives atteintes, ils accumulaient bien au courant de leur thèse force observations médicales, mais au fond ils les déclaraient fous d'avoir fait tant de bruit pour rien. Ils ne réfléchissaient pas que, n'y ayant rien d'un homme à un autre homme, ou dans le même homme, selon les circonstances, qui soit plus divers que les sensations, plus variable que les sentiments, plus mobile et changeant que l'imagination, on n'est pas nécessairement fou, ni seulement malade, ni même exposé à le devenir jamais, parce qu'on a des sensations plus fortes, ou des sentiments plus poignants, ou une imagination, j'oserai dire plus visionnaire que le commun des hommes, et voire des bons esprits. Que d'ailleurs cette exaltation de la sensibilité puisse dégénérer parfois en une affection dont les inégalités, les bizarreries et les manifestations extérieures aient véritablement je ne sais quoi de morbide, on peut l'admettre. Encore ici, cependant, si l'on veut bien prendre la peine d'y regarder d'un peu près, on trouvera que, dans l'espèce, quelque cause, plus particulière et toute personnelle, est intervenue.

S'il faut repousser, comme une injure à la dignité de l'homme, toute parenté qu'on essaierait, sur de fausses analogies, d'établir entre l'aliénation mentale et le génie, cependant on ne peut pas oublier que le moral dépend du physique et qu'il éprouve quelquefois

de terribles effets de cette tyrannie. Le spiritualisme ne saurait consister, comme on l'a cru trop souvent, à dissocier ce que la nature a inséparablement uni. L'hypocondrie bien caractérisée de Rousseau ne peut pas ne pas avoir affecté sa pensée. Si Byron jusqu'à son dernier jour n'avait pas ressenti, de traîner son pied bot, une humiliation plus douloureuse que de tous les anathèmes de la pruderie britannique, il n'aurait pas sans doute été tout à fait le même Byron. L'une des origines de la mélancolie de l'auteur d'*Obermann* est certainement dans l'espèce de honte et de désespoir qu'il éprouvait, d'avoir, dans la force de l'âge, par l'effet d'une singulière atrophie, « les bras plus faibles que ceux d'un enfant ». Leopardi n'a-t-il pas trop vivement protesté contre la « lâcheté » de ceux qui s'attachaient moins « à détruire ses observations et ses raisonnements qu'à accuser ses maladies », pour que nous puissions douter de l'influence de ses maladies sur ses raisonnements? Et croyez-vous qu'Henri Heine ait tort, ou qu'il ne parle que par métaphore, quand il dit ingénieusement : « La nuance rose qui domine dans les écrits de Novalis n'est pas la couleur de la santé, *mais bien l'éclat menteur de la phtisie*, et la teinte de pourpre qui anime les contes d'Hoffmann n'est pas la flamme du génie, *mais bien le feu de la fièvre?* » Est-il possible de vouloir étudier la maladie du siècle, et d'éliminer d'entre la foule innombrable des causes qui l'ont pu provoquer, une cause aussi puissante, aussi constamment agissante, aussi sûre

et certaine de ses effets que la souffrance physique?

Croirez-vous encore que les conditions matérielles de la vie ne soient de rien à la mélancolie de la plupart de ces illustres malades? Que l'on éprouve quelque répugnance à mêler, dans la biographie de l'artiste ou du poète, les questions d'argent à l'appréciation de ses œuvres, cela se conçoit, et il n'y a rien de plus naturel. Si c'est quelquefois le moyen d'*animer* une biographie, nous convenons volontiers qu'à l'ordinaire il nous importe aussi peu de savoir l'état de la bourse d'un grand homme que de connaître la couleur de ses bas. Mais, comme le dit Senancour, dans une sorte de confession, « celui qui ne verrait dans la pauvreté que l'effet direct de la privation d'argent... n'aurait aucune idée du malheur; car la non-dépense est le moindre mal de la pauvreté ». Presque tous ces grands mélancoliques ont connu les embarras d'argent, qui la dette et qui la pénurie, l'un l'étroitesse du domestique, et l'autre l'incertitude même du lendemain, lisez : toutes les mille humiliations que ces maux, bien vulgaires, traînent pourtant à leur suite. Tel a « senti durement l'inconvénient de vivre avec des gens d'un autre état que le sien ». Et tel autre, vers quarante ans, repassant son existence et n'y trouvant pas deux semaines heureuses, comptait au nombre de ses griefs contre la destinée celui « de n'avoir jamais eu le cabinet commode et solitaire qui lui aurait été indispensable ». Cette humiliation ou cette angoisse de la pauvreté, qui niera que ce soit un élément auquel on doive faire

sa part, puisque nous parlons médecine, dans l'étiologie de la maladie du siècle? Autrement, puisque dans aucun siècle peut-être l'or n'a plus brutalement exercé sa grossière domination que de nos jours, ce serait faire abstraction du siècle dans l'étude de la maladie du siècle. Il est vrai que cela ne coûte pas beaucoup quand on a commencé par faire abstraction du malade. Mais maintenant, si, faisant abstraction du malade et abstraction du siècle, vous voulez cependant étudier la maladie du siècle, que reste-t-il? Il reste de quoi faire un livre comme le livre de M. Charpentier.

On dira : Pourquoi donc alors toutes ces causes n'ont-elles pas agi de tout temps? et par quel privilège d'infortune avons-nous été choisis, nous, les hommes du dix-neuvième siècle, pour en être les victimes?

Nous nous vantons, si nous le croyons. Sainte-Beuve, qui devait s'y connaître, prétendait que Job et Salomon avaient déjà souffert de ce même mal intérieur. Ce qui est certain, c'est que les Grecs n'avaient pas attendu pour inventer le mot de *mélancolie*, que nous eussions éprouvé la chose. Tous les mystiques du moyen-âge, ou presque tous, en ont été touchés, et quelques-uns à fond. Je n'affirmerais pas enfin qu'en plein XVII[e] siècle un Pascal, un Racine même, un La Bruyère peut-être, pour ce qui regarde l'histoire de notre littérature, n'en eussent ressenti les atteintes. Cependant il n'est pas douteux qu'au commencement de ce siècle, il y ait eu un redoublement de l'épidémie. En voici, je crois, l'une des raisons que l'on peut donner.

J'ai cité plus haut un mot célèbre de Pascal, mais je n'ai pas achevé la citation. Vous n'avez peut-être pas remarqué que, quand on cite Pascal, on le tronque toujours. Or Pascal dit bien, il est vrai, que « l'extrême esprit est accusé de folie, comme l'extrême défaut... » et le reste; mais il s'empresse d'ajouter : « Je ne m'y obstinerai pas. C'est sortir de l'humanité que vouloir sortir de la médiocrité. La vraie grandeur ne consiste pas à en sortir, mais au contraire à y rester. » Là est toute la morale, toute la psychologie, toute la rhétorique du XVIIe siècle.

Le plus grand déréglement de l'esprit pour un homme du XVIIe siècle, c'est de donner dans le « sens individuel » ; à plus forte raison d'y abonder. L'idéal qui règle la méditation et l'action, c'est un développement harmonieux de toutes les facultés. Ni l'imagination ne doit avoir le pas sur la raison, ni la raison ne doit étouffer l'imagination. Il est également réputé mauvais de suivre toujours l'impulsion naturelle de la sensibilité et de ne s'y abandonner jamais. Toutes nos facultés nous ont été données pour nous en servir. Il faut trouver entre elles un « tempérament », une « juste médiocrité ». On n'est pas un habile homme parce que l'on est tout sensibilité, tout imagination, ou tout raison, mais on est un habile homme parce que l'on sait faire appel à la raison où il faut, à l'imagination quand il faut, à la sensibilité comme il faut. C'est l'accord parfait de la sensibilité, de l'imagination et de la raison qui fait la

suprême beauté, la beauté classique d'une *Provinciale* de Pascal, d'une comédie de Molière, d'une fable de La Fontaine, d'une tragédie de Racine, de l'*Oraison funèbre du prince de Condé.* Et si, par hasard, vous vous fussiez plaint que cette discipline étroite bornât votre liberté, on vous eût nettement répondu : « Ce n'est pas s'opposer à un fleuve ni bâtir une digue en son cours pour rompre le lit de son eau que d'élever des quais sur ses rives pour empêcher qu'il ne se déborde et ne perde ses eaux dans la campagne; au contraire, c'est lui donner le moyen de couler plus sûrement en son lit et de suivre plus certainement son cours naturel. »

Il a continué de survivre quelque chose de cet idéal jusque dans le milieu du XVIIIe siècle. Voyez Voltaire! Fut-il jamais créature plus irritable, plus excitable, moins maîtresse d'elle-même en apparence et plus à la merci de son premier mouvement, « d'une structure mentale plus fine », ou « composée d'atomes plus éthérés et plus vibrants[1] »? Connaissez-vous pourtant une fortune littéraire administrée plus habilement? mais surtout, à la prendre dans son ensemble, connaissez-vous une œuvre mieux équilibrée? Voltaire, — en ce sens et quelles que soient d'ailleurs les différences profondes, — reste, au milieu de son siècle, le dernier grand homme du siècle précédent. Au con-

1. Expressions de M. Taine, dans le premier volume des *Origines de la France contemporaine*.

traire, pourquoi son rival de génie, de gloire et d'influence, pourquoi le citoyen de Genève est-il le représentant de l'esprit nouveau? Précisément parce que, si jamais homme au monde abonda dans son « sens individuel », c'est Rousseau. « On s'imaginait, dit-il quelque part, que je pouvais écrire par métier, comme tous les autres gens de lettres, au lieu que je ne sus jamais écrire que par passion. » Voilà le grand mot. Il écrit par passion, c'est-à-dire passivement, dans le sens où son génie le pousse. Il ne lui importe pas que ses idées soient justes, il lui suffit qu'elles soient siennes. Aussi est-il le premier qui se soit avisé que l'analyse et la peinture de soi-même était une matière suffisante pour le poète.

Au XVIIe siècle, le moi est haïssable. C'est à peine si l'on supporte le peu de révélations, non pas même sur sa vie privée, mais sur ses goûts et sur l'histoire de son esprit qu'il y a dans les *Essais* de Montaigne. « C'est une vanité, et une vanité ridicule et indiscrète à Montaigne de parler avantageusement de lui-même à tous moments. Mais c'est une vanité encore plus extravagante à cet auteur de décrire ses défauts. » Ainsi s'exprime Malebranche. A dater de Rousseau, ce sont les secrets les plus intimes que l'on ne craindra pas de livrer à la curiosité publique. La littérature désormais devient autobiographique. Dans l'œuvre de Corneille, il y a des Rodrigue, des Camille, des Auguste, des Polyeucte, des Pauline; dans l'œuvre de Molière, il y a des Arnolphe, des Tartuffe, des

Alceste, des Harpagon; dans l'œuvre de Racine il y a des Hermione, des Andromaque, des Agrippine, des Phèdre, des Athalie. Dans l'œuvre de Rousseau il n'y a que Rousseau, comme il n'y a que Chateaubriand dans l'œuvre de Chateaubriand, comme il n'y a que Byron dans l'œuvre de Byron. « Le moi, — disait une personne qui connaissait bien Byron, quoiqu'elle n'ait pas laissé de le calomnier, lady Byron elle-même, — est le principal mobile de son imagination : aussi lui est-il difficile de s'enflammer pour un sujet avec lequel son caractère et ses intérêts ne s'identifient point; mais en introduisant des incidents fictifs, en changeant de scène ou d'époque, il a enveloppé ses révélations poétiques dans un mystère impénétrable. » La pénétrante analyse d'une femme blessée au cœur complète ici les aveux de Rousseau. Incidents fictifs; — ce sont ces inventions mélodramatiques dont la littérature du milieu de ce siècle a débordé. Changement de scène; — c'est ce sentiment profond de la nature dont la poésie de notre temps s'est imprégnée jusqu'au panthéisme. Changement d'époque; — c'est cette passion de la *couleur locale* dont nous commençons à revenir. Mais vous voyez que rien de tout cela n'empêche cette littérature d'être dans son fonds autobiographique, personnelle, subjective. Il faut l'avouer, quelque part où le poète plante le décor de son œuvre, il est et reste centre.

Ce n'est pas à dire que l'œuvre en elle-même soit moins intéressante. Ce n'est pas à dire surtout qu'elle

soit d'une psychologie moins neuve. Au contraire! Descendre ainsi jusque dans les plus obscures profondeurs du moi, c'était en fait sonder toute une partie de la nature humaine jusqu'alors presque inexplorée. Mais comme le pêcheur de perles, lorsqu'il plonge, à peine depuis quelques secondes a-t-il touché le fond, les oreilles lui tintent, et s'il ne remonte promptement à la surface, il va rendre le sang, alors saisissant et serrant dans son filet ce qu'il peut, il ne rapporte souvent qu'un confus amas de coquilles et pas une perle : ainsi ces mélancoliques explorateurs d'eux-mêmes, pour une perle qu'ils ont entrevue, quels fonds de vase n'ont-ils pas dû remuer, et de leur découverte, quel dégoût et quelle souffrance en même temps que quel orgueil n'ont-ils pas ramenés? Trois sortes de gens ont, à ce que l'on prétend, une triste idée de la nature humaine : les vieux magistrats, les confesseurs et les moralistes ; j'entends les La Rochefoucauld, les La Bruyère et les Swift. Les poètes en ont peut-être une plus triste encore; c'est qu'ils expérimentent résolument sur eux-mêmes, ils sont le sujet et l'objet à la fois, le sacrificateur et la victime en même temps.

. . . C'est ainsi que font les grands poètes,
Ils laissent s'égayer ceux qui vivent un temps;
Mais les festins humains qu'ils servent à leurs fêtes
Ressemblent la plupart à ceux des pélicans.

Ajoutez ici, si vous le voulez, les conditions nouvelles, non plus de la vie matérielle, mais de la vie intellectuelle, et joignez à ces vers célèbres d'Alfred

de Musset cet aveu de George Sand : « Les ambitions ont pris un caractère d'intensité fébrile ; les âmes surexcitées par d'immenses travaux ont été éprouvées tout à coup par de grandes fatigues et de cuisantes angoisses. Tous les ressorts de l'intérêt personnel, toutes les puissances de l'égoïsme, tendues et développées outre mesure, ont donné naissance à des maux inconnus auxquels la psychologie n'avait point encore assigné de place dans ses annales. » C'était au plus fort de la crise du siècle qu'elle écrivait ces mots, et c'était justement à propos d'*Obermann*. Nous ne commenterons pas ces paroles : ce serait revenir par un détour à l'analyse de ces causes générales que nous avons d'abord éliminées de cette rapide esquisse.

Il en est une toutefois dont nous ne saurions omettre d'indiquer l'influence et le contre-coup psychologique sur la littérature du siècle ; c'est l'action du génie étranger sur le génie français.

Nous ne voulons rechercher ni par quelles œuvres l'Angleterre et l'Allemagne ont agi plus particulièrement sur le génie français ; quoi que ce fût un sujet d'autant plus propre à tenter la critique qu'il est presque entièrement neuf. Il s'est constitué, depuis tantôt un siècle, une littérature européenne, dans les chefs-d'œuvre de laquelle il serait d'ailleurs aussi difficile qu'intéressant de démêler la part de chacune des grandes littératures nationales, anglaise, allemande, italienne et française. Ce serait comme une carte à

dresser des courants et contre-courants qui se sont heurtés d'abord et contrariés, pour finir, les uns, par se tarir, les autres par confondre leurs eaux et couler enfin librement entre deux ou trois directions principales. On pourrait encore, et ce serait déjà limiter le sujet, se demander par quelles qualités le génie de l'Allemagne et celui de l'Angleterre ont plus particulièrement agi sur le génie français, ce qu'il y avait dans les littératures du Nord, comme les a nommées très ingénieusement madame de Staël, qui fût de nature à tant séduire les héritiers directs de notre XVIII[e] siècle. On trouverait sans doute amplement de quoi répondre. Et il apparaîtrait peut être assez clairement que, depuis Burns jusqu'à Shelley, depuis Lessing jusqu'à Henri Heine, elles nous ont inoculé je ne sais quoi de morbifique, je veux dire tout simplement par là quelque chose d'antipathique au génie français. *Non omnis fert omnia tellus*. Chaque peuple a ses habitudes, et chaque race son tempérament. « Pauvres écrivains français, disait Henri Heine à nos romantiques, vous êtes un peuple élégant, sociable, raisonnable et vivant, et *ce qui est beau, noble et humain est seulement de votre domaine*. C'est ce que vos anciens écrivains avaient parfaitement compris, et vous finirez par le comprendre aussi. » Être soi, voilà le grand point ; rester soi, voilà le difficile, et, qu'on soit Allemand ou Français, n'emprunter à l'étranger que ce que l'on est bien sûr de pouvoir s'assimiler et tourner au profit de sa propre originalité.

Pour nous, il nous suffit ici que les littératures étrangères aient exercé leur action, et par ce seul fait troublé l'équilibre du génie français. Pour un artiste amoureux de son art, quelles plus vives inquiétudes, quelle plus poignante angoisse, quel plus cruel désespoir voulez-vous qu'il y ait que de s'apercevoir un jour, brusquement, qu'il avait ignoré toute une partie de son art même? C'est un peu ce qui se produisit à la fin du XVIIIe siècle quand apparurent les chefs-d'œuvre de l'Angleterre et de l'Allemagne. Et ainsi fut complétée la révolution, quelques années auparavant inaugurée par Rousseau.

Le XVIIIe siècle avait connu la littérature anglaise, seulement, comme on peut le voir par Voltaire et même par Diderot, il n'en avait accepté que ce qui lui convenait, que ce qu'il en pouvait faire entrer dans les cadres classiques sans les briser, que ce qu'il en pouvait s'approprier sans dérangement pour ses habitudes et sans dommage pour sa tranquillité. Mais avec le siècle nouveau la question se pose d'une manière toute nouvelle. On comprend désormais qu'entre l'art de Shakespeare et celui de Racine, il n'y a rien de commun que quelques lois très générales et très abstraites. Il ne s'agit plus de les comparer, mais de sentir ce qu'il y a dans l'un et dans l'autre d'unique et d'original, c'est-à-dire précisément d'incomparable. Lequel des deux faut-il suivre? et lequel imiter? Le désordre se met dans les idées. On se jette sur les traces de Shakespeare avec un enthousiasme irré-

fléchi. Cependant, toutes les habitudes consacrées par une discipline héréditaire protestent intérieurement et résistent. Tant et si bien que, dans ce conflit de l'intelligence et de la volonté, les forces s'épuisent, et l'on ne se convainc au total que d'une chose, qui est l'impuissance de concilier les contradictoires et d'unir ce que la nature, les mœurs, la civilisation, l'histoire même avaient disjoint.

Les traces du désordre qui suivit sont partout dans l'histoire de notre littérature contemporaine. On les retrouverait aisément. Parmi tant de formes qu'a revêtues la maladie du siècle, il y en a quelques-unes, certainement, qu'il faut rattacher à cette cause. Lamennais, un jour, se plaignait à Béranger de souffrir du mal du siècle : « Il y en a, lui écrivait-il, qui naissent avec une plaie au cœur. » Et le chansonnier de lui répondre : « En êtes-vous bien sûr ? Je crois plutôt que nous autres qui sommes nés pour écrire, grands et petits, philosophes et chansonniers, nous naissons avec une écritoire dans la cervelle. » Écrivez donc, concluait-il, voilà le remède à vos maux. Mais Lamennais, — et combien d'autres avec lui ! — pouvait-il pas lui dire à son tour : Excellent conseil, mon cher Béranger, si j'étais vous, c'est-à-dire chansonnier, français et gaulois. L'une de mes plaies précisément, c'est d'avoir ouvert en moi l'accès aux idées de toute couleur et de toute forme qui nous viennent des quatre coins de l'horizon. Je ne sais à quelle voix entendre, je ne sais à quelle voix répondre. Et sollicité, tiraillé,

déchiré comme en tous sens, ce qui me torture, c'est l'impuissance où je suis de me rattacher à quoi que ce soit de fixe et d'inébranlable. Quoi que j'écrive, ce ne sera jamais qu'une expression nouvelle du mal qui me travaille ; et voilà justement la plaie.

Il n'est pas impossible que toutes ces causes jointes ensemble jettent quelque lumière sur les origines, sur les crises, sur la terminaison de la maladie du siècle. Il s'en faut d'ailleurs qu'elles suffisent à l'expliquer, ou plutôt elles ne nous permettent pas seulement de la définir. Au fond, c'est que l'on enveloppe ici, comme trop souvent, sous une même appellation, large et lâche, des maladies ou des affections très diverses et qui n'ont guère de commun entre elles que d'être un dérangement de l'équilibre des facultés bien plus encore que de la santé de l'esprit. Saint-Preux, Werther, Faust, René, Manfred, Obermann, Adolphe, Lélia, pouvez-vous bien imaginer quelque définition de leur mal qui leur convienne à tous, quelque description de leur souffrance où ils puissent tous se reconnaître? C'est assurément le cas de répéter un aphorisme dont les médecins aiment à se servir. « Il n'y a pas de maladies, il n'y a que des malades. »

Il est bon de méditer parfois sur la part de vérité profonde que renferment de telles maximes volontairement exagératives. Nous aussi, pour peu que nous y regardions de près, nous trouverons autant de variétés de la maladie du siècle que nous aurons successivement étudié de malades. Tantôt elle nous apparaîtra

sous la forme d'une espèce d'angoisse métaphysique et ce sera, comme dans *Faust*, le désespoir infini de ne pouvoir comprendre l'énigme du monde et de l'homme, le pourquoi de la naissance et le pourquoi de la mort, mais surtout le pourquoi de l'existence. Tantôt, comme dans *Obermann*, elle sera toute psychologique et, bien loin de procéder de l'ambition de l'intelligence, elle ne procédera que de la prédominance excessive de la sensibilité sur l'intelligence et de la concentration voulue de cette sensibilité sur elle-même. Tantôt encore, et c'est le cas des imitateurs, — imprudents mais sincères, — dont l'histoire n'a pas gardé le nom, ce sera la torture indicible de ceux dont les forces défaillent à réaliser le rêve et qui ont succombé sans gloire sous le sentiment de quelque disproportion exorbitante entre l'intensité de leur désir et la faiblesse de leur volonté. Entre toutes ces formes, s'il y a quelque chose de commun, ce n'est rien que de vague, de confus, de flottant, — sauf toutefois un trait, à savoir la réalité de la souffrance.

Aussi n'est-il pas anti-littéraire seulement, mais il est inhumain de n'avoir pour ces souffrances que des paroles dures. On aura beau, comme M. Charpentier, inventer des définitions singulières et parler de prétendues maladies, qui seraient des maladies, et qui néanmoins « laisseraient subsister le libre arbitre, » il sera toujours cruel de disputer ses immunités à la souffrance. Mais lui disputer le droit de faire entendre sa plainte, et regretter, au nom d'une morale trop

étroite, que les Rousseau, les Gœthe même, les Chateaubriand, les Byron, les Musset et les George Sand aient poussé les cris immortels que leur a jadis arrachés la douleur, c'est plus que de la cruauté, c'est de la barbarie. Je sais bien que les intentions de M. Charpentier étaient bonnes. J'ai dit et je répète qu'il a donné d'ailleurs à ces illustres malades les meilleurs conseils, comme d'opposer « au célibat corrupteur le mariage et la vie de famille, » ou encore « le bon sens pratique aux subtilités d'un scepticisme énervant. » Je ne vois pourtant pas très clairement les bons effets du mariage sur un Byron, et je ne sais d'autre part jusqu'à quel point on apprend aux sceptiques quelque chose de bien neuf en les invitant à croire.

Facile omnes, quum valemus, recta consilia ægrotis damus.

Mais si j'en juge par de certains exemples, et quand on veut toucher à de certains sujets, ne serait-ce pas un malheur quelquefois que de se porter trop bien ?

15 septembre 1880.

UN MANUEL ALLEMAND

DE GÉOGRAPHIE[1]

Un grand philosophe, qui n'a pas sans doute inventé, comme Hegel, l'identité des contradictoires, ni comme Schopenhauer abondamment disserté sur la quadruple racine du principe de la raison suffisante, — c'est Descartes que je veux dire, — a fort bien imaginé « que la lecture de tous les bons livres était comme une conversation avec les plus honnêtes gens... et même une conversation étudiée en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées ». Et comme je ne sache pas, en donnant au mot toute l'étendue de sens qu'il avait au XVIIe siècle, de plus honnêtes gens que les Allemands, qui connaissent

1. *Handbuch der Erdkunde*, von A. Hummel, 1876.

plus de choses, ni qui les disent avec un art plus achevé de relever l'indignité des sujets par la noblesse de l'expression, ou d'en égayer l'aridité par une plus heureuse plaisanterie, j'aime surtout leur conversation. Elle a des surprises très réjouissantes et des enseignements très utiles. Aussi bien on nous a reproché si souvent une ignorance, devenue proverbiale en Europe, des langues et des nations étrangères, nous en avons payé si chèrement la peine, qu'il est assez naturel que nous tâchions de corriger ce vice de l'éducation nationale.

Toutefois, comme on écrit beaucoup en Allemagne, et qu'il ne s'y rencontre pas de si mince sujet qu'il ne ne fournisse la matière de toute une « littérature », comme disent nos voisins, il faut borner son désir d'apprendre et faire un choix de ses lectures. A plus forte raison, si nous voulons sincèrement nous instruire et savoir ce que pense de nous l'Allemagne contemporaine, il sera bon de n'en pas croire toute sorte de discours, et nous ne consulterons pas toute sorte de livres. Nous nous dirons, par exemple, que les maîtres de la science et de l'érudition sont tenus de quelque réserve et de quelque tempérance de langue; qu'ils ne peuvent pas s'abandonner à toute la fougue de leur emportement; qu'ils sentent, qu'ils doivent sentir qu'un savant ou même un érudit compromet toujours quelque chose de soi dans certaines invectives non moins étrangères au ton de la bonne compagnie qu'à la science. L'avouerai-je? mais jusque dans ces occasions solen-

nelles, jusque dans ces banquets internationaux où ils s'arrogent d'être les porte-voix de la patrie germanique, ils nous demeureront suspects de bon goût, de modération, de convenance officielle. De moins gros personnages n'ont pas de ces arrière-scrupules, et tel professeur de gymnase ou de séminaire (ce sont nos écoles normales) ne craindra pas de dire hardiment, pour notre édification grande, ce qu'un correspondant de l'Institut de France n'ose guère qu'insinuer.

Ni trop haut, ni trop bas non plus : l'écrivain populaire, tel journaliste qui flatte, le nez au vent, la passion du lendemain, le romancier qu'on estampille, toutes gens qui fondent sur nous leur cuisine, dépassent trop souvent leur pensée par l'expression. Ce serait donc injustice, mauvaise foi que de prêter à leurs clameurs une oreille trop attentive et trop prompte à s'effaroucher. Mais le maître d'école, celui surtout qui s'est donné mission de former les instituteurs de l'homme, voilà l'homme qu'on peut lire en confiance, et dont la parole peut passer avec autorité pour le miroir fidèle des opinions, des préjugés, des passions de ces classes moyennes qui sont la force et l'honneur de l'Allemagne moderne.

Aussi est-ce une bonne fortune quand de loin en loin, par hasard, on peut mettre la main sur quelqu'un de ces livres d'autant plus significatifs que, revêtus des apparences du désintéressement et de l'impartialité scientifique, ils trahissent plus ouvertement la naïveté du parti-pris. Le livre dont nous avons inscrit plus

haut le titre est de ceux-là. Il ne sera pas mauvais d'y joindre le sous-titre : c'est un livre de famille : *Hausbuch des geographischen Wissens*. Les Allemands, qui ne détestent pas le mot pour rire, ont de ces appellations. Ce gros volume de 1336 pages, lourd et compact, est un *manuel*, et les énormes atlas des Kiepert et des Stieler sont des *Hand-atlas*, comme qui dirait atlas de poche. Ici du moins la mention a sa valeur; elle précise l'intention du livre, elle en augmente pour nous l'intérêt; nous sommes dûment avertis que l'auteur s'est proposé de faire œuvre populaire, et qu'il a souhaité dans son cœur de voir son manuel tenir place à la table de famille.

Commençons par accorder que, dans cet art secondaire et pourtant difficile encore, de résumer la science à l'usage du grand public, sans en déguiser la sévérité, sans en rabaisser la dignité, les Allemands sont passés maîtres. Leurs manuels, si l'on y faisait seulement circuler un peu d'air et qu'on en abrégeât les longueurs, donneraient l'idée de la perfection du genre, et nous gagnerions à les pratiquer. L'ouvrage de M. Hummel est donc bien conçu, bien disposé; même les proportions en sont bien prises, — pour des proportions allemandes. La lecture en est toujours facile, agréable parfois. Les renseignements de toute sorte y abondent, pressés, copieux, circonstanciés, empruntés aux meilleures sources, et chacun en son lieu. Les notions de cosmographie, de physique terrestre, d'histoire naturelle générale, disséminées chez nous dans vingt

livres spéciaux, où c'est tout un travail que de les aller chercher, prennent à loisir ici l'espace que nos ouvrages français leur mesurent si parcimonieusement. A combien d'enfants de nos écoles enseigne-t-on qu'en géographie botanique le châtaignier est l'essence caractéristique de la zone française? Mais les notions d'ethnographie surtout y ont un ample développement, et ce ne sont pas assurément les moins curieuses à relever, ni les moins instructives.

Que l'Allemagne et les Allemands occupent la place d'honneur[1], il n'est que naturel; et nous aurions mauvaise grâce de nous en étonner seulement. L'Allemagne donc avant tout et par-dessus tout. *Deutschland vor Allem und über Alles in der Welt!* Nous sera-t-il permis au moins de demander si ce retentissant aveu de préférence, et si ce sacrifice de toute méthode à l'orgueil patriotique est bien conforme aux exigences de la rigueur scientifique? Ce n'est pas au moins l'ordinaire que nos livres de géographie ouvrent par la France une description du monde, ni même une description particulière de l'Europe. Qu'importe! l'Allemagne a l'espace devant elle : de Dunkerque, en passant par Anvers, Amsterdam et Copenhague, jusqu'aux bords du Niémen, où le grenadier russe monte la garde, du Mont-Blanc jusqu'aux Carpathes, c'est la grande patrie germanique. L'Allemagne a le nombre : 87 mil-

1. Le quart à peu près de l'ouvrage, non compris l'Autriche-Hongrie.

lions d'enfants, qni vont de jour en jour croissant et multipliant, *Germania a germinando*, contre 83 millions de Slaves et 83 millions de Gréco-latins. Il est vrai que pour obtenir ce chiffre, il a fallu forcer d'environ 15 à 20 millions l'estimation habituelle du groupe germanique. L'Allemagne a la force, et comme le dit élégamment notre auteur : « Les Français, qui avaient fondé leur politique sur la lenteur allemande, ont pu juger sur échantillon ce que pèse le poing de l'Allemagne. » Avec cela, s'il voit des Allemands partout, c'est qu'il y en a partout sans doute. *Ubi enim sunt duo vel tres congregati, ibi sum in medio eorum.* Prolifique et cosmopolite, c'est leur devise, et, comme chacun sait, de nulle part plus aisément que d'Allemagne on n'emporte sa patrie à la semelle de ses souliers.

Les plus simples convenances de politesse internationale m'interdisent de reproduire ici les termes dont se sert un philosophe à la mode pour blâmer énergiquement chez ses compatriotes cette tendance au cosmopolitisme[1]. D'ailleurs quiconque a jamais éprouvé ce plaisir si vif d'entendre sonner sur la terre étrangère le son de la langue maternelle, ne voudra pas certainement chicaner le plaisir d'un géographe dont l'impeccable statistique, au fond de la Finlande, sur quelque deux millions d'habitants, a découvert jus-

1. E de Hartmann, *Gesammelte Studien und Aussätze*, 1876 p. 103.

qu'à 400 Allemands dans le gouvernement de Wiborg. Et s'il remarque ailleurs, dans une description détaillée de l'Autriche-Hongrie, que les 8 millions d'Allemands qu'on y compte ont été dans le passé, sont encore dans le présent, pour 6 millions de Magyars et 14 millions de Slaves, une vraie bénédiction, *wahrer Segen*, une rosée du ciel, ce serait étroitesse d'esprit que d'essayer de discuter le mot ou de contester la chose.

En effet, si la supériorité des races germaniques est désormais, comme le proclament les oracles de l'ethnographie d'outre-Rhin, un fait acquis à la science, nous n'avons qu'à courber la tête, et il importe à notre dignité de faire taire la révolte de notre orgueil; mais si c'est une illusion, comme nous osons nous flatter qu'il reste peut-être encore quelques raisons de le croire, qui ne jugera que nous savons trop ce qu'il en coûte aux peuples de s'endormir dans l'illusion de leur supériorité, pour nous soucier beaucoup de désabuser nos voisins ?

Passons donc aux Allemands, sans compter, toutes les vertus qu'ils s'adjugent, et convenons que de la « profondeur du sentiment germanique », découlent, comme d'une source intarissable, toute intelligence et toute probité :

Oui, vous êtes, mon frère, un docteur révéré,
Et le savoir du monde est chez vous retiré.

Oui, la bonne foi, bannie du reste de la terre, s'est

réfugiée chez eux, dans les manifestes du grand Frédéric, envahissant la Silésie pour la soustraire aux convoitises des ennemis de l'Autriche et l'annexer amicalement à la Prusse, ou dans les discours de M. de Bismarck, se défendant d'avoir livré les Polonais aux Russes et protestant qu'il n'avait fait que « les expulser par la frontière russe ». Oui, les Allemands se sont constitué des vertus de famille un inaliénable apanage, un monopole de la chasteté : *sera juvenum Venus, eoque inexhausta pubertas.* Pour les vieillards c'est autre chose, depuis cet hercule saxon qui léguait à ses sujets trois cent soixante et quelques bâtards, jusqu'à ce patriarche bavarois qui faillit mettre une couronne royale sur la tête de Lola Montès. « Nul peuple comme l'Allemand ne sent la force de ce mot : chez soi, *daheim ;* nul peuple n'a d'expression qui puisse traduire l'idée de l'amour allemand, *Minne.* » C'est pourquoi l'Allemagne est vraiment le cœur de l'Europe, et « comme dans l'organisme le cœur a pour fonction de faire circuler à travers les membres un sang qui renouvelle les parties vieillissantes et fortifie les plus jeunes, ainsi l'Allemagne a pour mission dans l'histoire de rajeunir par la diffusion du sang germanique les membres épuisés de cette vieille Europe. » Les Allemands ont toutes ces vertus, ils en ont bien d'autres encore, et, quand ils ne les auraient pas, je voudrais qu'on les leur reconnût : « pour la beauté des choses qu'ils en ont dites et la justesse du raisonnement qu'ils en ont fait. »

Il va sans dire que les Français paient les frais de cette apothéose du Teuton. Soyons justes toutefois, et sachons à notre géographe quelque gré de n'avoir pas repris trop bruyamment le thème, — qui commence à s'user, — de la corruption et de l'immoralité françaises. Remercions-le de n'avoir pas dévoilé tout l'excès de notre misère, toute la grossièreté de notre barbarie et par exemple de ne pas enseigner, comme cet autre, qu'en France « on attelle des femmes à la charrue en guise de bœufs et de chevaux »[1]. Et si parfois, chemin faisant, il lui arrive encore de s'égayer aux dépens de notre vanité nationale, il y réussit toujours si plaisamment qu'il faudrait avoir l'esprit bien mal fait et l'humeur bien atrabilaire pour ne pas en rire avec lui. Que dirons-nous de l'ingénieuse et vive image qu'il a trouvée pour tourner en ridicule notre prétention de guider au progrès la civilisation moderne? « Les Français, écrit-il, se considèrent comme le balancier de l'horloge européenne; » ô bonheur et ressouvenir joyeux de l'expression! Il paraîtrait d'ailleurs que depuis quelque temps déjà les Allemands nous ont relevé de ce rôle aussi monotone qu'honorable.

Pourquoi seulement faut-il qu'ici commence à percer le bout de l'oreille germanique? Pourquoi par exemple réduire toute notre valeur scientifique à quelques progrès accomplis dans le domaine des sciences exactes,

1. Marcus Schlichting, *Erd-und Völkerkunde*. Leipzig. 1874.

et n'est-ce pas laisser soupçonner qu'on a les meilleures raisons du monde pour garder un silence prudent sur les physiciens, les chimistes, et je ne crois pas que ce soit aller trop loin de dire les naturalistes français? Nous avons tant fait dans ce siècle pour la gloire de l'Allemagne; ses savants, ses érudits, ses philosophes, ses poètes, nous les avons si généreusement vantés qu'ils nous devraient bien quelque reconnaissance, et, le cas échéant, quelque réciprocité. De même, quand on a reproduit cette remarque d'un très fin connaisseur, « que, sur trois tableaux français il y avait sûrement un cadavre, » — tandis que, comme il est de notoriété, la peinture des Overbeck et des Cornélius respire toute l'ardeur de la vie, — n'est-ce pas donner beaucoup à penser que de ne pas souffler un traître mot de la sculpture française? J'ajoute qu'on aurait bien dû nommer ce très fin connaisseur. Ainsi de notre littérature; et une fois glissée cette observation singulière « que la poésie française a pour le monstrueux et le vulgaire une prédilection insupportable au goût incorrompu de l'Allemagne, » j'aimerais assez, dans le seul intérêt du manuel, qui serait plus complet, et de la vérité, qui serait plus respectée, qu'on eût touché quelque chose en passant de la prose française. Il ne suffit pas de constater que depuis Louis XIV sa précision et sa clarté « superficielle » lui ont valu l'honneur de devenir le langage de la diplomatie. D'abord il y a six cents ans qu'elle était déjà « le plus délectable langage et le plus commun à toutes

gens, » du moins au dire de Brunetto Latini; et puis, on pouvait la comparer peut-être à cette prose allemande, toute raide encore, toute cassante, ankylosée dans ses constructions inflexibles, si vague en même temps, si libre dans le choix des mots et qu'il semble que chacun pétrisse à sa guise, comme une cire molle, à toujours incapable de consistance et de solidité. Hélas ! et si notre poésie, notre poésie contemporaine du moins, ne laisse pas de mériter souvent le reproche qu'on lui adresse, l'Allemagne a-t-elle bien le droit de le lui faire? Le monstrueux! qui donc l'a plus aimé que la poésie germanique? et quant au vulgaire, qui donc, si ce n'est elle encore, s'avisa de vouloir agrandir le détail modeste de la vie bourgeoise jusqu'aux dimensions du cadre de l'épopée? Nous aurons beaucoup profité le jour que nous romprons avec la superstition des littératures étrangères et que nous reviendrons au culte trop délaissé de nos traditions nationales. Peut-être alors les Allemands feront-ils à notre littérature le même honneur qu'à nos vins. C'est une ombre de supériorité qu'ils veulent bien nous reconnaître encore. M. Hummel, passant à Dijon, oubliera volontiers qu'un Bossuet y naquit, un Lamartine à Mâcon; il n'a garde, passant à Meaux, d'oublier d'y mentionner un grand commerce de fromages de Brie, non plus qu'à Périgueux de pâtés de perdreaux truffés, « fameux chez les gourmets ».

Aussi bien nous sommes faits à ces aménités, et que cet autre proclame qu'il y a cette différence entre

le Français et l'Allemand, « que le Français est un peuple qui parle et l'Allemand un peuple qui pense[1] », il n'importe, et ce ne sont que menus suffrages. Aujourd'hui le fort de la thèse est ailleurs, et c'est là, si je ne me trompe, l'inattendu, la nouveauté du livre de M. Hummel, j'entends la nouveauté, l'inattendu pour nous. C'est tout un art de grouper les chiffres, toute une science de dresser des arbres généalogiques, une philosophie de la statistique appliquée désormais par principes à la politique des nationalités. Du fond de notre défaite, nous en appelions à cette indestructible vitalité dont nous avons donné tant de preuves dans l'histoire, et nous aimions à nous redire que, s'il est quelque part une contrée sous le ciel dont tous les fils, au jour du danger, se retrouvent confondus dans le même amour de la patrie commune, c'est la France : nous avions compté sans l'arithmétique et sans l'ethnographie.

Sans doute il reste en France à peu près 36 millions d'habitants, mais il y a Français et Français. Et d'abord on commencera par déduire 10 000 Bohémiens (*Zigeuner*), 6 000 Cagots, 200 000 Basques, 1 800 000 Wallons ou Flamands, 1 100 000 Bretons et 400 000 Italiens, en somme, et si l'on y joint quelques milliers de Juifs, 11 p. 100 de la population totale. Les Italiens, on nous avertit que nous devons renoncer à les assimiler; les Wallons et les Flamands,

1. Marcus Schlichting *Erd und Volkerkunde*.

qui peuplent la zone intermédiaire, où s'est accompli le mélange des éléments français et germanique, ressemblent de bien plus près aux Germains qu'aux Français; les Basques, s'il faut en croire les conclusions de la linguistique et de l'anthropologie, représenteraient, sur les confins de la France et de l'Espagne, comme un îlot préhistorique, seul témoin survivant de la disparition des races primitives de l'Europe, et, pour les Cagots des Pyrénées, on y verra les derniers restes de la race hunnique ou slave des Alains. Quant aux Bretons, héritiers de la pure tradition celtique, étrangers à notre langue, à nos mœurs, à notre histoire, on n'apprendra pas sans quelque étonnement « qu'ils considèrent tout ce qui n'est pas Breton et le Français lui-même ou *Gallo*, — c'est ainsi qu'ils l'appellent, — comme leur étant absolument étranger ».

A la vérité, vous pourriez vous demander ici comment il se fait que le Français et le Breton soient si manifestement étrangers l'un à l'autre, puisqu'enfin l'un et l'autre sont Celtes, et qu'à l'un comme à l'autre on applique encore les mêmes traits dont César se servait pour les dépeindre? Ou bien, si les Français sont Romains plus que Celtes, vous pourriez à bon droit témoigner quelque surprise que la France ne pût réussir à s'assimiler 400 000 Italiens quand l'Italie, dans la seule province de Turin, s'assimile à peu près une même proportion de Français, puisque aussi bien ils sont fils de la race détestée,

puisqu'ils furent également dans le passé la matière de la gloire impérissable d'Hermann : c'est que le fin de la doctrine vous échapperait. En effet, ce ne sont là que les chiffres d'une statistique en quelque sorte officielle, ce que révèle un premier coup d'œil jeté de loin et qui s'arrête à la superficie des choses. Que si l'on pénètre un peu plus avant, on ne tardera pas à s'apercevoir qu'au fond il n'y a guère de véritables Français que ceux de l'Ile-de-France. Je traduis : « Les habitants de la Champagne sont apparentés de très près aux Lorrains orientaux ; leur stature imposante, leurs cheveux blonds, leurs yeux bleus, tout rappelle que l'Allemagne n'est pas loin. » Reculons donc alors et replions-nous sur le centre ou sur l'ouest, en Normandie, par exemple. « Dans les veines du Normand bat encore, à ne s'y pas méprendre, un sang germanique... De là son aptitude aux affaires, son habileté, son coup d'œil. Il n'est pas seulement le meilleur agriculteur, il est aussi le meilleur matelot de la France... C'est un arrière souvenir du temps des anciens rois de mer. »

Et voyez un peu ce que c'est d'avoir étudié ! Ce que j'admire le plus chez les Allemands, ce que nous pourrions leur envier, c'est un goût naturel pour la discipline. On sent qu'ils ont été dressés par des rois caporaux. Le professeur Hæckel ayant déclaré quelque part « que, pour apprécier la valeur intellectuelle de l'homme, il n'était pas de meilleur étalon que l'aptitude à adopter la théorie évolutive et la philosophie

monistique qui en est la conséquence, » tout bon Allemand depuis lors d'évoluer conciencieusement, pour donner une haute idée de son développement intellectuel. Quoi cependant! ni la Flandre, ni la Picardie, ni la Bretagne, ni la Champagne, ni la Normandie! car, pour le Roussillon, pour la Savoie, pour la Corse, on a déjà vu qu'il n'en saurait être question. De quel côté nous retournerons-nous? vers la Bourgogne? « La Bourgogne est de toute la France la province qui ressemble le plus à l'Allemagne... Même dans la grande ville industrielle de Lyon, c'est à peine, comme aussi dans toutes les contrées avoisinantes, si l'on rencontre quelques traces de l'inconsistance et de la frivolité françaises. » C'est un terrible homme que ce M. Hummel, un redoutable ethnographe, un cruel statisticien. Pousserons-nous au Languedoc? « En Languedoc, la race est forte, sérieuse... de caractère bien autrement ferme et persévérant que la vraie race française. Arndt en a donné la raison : c'est que dans ces contrées, les conquérants visigoths ont détruit l'élément gaulois ou du moins y ont mêlé une forte proportion de sang germanique... Cette origine se trahit dans l'aptitude philosophique de la race... » Pour le coup, nous n'avons plus qu'à nous réfugier en Provence. Là, du moins, aux environs d'Aix et de Marseille, dans ces plaines fameuses qu'illustra le carnage des Teutons, nons pouvons espérer que les souvenirs du monde romain nous défendront des prétentions germaniques. Apprenez, bonnes gens, que « si selon toute vrai-

semblance les départements de la Méditerranée renferment le plus grand nombre des descendants français de race latine, ce n'est pas encore qu'il n'y ait lieu de supposer que le sang y soit croisé dans une forte proportion de sang goth et burgonde. »

Cette élimination faite, je laisse à caiculer ce qu'il reste de vrais Français, — *Normal-Franzosen*, — comme les appelle si bien notre géographe, c'est-à-dire, si je traduis correctement, de Français selon la formule, coulés au moule de la haine et de l'orgueil allemands. Ah! les Allemands ont la mémoire longue! Il y a quelques années, leurs souvenirs ne remontaient encore que jusqu'à Conraddin de Hohenstaufen, qui fut décapité à Naples par les Français. Ils remontent un peu plus loin aujourd'hui, jusqu'à l'époque des grandes invasions. Voici le portrait du vrai Français, du Français de l'Ile-de-France : « L'Ile-deFrance est le cœur de la France, non pas proprement le cœur, mais comme la farce du pâté français, « *Füllsel des französischen Fladens.* » Vous reconnaissez ici le goût incorrompu de l'Allemagne. « C'est cette partie du pays qui, comme un ferment de pourriture, a réussi lentement à faire lever et corrompre le reste. C'est elle dont la légèreté, l'inconstance, la folie, s'est étendue, pour les gangrener, aux parties plus nobles de la France. C'est là, dans ce vrai pays gaulois, qu'habite la population la plus malingre, la plus rabougrie, jusqu'au point de ne pouvoir pas atteindre la taille réglementaire du soldat français. » Quant à ce der-

nier détail, je me fais un vrai plaisir d'apprendre à M. Hummel que la taille moyenne est sensiblement plus élevée dans le département de la Seine que dans les départements de l'Aude, de la Haute-Loire, du Tarn, de la Lozère et de l'Ardèche, qui font partie cependant de cet ancien Languedoc, si reconnaissable à ses yeux pour terre vraiment germanique.

On se tromperait de ne voir là qu'une boutade humoristique ; il y a plus. Quand M. Hummel appelle Chambord « un édifice gothique », ou quand il fait de Cuvier « un naturaliste wurtembergeois », sans doute il plaisante, et c'est qu'il veut égayer la monotonie d'une longue nomenclature de départements et de villes; mais, dans ces artifices d'ethnographie, dans ces insinuations perfides, je crains qu'il ne soit trop aisé de voir toute une théorie naïve d'impudence, tout un système d'ambition qu'on dirait que, dès à présent, l'Allemagne s'exerce à justifier dans l'avenir. On le reconnait à l'accent de colère frémissante et contenue que prend le style du géographe quand il parle de la Lorraine. Il cite quelques paroles de Arndt qui datent de 1843, et continue lui-même en ces termes : « On pourrait ajouter que ces Lorrains, race d'ailleurs honnête et laborieuse, ont importé par-delà la frontière la plupart des défauts allemands, sans acquérir par compensation aucune des qualités aimables du Français. Dans l'orgueil de leur passion, ces Lorrains, qui cependant nous ressemblent de si près, s'imaginent que nous devrions nous trouver trop heureux, nous

autres Allemands, d'être asservis et pliés sous eux. Rien n'est plus significatif, rien ne saurait mieux caractériser l'attitude qu'ils ont prise en face de leur patrie d'origine que cette protestation contre l'annexion allemande, le premier acte de leur politique dans le *Reichstag* allemand. »

Ne sent-on pas bien dans ces quelques lignes le dépit, la sourde irritation d'être réduit à s'avouer que depuis cinq ou six ans, dans ces nobles provinces, la germanisation n'a point avancé d'un pas, et que le souvenir de la patrie française y survit encore dans tous les cœurs? Cette ténacité du souvenir, voici dans le manuel même, tout à point pour l'expliquer, un mot bien caractéristique et qui nous venge de toutes les railleries, c'est que « tout ce que les Français ont accompli de grand dans le domaine des sciences ou des arts, a toujours eu pour résultat le progrès de l'intelligence en général et non pas seulement celui de l'esprit français en particulier. » Le lecteur n'apprendra pas sans intérêt que la parole tombe de haut, puisqu'elle est de M. de Roon, auteur d'un manuel de géographie classique en Allemagne, et depuis ministre de la guerre[1]. Je fais peut-être erreur et j'interprète certainement à faux, mais il me semble qu'on nous donnerait à choisir la formule d'éloge qui nous flatterait le plus, vraiment nous n'en voudrions pas d'autre, et nous l'estimerions

1. C'est ici un curieux exemple des préoccupations pratiques de la science allemande. On y traite l'*Ethnographie* comme *Introduction à la géographie politique*. Voyez Peschel, *Volkerkunde*, 1876.

au-dessus de toutes les métaphores usées dont la vanité de nos voisins est si prodigue et leur langue si libérale, toutes les fois qu'il s'agit de faire un parallèle de nos défauts et de leurs vertus.

Pourquoi n'ajouterais-je pas que, dans l'amertume présente, il y a quelque plaisir à songer que, si les Allemands connaissent si bien nos défauts, c'est que nous avons en tout temps fait gloire et parade, pour ainsi dire, de les avouer, de les railler nous-mêmes, et quelque joie maligne à considérer que, s'ils connaissent si bien leurs qualités, c'est que nous avons pris comme à tâche depuis madame de Staël, de les proclamer et de les honorer jusqu'à satiété des amours-propres germaniques. Aujourd'hui même, ouvrez nos livres de géographie : vous n'y trouverez pas un seul mot d'injure, à peine un témoignage de rancune. On vient de voir ce qu'ils enseignent de nous à la jeunesse de leurs écoles, et je n'ai pas tout cité.

Le premier mouvement était de rire, le second est de réfléchir et de comparer. On pardonne d'abord quelque chose à l'enivrement du triomphe ; il y a un apprentissage de la gloire, et ce n'est pas une petite affaire que de savoir porter sa fortune. Surtout on rejette bien loin la pensée d'accuser tout un grand peuple de la maladresse ou de la perfidie de quelques-uns. On sait que de tout temps il s'est trouvé de l'autre côté du Rhin des hommes d'esprit et de sens pour se moquer de l'appétit des *Mangeurs de Français*. On refuse d'admettre que la rancune des vainqueurs

puisse durer au-delà des rancunes du vaincu. Pourtant fermerons-nous les yeux à la lumière? Ce que pense de nous M. Hummel, on l'a vu; l'ouvrage de Daniel ne nous est guère plus amical, ni sans doute celui de M. Schlichting : voilà pour ceux qui sont à notre connaissance. Et ce ne sont pas là des pamphlets, des brochures d'occasion et de circonstance, ce sont des livres d'enseignement et de lecture courante, qui représentent plusieurs années de travail et de compilation, je dirais presque une vie consacrée tout entière à la géographie. Daniel était « professeur et inspecteur adjoint au gymnase royal de Halle », M. Schlichting est professeur à la *Realschule* de Kiel, M. Hummel est un professeur de séminaire; on voit que c'est bien l'enseignement que reçoit la jeunesse allemande, à tous les degrés de l'instruction secondaire.

Encore s'ils étaient de bonne foi! Certes nous ne demanderions pas mieux que de le croire; le moyen cependant, quand nous découvrons dans leurs livres des rapprochements de chiffres où nous apprenons que la France ne compte qu'environ 400 ou 500 établissements d'instruction secondaire, tandis que l'Italie en compterait près de 900 [1] ? le moyen quand, après

1. L'Italie répond d'ailleurs comme il convient à ces provocations gracieuses. Une revue s'est fondée tout récemment à Florence sous le titre de *Revue internationale;* internationale, c'est-à-dire, d'après le sous-titre : *britannica, germanica, slava.* De la France, pas un mot, si ce n'est pour constater que le temps est venu de se soustraire à l'influence qu'elle prétendait exercer sur la science et la littérature italiennes.

avoir parcouru cette singulière statistique de la population de la France, allant aux provinces baltiques de la Russie, par curiosité bien naturelle, on y trouve à peine mention, çà et là, de l'élément germanique, et pas un mot de ces populations luthériennes dont les souffrances ont permis de dire « que le martyrologe des protestants de la Baltique n'était pas moins lamentable que celui des catholiques de Pologne[1] » ? Que signifie donc alors ce travestissement de la géographie et de l'histoire? De la géographie, quand sous prétexte de généalogie germanique on ne consent à reconnaître de vertus ou de qualités de caractère et d'esprit dans le monde que celles qu'y ont apportées les Germains.

Ah! tournez-vous, de grâce, et l'on vous répondra.

C'est-à-dire, ouvrez vos annuaires et daignez y compter une bonne fois, — depuis M. Dubois-Reymond jusqu'à M. de Talleyrand-Périgord, — ce que vous y rencontrerez de noms d'origine française. Et quant à l'histoire, abandonnez donc une bonne fois ce sophisme suranné du barbare d'outre-Rhin régénérant le monde romain, tandis qu'il est plus clair que le jour que les grandes invasions des premiers siècles de l'ère chrétienne n'ont eu pour résultat que de dessécher dans son germe cette civilisation gallo-romaine qui se dégageait des débris de la civilisation romaine expirée.

1. Saint-René Taillandier.

Au moins, rendez-nous la justice que nous vous rendons. Quoi! nos savants, estimant que la science n'a pas de patrie, ouvraient l'autre jour encore à M. Borchardt les portes de cette académie qu'un patriotisme, respectable sans doute, mais étroit à leur sens, avait essayé vainement de lui fermer, et quelques jours plus tard M. Mommsen, à Rome, jetait publiquement, et bien gratuitement, l'injure à la science française. C'est un grand érudit que M. Mommsen, c'est un érudit utile et qui décide comme pas un, entre César et Pompée le point de droit litigieux en faveur de César, mais il manque de tact. Il aurait pu se souvenir qu'il y avait là, près de lui, des Français; M. Geffroy entre autres, le directeur de notre École française de Rome, des travaux de laquelle il n'a pas dédaigné quelquefois de profiter; mieux que cela, l'un des rares érudits dont l'impartialité scientifique persiste encore chez nous à soutenir la thèse de l'influence heureuse des races germaniques dans l'histoire.

Peut-être encore aurait-il pu se souvenir que, dans cet opuscule d'un Latin dont les Allemands ont fait leur évangile, je veux dire la *Germanie* de Tacite, il était quelque part écrit que les Germains n'ont pas de rancune, *apud eos inimicitiæ non implacabiles durant*, et même qu'ils se laissent égorger, pourvu que l'on y mette le prix : *luitur enim etiam homicidium certo armentorum numero*. Cinq milliards! comme disaient nos pères, c'est pourtant un joli denier! Comme s'il n'était pas ridicule autant qu'odieux de vouloir

à toute force, en pleine civilisation, transformer une guerre politique en une guerre de races, une nouvelle lutte inexpiable. Heureusement que c'est le rôle de M. Geffroy d'avoir raison contre les incartades et les déclamations de M. Mommsen; il lui a répondu, comme jadis, en 1870, il avait répondu au pamphlet célèbre : *Agli Italiani;* comme il avait pris soin de répondre par avance à ces revendications de l'orgueil allemand, quand il écrivait ces nobles et impartiales paroles : « Quiconque voudrait nier dans l'histoire générale les influences de races, risquerait de nier l'initiative des différents génies, et, pour tout dire, la liberté et la solidarité humaines. Quiconque ne verrait dans cette diversité qu'un motif d'antagonisme, de division et de haine, fermerait les yeux aux progrès des plus grands peuples, et en particulier à tout le patient et bienfaisant travail de la civilisation française. »

1er juin 1876.

DE LA DÉFORMATION DE LA LANGUE

PAR L'ARGOT[1]

« Quelque diversité d'herbes qu'il y ait, dit Montaigne, tout s'enveloppe sous le nom de salade ». C'est ainsi qu'aujourd'hui, quelque diversité qu'il y ait de barbarismes à la mode, ou de métonymies saugrenues et de synecdoches obscènes, ou de vocables enfin jetés dans le courant de la circulation par ces messieurs de la place Maubert et ces demoiselles des boulevards extérieurs, tout à bon droit s'enveloppe et peut s'envelopper sous la dénomination d'argot. Les deux pre-

1. I. *Dictionnaire historique d'argot.* 9e édition des *Excentricités du langage*, par M. Lorédan Larchey; un vol. in-18. Paris, 1881, Dentu. — II. *Dictionnaire d'argot moderne*, par M. Lucien Rigaud; 1 vol. in-18. Paris, 1881, Ollendorff. — III. *Glossaire franco-canadien*, par M. Oscar Dunn; 1 vol. in-12. Québec, 1880.

miers volumes dont nous venons de transcrire les titres nous en sont les fidèles témoins. Il suffit, en effet, de les parcourir très rapidement pour s'apercevoir bientôt qu'il n'est pas une classe de la société, peut-être, qui n'apporte, bon an mal an, sa part d'inventions à l'argot, et par conséquent ne travaille, autant qu'il soit en elle, comme si nous étions menacés de parler ou d'écrire trop correctement, à précipiter la corruption de la langue. On n'apprendra pas sans édification que, dans le court intervalle d'une édition à l'autre, — c'est-à-dire en deux ans, — M. Lorédan Larchey n'a pas enrichi son *Dictionnaire* de moins de deux mille sept cent quatre-vingt-quatre locutions nouvelles. Et encore y a-t-il mis de la modération.

C'est là d'ailleurs ce qui fait, — aux yeux du linguiste et du philologue, — l'intérêt scientifique de l'argot. Car, pour arbitraire qu'elle soit, et même, à de certains égards, ainsi que nous le montrerons tout à l'heure, conventionnelle, cependant la formation de l'argot ne laisse pas d'obéir intérieurement aux mêmes lois qui gouvernent, il faut bien le savoir, l'évolution naturelle du plus noble ou du plus pompeux langage. C'est un point qu'un savant professeur américain, — M. W. D. Withney, — dans un livre non moins ingénieux que solide, sur *la Vie du langage*, a mis clairement en lumière. Les diverses sortes de métaplasmes, par exemple, que cataloguent si soigneusement les traités de la plus fine linguistique, sont bien incontestablement un des procédés favoris de forma-

tion des argots. Le premier rôdeur de bals qui s'avisa de dire un *cipal* pour un *municipal* ne se doutait probablement pas qu'il ne faisait rien moins qu'une aphérèse. Et pour hardie que soit l'apocope, cependant c'en est bien une, il en faut prendre son parti, que de dire *champ* pour *champagne*, comme *démoc* pour *démocrate*. Même lorsque les mots demeurent ce qu'ils sont et conservent leur figure entière, c'est-à-dire leur sens avec leur orthographe et ensemble leur son, n'est-il pas évident que la métaphore est du même ordre, si nous disons d'un brave soldat qu'il est *un lion* ou d'un sot qu'il est *une huître*? Les raffinés de l'argot disent *un mollusque*, à ce qu'on nous assure. Oui; ce sont bien là créations de même nature. Mais, de plus, dans les métaphores toutes neuves de l'argot, nous avons chance de pouvoir suivre ce mouvement de translation qui fait passer les mots du sens propre au figuré, mouvement dont il est si difficile de déterminer le point de départ et de retracer la direction vraie, quand il s'agit au contraire d'une vieille métaphore que nous avons héritée des Latins, ou les Latins eux-mêmes de nos premiers ancêtres de l'Iran.

On peut aller plus loin, et si seulement on ne s'effraie pas de pousser une thèse jusqu'au paradoxe, il est permis de soutenir qu'en un certain sens, et que nous le sachions ou non, nous parlons tous plus ou moins argot. C'est quelquefois de l'argot latin : puisque enfin le latin, et non pas, comme on sait, le latin de Cicéron ou de Virgile, mais le latin populaire et le latin des

camps, l'argot démocratique des carrefours de Rome et l'argot soldatesque des légions impériales a fourni le fond de la langue française. *Bataille*, qui vient de *batalia*, *cheval* qui vient de *caballus*, sont de l'argot; et tant d'autres mots que nous ne pouvons citer, ne dressant pas ici un dictionnaire. Descendons le cours des siècles. Nous nous servons, dans le style le plus noble, sans scrupule, et même avec plaisir, car elle est belle, de l'expression de *prendre l'essor*, comme dans un style moins élevé, quoique de la meilleure langue encore, de l'expression *faire gorge chaude*. L'une et l'autre nous reportent en pleine société féodale. C'est ici vocabulaire, jargon, argot de fauconnerie. Que si maintenant l'ouvrier, pour dire qu'il va prendre un congé sans motif, se propose de *courir une bordée*, comme s'il ajoute qu'ensuite il ira *s'affaler*, peut-on nier qu'il procède, en empruntant ces expressions à l'argot du marin, de la même manière, exactement, que nous procédions tout à l'heure? Est-ce à dire que son droit soit le même? Je ne le crois pas, pour des raisons que l'on va voir; mais il ne s'agit encore ici que de linguistique, nullement de littérature, et si la valeur esthétique de l'argot demeure en question, on commence du moins à voir son intérêt historique.

Ajoutez que, tel qu'on le parle de nos jours, il renferme quantité de vieux mots, de tournures tombées en désuétude, et de locutions qu'on eût pu croire autrement perdues. Il en renferme tant que ceux-là mêmes qui dressent les dictionnaires d'argot semblent

ne pas suffire à les reconnaître toutes et nous donnent parfois comme néologismes telles et telles expressions qui sont pourtant du meilleur temps de la meilleure langue. « Où sait-on maintenant, demande M. Lorédan Larchey, qu'en 1803, Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, faisait deux grands volumes tout exprès pour solliciter l'admission de mots tels que *fusion*, *fureter*, *franciser*,... que ses confrères de l'Académie n'avaient pas encore acceptés? » Je vois cependant que Littré dans son *Dictionnaire*, apporte, au mot *fureter*, des exemples de Montaigne, de Régnier, de Molière, de Rousseau, de Beaumarchais; et sans doute il ne serait pas malaisé d'en allonger la liste. Si donc l'Académie, dans son édition de 1798, avait omis *fureter*, ce ne pouvait être que par pur oubli, comme, par exemple, elle devait omettre *inconvenance* dans son édition de 1836. M. Lucien Rigaud, d'autre part, et non plus dans une préface, mais dans le corps de son *Dictionnaire*, nous donne pour moderne, et de l'argot des gens de lettres, la locution *avoir de la barbe*, qui sert à désigner, dit-il, quelque vieille et banale histoire. Elle me paraît, de prime abord, assez mal faite. La voici cependant, si je ne me trompe, sous la plume de Malebranche. « La découverte, — il parle d'une découverte récente encore de l'anatomiste Pecquet, — est du nombre de celles qui ne sont malheureuses que parce qu'elles ne naissent pas toutes vieilles et pour ainsi dire avec une barbe vénérable. » C'est mieux dit, — étant mieux préparé et mieux soutenu,

préparé par l'épithète *vieilles*, soutenu par l'adjectif *vénérable*, — c'est bien la même locution. Mais il ne faut abuser contre personne des trouvailles que l'on a pu faire, par hasard, en lisant *la Recherche de la vérité*.

Je reprocherais plutôt à M. Lucien Rigaud, s'il vivait encore, quelques erreurs d'attribution. Il nous donne, par exemple, le mot d'*anspezade*, qu'il faudrait écrire *anspessade*, ou peut-être *lancepessade*, pour un terme d'argot particulier aux élèves de Saint-Cyr. Il eût dû spécifier au moins que le mot signifie, dès le XVI[e] siècle, « un soldat bien appointé, auquel on donne plus de privilèges et qui est aucunes fois honoré de quelque charge, au défaut de ceux auxquels elle appartient ». C'est à peu près le sens qu'il conserve encore, à ce qu'il semble, dans le vocabulaire de l'école : un soldat de première classe, dont on fera, le cas échéant, un fonctionnaire caporal. Il ne me paraît pas permis non plus d'insérer le mot *Borda*, comme signifiant « école navale », dans un *Dictionnaire d'argot*. Car il faudrait y mettre, à ce compte, les noms de *Duguay-Trouin*, je suppose, ou de *Château-Renaud*, si l'on avait établi l'école des mousses ou l'école des canonniers sur des vaisseaux de ce nom ? Mais de telles façons de parler, qui sont façons naturelles et métonymies légitimes, s'il en fut, ne peuvent à aucun titre figurer dans un *Dictionnaire d'argot*. Est-ce que l'on y fait entrer les mots de *Bordeaux*, de *Bourgogne*, de *Champagne*, et les

mots de *madapolam*, de *cachemire*, de *damas*?

Il ne reste pas moins, en dépit de ces légères erreurs d'attribution, et le triage une fois fait, dans le *Dictionnaire* de M. Lorédan Larchey, comme dans celui de M. Lucien Rigaud, bon nombre de locutions de l'ancienne marque et du vieil usage. Aussi peut-on comparer sous ce rapport l'espèce d'intérêt que présente l'étude philologique de l'argot à l'intérêt, spécial sans doute, mais considérable, que présentent les patois. La répartition professionnelle des argots, si je puis parler de la sorte, n'offre-t-elle pas, en effet, quelque chose d'analogue à la distribution géographique des patois? Et comme les patois sont encombrés de *provincialismes* que la langue littéraire n'a pas accueillis, justement parce que le sens en était borné trop étroitement à leur province d'origine, pourquoi ne dirions-nous pas de même que les argots sont chargés d'*idiotismes* qui n'ont pas fait fortune, faute d'être assez clairement intelligibles en dehors de la corporation où ils ont pris naissance?

A ce propos, nous avions récemment l'occasion de feuilleter un petit livre, un *Glossaire franco-canadien* qui venait de Québec en droite ligne. Et nous remarquions que beaucoup de mots qui sont aujourd'hui de l'argot le plus pur, — l'argot le plus pur est l'argot le plus grossier, — commme *jaspiner*, par exemple, dans le sens de *murmurer*, et comme *margoulette*, dans le sens de *bouche* ou de *visage*, y figurent, le premier comme importé du picard et le

second comme importé du normand. Il est probable cependant que la langue littéraire continuera de les repousser. C'est ainsi que l'anglais contemporain repousse sous le nom d'*américanismes* des mots et des tournures qui datent pourtant, comme ces locutions canadiennes, du siècle où les Européens, faisant sur le sol d'Amérique leurs premiers établissements, y apportaient, avec les institutions et les coutumes, la langue aussi de la métropole. Quelques autres mots, dans ce même *Glossaire*, ont la mauvaise physionomie des mots de l'argot classique. Tel est, par exemple, avec sa sifflante initiale et ses syllabes sourdes, le mot de *sourlinguer*, dans le sens de *remettre quelqu'un à la raison*. Je ne le trouve ni dans le *Dictionnaire* de M. Rigaud, ni dans le *Dictionnaire* de M. Larchey. Mais j'y trouve, en revanche, quelques locutions de la forme *être bu*, c'est-à-dire « être pris de boisson », ou *être lingé*, pour « avoir du linge », qu'il est difficile de ne pas rapprocher des tournures canadiennes suivantes : *être foncé*, pour « être en fonds » et *être fortuné*, pour « avoir de la fortune ». J'en relève une troisième : *être gazetté*, pour « être mis dans la gazette », dont je rapprocherai la forme, et peut-être la date, de l'expression d'autrefois, *être chansonné*, pour « être mis en chanson ». Si ce n'était cette dernière, qui nous reporte au meilleur temps de notre langue, les autres pourraient être considérées comme autant d'anglicismes.

On n'a pas à craindre de trop insister sur l'intérêt

que peut offrir l'étude philologique de l'argot. C'est cet intérêt même, en effet, qui se retourne et pour ainsi dire milite contre lui dès qu'il est question de parler de sa valeur littéraire. Car, plus vous relèverez dans ces *Dictionnaires* de mots tombés de patois en argot et de locutions chassées par le temps de l'usage de la langue, plus il faudra trouver de bonnes raisons qui motivent la déchéance et justifient l'arrêt de proscription.

Un mot, deux mots, trois mots peuvent disparaître, sans qu'après tout nous soyons tenus d'assigner des motifs à leur disparition. C'est le hasard qui l'a voulu. Ainsi, la langue littéraire a conservé presque toutes les locutions que la langue du moyen âge avait tirées du vocabulaire de la fauconnerie. Nous en avons cité des exemples ; nous pourrions en citer beaucoup d'autres. En voici pourtant une qu'à peine comprenons-nous aujourd'hui, c'est la locution *ne pas voler sur sa gorge*, encore qu'elle enferme un excellent conseil d'hygiène, qui est de ne pas prendre un exercice trop violent aussitôt le repas. Comment s'est-elle perdue? Sans doute parce qu'aucun grand écrivain ne l'a jugée digne d'être consacrée. Pourquoi quelqu'un ne l'a-t-il pas sauvée? Je n'en sais rien. Et vous conviendrez qu'au total il n'importe guère. Mais si c'est, au lieu d'un mot, toute une classe de mots, tout un article de dictionnaire, toute une catégorie de métaphores que la langue ait cessé d'employer, la mode alors et le caprice ne sont plus des

raisons que l'on puisse invoquer; et il en faut trouver d'autres.

On usait, par exemple, au XVIe siècle, des métaphores suivantes : — *c'est à râcler et à bander;* — *que de bond, que de volée;* — *jouer par-dessus la corde;* — *ne pas courir après son esteuf;* — *faire naqueter quelqu'un après soi*; — toutes façons de parler, dit Henri Estienne fort judicieusement, « qu'on aurait grand'peine à donner à entendre à un qui n'aurait pas vu jouer à la paume, » qui est le jeu d'où elles sont empruntées, et aussi ne l'essaierons-nous pas. Pourquoi ne les avons-nous pas conservées? Ici, la réponse devient bien simple et le lecteur l'a déjà trouvée. C'est que l'habitude, autrefois presque universelle, de jouer à la paume, s'étant insensiblement perdue, quiconque aurait usé, quiconque aujourd'hui voudrait se servir de l'une de ces métaphores, il faudrait qu'il commençât par l'expliquer, et conséquemment qu'il en sacrifiât tout l'effet utile. Car, ordinairement, et à moins que d'habiter les hauteurs du Parnasse contemporain, on écrit pour être compris, et l'on n'emploie guère la métaphore que pour abréger le travail au lecteur.

Maintenant d'autres jeux ont remplacé la paume. On en a tiré, comme d'usage, d'autres métaphores. L'esprit humain saisit avidement toute occasion qui s'offre à lui de simplifier le labeur, toujours pénible, de la réflexion. L'Académie française a consacré quelques-unes de ces locutions. On parle aca-

démiquement quand on emprunte au jeu de trictrac l'expression de *faire une école*, et au jeu de billard l'expression de *se blouser*, qui signifient l'une et l'autre à peu près une même chose. Cependant, la première est déjà si vieille, que tout éditeur de textes se croirait obligé, la rencontrant, d'y appendre en passant une courte note. Et, pour la seconde, j'imagine qu'elle sera prochainement marquée d'archaïsme, l'Académie n'ayant pas songé qu'un jour viendrait où, les billards n'ayant plus de *blouses*, l'expression perdrait le meilleur de sa substance en se vidant de ce qu'elle enfermait de concret. Aujourd'hui, ce sont les métaphores tirées du whist et du baccara qui sont plus particulièrement en faveur. Quand elles auront, elles aussi, fait leur temps, le jargon de l'avenir en tirera d'autres, soyons-en sûrs, du noble jeu de bonneteau. Je prie le lecteur ici de retenir un point. Les métaphores tirées du jeu sont d'autant plus grossières que, dans le jeu qui les suggère, la part du calcul mental ou de l'adresse corporelle est plus petite, et réciproquement plus grande la part de la fortune et de la *veine*.

En attendant, nous venons d'indiquer l'une des raisons quifont que toute langue littéraire aimera mieux périr que de se laisser pénétrer par l'argot. C'est que toute espèce d'argot, depuis l'élégant jargon, — car c'en est un, — des raffinés et des précieuses de tous les temps, en passant par la langue spéciale des chasseurs ou des joueurs et par l'algébrisme technique des

savants ou des industriels, pour descendre jusqu'à l'ignoble argot des voleurs et des filles, est un langage d'initiés. Les *sportsmen*, sous ce rapport, peuvent rivaliser avec les *bookmakers*, et la *gomme* le dispute, *carrément*, comme elle dit, à la *pègre*.

En effet, si tout le monde ne se sert pas de la langue de tout le monde, croirons-nous que ce soit uniquement fantaisie d'imagination? Non, sans doute. Mais les uns, comme les voleurs, ont besoin d'un langage qui protège contre les curieux le secret de leurs combinaisons, et les autres, comme les filles, d'un jargon qui leur dissimule à elles-mêmes l'ignominie de leur métier. Franchissons un abîme. Entrons dans l'atelier ou dans le laboratoire. Je ne jurerais pas qu'il ne se glissât ici, dans la formation des argots techniques, une arrière-intention de soustraire aux profanes, c'est-à-dire à tous ceux qui ne sont pas de la partie, les secrets du métier et les arcanes de la science. Les métaphysiciens surtout me paraissent goûter cette manière de se réserver à eux seuls l'intelligence de leurs conceptions. Mais il est vrai aussi, qu'en matière de philosophie comme de science, être parfaitement clair et parfaitement intelligible, c'est être quelquefois parfaitement superficiel et parfaitement banal. La nécessité de s'entendre soi-même, ou mieux de s'entendre entre soi, jointe à la pauvreté de la langue, — et la plus riche en un certain sens est toujours pauvre, — ne peut donc manquer ici d'engendrer des argots dont il est aussi difficile de se passer qu'il est impos-

sible de les mettre à la portée de tout le monde. Et puis, les diverses professions sont venues, *cum grano salis*, chacune avec son grain d'amour-propre. Le potier, dit le proverbe, est jaloux du potier, mais tous les potiers de terre mis ensemble sont bien autrement jaloux encore de la communauté des potiers d'étain. Le troupier s'est fait un vocabulaire à l'usage de ses occupations ordinaires, sans doute, mais plus particulièrement pour étonner le bourgeois. Le matelot, à son tour, tout de même, et quoique moins préoccupé de l'effet. Et il n'est pas jusqu'à notre brave lycéen qui n'ait cru devoir à la dignité de son uniforme de déguiser sous des appellations baroques les événements très simples qui tissent la trame de sa vie de collège. Mais il ressort de là ce que j'appelle un commencement de condamnation de l'argot. Car que peut-il entrer dans un argot technique, tel que nous venons d'essayer d'en donner l'idée? Deux choses seulement : des mots techniques d'abord, qui, par définition, ont besoin d'être expliqués verbeusement pour être compris, et ensuite, si peu qu'il s'y mêle d'affectation ou de nécessité de n'être pas compris, des associations de ces mots entre eux, inverses, si je puis dire, et contradictoires au génie de la langue.

On prétend, je le sais, que la langue s'enrichirait par l'apport de ces mots et de ces locutions techniques. Cela serait vrai si le plus riche était celui qui possède le plus de pièces de monnaies ou de billets de banque.

savants ou des industriels, pour descendre jusqu'à l'ignoble argot des voleurs et des filles, est un langage d'initiés. Les *sportsmen*, sous ce rapport, peuvent rivaliser avec les *bookmakers*, et la *gomme* le dispute, *carrément*, comme elle dit, à la *pègre*.

En effet, si tout le monde ne se sert pas de la langue de tout le monde, croirons-nous que ce soit uniquement fantaisie d'imagination? Non, sans doute. Mais les uns, comme les voleurs, ont besoin d'un langage qui protège contre les curieux le secret de leurs combinaisons, et les autres, comme les filles, d'un jargon qui leur dissimule à elles-mêmes l'ignominie de leur métier. Franchissons un abîme. Entrons dans l'atelier ou dans le laboratoire. Je ne jurerais pas qu'il ne se glissât ici, dans la formation des argots techniques, une arrière-intention de soustraire aux profanes, c'est-à-dire à tous ceux qui ne sont pas de la partie, les secrets du métier et les arcanes de la science. Les métaphysiciens surtout me paraissent goûter cette manière de se réserver à eux seuls l'intelligence de leurs conceptions. Mais il est vrai aussi, qu'en matière de philosophie comme de science, être parfaitement clair et parfaitement intelligible, c'est être quelquefois parfaitement superficiel et parfaitement banal. La nécessité de s'entendre soi-même, ou mieux de s'entendre entre soi, jointe à la pauvreté de la langue, — et la plus riche en un certain sens est toujours pauvre, — ne peut donc manquer ici d'engendrer des argots dont il est aussi difficile de se passer qu'il est impos-

sible de les mettre à la portée de tout le monde. Et puis, les diverses professions sont venues, *cum grano salis*, chacune avec son grain d'amour-propre. Le potier, dit le proverbe, est jaloux du potier, mais tous les potiers de terre mis ensemble sont bien autrement jaloux encore de la communauté des potiers d'étain. Le troupier s'est fait un vocabulaire à l'usage de ses occupations ordinaires, sans doute, mais plus particulièrement pour étonner le bourgeois. Le matelot, à son tour, tout de même, et quoique moins préoccupé de l'effet. Et il n'est pas jusqu'à notre brave lycéen qui n'ait cru devoir à la dignité de son uniforme de déguiser sous des appellations baroques les événements très simples qui tissent la trame de sa vie de collège. Mais il ressort de là ce que j'appelle un commencement de condamnation de l'argot. Car que peut-il entrer dans un argot technique, tel que nous venons d'essayer d'en donner l'idée? Deux choses seulement : des mots techniques d'abord, qui, par définition, ont besoin d'être expliqués verbeusement pour être compris, et ensuite, si peu qu'il s'y mêle d'affectation ou de nécessité de n'être pas compris, des associations de ces mots entre eux, inverses, si je puis dire, et contradictoires au génie de la langue.

On prétend, je le sais, que la langue s'enrichirait par l'apport de ces mots et de ces locutions techniques. Cela serait vrai si le plus riche était celui qui possède le plus de pièces de monnaies ou de billets de banque.

On a coutume pourtant d'examiner au moins si ce sont billets de mille francs ou coupures de cinquante qui constituent sa fortune, comme si ce sont pièces d'or ou doubles sous de cuivre. Ceux qui veulent aller au fond des choses ne négligent pas aussi de considérer un peu quels sont les besoins du riche et le rapport qu'ils ont avec ses ressources.

Les ressources de la langue française, depuis longtemps déjà, sont presque égales à ses besoins. Or comment les a-t-elle, de siècle en siècle, accumulées? Non pas du tout, comme on a l'air quelquefois de le croire, en ajoutant mots sur mots à son vocabulaire, mais en diversifiant et nuançant à l'infini, par cela seul qu'elle les éclairait d'un jour différent, le petit nombre de mots qu'elle possède. En 1718, l'auteur de la préface du *Dictionnaire de l'Académie* ne comptait pas moins de soixante-quatorze significations du mot *bon*. Un lexicographe anglais a fait le même travail sur le mot *good*, mais en sens contraire, et s'efforçant, lui, de réduire son mot au plus petit nombre d'acceptions possibles. Il n'en a pas pu trouver moins d'une quarantaine. Voilà les véritables richesses d'une langue. Une des langues les plus riches, dit-on, qu'il y ait au monde, est la chinoise, et sa littérature prodigieusement abondante. Quand on veut faire entendre d'un mot, ou plus exactement d'un chiffre qui s'enfonce dans la mémoire, combien la richesse d'une langue est indépendante de l'étendue numérique de son vocabulaire, on nous assure qu'il est permis de ré-

duire au maigre total de quinze cents mots le fond de la langue chinoise.

Reprenez maintenant votre *Dictionnaire d'argot moderne*, et, si par hasard vous en avez le courage, lisez-le, mais plume en main. Vous avez écarté les expressions techniques : le mot d'*attignoles*, par exemple, qui signifie, dans l'argot des charcutiers, « une boulette cuite au four » ; et les métaphores plus ou moins heureuses qui sont tirées directement d'un argot de métier, comme par exemple *siffler au disque*, pour « attendre en se morfondant », emprunté de l'argot des mécaniciens. Vous avez mis également à part les expressions conventionnelles : déformations baroques, telles que *mastroquet* « pour marchand de vin ; » calembours idiots tels que *cloporte*, pour « portier ; » créations enfin de toutes pièces qui ne semblent procéder que d'elles-mêmes ; telles que *bricheton*, pour « pain », et *picton* ou *piqueton*, pour « vin ». Tout cela étant trié, que vous demeure-t-il ? En quatre mots comme en cent, un résidu de plaisanteries grossières et d'obscénités monstrueuses.

Le peuple a vingt locutions, de l'espèce de *lâcher la rampe* ou de *casser sa pipe*, pour traduire l'idée de la mort ; il en a vingt, de l'espèce de *se tirer des pattes* ou de *se pousser de l'air*, pour traduire l'idée de la fuite ; il en a vingt, de l'espèce de *se rincer l'avaloire* ou de *s'humecter le goulot*, pour traduire l'idée du boire. Qu'y a-t-il là, je le demande

en conscience, ou d'énergique dans la laideur ou de spirituel dans la trivialité? Celui qui le verra, qu'il le dise, et qu'il le dise autrement qu'en se récriant, comme on le fait d'ordinaire, sur le *pittoresque* de l'expression. Pittoresque, ce n'est qu'un mot, et je voudrais qu'on donnât des raisons. Mais quoi! ces locutions ne sont pas même topiques. J'entends qu'il n'en est pas une de si bien ajustée sur l'idée qu'elle enveloppe qu'on ne l'en puisse aisément détacher. Car enfin, s'il me plaît de dire *se nettoyer la gargoulette*, ou *carotter son propriétaire*, au lieu de *se rincer l'avaloire*, ou de *casser sa pipe*, en quoi l'expression sera-t-elle moins vulgaire, ou conviendra-t-elle moins à ce qu'il s'agit d'exprimer? La vérité vraie, c'est que toute originalité consiste ici dans la grossièreté. Tout y résulte manifestement d'une intention délibérée d'avilir et de déshonorer. Le problème est de donner à l'idée l'enveloppe la plus hideuse qu'elle puisse recevoir. Évidemment, ces formations sont l'œuvre d'imaginations toutes remplies de sales pensées, et dont la circonvolution ne ramène jamais à la surface que des locutions grossières, et grossières même avant que de naître, parce qu'on parle comme on pense, et que pas plus on ne parle clair quand on pense obscur, pas plus on ne peut parler honnête, s'il est permis de s'exprimer ainsi, quand on pense canaille.

Est-ce à dire que l'on ne puisse absolument rien tirer de ces dictionnaires d'argot, et n'y a-t-il pas de ces locutions populaires qui se recommandent à la

langue littéraire par l'inattendu de leur vivacité? Il y en a : mais alors, d'une manière générale, je ne crains pas d'affirmer que, pour populaires qu'elles soient, c'est abuser que de les faire figurer dans un dictionnaire d'argot. Il importe beaucoup, pour toutes les raisons que nous avons données, de ne pas étendre ce mot d'argot au delà de sa signification légitime. Et, à notre avis, du moins c'est malheureusement ce qu'ont fait trop souvent M. Lucien Rigaud et M. Lorédan Larchey.

M. Lorédan Larchey, par exemple, écrit dans sa préface : « S'imaginerait-on qu'en 1726, on passait pour parler en argot quand on disait: *détresse, scéléralesse, encourageant, érudit, inattaquable, improbable, entente, naguères?* » Je crois qu'il se trompe en nous donnant tous ces mots pour autant de néologismes; ils doivent être tous ou presque tous de l'ancienne marque et du bon aloi. Mais quand il aurait raison, serait-ce à dire que ces néologismes, régulièrement formés, eussent jamais été, comme il les qualifie, de l'argot? Le même lexicographe, dans le corps de son *Dictionnaire*, inscrit bravement le mot *dantesque :* pourquoi pas *raphaëlesque, michelangelesque, tizianesque, rembranesque*, avec les extensions de sens dont ils sont capables, aussi bien que le mot *dantesque?* Ils ne sont pas euphoniques, j'en conviens, peut-être même ne sont-ils pas nécessaires, mais ils sont régulièrement formés. Il vaut mieux ne pas s'en servir; celui-là me sera toujours sus-

pect de se payer de mots qui louera le dessin *michel-angelesque* d'un maître ou le coloris *tizianesque* d'un autre ; mais enfin, s'il lui plaît de s'en servir, on ne pourra pas dire qu'il parle argot.

Prendrons-nous maintenant des locutions proverbiales? En quoi la locution *tirer la langue d'une aune*, — c'est M. Lucien Rigaud qui la donne dans le sens d'*être bien altéré*, — appartient-elle à l'argot? En quoi la locution de *noyer son chagrin dans le vin?* en quoi tant d'autres locutions encore, où la métaphore est tirée directement de l'objet, les mots pris dans leur sens naturel, et la phrase construite selon les lois de la grammaire? Alors, et non plus ici par forme de plaisanterie, mais sérieusement parlant, il faudrait donc penser que l'argot est le fond de la langue? Sans doute la limite est difficile à marquer. Il se commet plus de métaphores en un jour sur le carreau des Halles, selon le mot célèbre, que sous la coupole de l'Institut dans l'année tout entière. Ne peut-on pas pourtant faire une distinction? Et toutes les fois que la locution ne sera ni conventionnelle, ni technique, ni de parti-pris grossière, quelle raison aura-t-on de l'inscrire au compte de l'argot? Je vais plus loin et je demande en quoi la plupart de ces locutions sont populaires. Pourquoi ne serait-ce pas un écrivain qui les aurait mises dans la circulation? Pourquoi ne serait-ce pas lui qui même les aurait créées?.. Mais ceci tient à l'opinion qui s'est ancrée de notre temps que le peuple serait le véritable inventeur du langage, et le seul créateur des

mots comme des tournures qui renouvellent une langue épuisée.

Il y a du vrai dans cette opinion, mais il y a du faux, qu'il serait ici trop long et trop épineux de démêler l'un d'avec l'autre. En ce qui touche notre sujet particulier, et même en admettant, ce qui paraît douteux, qu'il y ait des moyens de renouveler une langue épuisée, il est aisé de démontrer que l'opinion est fausse. On le prouve par le raisonnement et on le prouve par l'histoire.

On le prouve par l'histoire, puisque, en tout temps et par tout pays, les langues littéraires ne sont sorties que de l'épuration même et, si l'on veut bien nous passer le mot, de la décantation de la langue populaire. Il a fallu que la langue du moyen âge, clarifiée d'abord par les Rabelais, les Amyot, les Montaigne, les Ronsard, les Du Bellay, les Regnier, mais épaisse encore et chargée de trop de matières impures ou étrangères, fût après eux traitée successivement par les précieuses et par l'Académie pour que la langue du XVII[e] siècle réussît à s'en dégager. Quiconque prendra la peine d'y regarder de près s'apercevra que ce que le XVII[e] siècle a répudié de la langue du XVI[e] siècle, c'est précisément l'argot : l'argot de la scolastique d'une part, et, de l'autre, l'argot populacier ; le jargon de Panurge en même temps que le jargon de Janotus de Bragmardo. A la vérité, l'histoire de la littérature française se prête mieux que toute autre peut-être à la démonstration que

nous indiquons. Je le dis parce qu'on le dit, sans en être autrement sûr, par provision plutôt que par conviction. Au surplus, c'est de la langue française qu'il s'agit, et ce n'est pas la langue de Shakspeare que notre argot déformera.

Mais on prouve par le raisonnement qu'en tout temps et par tout pays il doit y avoir un écart plus ou moins considérable, mais certain, entre la langue des lettrés et la langue du peuple, puisque la littérature ne commence que du jour où les choses de la pensée cessent d'être en quelque sorte accessibles à tout le monde. Il ne se fait un choix des formes que parce qu'il s'est fait d'abord un choix des pensées; et il ne se fait un choix des pensées que parce qu'il s'est formé comme une élite des esprits. Mais alors, direz-vous, c'est un jargon, jargon d'une autre espèce, jargon jargonnant toutefois, que cette langue littéraire elle-même? Nullement ; parce que dans toute littérature digne de ce nom, voici comment le problème littéraire se pose : il s'agit, en se conformant à l'analogie des traditions et au génie de la langue, de traduire des pensées qui ne sont pas immédiatement accessibles à tout le monde dans une langue qui soit immédiatement entendue de tout le monde. Et si vous voulez des noms qui fixent les idées, c'est là pourquoi Bossuet et Voltaire sont les deux plus grands noms de la prose française. Quant à ce que le populaire invente, il faut bien le savoir, ce sont des moyens de détruire la langue. Sa faculté d'invention

s'exerce ici merveilleusement. Et son habileté funeste à *estropier* les mots n'est égalée, pour parler comme lui, que par le triste plaisir qu'il prend à *décarcasser* la grammaire.

Nous avons examiné tour à tour les principaux éléments qui concourent à la formation de l'argot, au sens le plus large de l'appellation. Les vieux mots que la langue littéraire a répudiés, nous avons vu qu'elle avait bien fait de les répudier comme ne répondant plus à rien d'actuellement existant. La plupart des métaphores tirées de l'organisation de la société féodale n'avaient pas plus de raison de durer que les métaphores tirées de l'organisation militaire des anciens et de leur matériel de siège, par exemple, de la baliste ou la catapulte. Il serait au moins bizarre d'appeler nos cuirassiers des cavaliers cataphractés.

Quant aux expressions techniques ou conventionnelles, elles sont évidemment placées dans une dépendance trop précaire du progrès de chaque science ou de chaque industrie pour qu'il y ait lieu d'y voir un durable enrichissement de la langue. Si demain les mécaniciens cessent de *siffler au disque*, la métaphore aura perdu, non seulement la valeur littéraire qu'elle n'a jamais eue, mais encore jusqu'à sa signification spéciale.

Enfin, pour les locutions populaires proprement dites, elles sont marquées au coin d'une telle grossièreté qu'il semble qu'à les employer dans la langue littéraire, on se rabaissât soi-même, et son lecteur

avec soi. On en a vu dans ces quelques pages assez et trop d'exemples, peut-être, pour qu'il soit besoin d'en produire de nouveaux. Là-dessus, pour finir par un mot de Rabelais, afin que notre opinion se trouve ainsi placée sous l'autorité de l'homme que sans doute on accusera le moins d'avoir eu peur des mots, nous nous résumerons en disant de ces homonymies, synonymies et métonymies, que véritablement elles sont « tant ineptes, tant fades, tant rusticques et barbares que l'on debvroit attacher une queue de regnard au collet et faire une masque d'une bouze de vache à ung chascun d'iceulx qui en voudroit doresnavant user en France, après la restitution des bonnes Lettres ». Excusez la liberté du jovial curé de Meudon.

15 octobre 1881.

FIN

TABLE

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY.

